le croquant

n°67/68 - 2022 - HORS-SÉRIE

REVUE SCIENCES HUMAINES ARTS LITTÉRATURES

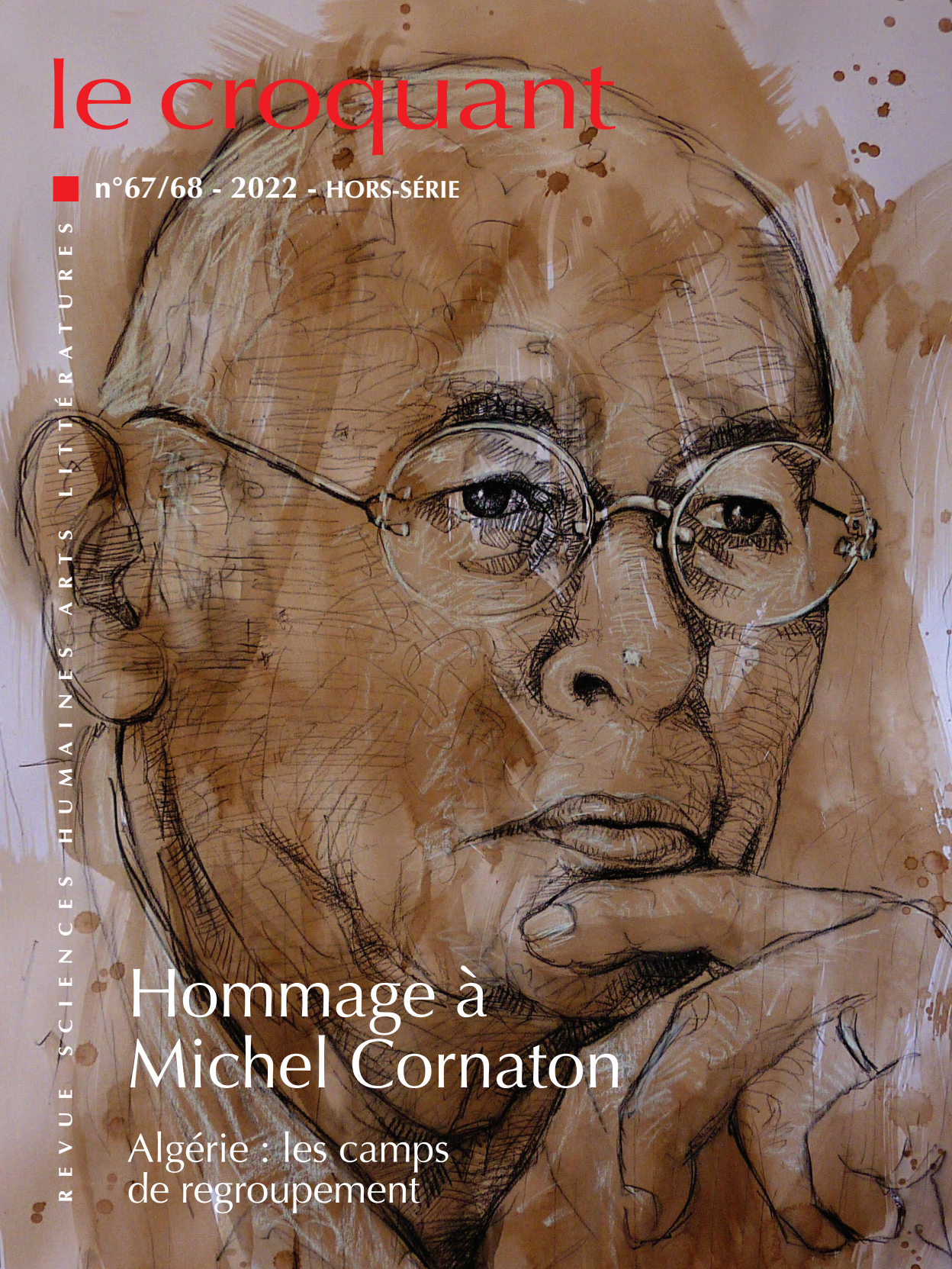

Hommage à Michel Cornaton

Algérie : les camps de regroupement

le croquant

Là où croît le péril,
croît aussi ce qui sauve.

Wo aber Gefahr ist, wächst
Das Rettende auch.

Friedrich Hölderlin, *Patmos* (1803, publication 1808)

La revue *Le Croquant* a constitué l'organe d'expression de la Société des Amis de la Poésie, depuis la création de cette association en 1987 jusqu'à sa dissolution le 16 mars 2021.

Ce numéro hors-série est un hommage à Michel Cornaton, à Claude Chalaguier également.

Conception / Rédaction / Assemblage : Philippe Blanca
Mise en page : Annie Lebard
Lecture : Annie Panico, Gaël Masset
Couverture : reproduction de deux peintures de Winfried Weit

Ed. Luxembourg multi-LEARN Institute asbl (2022)
Directrice de publication : Dr. Gudrun Ziegler

Les Éditions Luxembourg multi-LEARN Institute
sont le canal de publication / diffusion de l'association
Luxembourg multi-LEARN Institute.
Cette association promeut l'apprentissage et le développement
en interaction et au travers de la diversité, notamment
sociale, culturelle, linguistique (https://multi-learn.org/)

ISBN 978-2-9199581-4-6

sommaire

Paola Pigani	Un grand humaniste	3
Agnan Kroichvili	Michel Cornaton et Claude Chalaguier Le dernier jour à l'oblique	7
Michel Cornaton	De la mort à la vie	9
Eugène Blanc	Planche contact	12
Coup de Soleil en Auvergne-Rhône-Alpes	Hommage à Michel Cornaton	13

L'ALGÉRIE
LES CAMPS DE REGROUPEMENT

Claudine Bohi	Vers qui entendre ?	18
Michel Wilson	Un tardif mentorat	19
Fabien Sacriste	Michel Cornaton, un pionnier de l'histoire des camps de regroupement algériens	21
Dorothée Myriam Kellou	Tu as déplié la carte des camps…	33
Seltana Aballache-Zerari	Les camps de regroupement. Phénomène inédit et permanence du système colonial	35
Kamel Kateb	Destin collectif et trajectoires singulières	61
Saïd Oulmi, Fatiha Si Youcef	Rencontre avec Michel Cornaton	67
Michel Cornaton	Loi du silence et silence de la loi	79

L'UNIVERSITÉ
LE LIEN SOCIAL

Annik Houel	Un parcours (non) académique	87
Gabriel Lunven	Variations sur les significations du travail	91
Bernard Gensane	L'Université nationale de Côte d'Ivoire	101
Hélène Reboul	Souvenirs d'une femme de terrain	105
Jean-Pierre Durif-Varembont	Compagnonnage libanais	107
Henri Brevière	De James Joyce comme symptôme. Suite et fin	111
Michel Cornaton	Les sept plaies de l'Université	117

L'ÉDITION
LE CROQUANT

Frédérique Lignon Michel Cornaton, le Croquant 125
Gaël Masset Poésie Mystique et Politique 133
Paola Pigani Pour Michel 137
Claude Darras La belle aventure du *Croquant* 139
Michel Cornaton *Le Croquant* a 7 ans… puis 22 ans 143

LA BRESSE BOURGUIGNONNE. LYON
ORIGINE RUPTURE EXIL

Michel Cornaton Roger Vailland dans ses terres 153
Geneviève Soret Michel Cornaton, tranche de vie à Meillonnas 159
Roger Vailland … et l'Algérie 165
Michel Cornaton Camus à Lyon. Le cercle des poètes résistants 167
Michel Fromont Sous le signe de l'Algérie 173
M. Cornaton, E. Hamon Dire. Georges-Emmanuel Clancier 177

L'ÉDUCATION POPULAIRE
LA TRANS-FORMATION PERMANENTE

Henri Pérouze Donner le pouvoir d'agir 181
Béatrice Perret-Ballu Une personnalité lunaire, une intelligence solaire 183
Françoise Blaise-Kopp Pour le peuple ! 185
Michel Cornaton Une expérience pilote de formation personnelle et professionnelle des aides ménagères 187

TÉMOIGNAGES
OPTIONS HUMANISTES

Jacques Demorgon Quelque part dans l'inachevé 205
Pierre Alain Gourion Petit éloge critique et alphabétique 207
Selam Gesta La corne d'Aton 211
Pierre Gilbert (trad.) Grand hymne à Aton 215
Témoignages En hommage 217

NOTES DE LECTURE 221

FAITS TENDANCES OPINIONS

Philippe Blanca A la lettre et en esprit. Courrier d'un (re)lecteur 223

RUBRIQUE ASSOCIATIVE

Groupe Signes Hommage à Claude Chalaguier 247
Michel Cornaton Les hommes ne sont pas des arbres 248

Un grand humaniste

Michel Cornaton nous a quittés le 5 octobre 2020.

Professeur de psychologie à l'Université de Côte d'Ivoire à Abidjan, professeur de psychologie sociale à l'Université Lumière-Lyon II, directeur-fondateur de la revue *Le Croquant*, docteur ès lettres, docteur en sociologie, Michel Cornaton, d'origine très modeste, était surtout un grand humaniste. Il n'a eu de cesse d'engager ses recherches et ses écrits d'une profonde exigence pour comprendre les injustices de notre Histoire, de notre société et tous liens possibles entre les arts. En quête de sens et de poésie, il aura vécu plus de 80 ans avec une grande force d'âme, inspiré par ces vers de Nâzim Hikmet qu'il avait fait siens : *Vivre seul et libre comme un arbre et fraternellement comme une forêt*.

L'histoire de la guerre d'Algérie aura été un de ses principaux combats. Bernard Gensane : *Sa "cause célèbre", d'universitaire et de militant, avait été la dénonciation des camps de regroupements - nos camps de concentration à nous, la France - pendant la guerre d'Algérie. A cette occasion, il s'était opposé à son aîné Pierre Bourdieu qui, à ses yeux, avait fait preuve d'une attitude indigne, en tant qu'universitaire et militant.*

Ami de longue date de Claude Chalaguier (auteur, metteur en scène de théâtre), Henri Pérouze (co-fondateur de l'IRRFA, Institut Régional de Recherche et de Formation d'Adultes), Bernard Gensane, Jean Tardieu, Charles Juliet, Rodrigo De Zayas, François Marquis, Winfried Veit, Evaristo, Claudine Bohi, Marin Sorescu, Claude Darras, Gabriel Le Gal, Christian Cottet-Emard... Michel Cornaton a créé autour de lui une vaste constellation d'intellectuels, de poètes, d'artistes tout aussi sincères que lui. Dans le sillage des mouvements d'éducation populaire dont le CCO (Centre de Culture Ouvrière) et de l'association Économie & Humanisme, il avait à cœur de permettre à des publics en situation de précarité d'accéder à la compréhension du monde et à la culture.

Paola Pigani

Bibliographie

- *Les regroupements de la décolonisation en Algérie*, préface de Germaine Tillion, éditions ouvrières, 1967, 296 p. Publié en collaboration avec le C.N.R.S. Réédité chez L'Harmattan sous le titre *Les camps de regroupement de la guerre d'Algérie*, 1998, 324 p.
- *Groupes et société*, éditions Privat, 1969, réédité en 1972, 173 p. Traduit en italien, espagnol et portugais.
- *A la recherche du pouvoir*, éditions universitaires, 1971, 65 p.
- *Analyse critique de la non-directivité, Les malheurs de Narcisse*, éditions Privat, 1975, 176 p. Traduit en espagnol et en portugais.
- *La trans-formation permanente. Pouvoir, autorité, puissance dans l'éducation et la formation*, Presses Universitaires de Lyon, 1979, 282 p.
- *Pouvoir et sexualité dans le roman africain contemporain*, préface de Marc Augé, L'Harmattan, 1991, 140 p.
- *Le lien social. Études de psychologie et de psychopathologie sociale*, éditions L'Interdisciplinaire, 1998, troisième édition revue et complétée 2001, 364 p.
- *Les douze exils d'Albert Camus*, Collection *Le Croquant* : une vie, une œuvre, L'Harmattan, 2009, 92 p.
- *Pierre Bourdieu, Une vie dédoublée*, Collection *Le Croquant* : une vie, une œuvre, L'Harmattan, 2010, 158 p.
- *Pourquoi nous travaillons*, Collection *Le Croquant* : une vie, une œuvre, L'Harmattan, 2012, 228 p.
- *La guerre d'Algérie n'a pas eu lieu, Du déni à l'oubli, chronique d'une tragédie*, L'Harmattan, 2018, 455 p.

Ouvrages collectifs et contributions

- *Options humanistes,* éditions ouvrières, 1968, réédité en 1970, 216 p.
- *Violences et société*, éditions ouvrières, 1969, 200 p.
- *Les changements de la société française* (dir.), éditions ouvrières, 1971, réédité en 1975, 240 p.

- *Psychologie sociale du changement. Vers de nouveaux espaces symboliques* (dir.), Chronique sociale de France, 1982, 123 p.
- *La tolérance au risque de l'histoire. De Voltaire à nos jours* (dir.), préface de René Pomeau, éditions Aléas-*Le Croquant*, 1995, 247 p.
- *La guerre d'Algérie, Ethnologues de l'ombre et de la lumière* (avec Nelly Forget et François Marquis), L'Harmattan, 2016, 126 p.
- *Le Croquant,* revue de sciences humaines, arts et littératures (cofondatrice Fabienne Boullier Cornaton), 1987-2010, 66 numéros.
- Fafia Djardem (dir.), *Quelle identité dans l'exil ? Origine, exil, rupture*, L'Harmattan, 1997, 255 p.
- Fafia Djardem (dir.), *Camus au présent,* L'Harmattan-Coup de soleil Rhône-Alpes, 2015, 180 p.

Collection *Le Croquant* : Une vie une œuvre

- Claude Chalaguier (dir.). *Une aussi longue étreinte avec le théâtre. Le groupe* Signes *: Écrits croisés,* L'Harmattan, 2010, 208 p.
- Noël Falleti, Pierrick Eberhard, *Et Abel tua Caïn, Un fratricide aimé de tous les siens*, L'Harmattan, 2013, 226 p.
- Fabienne Boullier Cornaton, *Grandeur et décadence d'une danseuse de flamenco*, L'Harmattan, 2015, 218 p.

… ainsi que de nombreux articles publiés dans différentes revues.

© Agnan Kroichvili

Michel Cornaton et Claude Chalaguier
Le dernier jour à l'oblique

Agnan Kroichvili*

Le 31 octobre 2021
2h30

Le dernier jour
Pour un témoignage
A la dernière limite
Comme le jour de son hommage,
Lent à la colère
Mais riche en rime
À souhait j'espère !
Michel comme Claude
Tous deux et d'autres sans doute
Sont de ceux qui m'ont ouvert
Les lignes du *Croquant*,
Une veine incroyable
Pour que l'écrit se libère.
Ils ont tenu parole,
Je me le dois en retour.
Je garde le souvenir
D'une rencontre au Bal des Ardents, librairie, galerie
Une table ronde
Où l'esprit vif fuse
Quittant le corps,
Liant l'âme au plus profond,
Une amitié est née !
Je garde un souvenir
D'un appel à l'aide par courriel
Qui ne m'était pas destiné
Mais auquel j'ai répondu au plus vite,
Sans gravité.

* Artiste peintre

Nous voilà la veille de la Toussaint
L'avant-veille du jour des défunts,
Croyant, je choisis ce jour
Et cette heure changeante
À travers les âges.
Ils auraient pu être mes pères,
C'est à ce moment,
C'est ce moment,
Que la mémoire choisit
Au cœur de la nuit,
Au cœur de nos nuits,
Le dernier jour,
Traçant une ligne
Tentant de les rejoindre
Une figure toute trouvée
Triangulaire,
Isocèle,
Un total respect de chaque côté,
Je ne vous ai pas oubliés,
Vous qui m'avez publié,
Sans vous citer
En toute humilité,
Cela me revient maintenant.

De la mort à la vie

Michel Cornaton*

Même si nous ignorons ce qu'est véritablement la mort nous ne pouvons éviter d'y penser, *plus* de la penser, tant il nous apparaît que la signification de la vie dépend aussi de celle de la mort. C'est bien en réfléchissant, au fil des années, à ces questions débattues ici de la fin de vie, des soins palliatifs, de l'euthanasie, de la mort volontaire, que s'est imposée de plus en plus à nous l'unité qu'il y a entre la mort, l'amour et la vie. Tout en admettant, après Freud, l'existence de deux grandes catégories de pulsions, ordonnées autour d'Éros, la vie, et de Thanatos, la mort, nous ne nous inscrivons pas pour autant dans la rigueur de son syllogisme : à l'origine est la mort, or la vie tend vers le rétablissement de son origine, donc le but de la vie est la mort. Cette tendance des pulsions à revenir à leur état originaire, la mort, consacrerait la primauté de la pulsion de mort. Nous n'acceptons pas, quant à nous, que Thanatos régisse toute l'existence humaine. Soumettre à la vie la pulsion de mort afin qu'elle ne se transforme pas en destruction mais en apaisement des tensions internes et externes, telle est l'aventure de chacun. Non pas que le pessimisme du principe freudien nous effraie comme il fait peur à nombre de psychothérapeutes, qui préfèrent dès lors ignorer cette pulsion de mort si bien observée par Freud, mais nous estimons que moins que jamais la vie n'est simple répétition, conservation de la vie. Éros, à la fois sexe et amour, fait que la vie est vie dans le dépassement, le renouvellement constant de soi-même et du monde, l'incessant cheminement de commencement en commencement par des commencements qui n'ont pas de fin. Le moi s'épanouit dans le Je, par et pour l'Autre, les autres. La vie devient surplus de vie, avec l'acquisition incessante de nouvelles qualités, au contraire de la mort, qui n'évolue pas. Qu'importe la vieillesse du corps ! Et toi Mort, où est ta victoire ? Mon enveloppe de chair se ternit puis disparaît mais demeure définitivement le don d'amour, c'est-à-dire le sens donné à la vie.

Reste à savoir si on peut *penser la mort*. D'autant que nous savons bien aussi que nous sommes destinés à mourir mais quand même... Nous revient en mémoire la formule de Jacques Maritain : "Je sais que je mourrai, mais je ne le crois pas". Je ne le conçois pas vraiment pour moi et encore moins, peut-être, pour mes

* *Le Croquant* n°47-48 (2005)

proches, tant l'amour se révèle créateur d'éternité. Comment puis-je concevoir le non-être de celui, de celle que j'aime, de son regard, de son sourire, sa gestalt, sa présence, sa grâce ? De mon ami(e), mon enfant, mon amour ? La mort se fait informulable, sauf à recourir à ce que Vladimir Jankélévitch appelle des "mots sans domicile".

Ce que je suis, nous dit Angelus Silesius, je ne le sais pas, et ce que je sais, je ne le suis pas. Que penser de la mort si on ne peut la penser ? interroge Patricia Verdeau dans son beau chapitre sur Jankélévitch, in *La Mort n'est pas au programme*. "Faute de penser la mort, explique Jankélévitch, il ne nous reste, semble-t-il, que deux solutions : ou bien penser sur la mort, à propos de la mort ; ou bien penser à autre chose qu'à la mort, par exemple à la vie", cite P. Verdeau en se référant à son livre sur *La Mort*. Si l'on peut rapidement écarter la première solution, poursuit-elle, qui n'aboutit qu'à des généralités, la seconde interroge sur ce qu'il est possible d'appréhender. À défaut de percevoir la lumière nous voyons des objets éclairés, ainsi en va-t-il pour la mort, à défaut de la penser, nous pouvons penser des êtres mortels. Penser la mort serait se confronter à la vanité de l'acte même de penser la mort, qui nous renvoie toujours à autre chose que son objet. "La mort ne serait pas faite pour qu'on y pense, écrit Patricia Verdeau. L'être ne nous est pas donné pour que l'on médite sur le non-être, qui lui-même anéantit la pensée". En ce sens la nature, décidément bien faite, plaisanterait Voltaire, nous imposerait le "divertissement" pascalien pour nous détourner de la mort. Pour Patricia Verdeau, le temps rapproche la vie de la mort : le temps est mort et vie, la vie est vie et mort. La mort ne fait-elle pas "vivre la vie" ? Continuant son interrogation elle se demande si elle n'est pas le moment à partir duquel on peut donner le sens d'une vie, et de citer alors Jankélévitch : "Qui sait si tout ne demandera pas à être reconsidéré ? Si la vie et l'œuvre ne recevront pas à la dernière minute un sens imprévu, un éclairage nouveau que les impatients, partis avant la fin, n'auront pas eu le temps de connaître ?" C'est en ce sens qu'il faut comprendre le sourire de Vladimir Jankélévitch rappelant ce que disait William James aux candidats au suicide : "Attendez le journal de demain".

Penser la mort ne signifie pas je ne sais quelle volonté de la réduire à un problème ou d'en faire un secret compréhensible à quelques privilégiés. Nous savons combien les clercs et les médecins ont établi leur pouvoir et leur autorité sur ce prétendu secret. La mort est un mystère pour tous, au même titre que la vie, nul n'a la clef de ce mystère, dont l'étrangeté peut être interrogée par chacun de nous, à condition qu'il laisse une part de lui-même à ce que nous pourrions appeler la sagesse. Ce n'est pas là pure spéculation, car c'est bien en référence à une telle posture que nous refusons, par exemple, la professionnalisation de l'éthique.

Ainsi ne considérons-nous pas comme une réponse satisfaisante la fondation d'éthiciens professionnels, experts détachés auprès de médecins et de services de soins palliatifs. Penser la mort signifie que, dans ce cas, tout citoyen doit être en mesure de se poser la question éthique de la vie et de la mort qui, au même titre que la question philosophique, ne peut être réservée aux seuls spécialistes.

France douce amère*

…Toujours est-il que la France a perdu en même temps sa gauche et sa coupe du monde et, avec elles, un peu de ses rêves. En 1998, les défilés monstres des Champs-Élysées avaient rassemblé bien au-delà des amateurs du ballon rond : les jeunes et les vieux, les hommes et les femmes, les clairs et les foncés, les intellectuels et les manuels, les Français d'en haut et d'en bas. Il se trouve que, ce dimanche 12 juillet 1998, j'ai traversé la France en voiture de La Baule à Bourg-en-Bresse. Au premier péage, vers Nantes, deux motards de la gendarmerie me faisaient le V de la victoire. A la fin de l'après-midi, les voitures avaient disparu des routes et des autoroutes. J'écoutais le match sur ma radio de bord. À la mi-temps, pris par la fièvre du match, alors que la France menait 2-0 devant le Brésil, je suis sorti à Nevers pour regarder la seconde partie sur un écran géant. Nous nous parlions dans les rues sans nous connaître. Quelqu'un m'a offert une canette. Je me suis souvenu de mai 68 et de sa joie de vivre.

J'ai repris la route en écoutant la fin du match. À chaque traversée de village, des petits groupes défilaient avec des banderoles. Au milieu de la nuit, à Mâcon, assommé de fatigue, je pactisais comme je pouvais avec la foule pour pouvoir traverser le pont sur la Saône et rejoindre l'Ain au plus vite, mais j'étais englué dans l' "orgasme national". L'équipe "Black-Blanc-Beur" avait gagné, "la France multiculturelle", "le pays des droits de l'Homme". Le lendemain, je retirais tout chaud chez l'imprimeur le numéro spécial du *Croquant* "Être français aujourd'hui". Bien joué ! me dit le conseiller général Paul Morin. Une idéologie de la gagne a dès lors envahi toute la société, l'économie comprise : "La victoire est en vous…" sans voir qu'elle était le plus souvent en contradiction avec une autre idéologie, celle de la solidarité. ■

* *Le Croquant* n°34 (2002)

© Eugène Blanc

Hommage à Michel Cornaton

Les camps de regroupement de la guerre d'Algérie

L'association Coup de Soleil en Rhône-Alpes s'est joint à l'Université Lyon 2 et à la revue Le Croquant *pour rendre hommage à Michel Cornaton à l'Hôtel de Ville de Lyon les 1er et 2 octobre 2021.*

Cet hommage à Michel Cornaton a salué un grand chercheur, un remarquable enseignant, un amoureux de la littérature et un remarquable diffuseur de connaissance. Le vendredi 1er octobre après-midi a été consacré à des témoignages, des lectures autour de sa personnalité, de son œuvre et de son action. Le samedi a proposé une table ronde sur les camps de regroupement de la guerre d'Algérie, à propos desquels Michel Cornaton a écrit une thèse majeure. Films, conférences, échanges ont rendu palpable un sujet encore trop méconnu.

L'association Coup de Soleil a été créée en 1985, à Paris, pour résister au racisme et à la xénophobie qui se développaient envers les "maghrébins de France". L'association favorise les relations entre tous les gens d'Algérie, du Maroc, de Tunisie, les Pieds-Noirs, rapatriés immigrés ou générations nées en France, enfin tous ceux qui partagent un attachement à cette terre de l'autre côté de la Méditerranée. Pour combattre l'ignorance et l'incompréhension, Coup de Soleil donne la priorité à l'information et à la culture. Sur la base des mêmes valeurs, l'association Coup de Soleil en Rhône-Alpes se crée en 1997.

Coup de Soleil en Auvergne Rhône-Alpes*

* https://www.coupdesoleil-rhonealpes.fr/

HOMMAGE À
MICHEL CORNATON

1er et 2 octobre 2021

Salons de l'Hôtel de Ville | 1, Pl. de la Comédie | Lyon 1er

Docteur en sociologie avec une thèse sur les camps de regroupements de la guerre d'Algérie, docteur d'État ès lettres (psychologie), Michel Cornaton a été professeur de psychologie sociale à l'Université Lumière Lyon II. Il était aussi un militant de l'éducation populaire. Directeur-fondateur de la revue de sciences humaines arts et littératures *Le Croquant*, il est l'auteur d'une quinzaine d'ouvrages.

Entrée libre (*Passe-sanitaire*) | Buffet sur inscription
Exposition et librairie

Renseignements et réservation
www.helloasso.com/associations/coup-de-soleil-en-rhone-alpes/
hommagecornaton@HelloAsso.fr

Un événement organisé par l'Université LumièreLyon 2, l'association Coup de Soleil en Auvergne Rhône-Alpes et la revue Le Croquant

PROGRAMME

Vendredi 1er octobre

à partir de 14h

Michel Cornaton. Témoignages: sa vie, son œuvre, son action
Le rayonnement de Michel en tant que chercheur, professeur des universités, éditeur de la revue Le Croquant.

***L'éditeur: L'aventure du* Croquant**
Paola Pigani, Annie Lebard, Gaël Masset, Philippe Blanca, Frédérique Lignon, Claude Darras

L'universitaire: Lyon - Abidjan - Beyrouth
Hélène Reboul, Annik Houel, Jean-Pierre Durif-Varembont, Philippe Sarnin, Bernard Gensane, Gabriel Lunven, Henri Brevière

Le militant de l'éducation populaire: L'expérience de l'IRRFA
Béatrice Ballu-Perret, Françoise Blaise-Kopp, Henri Pérouze

Buffet (*sur inscription*)

20h30 Cinéma Opéra | 6 rue Joseph Serlin | 69001 Lyon

A Mansourah tu nous as séparés
Un film de Dorothée Myriam Kellou. En présence de la réalisatrice

Samedi 2 octobre

à partir de 9h

Michel Cornaton. Les camps de regroupement de la guerre d'Algérie

Sur les traces des camps de regroupement
Projection du film de Saïd Oulmi. En présence du réalisateur

Les camps de regroupement en Algérie
Conférence de Fabien Sacriste
Rappel de la thèse de Michel préfacée par Germaine Tillion

Témoignage
Seltana Aballache

Buffet (*sur inscription*)

Les déracinés de Cherchell
Conférence de Kamel Kateb

Architecture de la contre révolution algérienne
Conférence de Samia Henni

Sors, la route t'attend
Intervention de Slimane Zeghidour autour de son livre

17 h Clôture

L'ALGÉRIE

Les camps de regroupement de la guerre d'Algérie

Camp de regroupement de la région de Palestro, 1960
photo Gérard Authelain - Michel Cornaton

Vers qui entendre ?

Claudine Bohi*

même pas crier

vers qui entendre ?

la gorge est renversée
le sac des mots est tombé
il a éclaté

toute perdue vers toi
où ce n'est pas

il faut avancer dans la chair
fendre la glace
les yeux sont gelés
l'image dessus crisse
patine sans bouger

un soleil
même deux
ne suffiraient pas

gestes tout seuls
pendant
au bout des bras
vers qui

dans les tunnels
on cherche la lumière
c'est ce qu'on fait

mais toi en boule
repliée rond muette
tu ne peux pas
n'arrives pas

quand c'est partout le loup
pour les enfants c'est la peur
pour toi aussi

mais toi tu ne cries pas

vers qui entendre
tu ne sais pas

sortir vers toi
n'est pas gagné…

* Poètesse. L'intégralité de ce poème apparaît dans *Le Croquant* n°57-58 (2008).

Un tardif mentorat

Michel Cornaton et Gilbert Meynier au présent

Michel Wilson*

J'ai rencontré pour la première fois Michel Cornaton en 2005 au Conseil régional à Charbonnières, où je travaillais. Il était venu avec Henri Pérouze rechercher un appui pour un soutien régional au *Croquant*. Mon aide n'avait pas été très efficace, malheureusement, mais je garde un premier souvenir d'une pensée riche et complexe, d'une cordialité immédiate. J'ai découvert à cette occasion son engagement autour de l'histoire franco-algérienne que je partageais, et qui nous a valu ensuite de nombreuses autres rencontres. J'ai aussi le souvenir de sa belle communication sur "Camus à Lyon, le cercle des poètes résistants" (*voir ce numéro infra*), lors du colloque que nous avons organisé à l'ENS le 26 octobre 2013, "Camus au présent". Nous avions passé une riche journée à évoquer Albert Camus, notamment dans sa relation avec Lyon.

Lorsqu'il a publié son livre *La guerre d'Algérie n'a pas eu lieu*, j'ai souhaité le rencontrer pour échanger avec lui sur son livre avant d'en faire une chronique dans notre *Lettre culturelle franco-maghrébine*. Nous avons passé plusieurs heures à la Brasserie L'espace Bellecour à sillonner son livre et sa mémoire. Au détour des pages, nous avons trouvé un moment de voisinage à Lélex, dans l'Ain, où il a été moniteur de colonie de vacances à quelques centaines de mètres de la colonie de vacances Air France où j'ai passé un mois d'été à la même période... D'autres voisinages et de multiples petites connivences nous ont rapprochés à partir de ce jour, et j'ai passé à ses côtés pendant ses dernières années de vie plusieurs moments d'échanges très intenses, à l'hôpital ou chez lui. Nous avons notamment imaginé la réalisation d'une journée d'évocation des camps de regroupement de la guerre d'Algérie, à la faveur de plusieurs publications et films récents sur ce sujet, dont les auteurs avaient tous échangé avec lui, et bénéficié de sa bienveillante attention.

* Vice-président de l'association Coup de soleil en Auvergne Rhône-Alpes

Je garde de ces rencontres avec Michel la même impression vécue aux côtés de mon ami Gilbert Meynier, disparu peu de temps avant, d'un tardif mentorat. Comme j'aurais aimé connaître plus tôt ces riches et généreux esprits pour me nourrir plus encore de leur savoir et de leur pensée féconde !

Je suis heureux que nous ayons pu mener à bien la journée sur les camps de regroupement en Algérie, qu'il aurait certainement enrichie de ses subtiles analyses.

Mission accomplie cher Michel ! ■

Michel Cornaton, un pionnier de l'histoire des camps de regroupement algériens

Fabien Sacriste*

Né en 1936, Michel Cornaton est séminariste lorsqu'il part, en 1958, faire son service militaire en Algérie - plus précisément en Grande Kabylie, alors en proie à *Jumelles*, l'une des grandes opérations du Plan Challe[1]. Affecté à l'état-major de la Zone est-algérois, il s'occupe jusqu'en 1960 des dossiers des assignés à résidence et des internés, et se rapproche des Pères Blancs : il revient d'ailleurs dès 1963 pour enseigner dans la région d'Azgaga, afin de "s'acquitter d'une dette" à leur égard[2]. Il projette alors d'entamer une thèse sur la guerre et les Pères Blancs lui conseillent de porter son attention sur les "regroupements" de populations, nom donné à cette pratique militaire, administrative et politique par laquelle l'armée française a déplacé et "encampé"[3] plus de deux millions d'Algériens et d'Algériennes au cours de la guerre d'indépendance (1954-1962). Il parvient à enquêter auprès d'anciens regroupés et à réunir une documentation officielle, d'abord à Alger, puis en France. Marcel-Edmond Morgaut, ancien conseiller technique de Paul Delouvrier, délégué général en Algérie (1959-60), lui fait rencontrer le général Gaston Parlange, créateur des premiers camps de regroupement (1955-56) puis chef de l'Inspection générale des regroupements (1960-1961), qui lui confie ses propres fonds d'archives. Après un second séjour de recherche en Algérie, il soutient la première thèse universitaire sur l'histoire des regroupements, dont il tire la matière pour son livre, publié en 1967 par les Éditions ouvrières[4].

* Docteur en histoire et agrégé d'histoire-géographie, est enseignant dans le secondaire et dans le supérieur.

1. Le "Plan Challe" consiste en une vaste série d'opérations menées d'est en ouest entre 1959 et 1960, et dont le but est de réduire au maximum les maquis de l'ALN pour affaiblir le FLN.
2. L'auteur a abordé son parcours algérien dans *Pierre Bourdieu. Une vie dédoublée*, Paris, L'Harmattan, 2010 et *La guerre d'Algérie n'a pas eu lieu*, L'Harmattan, 2018.
3. Au sens, où l'entend Michel Agier, de "mise en camp" à des fins politiques (*Un monde de camps*, Paris, La Découverte, 2014).
4. Michel Cornaton, Les regroupements de la décolonisation en Algérie, avec une préface de Germaine Tillion, Paris, Les Éditions ouvrières, 1967 ; republiée sous le titre Les camps de regroupement de la guerre d'Algérie, Paris, L'Harmattan, 1998.

Si le regroupement s'est imposé comme un élément clé du dispositif utilisé par l'armée française en Algérie, son ampleur contraste avec sa méconnaissance, qui perdure après l'indépendance. Michel Cornaton, d'ailleurs, l'a souligné à maintes reprises : dans l'ensemble, l'histoire de ces camps est restée peu connue pendant la guerre, jusqu'à aujourd'hui[5]. Dès 1959 pourtant, la divulgation par *Le Monde* d'une "Note" de Michel Rocard[6], a révélé leur existence à l'opinion publique, suscitant même un bref et relatif scandale en métropole. La propagande militaire et gouvernementale parvient à l'étouffer dans l'œuf : l'annonce très médiatisée du programme Mille villages, qui affirme vouloir transformer les regroupements en autant de "villages viables" destinés à assurer "la promotion humaine et sociale" des ruraux algériens, efface l'image du camp.

En Algérie, les conséquences du regroupement suscitent pourtant les premières études, la plupart menées par d'anciens appelés. Le premier d'entre eux - Xavier de Planhol, géographe rappelé et affecté à Blida - se distingue par son parti-pris en faveur de l'autorité militaire[7]. D'autres géographes se montrent plus critiques, tels Armand Frémont, normalien et agrégé de géographie qui livre, après son service militaire, trois articles sur les effets du regroupement dans la région d'Ain M'Lila[8], ou Marcel Lesne, titulaire d'une chaire à la Faculté d'Alger, qui s'appuie sur la documentation officielle pour esquisser une première trame de l'histoire des camps[9], à laquelle l'ouvrage de Michel Cornaton fait écho.

Mais c'est surtout dans la continuité de deux autres ouvrages, qui ont en commun d'étudier la déstructuration de la société traditionnelle algérienne, que son travail s'inscrit : *Paysans algériens* (1965) de Michel Launay[10], et surtout *Le déracinement* de Pierre Bourdieu et Abdelmalek Sayad replacent en effet la dégradation de la condition paysanne résultant du regroupement dans la durée de l'histoire coloniale[11]. Débutée en 1960, l'enquête des deux sociologues répond à une demande

5. Michel Cornaton, "Les camps de regroupement de la guerre d'Algérie", intervention au colloque : "Pour une histoire critique et citoyenne. Le cas de l'histoire franco-algérienne", Université Lumière Lyon II, 21 juin 2006, texte disponible en ligne : http://ens-web3.ens-lsh.fr/colloques/france-algerie/communication.php3?id_article=259.
6. Michel Rocard, *Rapport sur les camps de regroupement et autres textes sur la guerre d'Algérie*, Édition critique établie sous la direction de Vincent Duclert et Pierre Encrevé, avec la collaboration de Claire Andrieu, Gilles Morin et Sylvie Thénault, Paris, Mille et Une Nuits, 2003.
7. Xavier de Planhol, *Nouveaux villages algérois (Atlas blidéen, Chenoua, Mitidja occidentale), Alger*, publications de la Faculté des Lettres et Sciences Humaines d'Alger, 1961.
8. Armand Frémont, "Un petit regroupement des hautes plaines constantinoises", in *Cahiers de sociologie économique*, n°4, mai 1961, pp. 93-105 ; "La région d'Ain M'Lila dans les Hautes-Plaines Constantinoises", in *Méditerranée*, n°2, 1962, pp. 29-64.
9. Marcel Lesne, "Une expérience de déplacement de population : les centres de regroupement en Algérie", in *Annales de géographie*, nov./déc. 1962, pp. 567-601.
10. Michel Launay, *Paysans algériens. La terre, la vigne et les hommes*, Paris, Seuil, 1963.
11. Pierre Bourdieu, Abdelmalek Sayad, *Le déracinement. La crise de l'agriculture traditionnelle en Algérie*, Paris Éditions de Minuit, 1964.

d'expertise faite par l'Inspection des regroupements[12], qui souhaite alors confier à des professionnels de la statistique (les chercheurs de l'ARDES, avec lesquels Bourdieu travaille) une évaluation des ressources disponibles dans les camps, et ce afin d'avoir une vue globale sur la viabilisation des "centres" et leur possible transformation en "nouveaux villages". À contre-courant de cette initiative, l'ouvrage livre une approche critique de la pratique, considérée comme l'ultime instrument destiné à déstructurer la société rurale algérienne : "[d]e toutes les mesures économiques et sociales décidées dans le cadre de la 'pacification' le regroupement des populations est sans aucun doute celle qui s'inscrit le plus clairement dans le prolongement des grandes lois foncières du XIXe siècle"[13]. Pierre Bourdieu et Abdelmalek Sayad estiment ainsi qu'à la "fonction patente" de ces lois (l'introduction des normes de l'économie moderne en Algérie, et surtout de la propriété privée contre l'indivision), s'ajoute une "fonction latente" : déposséder les paysans de leurs terres au profit des Européens et désagréger les unités sociales traditionnelles, possible résistance à l'occupation coloniale. Au tournant du XIXe siècle, ces lois engendrent une crise de l'agriculture traditionnelle qui favorise *in fine* la "dépaysannisation" des ruraux, laquelle atteint donc son paroxysme avec le regroupement, ce déracinement qui agit autant comme un facteur que comme le révélateur de la crise : "Tout se passe comme si cette guerre avait fourni l'occasion d'accomplir jusqu'au bout l'intention latente de la politique coloniale, intention profondément contradictoire : désintégrer ou intégrer, désintégrer pour intégrer, ou intégrer pour désintégrer, c'est entre ces pôles opposés qu'a toujours balancé la politique coloniale, sans que le choix soit fait clairement et systématiquement appliqué, en sorte que des intentions contradictoires pouvaient animer les responsables au même moment, le même responsable à des moments différents"[14].

L'interprétation historique du regroupement se limite toutefois, dans *Le déracinement*, au premier chapitre : l'essentiel de l'ouvrage est consacré à l'étude des mutations affectant les populations regroupées, et cristallisent, pour les deux auteurs, la crise de l'agriculture traditionnelle. Si, sur cette vaste question, l'ouvrage de Michel Cornaton rejoint, tout en les approfondissant, les conclusions de Pierre Bourdieu et Abdelmalek Sayad, il s'en distingue par l'approche et l'analyse historiques proposées. Son propre ouvrage se divise en effet en trois parties, dont la première est strictement historique : après avoir replacé la pratique dans la longue durée, l'auteur dresse spécifiquement la chronologie de l'évolution de la politique du regroupement pendant la guerre, de la création

12. Cette Inspection générale des regroupements de populations a été créée afin de superviser la mise en œuvre du programme des Milles villages, dont elle élabore le projet entre 1959 et 1960.
13. Pierre Bourdieu, Abdelmalek Sayad, *Le déracinement…, op. cit.*, p. 16.
14. *Ibidem*, p.6.

des premiers camps en 1955 jusqu'à l'indépendance en 1962. La seconde, elle, se rapproche du *Déracinement* en étudiant les effets à long terme de la mesure, lorsque la dernière, après avoir constaté le maintien de nombreux regroupements (ce qu'il est le premier à faire, avec le géographe Claude Pierre[15], ou avant Keith Sutton[16]), s'interroge sur leur avenir après 1962, prolongeant ainsi les réflexions de Pierre Bourdieu et Abdelmalek Sayad : il y voit en effet une preuve de la valeur analytique du *Déracinement*, dont les analyses permettent, selon lui, d'expliquer la pérennité des camps. Dans cette logique, les Algériens anciennement regroupés sont devenus, des paysans "déracinés" de leur monde et de leur temps traditionnels, "dépaysannés" du fait de l'abandon des terres et des transformations des pratiques économiques liées au salariat, et "urbanisés" tant le regroupement contribue aussi à l'adoption des modes de vie urbains, en familiarisant l'individu à un habitat et à un équipement nouveau.

Cette perspective - expliquer par l'approche sociologique le maintien des camps après la guerre - devait, initialement, constituer le cœur du livre mais, outre que *Le déracinement* impose un précédent dont il lui faut se distinguer tout en s'en inspirant, le caractère "total" du regroupement l'incite à adopter une perspective pluridisciplinaire, et donc historique. Et c'est sans doute sur ce point que l'historiographie du regroupement lui est le plus redevable. Son travail se distingue en effet du *Déracinement* par son ambition d'historiciser la politique du regroupement, dont il livre la première histoire, cette fois à rebours des analyses de Pierre Bourdieu et de Abdelmalek Sayad. Réfutant, en effet, la continuité directe entre les politiques coloniales du XIXe siècle et le regroupement, Michel Cornaton distingue deux types de "regroupement" : ceux de la "colonisation" et ceux de la "décolonisation". Malgré leurs points communs, tant en termes de formes que de modalités de mise en œuvre, ils se différencient selon lui par leurs intentions : "C'est essentiellement le déracinement de la population qui est recherché dans la création du centre de regroupement de la colonisation, la sécurité militaire dans celle du centre de regroupement de décolonisation. Il pourra se faire que ces deux objectifs se rencontrent en même temps, mais [...] l'un prédominera toujours sur l'autre : ainsi le déracinement, qui est le but premier au moment de la colonisation, ne devient qu'une conséquence inévitable lors de la pacification"[17].

15. Claude Pierre, "L'évolution des regroupements de la Mitidja Occidentale", in *Annales Algériennes de Géographie*, n° 2, juillet-décembre 1966, pp. 120-146.
16. Keith Sutton, "Algeria : Changes in Population Distribution (1954-1966)", in J-I. Clarke & W-B. Fisher (dir), *Populations of the Middle East and North Africa. A geographical approach*, London, University of London Press, 1972, pp. 373-403) ; "Population Resettlement. Traumatic Upheavals and the Algerian Experience", in *The Journal of Modern African Studies*, n°15/2, 1977, pp. 279-300 ; "The Influence of Military Policy on Algerian Rural Settlement", in *The Geographical Review*, Vol. 71, No. 4, 1981, pp. 379-394.
17. Michel Cornaton, *Les regroupements..., op. cit.*, p. 25.

L'ouvrage de Michel Cornaton replace le regroupement dans la continuité des histoires coloniales pour le démontrer : le refoulement et le cantonnement des indigènes pendant la colonisation romaine de l'Afrique du Nord, la création des "réductions" par les Jésuites dans l'Amérique Latine du XVIe siècle, ou la constitution de réserves indiennes accompagnant la conquête du territoire nord-américain, sont pour lui des exemples de "regroupements de la colonisation" par lesquels "le colonisateur regroupe, d'abord, pour disloquer des structures anciennes qu'il juge hostiles à sa rapacité, matérielle ou spirituelle"[18].

En Algérie même, il existe selon lui des "regroupements de la colonisation", qui se distinguent des "regroupements de la décolonisation" (ceux de la guerre, donc) : ce sont les "smalas" et les "villages de fellahs" mis en place et encadrés par les officiers des Bureaux arabes dès les années 1840, et surtout les "cantonnements" des années 1855-1862 qui, tout en dépossédant les Algériens de leurs terres au profit de la colonisation, visent à "rendre saisissable" un peuple qui échappe à l'autorité, et permette de "s'emparer de son esprit après s'être emparé de son corps". Or les "regroupements de la décolonisation", eux, n'obéissent pas à cette logique d'appropriation, qu'il juge intégrée et complémentaire à celle des lois foncières : déstructurer la société traditionnelle pour mieux la restructurer en faveur d'un ordre nouveau, "colonial". Cette perspective l'oppose aux auteurs du *Déracinement*, à qui il reproche d'amalgamer, sur le constat qu'une même organisation spatiale se retrouve dans les cantonnements et dans les regroupements, deux politiques dissemblables : "En réalité, une forme identique n'a pas toujours la même signification à deux moments de l'histoire" dit-il, et "les préoccupations de l'officier des Bureaux arabes ne sont plus celles de l'officier de la guerre d'Algérie. Il n'y a point 'situation identique', mais deux situations, l'une au début, l'autre à la fin du processus de colonisation"[19]. Pour la décolonisation, le contrôle de la population est l'objectif premier, comme le montrent les autres déclinaisons historiques du "regroupement" : les camps créés par l'armée espagnole pendant la guerre d'indépendance cubaine (1899-1902) ou, plus tardivement, ceux créés en Malaisie et en Indochine. En la matière d'ailleurs, son ouvrage se distingue par son caractère pionnier : peu de travaux soulignent alors l'existence de ces camps, qui ont pourtant scandé les guerres irrégulières du XXe siècle[20].

L'analyse que Michel Cornaton propose des camps algériens s'ancre dès lors dans une chronologie de l'histoire du regroupement dont il est le premier à esquisser la dynamique. Une grille de lecture qui s'est, depuis, imposée dans l'historiographie

18. *Ibidem*, p. 23-32.
19. *Ibidem*, p. 23-24.
20. Christian Gerlach, "Sustainable Violence : Mass Resettlement, Strategic Villages, and Militias in Anti-Guerrilla Warfare", in Richard Bessel, Claudia B. Haake, *Removing Pepoles. Forced Removal in the Modern World*, Oxford, Oxford University Press, 2009, p. 361-393.

de la guerre. La première période (1955-1957) est celle du développement incontrôlé de la pratique : "chacun a regroupé sans idée directrice précise provenant d'autorités supérieures", écrit-il[21]. Cette situation est liée à l'évolution de la stratégie militaire française dans les premières années de la guerre. En 1955-56, l'armée décide de mettre en place un quadrillage systématique de certains territoires, décrétés "zones d'insécurité", notamment dans l'Aurès. La stratégie s'avère toutefois impossible à réaliser pleinement et l'armée décide de transformer les "zones d'insécurité" en "zones interdites", dans lesquelles la violence des opérations militaires entraîne de premiers déplacements spontanés. Aucune mesure n'est prévue pour accueillir les montagnards, et les familles se réfugient autour des postes militaires, dans des conditions souvent misérables : c'est pour améliorer leur sort que le général Parlange aurait décidé de créer les premiers "centres" de regroupement - tout en poursuivant, non sans paradoxes, la création des "zones interdites". Selon Michel Cornaton, le général attache alors un souci "humanitaire" à la création des "centres" : il aurait ainsi demandé à ses subordonnés d'en conditionner la pratique à la possibilité d'aménager, au préalable, des lieux d'accueil sommaires. Loin de ces réserves toutefois, la montée en puissance de l'armée et le succès des théories sur la "guerre révolutionnaire" (selon lesquelles il faut maîtriser, encadrer et embrigader la population pour vaincre le FLN sur son propre terrain, celui d'une guerre "révolutionnaire"[22]), auraient contribué à consacrer le regroupement comme l'un des instruments les plus efficaces pour surveiller les familles rurales vivant en habitat dispersé. Les officiers subalternes, très réceptifs à cette doctrine, opèrent alors des regroupements à l'insu de leurs supérieurs, sans directives, sans planification, ni moyens. Face à ces "abus", l'autorité supérieure tente en vain de règlementer la pratique, sans parvenir à imposer une politique claire du regroupement : seul le scandale suscité par la publication de la *Note Rocard* incite en 1959 la Délégation générale à adopter une position plus ferme à l'égard du commandement.

S'ouvre alors la seconde période (1959-1961), celle des Mille villages, "politique officielle des regroupements". Dans le contexte du Plan de Constantine, le regroupement est associé à l'idée de "révolution rurale" et conçu comme un instrument de transformation économique et sociale. Cette politique, d'abord mise au service à la propagande pour rehausser le prestige de l'armée après le scandale des camps, a des effets limités, même si l'attribution de crédits et l'aide de certaines organisations caritatives permettent d'améliorer les conditions d'existence des regroupés. Même dans cette période cependant, les regroupements restent

21. Michel Cornaton, *Les regroupements..., op. cit.*, p. 54.
22. Denis Leroux, "La 'doctrine de la guerre révolutionnaire' : théories et pratiques", in Abderrahmane Bouchène, Jean-Pierre Peyroulou, Ouanassa Siari-Tengour, Sylvie Thénault, (dir.), *Histoire de l'Algérie à la période coloniale*, Paris et Alger, La découverte & Barzakh, 2012, pp. 526-532.

"une arme primordiale de l'armée française contre la guerre révolutionnaire" et, sur le terrain, les militaires poursuivent le regroupement, malgré les limites que les civils tentent de leur imposer : "[à] tous les échelons s'affrontent deux conceptions de la politique des regroupements. D'une part, l'autorité militaire est résolue à gagner, à tout prix, la bataille du maintien de l'ordre, nonobstant la primauté des impératifs socio-économiques sur les impératifs opérationnels. D'autre part, l'autorité civile, à qui les militaires imposent une masse de regroupements hâtifs, proteste en vain contre les procédés dont elle redoute les conséquences sociales, économiques et politiques"[23]. Mille villages est alors confié à une Inspection générale des regroupements, dont le général Parlange prend la direction - même s'il la quitte moins d'un an après sa création, contestant la poursuite des opérations à des fins surtout militaires.

La troisième et dernière période (1961-62) voit la mise en place d'une "politique de dégroupement" décidée par le pouvoir civil en réaction à la prolifération incontrôlée des camps qui en résulte. Après des expériences limitées, l'autorité supérieure décide de supprimer les camps les plus défavorisés et de "consolider" les regroupements viables que la population ne souhaiterait pas quitter. L'Inspection est dissoute, et remplacée par un Commissariat général aux Actions d'Urgence, chargé de mener cette nouvelle politique - qui n'aura que peu d'effets : outre le fait qu'une minorité de militaires poursuit le regroupement de la population civile, celle-ci, sous les effets du déracinement, refuse de quitter les camps dans lesquels elle a vécu parfois pendant plusieurs années.

Cette trame historique est le soubassement de l'analyse qui permet à Michel de s'opposer à Pierre Bourdieu et Abdelmalek Sayad : à l'objectif sécuritaire et militaire propre au "regroupement de la décolonisation" (1955-1959), serait venu s'ajouter l'objectif politique d'une transformation sociale et économique propre au "regroupement de la colonisation" (1959-1961). L'opposition entre les deux points de vue souligne une problématique historiographique fondamentale : la définition de la spécificité de la pratique pendant la guerre et, quelque part, sa particularité phénoménale[24]. Selon Michel Cornaton, le déracinement n'est pas l'intention première du regroupement, mesure surtout militaire et stratégique, mais sa conséquence. Ce n'est que dans un second temps qu'il fait l'objet d'une "politique" visant à transformer le milieu rural et ses habitants. Son ouvrage prend ainsi le contre-pied du *Déracinement*, dont il souligne les limites en matière d'investigation : "L'étude la plus importante [...] avait été réalisée en temps de guerre, aussi par la force des choses s'appuyait-elle sur une documentation à peu

23. Michel Cornaton, *Les regroupements..., op. cit.*, p. 75.
24. Fabien Sacriste, "La 'Méthode Mao' contre les 'Mille villages' ? Réflexion sur l'historiographie des camps de regroupement", in AÏssa Kadri, Moula Bouaziz, Tramor Quemeneur (dir.), *La guerre d'Algérie revisitée. Nouvelle générations, nouveaux regards,* Paris, Karthala, Collection "Hommes et sociétés", janvier 2015.

près inexistante et l'observation d'un nombre limité de camps"[25]. La critique n'est pas sans fondements tant l'étude proposée dans *Le déracinement* reste limitée en termes d'accès aux archives officielles, comme en termes d'enquête de terrain. Les sources de Michel Cornaton n'en restent pas moins, elles aussi, limitées, en un temps où les archives publiques ne sont pas ouvertes : elles proviennent surtout du général Parlange, sources certes essentielles pour cette histoire, mais marginales dans la masse des écrits conservés, produits d'acteurs très divers et qui eurent pour beaucoup bien plus d'impact sur cette politique des regroupements que les membres de l'Inspection.

Les archives de cette dernière sont le produit d'une minorité d'acteurs et reflètent les points de vue particuliers de ceux-ci, selon le moment de la guerre et la position qu'ils occupent au sein du champ étatique. La période du développement de la pratique (1955-59) n'est ainsi que superficiellement connue par ces acteurs, qui en dressent une chronologie orientée : un portrait à charge contre les officiers subalternes, dont l'Inspection veut justement limiter les pratiques, qu'elle juge défavorables à son programme des Mille villages. Or l'utilisation de ses rapports ne saurait se faire sans une mise en perspective contextuelle de leur élaboration. Fin 1960, Mille villages a peu transformé des habitudes déjà bien ancrées dans les pratiques militaires : elle a même, au contraire, apporté une légitimité socio-économique au regroupement. Le rapport sur lequel s'appuie Michel Cornaton est justement écrit à un moment où l'Inspection prend conscience que la poursuite des regroupements ruine son projet de villagisation. Dans une sorte d'ultime tentative destinée à sauver le programme du général Parlange, ce rapport, celui du chef de bataillon Florentin, tente de persuader l'autorité supérieure, civile, de durcir le ton envers le commandement militaire - et dresse, pour cela un bref historique du regroupement qui attribue la genèse du regroupement à la montée en puissance de la théorie de la "guerre révolutionnaire" :

> "*[De 1957 à 1958], bien des commandants de sous-quartiers, de quartiers et de secteurs estimèrent qu'il n'y avait qu'une solution pour faire cesser [le fait que les zones interdites, non vidées de leurs populations, servent de refuge à l'ALN] : appliquer la méthode 'Mao-Tsé-Toung' : 'le rebelle vit dans la population comme un poisson dans l'eau ; retirez l'eau et le poisson crève'. En d'autres termes il fallait regrouper pour contrôler la population des mechtas éparses et le fellagha devait alors errer le ventre creux et l'âme vide ; il finirait par mettre bas les armes. [...] De jeunes officiers, peu préparés aux réalités économiques et sociales, gavés de formules de guerre subversive, voulant avoir 'leur' regroupement, se livrèrent à des expériences dont les résultats furent lamentables*"[26].

25. Michel Cornaton, *Pierre Bourdieu..., op. cit.*, p. 69.
26. IGRP, "Les regroupements de population en Algérie, par le chef de Bataillon Florentin, de l'Inspection Générale des Regroupements", 11 décembre 1960, *SHD/1H-2032*.

La crise et le scandale qui en résultent incitent le pouvoir civil à reprendre en main cette politique et à transformer ses ambitions via les Mille villages, mais le Plan Challe en compromet la réalisation, ce que souligne Florentin en affirmant que les pratiques militaires n'ont pas varié depuis 1957. Tel est l'objet de son rapport et de cette première reconstitution historicisante : montrer que la dominante militaire s'est imposée comme une habitude dont les effets sont incompatibles avec la politique officielle de création de nouvelles collectivités ; infléchir le pouvoir central afin qu'il durcisse le ton, mette un terme à des pratiques jugées irrationnelles, et se concentre sur les regroupements pour les transformer en "nouveaux villages". Un schéma réducteur qui consacre dès lors Mille villages, ce programme qui est la raison d'être même de l'Inspection, comme une rupture dans l'histoire des regroupements : la manifestation d'une volonté de changement devant s'opposer à la continuité des pratiques militaires subalternes. Mais un tel découpage produit plus qu'une simple distinction de périodes, il attribue aux pratiques de la première (1955-59) un caractère désordonné, et une certaine irrationalité, qui les distingue de Mille villages, incarnation de la deuxième (1959-61). L'héritage de l'IGRP apparaît dès lors déterminant dans le débat opposant Michel - contraint, faute de sources, de s'appuyer sur ce rapport pour historiciser la pratique du regroupement - aux deux auteurs du *Déracinement* - qui, en l'absence de toute source archivistique, déduisent, eux, leur analyse historique de l'observation des similitudes entre les effets du regroupement et ceux de la crise de l'agriculture traditionnelle, dont ils prennent connaissance à la lecture des travaux, par exemple, d'André Nouschi[27]. Dès lors, la structure historicisante du rapport Florentin n'est pas étrangère à cette idée que la volonté de couper l'ALN de la population rurale est dominante tout au long du conflit, tandis que la dimension socio-économique, l'interventionnisme sur le milieu rural n'intervient que dans un second temps. L'interprétation n'en est pas moins biaisée tant elle n'est pas neutre - et tant, surtout, elle est loin de refléter la pluralité et la diversité des représentations et opinions qui motivent alors les acteurs de l'État. Il faut bien sûr replacer le travail de Michel Cornaton dans son contexte : en 1960, aucune des archives publiques permettant aujourd'hui d'écrire l'histoire de cette pratique plurielle, n'est encore accessible. En ce sens, il faut rendre hommage au caractère pionnier de ce travail qui, non seulement, s'est évertué à défricher dans sa totalité le terrain d'une histoire alors mal connue, mais a aussi proposé une structure de sens que les recherches ultérieures n'ont pas radicalement remise en cause, même si elles l'ont nuancée et approfondie. Il est aussi l'un des premiers à avoir tenté de rendre compte des figures du camp de regrou-

27. André Nouschi, *Enquête sur le niveau de vie des populations rurales constantinoises de la conquête jusqu'en 1919*, Paris, Presses universitaires de France, 1961.

pement, dont il souligne la pluralité, d'abord en termes de déplacement : il distingue ainsi les regroupements proprement dits, déplacements effectués en masse et aboutissant à la création d'un nouveau centre, situé la plupart du temps à proximité de la zone évacuée ; les resserrements, qui, sur le même principe, concentrent les habitations en un point central et les éloignent *a priori* moins de leurs terres de culture ; les recasements d'individus ayant quitté leur village, volontairement ou non, pour vivre dans des agglomérations voisines. Ces catégories ne sont pas rigides, et il faut même les nuancer : pendant la guerre par exemple, lorsque le gouvernement interdit formellement le regroupement après la publication de la *Note Rocard*, certains cadres militaires continuent à le pratiquer tout en le nommant resserrement pour justifier la transgression de l'ordre donné ; le terme n'est donc pas garant de la forme.

La thèse de Michel Cornaton souligne pourtant un point fondamental de cette histoire : le regroupement est un terme générique pour désigner une pluralité de pratiques de migrations ou de déplacements forcés, qui varient en fonction du degré de contrainte, du lieu de destination, de la nature de la prise en charge et de l'encadrement par l'autorité. Un phénomène multiple également dans ses modalités : installation forcée dans des villages préexistants, création de camps *ex-nihilo* à une plus ou moins grande distance des terres cultivées, transformation de quartiers informels ou de bidonvilles en nouveaux espaces urbains sont, par exemple, les trois genèses possibles de ce type de camp. À l'exception de quelques rares cas, la quasi-totalité des regroupements est imputable, directement ou indirectement, aux choix des acteurs de l'État colonial ou à la violence de l'armée française : représailles aveugles, création de zones interdites, destruction de villages et opérations de regroupement *stricto sensu* sont autant de facteurs forçant directement ou indirectement le départ des ruraux vers les camps.

La figure du camp elle-même est l'un des aspects majeurs de son travail, qu'il évoque lorsqu'il décrit "les conditions de vie du regroupé". Celles-ci varient fortement d'un camp à l'autre, notamment entre les "provisoires" et les "nouveaux villages" - distinction officielle dont il faut souligner la relativité : là encore, le second est souvent moins une réalisation qu'un label mobilisé par les officiers chargés de gérer les camps afin d'obtenir un minimum de ressources permettant de faire vivre une population misérable. La grande majorité des regroupés vit dans une précarité durable, dont l'ouvrage de Michel Cornaton esquisse les grands traits.

On saluera donc l'importance de l'héritage de ce premier travail sur les camps, son intérêt toujours actuel pour une recherche qui reste à approfondir - que ce soit pour la connaissance des regroupements eux-mêmes, ou pour les pratiques similaires que l'on retrouve dans d'autres conflits de décolonisation. Il semble plus délicat de considérer avec lui que les "regroupements de la décolonisation"

soient réductibles à leur dimension stratégique et sécuritaire : le camp de regroupement peut relever, en fonction des acteurs investis et des idées qu'ils mobilisent, d'un dispositif de stratégie militaire et de contrôle social (comme l'a souligné Michel Cornaton), comme d'un instrument d'intervention économique et social sur le milieu rural (comme l'affirment Pierre Bourdieu et Abdelmalek Sayad). Autant d'actions dont la complémentarité forme l'ossature même de la pacification, cette politique qui relève d'un triptyque à la fois sécuritaire/militaire, administratif/politique, économique/social, dont le camp de regroupement est le lieu paradigmatique[28]. Une politique qui permet de saisir la responsabilité de l'État colonial dans les changements, massifs et durables, qui se produisent pendant la guerre. En 1962, près de la moitié de la population rurale (7 M. d'individus en 1954), se trouve hors de son domicile : aux plus de deux millions d'Algériens déplacés dans les camps s'ajoute plus d'un million de ruraux qui ont cherché refuge dans les bidonvilles algériens ou à l'arrière des frontières marocaine et tunisienne.

Le regroupement, violence la plus massive parmi celles exercées par l'État et l'Armée contre la population algérienne, se démarque également par son caractère "durable" puisque, comme l'a montré Michel Cornaton, après 1962, la ruine des écosystèmes et des sociétés rurales favorise le maintien des populations dans les camps, qui évoluent peu à peu vers de nouvelles entités citadines. Autant de stigmates d'une histoire qui a brusquement et définitivement bouleversé l'Algérie rurale, mais qui reste encore aujourd'hui largement méconnue de l'opinion publique française. Son travail, qui aura permis d'en défricher et d'en écrire l'histoire dans une perspective totale, est donc un apport crucial pour l'histoire de ce conflit : le fait que la journée d'hommage qui lui a été consacrée le 2 octobre 2021 ait été, indirectement, l'occasion de rassembler autant d'interventions exclusivement consacrées à l'histoire des camps de regroupement de la guerre d'indépendance algérienne, manifeste toute l'actualité de cet héritage. ■

28. Fabien Sacriste, *Les camps de regroupements. Une histoire des déplacements forcés pendant la guerre d'indépendance algérienne (1954-1962)*, Paris, Presses de Sciences-Po, à paraître (mars 2022).

Georges Oudot. *Étude pour Arabe accroupi*

Tu as déplié la carte des camps…

Dorothée Myriam Kellou*

Cher Michel,

Nous avons passé deux jours en ta présence. Je dis, présence, car chacun des discours prononcés dans cette très belle salle de la mairie de Lyon, me semblait te faire revivre à nos côtés. Mais tu es parti. Nous devons l'accepter. J'ai quitté Lyon en prières. J'ai eu une pensée profonde pour toi, l'homme humaniste, spirituel, le chercheur engagé que j'ai eu la chance de rencontrer. Permets-moi de te tutoyer. Tu me demandais souvent de te tutoyer mais je te vouvoyais. J'éprouvais tant de respect à ton égard, toi qui avais mené des recherches si difficiles dans les années soixante en France et en Algérie.

À chacune de mes visites, avide de mieux comprendre l'histoire des camps de regroupement en Algérie, qui, je le découvrais, avait aussi affecté ma famille, tu avais préparé un grand déjeuner. De tes meilleurs plats longuement cuisinés, tu aimais nous honorer. Tu avais même écrit des livres de cuisine. Nous inviter, mettre les petits plats dans les grands, c'était ta manière simple et affectueuse de nous encourager à persévérer dans nos recherches. Tu savais, c'était un savoir intimement éprouvé, que ce travail était difficile à mener et que la tentation de lâcher était grande. "J'ai mal à l'Algérie", m'as-tu confié un jour. Tu parlais comme si l'Algérie faisait partie de ton être. L'Algérie était-elle située dans ton foie, le siège de l'amour en arabe. Certainement. Dès ma première visite chez toi, tu m'as accordé ta confiance. Tu m'as donné accès à tes archives personnelles sur les camps, précieusement gardées. Tu as même déplié la carte des camps de regroupement et là, j'ai eu un choc visuel. Le territoire entier de l'Algérie était parsemé de points. Je cherchais le village de mon père, Mansourah. Je ne trouvais pas le camp dans le registre qui accompagnait la carte. Les déplacements de populations menés par l'armée française dans le village de mon père était selon toi un recasement. La carte ne recensait que les camps de regroupement, les camps construits à la hâte par la population regroupée autour des postes de l'armée française, parfois même avec les tuiles sauvées de leurs villages incendiés pour ne laisser aucun refuge au FLN, ou les camps en dur, construits pour la plupart après le scandale révélé dans

* Journaliste et réalisatrice. *A Mansourah, tu nous as séparés*, projeté au cinéma Opéra (Lyon 1er) lors de l'hommage à Michel Cornaton, est un long métrage sur les regroupements de population pendant la guerre d'Algérie, avec pour point de départ le silence de son père.

la presse française par le Rapport Rocard *en avril 1959. Plus de crédits ne furent ensuite alloués pour, disait la propagande, "développer l'Algérie rurale".*
Tu n'étais pas dupe, tu ne mâchais pas tes mots. Tu refusais l'euphémisme colonial. Même aménagés, avec école et dispensaire, les regroupements restaient des camps construits selon une logique sécuritaire, de contrôle de la population. Et tu allais jusqu'à les appeler "camps de concentration". "Ne concentrait-on pas des populations ?", me dis-tu un jour non sans provocation. Lors de ton hommage, l'adjointe à la mairie de Lyon Florence Delaunay les a appelés "camps de la honte". Je crois que, d'où tu es désormais, tu as souri. Il t'était si important que l'on reconnaisse la violence de ce déracinement en masse des Algériens, l'un des plus importants de l'histoire. Plus de 2 millions de déplacés dans des camps.
Je suis revenue te filmer avec l'équipe de mon film. Pendant plusieurs heures, je t'ai harcelé de questions. Je voulais tout documenter du savant que tu étais. À l'heure du déjeuner, tu as sorti une bouteille de champagne. C'était pour toi une manière de célébrer cette nouvelle génération qui s'emparait du sujet. Tu étais fier de nous, tu nous citais tous, Samia Henni, Fabien Sacriste... Tu désignais ta relève. Nous étions tous là à ton hommage.
Je t'ai revu une dernière fois avant que tu nous quittes. C'était en novembre 2019 pour une projection de mon film À Mansourah tu nous as séparés. *Nous avions pris le temps de dîner ensemble, en présence de Michel Wilson et de mon père, Malek Kellou. Tu m'as paru alors si fatigué. Ta maladie t'épuisait et pourtant tu continuais à sourire. J'étais désolée de ne pas avoir gardé dans le montage final de mon film les séquences que nous avions filmées ensemble. Nous n'avions gardé dans le montage que les témoignages des populations regroupées. Tu étais fier de mon choix, donner la parole à ceux qui avaient souffert de cette histoire et que l'on n'entendait jamais. C'était pour toi le plus bel hommage.*
Tu as vu le film et m'as embrassée sur les deux joues. Tu as serré la main de mon père. Tu nous as félicités. Tu avais été touché et surpris même par les réactions du public. Le film avait su aborder l'histoire d'une autre manière, l'émotion. Et cela pour toi valait tout le travail de documentation par les archives que tu encourageais par ailleurs. Tu m'as écrit une dernière fois pour me souhaiter bonne route. Je te dis à mon tour bonne route.

Adieu. Repose en paix.
Avec toute mon affection. ■

L'Algérie. Les camps de regroupement

Phénomène inédit et permanence du système colonial

Seltana Aballache-Zerari*

Cette investigation sur les camps de la guerre d'Algérie fut véritablement mon principal combat.
Michel Cornaton[1]

Michel Cornaton, un chercheur engagé qui a refusé de passer sous silence un phénomène des plus importants de la guerre d'indépendance (1954-1962), les camps de regroupement. En distinguant ces camps d'un « simple » déracinement, il a pu qualifier la figure du camp. C'est grâce à son travail et sa ténacité qu'il est possible de réfléchir aujourd'hui à la nature de ce régime de rétention au regard des conditions des traitements réservées aux regroupés. À ce titre, nous lui témoignons une profonde reconnaissance.

Première partie

Michel Cornaton, homme et chercheur engagé, a œuvré pour ne pas abandonner au silence les camps de regroupement en Algérie[2]. Son engagement et son travail ont assuré à la réalité de ces camps une densité historique et politique.

* Amie de Michel Cornaton. Chercheuse en études politiques. Cet article hommage vise à mettre en lumière les différents échanges que j'ai eus avec Michel sur les camps de regroupement. En espérant avoir été fidèle à sa pensée.

1. Michel Cornaton, communication privée, 2012.
2. "C'est une loi de l'histoire. Le silence se fait le temps d'une génération", Germaine Tillion, "préface" in *Michel Cornaton, Les Camps de regroupement de la guerre d'Algérie*, Paris, Les Éditions ouvrières, 1967 ; nouvelle édition, Paris, L'Harmattan, 1998, postface de Bruno Etienne, p. 1.

1. Un chercheur qui a conféré autorité et légitimité à l'analyse des camps de regroupement en Algérie

1.1. Une variété d'hommes[3]

Il y a une variété de femmes et d'hommes dont les actions ont des conséquences sur l'avenir[4]. Leurs choix engagent leur responsabilité devant l'histoire[5]. Il s'agit pour certains d'une forme de lutte idéologique pour la dignité de l'homme[6]. Ce combat s'exprime par un mouvement, celui de la résistance, qui décrit avant tout un engagement volontaire, au nom de valeurs supérieures. C'est la raison pour laquelle rendre hommage à Michel Cornaton en le dépeignant comme une figure de la résistance[7] n'est pas une facilité complaisante de langage ou un égarement. Il ne s'agit pas ici, et seulement, de valoriser l'homme et/ou son travail universitaire. Bien au-delà, il est question surtout de reconnaissance. Celle, en premier lieu, d'avoir donné autorité et légitimité à l'étude des camps en Algérie, reconnaissant par là même, dans le cas d'espèce de ces camps, les atteintes[8] individuelles et collectives envers les regroupés. Une deuxième reconnaissance s'impose, celle qui implique le don : rendre hommage à Michel Cornaton. Son action et son engagement ont agi comme un "opérateur moral et politique"[9]. Il avait une grande capacité à nous intéresser à l'histoire des camps en Algérie. Le don engage une réciprocité. Il nous faut donc poursuivre.

1.2. Qui nous engage collectivement à poursuivre son travail

Les apports du travail de Michel Cornaton sont inestimables. Premièrement, sur le plan humain, il a su nous réunir. Il a créé une communauté[10] de chercheurs

3. Expression empruntée à Michel Wilson, ami de Michel Cornaton, in *Compte rendu sur la guerre d'Algérie n'a pas eu lieu. Du déni à l'oubli, chronique d'une tragédie*, Paris, L'Harmattan, 2018. Vice-président de l'association Coup de Soleil en Auvergne/Rhône-Alpes. Nous le remercions vivement pour l'organisation de la journée hommage en l'honneur de Michel Cornaton, le 2 novembre 2021, à Lyon.
4. "La résistance parle à la mémoire des hommes. Elle leur parle aussi du futur [...]. Son histoire témoigne pour la vérité, souvent dans la solitude". François Marcot (dir.), Bruno Leroux, Christine Levisse-Touzé (collab.), "Qu'est-ce que la résistance ?", in *Dictionnaire historique de la Résistance : Résistance intérieure et France libre*, Paris, Robert Laffont, 2006.
5. Max Weber, *Le savant et le politique*, Paris, Éditions 10/18, 1963.
6. François Marcot, *op.cit.* "La résistance est action. Elle est avant tout un agir".
7. Vincent Duclert et Pierre Encrevé, "Introduction", in *Michel Rocard. Rapport sur les camps de regroupement et autres textes sur la guerre d'Algérie*, Paris, Mille et une nuits, 2003, op.cit., p. 35.
8. Arlette Heymann-Doat, *Les Libertés publiques et la guerre d'Algérie*, préface de Jean De Soto, Paris, Librairie générale de droit et de jurisprudence, 1972, p. 143. Les "atteintes individuelles sont celles qui s'exercent à l'encontre d'individus nommément désignés, et [les] atteintes collectives celles qui s'exercent à l'encontre d'une collectivité, sans distinction selon ses membres".
9. Jacques T. Godbout, Alain Caillé (en collab.), *L'esprit du don*, Paris, La Découverte, 2007.
10. Toutes les personnes présentes à l'hommage du 2 novembre 2021. Nous remercions très chaleureusement Philippe Blanca, secrétaire de rédaction la revue *Le Croquant* pour sa grande patience, à la hauteur de l'amitié qu'il avait pour Michel Cornaton, sans lui, ce texte n'aurait pas pu voir le jour.

autour de la question des camps de regroupements. Il a mobilisé de nombreux acteurs pour les inviter avec élégance - parfois avec insistance - à accorder et partager un intérêt scientifique pour les camps de regroupement. Michel contribue aujourd'hui à une expression collective, celle d'une conscience partagée autour d'un fait historique et politique dont toutes les facettes n'ont pas encore fait l'objet d'études approfondies. Poursuivre cette étude était à ses yeux une tâche nécessaire. De cette façon, Michel a su donner à son action un sens véritable par la dimension collective qu'il a réussi à construire. Il y est parvenu par le partage solidaire d'une expérience de recherche qu'il a voulu rendre commune parce qu'il l'avait vécue, lui, dans la solitude[11], confronté à de nombreux obstacles qu'il a réussi à surmonter cependant. Initiateur de cette recherche, Michel Cornaton a su l'amplifier par un jeu d'interactions et d'extension continue des maillages des solidarités[12]. Sur le plan matériel, Michel fait partie de ces rares chercheurs français qui se sont rendus en Algérie pour effectuer un travail de thèse et qui plus est, dans une situation politique nouvelle d'indépendance. C'est tout à son honneur.

En 1963-1966[13], choisir de faire une recherche sur les camps de regroupement relève du parcours du combattant. Les camps constituaient un lourd héritage pour la France et l'Algérie : "Des deux côtés de la Méditerranée, on ne voulait rien savoir sur les camps de regroupement et tout a été fait pour me dissuader"[14]. Michel n'a jamais pu disposer d'un laisser-passer officiel pour faire ses enquêtes. Durant toute son étude, il a "vécu dans la hantise de [son] expulsion"[15] du sol algérien. Cette absence de liberté durant sa recherche témoigne de sa volonté de faire avancer l'histoire. Loin d'être un chercheur détaché du monde[16], il avait le sens des responsabilités, un sentiment d'être utile[17] aux populations regroupées.

11. Michel Cornaton, communication privée, 2012-2014. "Je me sentais démesurément seul face à une montagne d'informations. L'écriture sous la forme d'une thèse a été une contrainte d'autant qu'il s'agissait d'une première sur cette question" [en 1963-1966]. Michel avait compris qu'il fallait faire vite car il était difficile d'avoir accès aux faits passés et en cours. Il s'était aperçu qu'un travestissement se mettait en place. En 1964, les responsables de la mairie de Bouïra qualifiaient les deux camps de regroupement les plus présentables comme des villages socialistes. En 2011, Michel est retourné en Algérie et ces deux camps avaient été rasés.
12. François Marcot, *op.cit.*
13. Fabien Sacriste, texte en hommage à Michel Cornaton, 2 novembre 2021, Lyon. "En 1960, aucune des archives publiques n'était accessible". Nous remercions Fabien de nous avoir fourni son écrit sur Michel qui fut d'une grande aide pour rédiger le nôtre.
14. Michel Cornaton, *op.cit.*, p. 2.
15. *Ibid.*, p. 3.
16. Expression empruntée à Claire Andrieu parlant de Michel Rocard, "Servir l'État républicain en régime d'exception", in *Michel Rocard, Rapport sur les camps de regroupement*, p. 276.
17. Simone Weil, *L'enracinement*, Paris, Gallimard, coll. "Espoir", 1949, p. 26. "La satisfaction de ce besoin exige qu'un homme ait à prendre des décisions dans des problèmes affectant des intérêts étrangers aux siens".

La question des camps était pour lui une préoccupation ancienne[18]. Il n'a donc pas renoncé malgré toutes les difficultés rencontrées. Les oppositions fortes à l'étude des camps en Algérie, "l'oreiller du silence"[19], ont conforté Michel dans l'idée qu'il ne fallait pas appréhender uniquement la lecture des camps à travers le prisme de la sociologie rurale. Cet élément a été déterminant dans sa lecture sur *le déracinement et la crise de l'agriculture algérienne*[20], pour s'écarter de ce premier prisme de lecture. Michel voulait donner de la densité historique et politique aux camps de regroupement. Il s'est confronté à l'errance des qualifications[21] des procédés militaires de regroupement de population, et a pu nommer la figure du camp.

De plus, les archives historiographiques dont il disposait en 1963-1965 étaient limitées et celles dont il a pu se saisir faisaient nécessairement l'objet d'un parti pris[22]. Cette difficulté demeure jusqu'à ce jour puisque les archives algériennes sur les camps de regroupement ne sont pas connues. Les archives françaises sont nombreuses mais dispersées[23] et surtout posent la question de l'inégalité de la parole des acteurs. L'appareil d'État colonial a davantage produit sur les sujets colonisés[24] : "la disproportion et le biais des sources sont ici *ab initio*"[25]. Cela explique que les sources orales, plus précisément les témoignages historiques des populations regroupées[26], soient rares[27]. Outre les travaux de Kamel Kateb[28] et le documentaire de recherche de Saïd Oulmi[29] qui abordent les traitements inhu-

18. Les premiers travaux de recherche de Michel Cornaton portaient sur les camps nazis.
19. Pierre Vidal-Naquet, in Michel Cornaton, *Les camps de regroupements de la guerre d'Algérie*, *op.cit.*, p. 8.
20. Pierre Bourdieu, Abdelmalek Sayad, *Le déracinement. La crise de l'agriculture traditionnelle en Algérie*, Paris, Éditions de Minuit, 1964.
21. Antonin Plarier, *Regroupements et administration : les premières sections administratives spécialisées (SAS) dans la guerre d'indépendance algérienne (1954-1962)*, mémoire de master 2, École normale supérieure de Lyon, Sylvie Thénault (dir.), 2009-2010. Un grand merci à Antonin pour le partage de sources et de son travail. Son mémoire sur les camps de regroupement et les SAS met en lumière les conditions de traitements infligées aux regroupés.
22. Les archives dont Michel avait pu disposer sont celles que lui avait cédées le général Parlange. Ce sont des rapports de l'Inspection Générale des Regroupements de Population (IGRP) qui donnent à la fois un aperçu global des regroupements et leurs objectifs.
23. Antonin Plarier, *op.cit.*, p. 33.
24. Raphaëlle Branche, "La violence coloniale. Enjeux d'une description et choix d'écriture", in *Tracés. Revue de Sciences humaines* [En ligne], 19/2010 p. 4.
25. *Ibid.*, p. 4.
26. Pierre Vidal-Naquet, *Les Crimes de l'armée française*, Paris, Maspero, 1975, p. 8.
27. Vincent Duclert et Pierre Encrevé, *op.cit.*, p. 18. "Rendre compte de cette forme insidieuse mais mortelle de violence de guerre […] les enfants ayant connu ces camps sont aujourd'hui sexagénaires".
28. Kamel Kateb, Nacer Melhani, M'hamed Rebah, *Les déracinés de Cherchell. Camps de regroupement dans la guerre d'Algérie, 1954-1962*, préface de Alain Blum, Paris, INED éditions, 2018. Merci à Monsieur Kateb qui s'est rendu disponible pour répondre à nos interrogations.
29. Saïd Oulmi (scénario et réalisation), Fatiha Si Youcef (production), S*ur les traces des camps de regroupement*, film, Algérie-France, 2018. Le film de Saïd est le premier film documentaire sur les camps de regroupement.

mains et dégradants infligés aux regroupés, il n'existe pas de travaux sur la nature du régime de rétention des populations entières. Dans les travaux d'Antonin Plarier[30] sur les Sections Administratives Spécialisées (SAS), un seul témoignage d'officier porte sur la torture. Cette absence de sources orales concernant la violence coloniale est un point d'achoppement pour affiner et déterminer la nature et la forme de ces camps, d'autant que le regroupement "n'était prévu par aucun texte juridique et fut essentiellement conçu et réalisé par les militaires"[31].

Le regroupement fut d'abord le corollaire de la création d'une zone interdite : les populations évacuées étaient regroupées de façon à permettre leur contrôle et leur organisation selon les principes de l'action d'enrôlement moral[32]. Le regroupement était une réponse immédiate à la Toussaint rouge[33]. L'opération est à l'ordre du jour dès le mois de novembre 1954[34]. Une confirmation de l'opération de regroupement est envoyée par télégramme à la sous-préfecture de Batna, le 6 décembre 1954[35]. De ce fait, le regroupement qui s'affiche comme une action de protection des populations n'est qu'un discours de propagande[36]. En outre, c'est seulement une fois que ces regroupements sont mis en place et donnent lieu à des camps qu'apparaît la nécessité de leur administration[37]. Sur le plan administratif, "l'institutionnalisation bureaucratique" a par ailleurs donné lieu à une littérature prolixe[38] et introduit une discontinuité empêchant de saisir pleinement les pratiques des regroupements. Sur le plan politique, la manière dont l'État[39] s'est emparé de l'événement[40] pour offrir un nouveau *visage*[41] aux camps crée des ruptures qui interdisent de prendre la mesure de toute la densité politique des camps de regroupement. Par exemple, la "récupération" des camps de

30. Antonin Plarier, *op.cit.*, p. 107.
31. Arlette Heymann-Doat, *op.cit.*, p. 205.
32. *Ibid.*, p. 205.
33. Antonin Plarier, *op.cit.*, p. 52.
34. Arlette Heymann-Doat, *op.cit.*, p. 205.
35. Antonin Plarier, *op.cit.*, p. 54. Madame Djoghlal Djemaa, issue d'une famille de militants FLN, avait conservé des archives familiales sur les camps de regroupement dans la région de l'Aurès. Nous saluons sa mémoire et son grand activisme pour faciliter l'accès aux archives algériennes.
36. Fabien Sacriste, "Les villages stratégiques : politiques contre-insurrectionnelles et regroupements de populations", in *Critique internationale*, 2018/2, n°79, p. 8. "Le terme de 'protection' illustre bien le discours tenu par l'armée tout au long de la guerre pour justifier son action".
37. Antonin Plarier, *op.cit.*, p. 118.
38. *Ibid.*, p. 118.
39. Paul Delouvrier, "Les camps de regroupement", in *Les cahiers des droits de l'homme*, 30 juin 1959, p. 84-85. "L'armée avait dû faire face à des nécessités auxquelles, mises à part quelques erreurs inévitables des exécutants, personne n'aurait pu répondre autrement".
40. Denis Peschanski, *La France des camps. L'internement 1938-1946*, Paris, Gallimard, 2002, p. 17. "La variété des appellations ne tient pas seulement au discours. Choisir d'employer l'un ou l'autre [terme] revêt d'une signification d'abord politique. Elle discrimine".
41. Antonin Plarier, *op.cit.*, p. 87. Entretien de Paul Delouvrier avec Odile Rudelle, 1980-1982, OR3, Centre d'Histoire de Sciences-politique.

regroupement par le Plan de Constantine en 1958[42] ne dévoile pas totalement les finalités affichées d'autant qu'il n'était pas encore question de l'Algérie indépendante[43].

En effet, nous étions loin d'un problème de développement économique et rural en Algérie, problème qui serait isolé de la guerre d'indépendance. Les camps de regroupement sont l'une des armes de la guerre d'indépendance[44]. C'est d'abord et avant tout une pratique militaire, qui marque la suprématie[45] du militaire face aux autorités civiles. Par conséquent, l'analyse des camps par des mécanismes administratifs et des prises de décision étatiques ne peut être disjointe des conditions de traitement des regroupés dans les camps : "l'appareil bureaucratique mettant en œuvre ces déplacements cherche à offrir une image unifiée du processus [qui laisse] peu de place à la diversité et à la réalité de vie des regroupés"[46]. C'est pourquoi Michel Cornaton était attaché au phénomène total des camps afin de le qualifier comme une violence de l'État colonial : "en comparant les centres de regroupement à d'autres mouvements de migration, on procède comme si le regroupement n'était pas un phénomène total"[47].

Pour rappel, les camps de regroupement ne sont pas des camps de réfugiés, ils disent quelque chose de la logique coloniale[48]. Le travail de Fabien Sacriste[49] permet à ce jour de mesurer mieux encore l'ampleur de ce phénomène de l'État colonial et sa gouvernementalité d'exception. À ce titre, Michel a contribué à l'élaboration d'un travail de recherche[50] qui décèle dans les camps de regroupement les impasses de l'État colonial : une crise révélatrice du système colonial[51], et non un phénomène "nouveau", inédit, appartenant à la période 1954-1962. Selon ce point de vue, les camps de regroupement autoriseraient un déchiffrage

42. André Gorz, "Gaullisme et néo-colonialisme. À propos du Plan de Constantine", in *Les Temps modernes*, n°179, Mars 1961.
43. Wall Irwin M., *Les États-Unis et la guerre d'Algérie*, traduit de l'anglais par Philippe-Etienne Raviart, préface de Georges-Henri Soutou. Paris, Éditions Soleb, 2006. L'auteur montre de manière convaincante que le général De Gaulle n'a pas renoncé tout de suite et facilement à un rôle prééminent de la France en Algérie jusqu'en 1960.
44. Pierre Vidal-Naquet, *La Raison d'État. Textes réunis par le Comité Maurice-Audin*, Paris, Éditions de Minuit, 1962.
45. Michel Cornaton, *op.cit.*, p. 74.
46. Alain Blum, "Préface", in *Les déracinés de Cherchell, op.cit.*, p. 16.
47. Michel Cornaton, *op.cit.*, p. 22.
48. Gilles Lhuilier, professeur de droit privé, communication privée, 2022. Nous le remercions chaleureusement pour tous ces apports et sa lecture aiguisée sur la notion de rétention administrative dans le cadre des camps.
49. Fabien Sacriste, *op.cit.*, p. 21. " Le 'village' contribua aussi à nuancer la violence de l'armée française en Algérie auprès de l'opinion publique - tant il est vrai que le regroupement semble avoir été oublié après l'indépendance".
50. Michel Cornaton nous avait accompagnée avec beaucoup d'attention dans une recherche en études politiques sur les camps de regroupement en Algérie, sous la direction de Dominique Schnapper et de Pierre Manent (dir.), Paris, 2012.
51. Idée de Michel Kail, professeur de philosophie.

plus approfondi des dispositifs coloniaux. C'est-à-dire que la société coloniale met en œuvre des leviers, des techniques, des procédés coloniaux qu'elle se doit d'inventer pour perdurer. Dans le cas spécifique des camps de regroupement, la pratique militaire a précédé la décision administrative et politique. Ces opérations, au départ essentiellement de terrain, prolongent les pratiques déjà fixées par le régime colonial.

2. Un chercheur qui a pu donner une densité historique et politique aux camps de regroupement en Algérie

2.1. Un phénomène total dont l'analyse donne à comprendre toute l'importance de ce procédé militaire qui a traversé la guerre d'indépendance.

Michel Cornaton établit des distinctions dans la pratique des camps qui sont essentielles pour préciser la figure du camp. Premièrement, il distingue les camps de la colonisation et ceux de la décolonisation. Cette première distinction est opérante dans la mesure où elle permet une lecture affinée des objectifs en fonction de l'évolution de la situation coloniale. En effet, le regroupement durant la guerre est une méthode "à l'encontre de la décolonisation et de la guerre révolutionnaire"[52]. Sa deuxième distinction est l'application du regroupement en fonction des périodes. La pratique de 1955 à 1959 s'inscrit davantage dans un procédé militaire alors que la seconde période 1959-1961 est une politique officielle de regroupement. Cette différenciation de la pratique par périodes est essentielle. Elle marque une rupture dans le procédé du regroupement qui s'explique en partie par la révélation des camps de regroupements et leurs effets directs, la misère et la mortalité. Cette distinction évite, en outre, une lecture trop globalisante des camps et permet de rendre justice à la réalité des regroupés. En vérité, les regroupements appréhendés dans un processus linéaire brouillent la densité historique et politique des camps. Les mesures d'encadrement des populations évoluent nécessairement en fonction des enjeux politiques. Pour ne citer qu'un exemple, mais qui présente tout son intérêt pour les camps de regroupement : entre 1954-

52. Michel Cornaton, op.cit., p. 32.
53. Roger Barberot, "Malaventure en Algérie avec le général Paris de Bollardière", Paris, Plon, 1957, p. 86, in Raoul Girardet, *La crise militaire française (1945-1962). Aspects sociologiques et idéologiques*, Paris, Armand Colin, 1964, p. 20-27. À titre d'exemple cet extrait d'un rapport rédigé par un commandant de secteur en août 1956 : "Pour que l'armée cesse d'être aveugle, il faut qu'elle retrouve à tout prix le contact avec la population 'musulmane', ce qui constitue une condition nécessaire pour obtenir des renseignements précis et agir avec efficacité. Cette reprise de contact exige que soient menées simultanément l'action militaire pure (intervention) et l'action de pacification. L'autorité qui pacifie d'une part... et frappe d'autre part doit être la même ; ce ne peut être que l'autorité militaire. L'autorité pacificatrice ne peut être l'autorité ancienne"... Et le rapport concluait en affirmant qu'il convenait de "confier l'autorité à l'armée, seule susceptible d'être juge et arbitre et de reprendre le contact, mener de front l'action pacificatrice et l'action militaire".

1959, il y a un fait capital[53], c'est l'instauration d'une véritable province militaire dans les départements[54] algériens. À l'échelle des camps, cette distinction par périodes produisant des effets directs sur la nature de la relation entre les populations et les militaires a été démontrée[55]. De ce point de vue, il est intéressant de s'arrêter sur le rapport produit par Michel Rocard.

Michel Rocard[56] met en lumière les différents enjeux qui conduisent l'État colonial à mettre en place la politique officielle des camps. Engagée et risquée, la note de Michel Rocard a été publiée dans un contexte politique qui refusait encore en 1958[57] d'admettre la réalité d'une guerre d'indépendance[58] et considérait toujours le problème algérien comme relevant du sous-développement économique et de la sous-alimentation. Or le rapport de Michel Rocard contenait des informations précises sur la misère des regroupés. C'est à travers la misère physiologique et morale entraînant la mort - et cela dans une proportion importante[59] - que l'opinion et les acteurs internationaux se sont émus. Le scandale international retient l'attention de l'Organisation des Nations unies. Chaque année depuis 1955, la question algérienne se trouve inscrite à l'ordre du jour de l'Assemblée générale. La différence, c'est qu'en juillet 1959, le projet de résolution soumis à l'Assemblée reprend celui de 1958 qui demande explicitement que soit reconnu le droit à l'indépendance de l'Algérie[60]. Si la note de Rocard n'a pas été explicitement mentionnée dans les débats de la session de septembre 1959[61] à l'Assemblée générale, il n'en demeure pas moins que la XIVe session de l'ONU commencée le 15 septembre 1959[62] a sans doute joué un rôle dans le choix du général De Gaulle de la date de l'annonce[63] sur le droit à l'autodétermination de l'Algérie, c'est-à-dire le 16 septembre 1959.

54. Raoul Girardet, *op.cit.*, p. 188-189.
55. Sylvain Bartet, *Les SAS en Grande Kabylie (1955-1962). Ambiguïtés et échecs d'une politique de pacification*. Mémoire de maîtrise préparé sous la direction du professeur Triaud, université de Provence, 1996-1997. Un grand merci à Sylvain pour l'envoi rapide de sa recherche et pour les échanges fructueux sur les camps de regroupement.
56. Michel Rocard, *op.cit.*, p. 8. "Les contributions qu'on va lire sont bien modestes devant l'ampleur de cet enjeu". Enquête menée clandestinement sous le prétexte d'étudier le régime foncier des terres "musulmanes".
57. *Ibid.*, p. 183.
58. Claire Andrieu, "Servir l'État républicain en régime d'exception", In *Rapport sur les camps de regroupement et autres textes sur la guerre d'Algérie, op.cit.*, p. 240. "La guerre d'Algérie" a reçu une reconnaissance officielle à travers la loi du 18 octobre 1999 relative à la substitution, à l'expression "aux opérations effectuées en Afrique du Nord", de l'expression "à la guerre d'Algérie ou aux combats en Tunisie et au Maroc", *Journal officiel de la République française*, 20 octobre 1999, p. 15647.
59. Michel Rocard : "Lorsqu'un regroupement atteint 1000 personnes, il y meurt à peu près un enfant tous les deux jours" (*Rapport sur les camps de regroupement*, p. 12).
60. Claire Andrieu, *op.cit.*, p. 279.
61. *Ibid.*, p. 280.
62. *Ibid.*, p. 280.
63. *Ibid.*, p. 280.

L'impact national et international du *Rapport Rocard* a mis en évidence l'ampleur et la gravité des camps de regroupement. La dimension humanitaire[64] a pris le dessus, cependant les traitements inhumains et dégradants comme la mortalité ne furent pas totalement évoqués par l'ONU[65]. Les effets de la note de Michel Rocard[66] ne furent pas sans conséquences sur la décision politique de mettre en œuvre, en France, une politique officielle de regroupement des camps. Malgré cette saisine par le pouvoir politique, les militaires ont poursuivi leur politique de regroupement[67]. Ce qui montre clairement que ce problème a échappé aux autorités politiques[68]. D'où l'enjeu du travail de terrain.

2.2. En vue de dessiner la figure du camp. Déracinement, misère et dépendance des regroupés : une politique de contrôle prétendument inspirée par l'impératif humain

La dépendance des regroupés[69], conséquence du déracinement, facilite la mise en œuvre d'une politique de contrôle : "son enseignement essentiel [...] plus encore que la misère, c'est la dépendance absolue des regroupés"[70]. Si le regroupement est déjà une "violence en lui-même"[71], il brise non seulement les circuits économiques mais il fait aussi "disparaître les possibilités de secours que comportaient pour ces hommes la connaissance intime de leur milieu naturel et l'expérience acquise"[72]. En déracinant et en coupant la population de ses propres ressources et capacités de secours, l'autosuffisance est supprimée. Jusqu'en 1961, certains camps dépendaient encore du ravitaillement militaire. Ils ne possédaient aucune ressource propre. Renforcés par la pratique des zones interdites, ces déracinements conduisent nécessairement à la dépendance : "Des êtres déracinés n'ont guère que deux comportements possibles ; ou ils tombent dans une inertie de l'âme presque équivalente à la mort, […] ou ils se jettent dans une activité tendant toujours à déraciner […] ceux qui ne le sont pas encore ou ne le sont qu'en partie, [à les priver] de leur vie propre, de leur tradition et de leur

64. Rapport Martin, "Regroupements de population", 30 janvier 1959, in Claire Andrieu, *op.cit.*, p. 257.
65. "Situation très pénible". Traduction officielle d'un passage du mémoire, in "Question algérienne", *La Semaine aux Nations unies*, n°39 du 18 au 25 septembre 1959, Paris, p. 3-4, in Claire Andrieu, *op.cit.*, p. 279.
66. Pierre-Emmanuel Guigo, "La découverte du militantisme et de la haute fonction publique", In *Michel Rocard*, Paris, Perrin, 2020, p. 41. "Beaucoup d'enfants algériens doivent la vie à Michel Rocard".
67. Michel Cornaton, *op.cit.*, p. 74.
68. Interview de Michel Rocard, in Saïd Oulmi, *op.cit.*, "Le regroupement relève d'une initiative et d'une gestion locales. Les efforts des autorités supérieures pour les contrôler n'ont jamais abouti".
69. Pierre Vidal-Naquet, *Raison d'État, op.cit.*, p. 206.
70. *Ibid.*, p. 206.
71. Raphaëlle Branche, "Des violences tous azimuts. Séparer l'eau du poisson : regroupements et destructions", in *La Torture et l'armée pendant la guerre d'Algérie (1954-1962)*, Paris, Gallimard, 2001, p 282.
72. Michel Rocard, *op.cit.*, p. 131-132. "Ils sont placés vis-vis du commandement et du chef de SAS dans un état de dépendance totale. Plus rien n'est à attendre de leur initiative".

passé"[73]. Cette dépendance dont le corollaire est la soumission, ne protège pas les regroupés ni de l'humiliation, ni de la torture[74]. Les regroupés ne perdent pas seulement leur autonomie et leur liberté d'aller et venir, ils sont soumis à une décomposition morale qui brise tout espoir de résistance effective[75]. En effet, les moyens mis en œuvre ne sont jamais neutres. Ils produisent mécaniquement leurs propres effets.

Cette dépendance a facilité la mise en œuvre d'une politique de contrôle dans les camps. La mise en œuvre d'institutions (scolaire, médicale) implique nécessairement des "contacts" de "proximité" dont l'objectif est de développer un ralliement des volontés des populations dans le cadre de la pacification. Par exemple, la scolarité ne se limite pas à la seule alphabétisation "technique", elle prend également en charge la vie quotidienne. Procédé visant à créer une relation particulière avec les officiers, le Plan de Constantine[76] affiche l'ambition d'atteindre une scolarisation de 100% des jeunes algériens en 1963. Or, en 1960, ce chiffre est loin d'être atteint. Toutefois, la diffusion de ces institutions dans les camps n'est pas un dispositif inédit. Ils font partie intégrante d'un processus permanent d'encadrement propre au système colonial, "domination, association et émancipation"[77].

73. Nous remercions très chaleureusement Robert Chenavier, professeur de philosophie, pour sa précieuse aide en sa qualité de spécialiste de Simone Weil.
Simone Weil, *L'Enracinement*, in *Œuvres complètes*, Gallimard, t. V, vol. 2, 2013, pp. 146-147. "Quant aux pays d'Orient, où depuis quelques siècles, mais surtout depuis cinquante ans, les Blancs ont porté la maladie du déracinement dont ils souffrent, le Japon montre suffisamment quelle acuité prend chez eux la forme active de la maladie" (*L'Enracinement, OC*, t. V, vol 2, p. 149).
La "forme active" du déracinement est la forme "agressive" celle dont l'Europe colonialiste, l'Allemagne hitlérienne et le Japon moderne donnent des exemples (*ibid.*, p. 148). La forme "passive" est une chute dans une "inertie de l'âme presque équivalente à la mort" (ibid., p. 146) ; ainsi en est-il de la France ou de l'Indochine colonisée (*ibid.*, pp. 148-149).
74. Simone Weil, Édition 1949, *op.cit.*, p. 59. Remerciements à Ingrid Siccardi pour les ressources bibliographiques.
75. *Ibid.*, p. 59.
76. Antonin Plarier, *op.cit.*, p. 87.
77. René Maunier, *Sociologie coloniale. Introduction à l'étude du contact des races*, Paris, 1932-1942, BNF, Gallica, p. 12. "Il y a deux problèmes coloniaux : la mise en valeur et la mise en contact".

Michel Cornaton en nommant la figure du camp nous encourage à réfléchir sur la nature du régime de rétention au regard des conditions de traitement réservées aux regroupés.

1. Les camps de regroupement : des "espaces de la guerre"[78]

Les camps de regroupement ne sont pas des espaces de vie. Les déplacements et les regroupements forcés, la surveillance, le contrôle et les pratiques de traitements dégradants infligés aux regroupés en font des espaces de la guerre. S'il faut éviter une confusion avec d'autres camps d'internement[79] en Algérie et en France, afin de ne pas s'abandonner à une lecture englobante des camps trop rapide, affirmer en revanche que les camps de regroupement ne présentent pas une forme de rétention[80] des populations reviendrait, en premier lieu, à mettre sous le boisseau la réalité des regroupés[81] sur une période de huit ans (1954-1962). De plus, cela tendrait à nier les enjeux de responsabilités (juridiques et politiques) en matière de violence coloniale. "Le regroupement, violence la plus massive parmi celles exercées par l'État et l'armée contre la population algérienne, se démarque également par son caractère durable"[82]. Enfin, cela conduirait à laisser prospérer une forme de relativisme[83] qui s'apparenterait aux premiers euphémismes administratifs[84] masquant la figure du camp. Tout d'abord, sur le plan humain, la conséquence dramatique de cette rétention des populations fut une mortalité importante : 200 000 algériens

78. Nous empruntons cette qualification à Raphaëlle Branche qui nous semble la plus adaptée : "Le camp est bien devenu un nouvel espace de la guerre", p. 260. In Colette Zytnicki, "Présentation : Fabien Sacriste, *Les camps de 'regroupement'. Une histoire de l'État colonial et de la société rurale pendant la guerre d'indépendance algérienne (1954-1962)", Outre-Mers*, 2015/1, n°386-387.
79. Sylvie Thénault, *Violence ordinaire dans l'Algérie coloniale. Camps, internements, assignations à résidence*, Paris, Odile Jacob, 2012, p. 299. "Centres étaient préférés à camps dans la désignation officielle des lieux d'internement. Centres de détention administrative (CDA) et en France, centre d'assignation à résidence surveillée (CARS). Le moment d'installation des premiers camps, alors que la loi d'état d'urgence les interdisait".
80. Gilles Lhuilier (dir.), "Essai de définition : l'institution juridique des camps », in *Le retour des camps ?*, Olivier Le Cour Grandmaison, Jérôme Valluy (dir.), Paris, Autrement, 2007, p. 15. « Les camps ne sont donc que la matérialisation d'un droit dit "droit de rétention".
81. Pierre Bourdieu, Abdelmalek Sayad, *op.cit.*, p.38. "L'interventionnisme colonial enferme une contradiction insurmontable : parce qu'ils ignorent et veulent ignorer la logique de la société sur laquelle ils agissent, et, mieux, parce que cette ignorance et ce mépris sont la condition même de leur action".
82. Fabien Sacriste, texte hommage à Michel Cornaton.
83. Raymond Boudon, *Le relativisme*, Paris, PUF, 2008, p. 123. "Le mauvais relativisme veut qu'on enregistre la diversité des normes et des situations faites à l'être humain sans chercher à la comprendre".
84. Michel Rocard, *op.cit.*, p. 117. "Les distinctions ne présentent que peu d'utilité pratique puisque le regroupement est l'écrasante majorité […] Le travail administratif nécessite un classement. Appréhender un phénomène né du terrain, sans initiative ni contrôle supérieur et qui relève d'autre part du domaine militaire […] La diversité des situations personnelles est alors telle que ces classifications scolastiques n'ont aucune valeur".

et pour l'essentiel des enfants de moins de 16 ans (1/3) et de moins de 1 an (1/3)[85]. Bien que la restriction des libertés publiques soit généralisée pour tous les Algériens durant la présence coloniale, sur le plan des droits fondamentaux à l'échelle du camp, la liberté du choix du domicile, de mouvement, celle d'aller et de venir étaient strictement réglementées[86] puisqu'elles s'exerçaient sous surveillance constante de l'ordre militaire. Les types d'autorité et d'intervention spécifiques à ces camps déterminent les privations qui affectent la liberté d'agir des regroupés. Par ailleurs, la capacité de résistance des regroupés pour aider le FLN ou la diversité des traitements des populations en fonction de l'hétérogénéité[87] des camps de regroupement ne sont pas des motifs suffisants pour évacuer la question essentielle de la rétention[88] des populations. En outre, si les regroupés ne souffrent pas de la même misère matérielle, ils souffrent tous de "la même misère morale, la perte de la liberté[89] et de [la] dignité"[90]. Ils sont regroupés contre leur volonté, placés sous surveillance, et dans une situation de dépendance. Les regroupés ne peuvent ni aller, ni rester, ni partir, ni retourner dans leurs villages, lesquels ont été détruits[91]. Ce sont toutes ces mesures privatives qui doivent faire l'objet d'une lecture particulière et distincte des mesures exceptionnelles de l'État d'urgence[92] qui légitiment le caractère arbitraire par le maintien de l'ordre et la sécurité. Les mesures dans les camps sont camouflées en mesures de l'État d'urgence.

85. Fabien Sacriste, *op.cit.*, p. 10. "Aucun bilan officiel n'a été réalisé pendant la guerre".
86. Henri Oberdorff, *Droits de l'homme et libertés fondamentales*, Paris, L.G.D.J, 2021, p. 372. "La liberté d'aller et de venir est l'une des composantes de la liberté individuelle. Elle comporte la liberté de mouvement sur son propre territoire national, sans avoir à demander des autorisations de déplacement. Liberté du choix du domicile. Les suppressions successives du passeport intérieur en 1789, du livret ouvrier en 1890 et des fiches de police dans les hôtels en 1975 ont donné un caractère très large à cette liberté de mouvement. Une parfaite traçabilité peut être considérée comme une mise sous surveillance constante de la liberté d'aller et de venir".
87. Fabien Sacriste, "Les regroupements, des villages stratégiques ?", *op.cit.*, p. 17. "Des regroupements bénéficient d'un investissement conséquent des services de l'administration mais ces cas restent extrêmement minoritaires. Ces regroupements sont des 'villages modèles' que l'armée fait visiter aux journalistes pour contredire l'image du camp née avec le scandale de 1959. C'est par exemple le cas du regroupement de Zelatna".
88. Michel Cornaton, *op.cit.*, p. 99. "Les barbelés et les miradors donnent à la plupart des regroupements des allures de camps de prisonniers. La revue *Perspective* du 9 juillet 1960 nous explique, par un doux euphémisme, que le fil de fer barbelé protégeait le regroupement contre les rôdeurs nocturnes".
89. Michel Cornaton, *op.cit.*, p. 91-102. "Privé à peu près totalement de sa liberté, le regroupé préfère souvent aliéner le peu qu'il en reste".
90. Xavier Dupré de Boulois, *Droit des libertés fondamentales*, Paris, PUF, 2018, p. 313. Discrimination et exclusion sociale : "le droit au respect de la dignité de la personne humaine implique qu'en dehors même des situations d'exploitation d'autrui, la personne ne doit pas être exposée à des conditions de vie telles que sa dignité s'en trouverait altérée. La responsabilité de l'État est engagée dans l'hypothèse où une personne totalement dépendante de l'aide publique serait confrontée à l'indifférence des autorités publiques alors qu'elle se trouverait dans une situation de privation ou de manque à ce point grave qu'elle serait incompatible avec la dignité humaine" (CEDH, déc., 18 juin 2009, *Budina/Russie*, n°45603/05).
91. Alain Blum, préface, *op.cit.*, p.20.
92. Claire Andrieu, "Servir l'État républicain en régime d'exception", in *Rapport sur les camps de regroupements*, p. 237. "La loi sur l'état d'urgence d'avril 1955, puis celle sur les pouvoirs spéciaux de mars 1956.

1.1. Le regroupement : une méthode sécuritaire de masse dans des territoires encadrés dans la durée qui permet la création de l'espace camp

Le regroupement est un procédé militaire, une procédure pour reprendre le terme rocardien. Bien que cette pratique soit en elle-même "autoritaire et inscrite dans un rapport de force, de domination propre à la situation coloniale"[93], là encore, la méthode ne permet pas de qualifier la *nature* réelle de ces camps. Instrument varié et efficace, il vise non pas des individus mais une masse et des territoires encadrés. Si la logique coloniale ne "s'intéresse pas aux individus mais aux territoires"[94], la logique du camp, quant à elle, ne les distingue pas. La masse ne peut être contrôlée qu'à partir d'un espace fermé et délimité visant à "interdire toute présence et circulation humaines dans des zones favorables aux indépendantistes"[95]. L'objectif réel du regroupement - le "contrôle des populations et de leur organisation"[96] - rendait prévisible une modalité de rétention[97]. De manière concrète : que faire de tous ces individus ? D'autant que les regroupements se sont prolongés dans la durée et le procédé s'est diffusé dans toute l'Algérie de 1957 à 1959[98]. Le nombre de camps n'a cessé d'augmenter en 1957[99] ; ils ont atteint alors leur paroxysme : "un million d'Algériens supplémentaires ont été regroupés"[100]. En 1957, c'était "l'année de rodage de la méthode et 1958 l'année d'application intensive"[101]. 2,5 millions d'Algériens ont été regroupés entre 1954-1962.

Concernant la "gestion" des camps, la surveillance était globale et constante. Les surveillances (directes, indirectes et de proximité) relèvent d'un dispositif sécuritaire constitué d'un "réseau de barbelés, de portiques, de tours de surveillance et de blockhaus [qui] permettait une soumission de l'existence des regroupés à l'ordre miliaire [...], réveil au clairon, couvre-feu annoncé par une sonnerie"[102]. Le rapport au quotidien est marqué par des règles disciplinaires d'entrée et de sortie des camps : "personne n'a le droit de quitter le regroupement". Fouilles au départ et au retour. Cette surveillance "se prolongeait par des activités d'encadrement dont

Le coup de force du 13 mai a aggravé en transférant aux autorités militaires une part plus grande encore des pouvoirs civils […] L'armée connaît légalement du moins, la phase de la plus grande extension de ses pouvoirs […] La République nourrit en son sein une forme de dictature militaire".

93. Fabien Sacriste, texte hommage à Michel Cornaton.
94. Kamel Kateb, *Hommage à Michel Cornaton*, Lyon, 2021.
95. Fabien Sacriste, "Les regroupements, des villages stratégiques ?", *op.cit.*, p. 6.
96. Arlette Heymann-Doat, *op.cit.*, p. 205.
97. *Ibid.*, p. 103. "Les mesures collectives comme la réglementation de la circulation ou l'institution de zones où le séjour fut interdit sont des mesures discrétionnaires".
98. Fabien Sacriste, "Les regroupements, des villages stratégiques ?", *op.cit.*, p. 7.
99. Arlette Heymann-Doat, *op.cit.*, p. 205.
100. Fabien Sacriste, "Les regroupements, des villages stratégiques ?", *op.cit.*, p. 7.
101. Arlette Heymann-Doat, *op.cit.*, p. 205.
102. Pierre Bourdieu, Abdelmalek Sayad, *op.cit.*, p. 26 et p. 36. "Discipliner l'espace comme si, à travers lui, ils espéraient discipliner les hommes..[..] et l'on peut penser que si le temps et les moyens ne leur avaient pas manqué, les officiers SAS, amoureux de la géométrie, auraient soumis le terroir à la centurion".

l'objectif était non seulement de créer une force d'intervention favorable à l'autorité coloniale"[103] mais d'obliger les regroupés à professer et à se conformer aux opinions définies par les autorités coloniales[104].
Le regroupement des populations constitue "la mesure la plus grave de la guerre d'Algérie de par son ampleur […] pourtant le regroupement fut essentiellement une opération qui n'était prévue par aucun texte juridique"[105].

1.2. Le camp de regroupement : un cadre sans légalité[106] *qui cherche à prévenir toute résistance et qui répond à la situation particulière de la guerre de décolonisation*
Le camp est un "terrain rapidement et sommairement équipé, le plus souvent clos hermétiquement où sont regroupés en masse, dans des conditions précaires et peu soucieuses de leurs droits élémentaires des individus ou des catégories d'individus supposés nuisibles ou dangereux"[107]. L'objectif premier d'un camp est "d'éliminer" au sens étymologique du terme *eliminare* qui signifie "faire sortir". Ce qui distingue la prison et le camp, c'est le cadre judiciaire[108]. Pour le camp, il faut regrouper les cas douteux et suspects. Le camp n'a pas pour mission au premier chef la sanction. Il vise à se débarrasser de ceux qu'un "régime investi de tous les droits et de tous les pouvoirs considère comme nuisibles pour lui-même"[109]. Son objectif essentiel est de concentrer non pas des individus mais des "membres de catégories raciales ou sociales"[110]. En l'espèce, il fallait séparer la population algérienne du FLN qualifié de rebelle[111] mais pas seulement, puisque le dispositif du camp remplit une double fonction : "lutter contre les révolutionnaires de toutes espèces"[112], les Algériens rebelles[113] et les regroupés.
La logique de domination (contrôle, surveillance, encadrement) sur les populations est une lecture générale sur les camps communément admise. En revanche, l'étude sur la nature du régime de rétention est absente et par voie de conséquence les camps de regroupement sont qualifiés par défaut, comparativement aux autres camps. Ils sont, par exemple, distingués des camps d'internement définis ainsi :

103. Fabien Sacriste, "Les regroupements, des villages stratégiques ?", *op.cit.*, p. 9.
104. Arlette Heymann-Doat, *op.cit.*, p. 205.
105. Arlette Heymann-Doat, *op.cit.*, p. 204.
106. *Ibid.*, p. 103.
107. Joël Kotek, "Camps et centres d'extermination au XXe siècle : essai de classification", in *Les Cahiers de la Shoah*, 2003/1, n°7, p. 46.
108. *Ibid.*, p. 46.
109. *Ibid.*, p. 47.
110. *Ibid.*, p. 47.
111. Arlette Heymann-Doat, *op.cit.*, p. 150.
112. *Ibid.*, p. 150.
113. *Ibid.*, p. 150. "Absence de définition du rebelle. Le rebelle devait se distinguer du reste de la population 'musulmane' pour justifier la qualification d'opération de police. Il est non moins évident qu'une armée en campagne ne s'embarrasse pas de problèmes d'identification et qu'en particulier une guerre fondée sur le renseignement implique une violation anonyme des droits".

"déten[tion] sans motif, ni durée prédéterminée des individus considérés comme suspects ou comme dangereux"[114]. Pourtant, *stricto sensu*, le procédé est similaire. Concernant la durée (indéterminée), le projet de fin des regroupements s'est fait parallèlement à l'évolution de la situation politique d'indépendance. Il n'a pas fait l'objet d'une décision propre. Il y a eu des regroupements jusqu'en 1961[115], voire 1962. Quant à la politique de dégroupement, elle consistait davantage à mettre fin aux regroupements[116] qu'à dégrouper les populations.

Concernant la durée, un autre point mérite d'être relevé. Les regroupés sont restés huit ans dans les camps de regroupement. Le temps est un socle constitutif de la condition humaine et il s'impose de fait pour qualifier la nature de la rétention. Or, et ce malgré le caractère durable des regroupements, la durée semble être gommée. Premièrement, les rapports initiaux sur ces camps se sont centrés sur la misère des regroupés. Le caractère humanitaire ne se préoccupe pas des responsabilités et des agissements passés et à venir[117]. Une deuxième raison est l'intervention de l'État en 1959, qui s'est, quant à lui, soucié de "contrôler le passé et de garder la maitrise du récit"[118] par la mise en œuvre d'une politique officielle des regroupements. Ces deux facteurs conduisent à une sorte d'aplatissement du temps qui néglige la durée de détention dans les camps alors qu'il est un critère d'appréciation de fond sur la nature de la rétention et de sa violence[119]. Enfin, quant à la qualité de "suspects", il s'agissait des Algériens pouvant apporter assistance au FLN. Si l'on s'en tient à "l'existence des regroupés" soumis à l'ordre militaire, ils sont tous potentiellement suspectés d'être déloyaux à l'autorité coloniale ; auquel cas, les mesures morales d'enrôlement n'ont pas lieu d'être. Il est vrai que l'objectif des camps n'était pas dans un premier temps l'enfermement, ce qui n'exclut pas que "l'installation" des camps dans la durée pose de fait la question de l'enfermement.

L'autre spécificité du camp de regroupement est son caractère massif. Il ne s'agit donc pas uniquement d'atteintes individuelles mais collectives. Le regroupement et la mise en camp concernaient des populations entières et le procédé s'est éten-

114. Joël Kotek, *op.cit.*, p.46-47.
115. Fabien Sacriste, "Les regroupements, des villages stratégiques ?", *op.cit.*, p. 16. "Le nombre de regroupements créés de 1960 à 1961 : l'armée s'empare alors en effet du 'nouveau village' pour justifier la création d'un nouveau millier de camps et le déplacement d'un million d'Algériens". Le 'village' est une catégorie utilisée à différentes fins par les acteurs de l'État colonial en fonction de leurs intérêts parfois divergents".
116. Fabien Sacriste, texte hommage à Michel Cornaton : "La politique de dégroupement décidée par le pouvoir civil en réaction à la prolifération incontrôlée des camps".
117. Monique Chemillier-Gendreau, "Pour une approche politique du temps", in *Revue française de sciences politiques*, 1997, v. 47, p. 823.
118. *Ibid.*, p. 825.
119. Raphaëlle Branche, *La violence coloniale, op.cit.*, p. 4. "La spécificité de la violence coloniale tient à la durée du moment colonial. Si la violence a muté, elle est toujours là où … réside le noyau de la violence coloniale".

du sur l'ensemble du territoire algérien, ce qui rend inappropriée la qualification juridique de l'internement. De plus, l'internement ne circonscrit pas toutes les dimensions de l'enfermement. Par conséquent, la nature de la rétention est collective. Ici, il n'est pas question de trouver une ressemblance avec une typologique de camps existants. Bien au contraire, il faut trouver une nouvelle typologie. Ce point était essentiel aux yeux de Michel Cornaton. En effet, comment penser la nature du régime de rétention sur une masse d'individus sans cadre de légalité ? De surcroît dans une situation d'état d'urgence ? S'il est resté difficile d'avancer sur la nature de la rétention dans ces camps et de leur violence, ces atteintes collectives ont été aussi possibles car elles montrent la "permanence de la distinction entre citoyens et non citoyens"[120]. Cette distinction détermine l'appartenance à une collectivité en vertu de qualités personnelles. Dans le cas des regroupés, il s'agissait d'une altérité essentiellement pensée pour la catégorie "musulmane"[121].

1.3. La figure du regroupé comme objet politique : la figure de l'ennemi[122] *et de l'étranger*[123]*?*

Dans le cadre d'une guerre internationale, la figure de l'ennemi est une donnée[124]. Or, dans la situation de l'Algérie, la guerre étant qualifiée d'opération de maintien de l'ordre[125], cela permettait de justifier les atteintes d'une "partie de la nation en rébellion de sorte que les Algériens étaient à la fois combattus comme des ennemis étrangers et punis comme des traîtres"[126]. La figure de l'ennemi de la guerre de décolonisation posait un principe de base : "la population était manipulée par une 'organisation spéciale' à l'aide de techniques de conquête et de contrôle des masses[127]. La mise en camp facilite donc des procédés actifs et intensifs pour isoler

120. Arlette Heymann-Doat, *op.cit.*, p. 189.
121. *Ibid.*, p. 189.
122. Jacques Hogard, "Guerre révolutionnaire ou révolution dans l'art de la guerre", in *Revue de défense nationale*, décembre 1956, n°142, p. 1497, in Arlette Heymann-Doat, *op.cit.*, p. 94-95. "Le raisonnement développé par les stratégies militaires avait des fondements divers. L'attitude du Gouvernement français reposait sur la thèse selon laquelle la rébellion était le fait d'une minorité. La population musulmane était favorable à la France. Certains voulurent penser que, puisqu'ils avaient à combattre non une armée étrangère, mais un mouvement interne à des colonies françaises, ils étaient en face du "parti de la révolution mondiale". La guerre d'Indochine avait laissé des traces et imputé leurs malheurs à une trahison des autorités civiles. Sa place devait être redéfinie dans la nation. Elle saisissait l'occasion fournie par la guerre d'Algérie pour se donner un rôle essentiel.
123. Idée de Gilles Lhuilier de réfléchir à la figure de l'étranger dans l'espace du camp.
124. Pierre Conesa, *La fabrique de l'ennemi, ou comment tuer avec sa conscience pour soi*, préface de Michel Wieviorka, Paris, Robert Laffont, 2011, p. 31.
125. Claire Andrieu, *op.cit.*, p. 240. "La guerre d'Algérie" a reçu une reconnaissance officielle à travers la loi du 18 octobre 1999 relative à la substitution, à l'expression "aux opérations effectuées en Afrique du Nord", de l'expression "à la guerre d'Algérie ou aux combats en Tunisie et au Maroc", *Journal officiel de la République française*, 20 octobre 1999, p. 15647.
126. Arlette Heymann-Doat, *op.cit.*, p. 144.
127. *Ibid.*, p. 95. Une telle analyse déterminait le but et les moyens de l'action des forces armées en Algérie.

la population et rallier progressivement les volontés à l'autorité coloniale. À l'échelle du camp, la situation coloniale met en place un "contact". En l'espèce, de manière empirique "schématique", il s'agit du militaire et du paysan algérien. La distance est grande entre les forces militaires et les sociétés paysannes. Mais le mouvement effréné et la recherche d'efficacité des camps de regroupement ne pouvaient se développer qu'à partir d'un 'ancrage profond dans le tissu social local […] il s'agit d'ailleurs d'une reconnaissance implicite [puissante et visible] de la domination". Cette distance "apparaît encore plus grande car le déplacement de populations entières de leur habitat, le plus souvent détruit pour rendre 'la situation irrémédiable […], rend cette distance plus grande que celle d'une occupation"[128]. Dans l'espace du camp, cette distance s'estompe ou s'accroît.
Si la logique sécuritaire prédomine en situation de guerre, la figure du regroupé, malgré sa situation de rétention, est vécue comme une menace : "il faut que ces gens soient regroupés, sans quoi, un jour ou l'autre, ils auront ma peau […] Ces gens-là, on les resserre le 15 août, parce que le 16 je pars en congés"[129]. Cette dimension du "contact" sous l'égide d'un pouvoir absolu rend non seulement "étrangère aux officiers l'inquiétude sur les fins et les moyens de l'entreprise du regroupement"[130] et maintient une construction hostile[131] de la figure du regroupé : les regroupés passent pour des collaborateurs[132]. Désigné ou présupposé, l'ennemi est avant tout un "objet politique"[133]. L'ennemi étant une donnée de la guerre, la réflexion militaire s'intéresse à la façon de gagner la guerre. Par conséquent, si les camps de regroupement sont un élément stratégique de la guerre contre-révolutionnaire et une pièce maîtresse de la manœuvre de pacification[134], alors le(s) regroupé(s) dans ces espaces de la guerre se présente(nt) comme un argument politique au sein du conflit. Dans cet alignement, il devient une figure présupposée de l'ennemi, non dénué de rôle (et de représentations) social et politique, qui pourrait porter assistance à l'ennemi officiel, l'ALN. "L'indigène", le "musulman" est [ainsi] systématiquement apprécié dans son altérité et par là même dans son opposition possible aux colonialistes. Il est conséquemment toujours suspect de trahison par son origine même"[135].

128. Alain Blum, préface, *op.cit.*, p. 20.
129. Pierre Bourdieu, Abdelmalek Sayad, *op.cit.*, p. 37.
130. Ibid., p. 37.
131. Georg Simmel, "Les rapports de domination et de subordination au sein des institutions dominantes", in *Sociologie. Études sur les formes de la socialisation*, Paris, PUF, 1999, p. 205. "Ce qui est décisif est de savoir si le dominant a une relation immédiate avec le dominé".
132. Michel Cornaton, *op.cit.*, p. 196.
133. Pierre Conesa, *op.cit.*, p. 31.
134. Alain Blum, préface, *op.cit.*
135. Antonin Plarier, *op.cit.*, p. 106. Le "grand parti de la France" que le général Challe voulait constituer autour des supplétifs ne parvint pas à voir le jour". C-R Ageron, "Les supplétifs algériens dans l'armée française pendant la guerre d'Algérie", in Raphaëlle Branche, *La Guerre d'Indépendance des Algériens*, Paris, Perrin, 2009, p. 204.

Le camp met en œuvre une autre figure du regroupé. Celle de l'étranger : "l'Algérien était devenu un étranger dans son propre pays"[136]. En ce sens, Michel Cornaton s'inscrit dans la pensée de Simone Weil. La colonisation est un déracinement[137] et ce, à plusieurs niveaux. En effet, il n'est pas seulement question d'un déracinement social et géographique. L'exil sur son propre territoire porte la forme d'un déracinement politique. En filigrane, lorsque Michel fait un lien entre le déracinement et la situation de la décolonisation à travers la figure du camp, il introduit à l'échelle infra-territoriale du camp une autre forme particulière du déracinement : "le regroupé n'avait [parfois] que quelques kilomètres à parcourir mais cette courte distance était suffisante pour provoquer chez lui de profondes perturbations"[138]. C'est une forme de "transplantation"[139] dans le camp. Cette forme particulière de déracinement spatio-temporel fabrique "l'exil à l'intérieur de son propre territoire"[140]. Si les conditions d'appartenance géographique et sociale sont menacées, la dimension politique prend le relais[141]. Il est donc nécessaire de défendre un pays[142]. En outre, la concentration des populations a permis la mise en œuvre d'un enracinement politique[143]. Les regroupés ont développé "une solidarité d'un niveau plus élevé que la solidarité traditionnelle, celle de l'unité nationale"[144]. Cet enracinement politique est dû à la prise de conscience de leur statut et condition politique qui se matérialisent dans la figure du camp comme "l'étranger". Les méthodes d'encadrement - "astrein[dre] à assister à la cérémonie des couleurs, rectifier la position du garde à vous des vieillards, comme ils le feraient dans une caserne avec des jeunes recrues »[145] - pour enrôler la population passant par un contrôle du corps social[146], ont créé contrairement aux effets espérés une "séparation entre les étrangers et les nationaux"[147]. Le camp condense le rapport à l'espace et aux hommes. Cette articulation implique à la fois une extériorité et un face-à-face[148] par ces mesures d'encadrement. C'est un assemblage qui participe de la création

136. Michel Cornaton, *op.cit.*, p. 10.
137. Simone Weil., *op.cit.*, édition 1949, p. 56-61. "L'enracinement est peut-être le besoin le plus important, le plus méconnu de l'âme humaine […] il y a déracinement toutes les fois où il y a une conquête militaire et en ce sens la conquête est presque toujours un mal. Le déracinement est une maladie pour les populations soumises".
138. Michel Cornaton, *op.cit.*, p. 194.
139. Rapport Martin, p. 19, 21, 34 ; note Michel Rocard p. 9, 11 et 12, in Claire Andrieu, *op.cit.*, p. 261.
140. Simone Weil, *L'enracinement*, édition 1949, *op.cit.*, p. 61.
141. *Ibid.*, p. 61.
142. *Ibid.*, p. 61.
143. *Ibid.*, p. 61.
144. Michel Cornaton, *op.cit.*, p. 133.
145. *Ibid.*, p. 101.
146. Fabien Sacriste, "Le corps, enjeu de la guerre d'indépendance algérienne. La question sanitaire dans les camps de regroupement (1954-1962)", in *e-Storia. Les Cahiers de Framespa* [en ligne], 2016.
147. Gilles Lhuilier, in *Le retour des camps*, *op.cit.*
148. Georg Simmel, "Excursus sur l'étranger", in S*ociologie, op.cit.*, p. 663-664.

de la figure de l'étranger, par ailleurs, tant pour les officiers que pour le regroupé. Ces deux figures du regroupé mettent en lumière une exclusion territoriale propre à l'échelle infra-territoriale du camp[149]. Quant à l'exclusion de l'unité politique, elle était déjà matérialisée par les régimes juridiques particuliers des Algériens en leur qualité de sujets depuis 1830 : "doit-on oublier qu'un sujet n'est qu'un rebelle en disponibilité ?"[150]. Michel Cornaton rejetait la lecture des camps comme "simple" déracinement. Et en effet, si le camp a fait du regroupé un étranger sur son propre territoire, il n'a "jamais réussi à isoler complètement le peuple de son armée […] la concentration des populations a donné à l'Algérie rurale un visage révolutionnaire"[151].

La figure de l'ennemi et de l'étranger du/des regroupé(s) construite et renforcée par les conditions de la guerre d'indépendance, produisent des effets sur la mise en œuvre "des techniques de la pacification, lesquelles ne sont pas neutres politiquement"[152].

2. Une absence de réflexion sur le régime juridique de rétention des camps de regroupement au regard des conditions de traitements réservées aux regroupés

2.1. Les techniques de la pacification ne sont pas neutres : une politique de contrôle et de transformation des regroupés

La forme prise par la gestion des populations est "essentielle pour comprendre leur destinée"[153]. Pour ce faire, des responsabilités très larges ont été confiées à l'autorité militaire aboutissant à concentrer entre ses mains, à l'échelon local, la quasi-totalité des pouvoirs répressifs et administratifs[154]. L'institution la plus importante[155] fut celle des Sections Administratives (SAS) pour mettre en œuvre la politique de pacification. Dans l'espace du camp, "l'action peut être encore plus intensive […] c'est une raison de l'extension des regroupements"[156]. La mission première de l'officier SAS était d'obtenir du renseignement. L'établissement de l'état civil des populations rurales mal connues[157] de l'administration coloniale, était leur outil de base. C'était un dispositif déterminant pour vérifier qu'il n'y avait pas de rallie-

149. Gilles Lhuilier, *op.cit.*, p. 16. "Ce droit de rétention est un 'droit' qui peut dans certains cas manifester une volonté politique d'exclusion […] ce droit de rétention permet la violence légale exercée dans les camps".
150. Patrick Weil, "Le statut des musulmans en Algérie coloniale. Une nationalité française dénaturée", in *Histoire de la justice*, 2005/1, n°16, p. 1.
151. Michel Cornaton, *op.cit.*, p. 133.
152. Serge Adour, "La politique française et ses partenaires. Conception et méthode de la pacification", in *Le Monde*, 31 octobre 1957.
153. Alain Blum, *op.cit.*, p. 16.
154. Raoul Girardet, *op.cit.*, p. 188.
155. *Ibid.*, p. 188. 600 officiers SAS en 1958. Il y avait aussi les Sections Administratives Urbaines (S.A.U.).
156. Arlette Heymann-Doat, *op.cit.*, p. 221.
157. Jacques Soustelle a également mesuré l'erreur politique de la sous-administration et il a compris la néces-

ment des familles ou de ravitaillement par les indépendantistes. La tâche des SAS était à la fois persuasive, "une opération de charme"[158], et répressive. Ils remplissaient une mission civile, militaire et policière, notamment le contrôle de la circulation des biens et des hommes et la mise en œuvre d'opérations offensives. La fonction de contrôle visait également un objectif de transformation des populations par des procédés moraux ou physiques, accompagnés de mesures déduites de la doctrine de l'enrôlement[159].

Ces techniques de conquête morale et physique ont été qualifiées de totalitaires[160] dans la mesure où la pacification trouve ses moyens dans un cadre administratif et militaire multipliant les pouvoirs locaux quasi-discrétionnaires pour réussir à établir un ordre public et moral[161] : "les regroupés nous causent moins d'ennuis que les autres"[162]. Par conséquent, l'ordre public et l'ordre moral sont complémentaires dans la politique de pacification. En effet, ces mesures de rééducation ne faisaient l'objet d'aucun texte législatif qui déterminerait si elles relevaient des mesures de police ou si elles étaient des mesures régulières[163]. Sans cadre de légalité, ces mesures semblent s'inscrire davantage dans le cadre d'un maintien de l'ordre. L'ordre moral n'entre pas dans une mesure de police sauf si un trouble est avéré en matière de tranquillité ou de sécurité publique[164]. "Mais c'est précisément toute la doctrine idéologique de l'action morale qui tendait à montrer que seules ces mesures morales pouvaient rétablir l'ordre"[165]. L'extension des pouvoirs dans ce cadre administratif et militaire de la pacification rendait également variable[166] la notion d'ordre public. L'existence de circonstances exceptionnelles permettait d'aboutir à de tels résultats. On peut donc s'interroger sur les atteintes individuelles et collectives à la liberté dans le cadre d'une activité de contrôle moral de la population. De plus, le contrôle moral est une atteinte particulière car il ne consiste pas de manière directe à l'interdiction d'une opinion mais vise à obtenir l'adhésion[167]. Quant à l'enrôlement des populations, il faisait courir un risque en compromettant les regroupés vis-à-vis du FLN[168].

sité d'y mettre fin. Il veut rompre avec la "politique du mépris". Expression citée par Camille Lacoste-Dujardin, *Opération oiseau bleu*, in Sylvain Bartet, *op.cit.*, p. 4.

158. Yves Courrière, *La guerre d'Algérie*, t. II : *Le temps des léopards*, Paris, Fayard, 1969, in Sylvain Bartet, *op.cit.*, p. 5.
159. Arlette Heymann-Doat, *op.cit.*, p. 102.
160. Serge Adour, *op.cit.*, p. 3. Un haut fonctionnaire expliquait ainsi que "les populations musulmanes peuvent, selon notre politique et ses exécutants, trouver le salut dans notre seule voie. Toute opinion, toute position qui ne correspond pas à notre politique est considérée comme une opinion ou une position de danger public et traitée comme telle".
161. Serge Adour, *op.cit.*, p. 3.
162. Arlette Heymann-Doat, *op.cit.*, p. 205.
163. *Ibid.*, p. 104.
164. *Ibid.*, p. 103.
165. *Ibid.*, p. 104.
166. *Ibid.*, p. 104.
167. *Ibid.*, p. 103.
168. Sylvain Bartet, *op.cit.*, p. 29.

S'il est paradoxal de parler de libertés publiques dans un régime colonial, on peut néanmoins affirmer que même la liberté de manifestation des comportements individuels et collectifs est empêchée. Par ailleurs, malgré tous les "efforts" d'encadrement déployés, les SAS sont confrontés à "l'attentisme, sinon l'hostilité, le mutisme […] le mutisme et la loi du silence ont toujours tendance à l'emporter"[169]. Les comportements des regroupés s'apparentent davantage à une absence de manifestation. Cette loi du silence peut aussi s'expliquer par le fait que le ralliement peut signifier à nouveau soumission à l'ordre politique et social français tel que les populations le connaissent déjà : "se rallier, c'est rentrer de nouveau dans la condition d'infériorité du colonisé"[170]. Les procédés moraux et physiques sur la population regroupée dans l'entreprise de la pacification ne présentaient finalement "aucune perspective d'un changement par rapport au passé colonial [...] ce n'est qu'une tentative de confirmation coloniale"[171]. En ce sens, il y a une forme de permanence des techniques du régime colonial.

2.2. Des traitements dégradants et inhumains. L'exemple de la torture

L'institution des SAS consiste en une "intervention positive de l'armée"[172]. Les mesures de contrôle de biens et des personnes n'étaient pas jugées suffisantes. Non seulement des sanctions individuelles étaient infligées mais servaient aussi d'exemples : "dès qu'il apercevait un enfant sale, il faisait bastonner les parents par un mokhazni […] Aussi lorsqu'il mettait le pied dans le centre, toutes les mères sautaient sur les enfants et se mettaient à les frotter avec énergie"[173]. Mais aussi "des sanctions collectives sont alors infligées qui peuvent être appliquées ou impulsées par les SAS[174]. Les sanctions collectives reposent sur l'application d'un système punitif collectif de responsabilité, lequel est illégal mais considéré "comme une habitude normale et fut donc généralisé"[175]. Si le paradoxe et l'ambiguïté des SAS par rapport à l'Armée est avérée dans leurs relations de "contacts" avec les regroupés, les SAS peuvent aussi constituer une contrainte forte et supplémentaire pour les populations (rôle policier et répressif[176]).

169. Sylvain Bartet, *op.cit.*, p. 10 et p. 18.
170. Serge Adour, *op.cit.*, p. 3.
171. *Ibid.*, p. 3.
172. Maurice Faivre, *L'action sociale de l'armée en faveur des musulmans, 1830-2006*, Paris, L'Harmattan, 2007, p. 264, in Antonin Plarier, *op.cit.*, p. 107.
173. Michel Cornaton, *op.cit.*, p. 101.
174. Sylvain Bartet, *op.cit.*, p. 29. Corvées, amendes collectives, 5 SAS 140. RM [Rapport Mensuel] de décembre 1958, JMO [Journal des Marches et Opérations] de la SAS (juillet 1959 et juin 1960) in SAS 140 et 144. Arrêtés d'amendes collectives (1957-1958), signés par le préfet de Grande Kabylie ou par le général commandant la ZEA.
175. Arlette Heymann-Doat, *op.cit.*, p. 202. "Les officiers pouvaient diffuser des 'appels à la population' prévenant de représailles".
176. Sylvain Bartet, *op.cit.*, p. 31.

Les ambiguïtés et les échecs de la politique de pacification[177] sont manifestes sur les conditions de traitement des populations. De même, des témoignages attestent d'une pratique de la torture des officiers SAS, notamment par leur participation aux sections de renseignement, lesquelles incluent le chef de la SAS dans leur organisation quotidienne. En effet, "les centres de renseignement CRA présentent une organisation locale qui inclut l'officier SAS qui y joue un rôle central. Ces équipes de renseignement ne fonctionnaient pas en marge de la SAS"[178]. Les SAS apportaient un soutien administratif notamment en fournissant les états civils pour identifier les personnes qui auraient le même patronyme que le déserteur. Les SAS ont "indéniablement un rôle dans les rouages répressifs de l'armée française en guerre d'Algérie"[179]. Un officier SAS interrogé imputait la pratique de la torture au bataillon en argumentant qu'il ne partageait pas les mêmes locaux.
Alors que d'autres actes de torture étaient directement dénoncés par les officiers SAS eux-mêmes : "les brutalités étaient distribuées généreusement"[180]. En effet, la SAS peut devenir un intermédiaire entre les populations et les autorités militaires locales[181]. La diversité et l'ambiguïté des relations entre les SAS et les populations suivant les moments, les lieux ou la personnalité des officiers et le contexte politique favorable (rejet du nationalisme) ou défavorable jouent un rôle dans les conditions des traitements infligés aux regroupés. Ces différences de traitement entre les SAS qui refusent les outils de la répression et ceux qui y participent de manière directe ou indirecte sont dues au fait que la pacification repose sur un postulat politique. Les populations sont terrorisées par les rebelles algériens et elles ne sont pas consentantes ou bien, au fond tous les "musulmans" sont complices[182]. Selon les croyances et la situation politique qui impactent la relation entre les regroupés et les SAS, "on aura affaire soit à des pacificateurs soit à des répressifs"[183]. Une autre forme de répression sur les populations, mais qui est peu soulignée, est matérialisée par les bordels militaires de campagnes (BMC)[184]. Cette forme de répression joue un rôle important dans les logiques de la guerre et de surcroît dans les camps, la population est essentiellement composée de femmes[185] et d'enfants.

177. *Ibid.*, p. 32.
178. Antonin Plarier, *op.cit.*, p. 111.
179. *Ibid.*, p. 111.
180. Sylvain Bartet, *op.cit.*, p. 29. Témoignage d'un officier S.A.S 1957, in 5 SAS 212. RM de décembre 1957.
181. *Ibid.*, p. 27 in 5 SAS 160. 1er RT [Rapport Trimestriel]de 1960 de la SAS d'Irdjen.
182. Serge Adour, *op.cit.*, p. 3.
183. *Ibid.*, p. 3.
184. Antonin Plarier, *op.cit.*, p. 46. Entretien avec Ginette Thévenin-Copin, membre des équipes médico-sociales itinérantes en poste à Bou Hamama en 1961. Interrogée par Antonin le 13 mai 2010 à Lyon. Nous l'avons également rencontrée et interviewée en 2012. Nous saluons sa mémoire puisqu'elle est décédée. Ginette Thévenin-Copin a beaucoup aidé les populations regroupées.
185. Fabien Sacriste, texte hommage à Michel Cornaton : "Malgré leur diversité, ces camps obéissent à quelques constantes : une surreprésentation de la population féminine et infantile et juvénile".

Les BMC sont gérés par "l'état-major de l'armée et semblent être considérés comme une institution normale"[186] dont il n'est pas nécessaire de cacher l'existence. Là encore, peu d'études sur les camps portent sur ce sujet et ce sont des sources orales qui ont pu révéler l'existence des BMC. Les traitements dégradants qui sont signalés par les SAS, "les pillages, des exécutions sommaires et des viols"[187] mettent en difficulté, selon eux, le projet politique de pacification. Les SAS dénoncent "la violence et l'autoritarisme de l'armée"[188] et les conséquences politiques des regroupements : "combien plus nombreux seront les ennemis irréductibles que nous nous serons faits"[189].
Finalement, les violences et les regroupements ont contribué à appuyer le FLN. Le basculement de masse ne se produit pas : "la violence du FLN n'a jamais pu être mise en balance avec celle du colonialisme. Cette violence est perçue comme celle de la communauté dont chacun se veut membre. La violence coloniale, elle, est vécue comme une violence étrangère qui menace l'identité ethnique, religieuse et culturelle de tous"[190]. En somme, s'il est difficile de déterminer une seule figure du camp ou des traitements identiques infligés aux populations regroupés, force est de constater que l'ampleur du phénomène et les conséquences de ces espaces de la guerre, à commencer par la mortalité et les traitements dégradants, n'ont pas fait l'objet d'un traitement spécifique.

Cet écrit d'hommage semble conférer une suprématie constante au facteur militaire[191] dans l'entreprise coloniale des camps de regroupement. "Le regroupement est devenu la panacée, aussi n'a-t-on jamais tant regroupé qu'en 1959-1960. Les rapports de l'IGRP nous prouvent que les directives de Paul Delouvrier ne modifièrent guère la conception que les militaires se faisaient du regroupement"[192]. Bien que deux conceptions de la politique du regroupement s'affrontent entre les autorités civiles et militaires, cette différence n'est pas si tranchée puisque la politique de regroupement est aussi une pièce maîtresse de la manœuvre de la pacification[193]. En effet, substituer une œuvre de pacification à une action de répression

186. Antonin Plarier, *op.cit.*, p. 112.
187. Sylvain Bartet, *op.cit.*, p. 27-28. JMO de Bouïra, 19 mars 1960 in 5 SAS 81. Le capitaine Roland, chef de la SAS de Cheurfa rend compte ce jour-là au sous-préfet des "agissements odieux" du lieutenant qui a, selon lui, infligé des "traitements innommables" à trois suspects. Un autre exemple : un sous-lieutenant de Saint Martin essayant de "protéger" les populations : "Je passe sur les quelques viols et rapines de nos troupes", correspondance de Jacques de Saint Martin, datée du 28 mai 1997.
188. Sylvain Bartet, *op.cit.*, p. 28.
189. *Ibid.*, p. 28. 5 SAS 140
190. Mohammed Harbi, *Le FLN, mirage et réalité, des origines à la prise de pouvoir (1945-1962)*, Éditions Jeune Afrique, 1985, p. 311-312, in Sylvain Bartet, *op.cit.*, p. 26.
191. Michel Cornaton, *op.cit.*, p. 74.
192. *Ibid.*, p. 74.
193. *Ibid.*, p. 75.

supposait "la reconnaissance ou l'élaboration d'une certaine politique algérienne"[194] semblant répondre à une manière d'affronter la totalité du problème algérien.

Le programme d'action politique n'était pas dépourvu de toute ambigüité et ne comportait pas une vue suffisamment large de l'avenir[195]. Cette irrésolution sur le plan politique amena l'armée à définir par elle-même et essentiellement en fonction des nécessités de sa lutte un programme politique : "il ne semble même pas qu'il y ait eu une volonté systématique de recherche coordonnée et délibérée de la part de ses cadres, c'est le simple emploi des méthodes de "pacification" […] et de leurs implications logiques qu'allaient peu à peu se dessiner, et, de façon presque spontanée, l'ensemble cohérent d'une doctrine politique algérienne"[196]. Cette politique se définit par deux affirmations essentielles : établir la pérennité de la présence française sur le sol algérien, mais du fait que "re-gagner" l'adhésion des populations n'était pas suffisant, il fallait donc instaurer une promotion civile, économique et sociale.

Cette politique[197] que l'armée a "définie elle-même et qui reste indépendante de la volonté et de la décision du pouvoir"[198] démontre bien que les camps de regroupement sont des espaces de la guerre. La reconquête de la population était aussi importante que les activités opérationnelles militaires. En Algérie, l'action essentielle d'obtenir une adhésion active de l'armée pose la question des camps comme un problème plus général qu'une simple méthode de regroupement et à ce titre, "ce problème a fini par prendre une importance déterminante tant dans l'action que dans la conscience d'un grand nombre d'officiers"[199].

Conclusion

Les camps de regroupement ne sont pas des camps de réfugiés, ils ne sont pas des espaces de vie. Ils présentent bien une forme et une nature de rétention des populations qu'il faudrait qualifier à l'avenir. Ici, la qualification de rétention est une approche modeste, laquelle n'est pas encore pleinement satisfaisante, pour appréhender la spécificité de cet enfermement. La nature massive du phénomène sur tout l'ensemble du territoire algérien rend difficile une définition totalement adéquate de ces camps. Michel Cornaton a nommé la figure du camp. Mais l'in-

194. Raoul Girardet, *op.cit.*, p. 189.
195. *Ibid.*, p. 189.
196. *Ibid.*, p. 189.
197. Mohand-Rachid Ouatah, membre du Conseil National des Moudjahidines en Algérie, interviewé en 2012, confirme la lecture des camps de regroupement comme pratique stratégiquement militaire. Nous le remercions de nous avoir grandement facilité les accès aux associations et administrations algériennes œuvrant pour la recherche universitaire sur l'histoire de la guerre d'indépendance.
198. Raoul Girardet, *op.cit.*, p. 190.
199. *Ibid.*, p. 190.

titulé “les camps de regroupement” ne rendait pas suffisamment compte, à ses yeux, de ce phénomène total. En revanche, le statut individuel de regroupé peut être discuté dans la mesure où il détermine le statut de l’individu dans le camp. Le temps long passé dans ces camps a impacté les paysans algériens : “la transformation du regroupé même”[200].

L’idée n’est pas de créer absolument une catégorie ou une typologie qui satisfasse une démarche/pensée universitaire. Mais d’approcher au plus près la réalité des conditions des regroupés[201]. Tout le monde s’accorde à dire que “rien, dans la guerre d’Algérie, n’est aussi important que le problème des regroupements. Rien aussi n’a été plus tardivement et plus mal connu de l’opinion française”[202]. La portée de ce problème semble néanmoins être relativisée au profit de la guerre d’indépendance alors que ces camps relèvent d’une doctrine politique concernant l’Algérie et disent quelque chose de la logique coloniale, notamment celle d’un pouvoir territorial, lequel par son action est au plus près de la réalité. C’est à ce titre que la nature du régime de rétention des populations prend tout son sens.

Michel Cornaton était très attaché à la liberté des individus : “si les peuples cherchent à récupérer et construire leur liberté, ce n’est pas dans l’espoir de bonheur, c’est dans l’espoir de reconstruire leurs problèmes, d’avoir le droit de se poser des problèmes, de les traiter”[203]. Par reconnaissance pour Michel Cornaton, il nous faut donc poursuivre.

Michel Cornaton : “Les camps de regroupements ne sont pas un ’simple’ épisode de la guerre d’Algérie”[204]. ■

200. Michel Cornaton, *op.cit.*, p. 272.
201. Fabien Sacriste, texte hommage à Michel Cornaton : “c’est toute la période du développement de la pratique (1955-1959) qui reste moins connue”.
202. Pierre Vidal-Naquet, La Raison d’État, *op.cit.*, p. 204.
203. Michel Cornaton, *op.cit.*, p. 275.
204. *Ibid.*, p. 271.

© Annick Puvilland

Destin collectif et trajectoires singulières

Les déplacés des camps de regroupement de population

Kamel Kateb*

Dans les premières années qui suivirent la fin de la guerre d'Algérie, Michel Cornaton mène des enquêtes pour sa thèse de doctorat qu'il consacre à la question des camps de regroupement de population. Il souligne le désintérêt général porté aux déplacements forcés des populations, y compris par les autorités algériennes au lendemain de l'indépendance. Il annonce de ce fait "l'amnésie" qui frappa cette question pendant de longues années. La précocité de son travail de recherche ne lui a pas permis de mettre à profit la masse des archives dont l'accès n'était pas encore ouvert aux chercheurs. Pour son travail de recherche, il s'est appuyé sur les documents qui ont été mis à sa disposition par le général Parlange, initiateur des premiers camps dans les Aurès et ancien inspecteur des camps de regroupement de la population (CRP) entre 1960 et 1962.

Cette "amnésie" des autorités des deux côtés de la Méditerranée, pour des raisons différentes, n'a pas empêché la poursuite du travail de recherche sur cette question utilisant à chaque fois les moyens disponibles susceptibles de la faire progresser. Il faudrait citer les publications, comme l'ouvrage de Xavier de Planhol, *Nouveaux villages algérois* (de Planhol, 1961), qui traite de l'émergence de nouvelles agglomérations dans l'Atlas blidéen, le Chenoua et la Mitidja occidentale, suite aux déplacements forcés de populations rurales. Le livre de Khiati Mostéfa, médecin, professeur à l'université d'Alger, publié en 2014 en Algérie (Khiati, 2014), présente une large rétrospective des politiques coloniales en Algérie avant de se consacrer aux camps de regroupement durant la guerre. Il met l'accent sur l'impact négatif des conditions de vie de la population regroupée. Il termine son ouvrage par

* Titulaire d'un doctorat en démographie de l'EHESS, Paris, chercheur démographe (retraité de l'INED). Participe dans ce cadre aux travaux des unités de recherche "Migrations Internationales et Minorités" et "Identité et territoires des populations".

de courtes monographies des camps à travers le territoire algérien et ne consacre que quelques lignes au camp de Messelmoun et de la région de Cherchell, objet de notre investigation.
En France, le travail le plus récent est celui de Sylvie Thénault, publié dans l'ouvrage *Rapport sur les camps de regroupement et autres textes sur la guerre d'Algérie* constitué à partir du rapport effectué par Michel Rocard en 1959 (Rocard, 2003). Ce rapport avait attiré l'attention des autorités françaises puis de l'opinion publique en métropole sur la gravité de la situation des populations rurales. Sylvie Thénault accorde une place importante aux archives du Gouvernement général et des préfectures concernant les regroupements de population. Ils sont en effet partie prenante de l'organisation des camps de regroupement malgré les pouvoirs spéciaux accordés aux autorités militaires à partir de mars 1956. En revanche, de nombreux documents des archives militaires n'étaient pas encore accessibles lorsque l'ouvrage fut élaboré.

L'ouvrage sur les "déracinés de la région de Cherchell" a pour ambition de prolonger et compléter les travaux précédents en traitant les documents d'archives désormais accessibles, mais surtout d'aborder les différentes facettes de cet aspect important de la guerre que les recherches antérieures n'ont, pour des raisons diverses, pas traitées. Il a été mis à profit les archives militaires aujourd'hui déclassifiées, la loi sur les archives de 2008 faisant passer à 50 ans le délai de non-consultation des documents classés secret défense. Malheureusement plusieurs d'entre elles restent, 50 ans après la fin de cette guerre, non accessibles malgré les autorisations accordées par la hiérarchie militaire. En dépit des promesses faites aux chercheurs par les différents gouvernements depuis la circulaire du 13 avril 2001 "relative à l'accès aux archives publiques en relation avec la guerre d'Algérie", signée par Lionel Jospin[1], Premier ministre du gouvernement français, certains des documents restent classifiés car peut-être mettent-ils en danger des personnes. Il est regrettable que même un accès qui préserverait l'anonymat ne soit pas proposé.
Le travail sur les camps de regroupement de population de la région de Cherchell, sans occulter les aspects les plus détestables de la guerre (bombardements au napalm, tortures, assassinats, etc.), accorde une place toute particulière au vécu des personnes regroupées et à celui des acteurs de ces regroupements, qui avaient eu la tâche du contrôle des activités et des mouvements de la population rurale placée dans les centres de regroupement. Les documents d'archives ne permettant qu'une réponse très partielle à ces questions, une série d'entretiens semi-directifs

1. JORF n°98 du 26 avril 2001 page 6478, texte n° 1 :
https://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000000769878.

qui ont finalement un caractère de "récits de vie" ont été menés. L'objectif était de saisir la trajectoire des individus avant, pendant et après la guerre à partir du vécu, du perçu et du ressenti des déplacés. Ces entretiens, effectués en 2012 et 2013, ne concernent évidemment que les survivants et sont donc sélectifs. L'idée principale était de partir de leurs conditions de vie et de travail (petits paysans pauvres) avant le regroupement et de saisir les transformations de leur vie individuelle et collective, induites par les années passées dans le centre de regroupement. Quelle avait été leur relation avec le nouvel État, étaient-ils revenus à leur condition ancienne ? Les trajectoires individuelles ont-elles supplanté les destins collectifs ? Les personnes passées par ces camps ont-elles alimenté les flux migratoires internes et internationaux ? À ces questions, il faudrait ajouter celles liées au devenir de ces camps qui, à la suite du "plan de Constantine"[2], reçurent le nom de "nouveaux villages", dans la perspective d'une politique de rénovation rurale projetée pour la décennie suivante.

Les entretiens effectués ont concerné des individus ayant séjourné dans 13 centres de regroupement de la région de Cherchell. Ils ont concerné 38 individus (16 du camp de Messelmoun et 22 des autres camps) dont 5 femmes et ont conduit à une quarantaine d'heures d'enregistrements sonores, filmés, en langue arabe algérien ou en tamazight (une variante de la langue berbère). Les entretiens commencent généralement par un récit libre portant sur la vie de l'enquêté, puis se poursuivent selon une grille d'entretien formalisé accordant la possibilité aux répondants de rythmer leur réponse selon leur disponibilité. Pour certains, l'entretien s'est déroulé en deux séances.

En 1958, au moment des opérations de regroupement de population dans la région de Cherchell, 2 enquêtés étaient alors âgés de moins de 5 ans et ont essentiellement rapporté des souvenirs familiaux, plus qu'un témoignage personnel ; 8 autres avaient entre 5 et 9 ans et ont axé leur témoignage sur la fréquentation scolaire dans le camp et leur contribution à l'économie domestique, 12 autres avaient entre 20 et 29 ans alors que 6 d'entre eux avaient à l'époque plus de 30 ans. L'un des enquêtés était instituteur et a exercé sa fonction dans le camp de Messelmoun. Un entretien a été effectué avec une personne qui a émigré en France du fait de la guerre et qui a effectué des retours pour voir sa famille transférée dans un centre de regroupement de population.

2. Le plan de Constantine (1959-1963) fut élaboré à la suite de l'arrivée au pouvoir du général de Gaulle en 1958. Son objectif était d'accélérer le développement économique et social de l'Algérie de manière à réduire le mécontentement de la population et l'influence du FLN. Il fit suite aux perspectives décennales élaborées en 1956 avec des objectifs similaires. Le plan de Constantine prévoyait la construction de 200 000 logements, la création de 400 000 emplois industriels, la distribution de 250 000 hectares de terres agricoles aux paysans pauvres, la scolarisation de tous les enfants en âge de l'être au moyen d'un vaste programme de construction d'écoles, etc.

Des contacts ont également été pris avec d'anciens militaires qui évoquent les centres de regroupement de population à travers des témoignages qu'ils ont mis en ligne. Il n'a malheureusement pas été possible d'avoir des témoins directs sur les centres de la région de Cherchell. Nous avons, en revanche, obtenu plusieurs témoignages sur les camps d'autres régions.

Le travail de recherche a été conçu dans le cadre d'un projet plus global intitulé "Déplacements forcés de population : reconfigurations sociales et géographiques", mené au sein de l'INED [Institut National d'Études Démographiques]. Les récits des personnes ayant séjourné dans les CRP enregistrés dans la région de Cherchell[3] confirment les principales conclusions qui se dégagent des travaux antérieurs. Cette région illustre parfaitement ce qui s'est passé sur l'ensemble du territoire algérien pendant ces années de guerre.

La guerre d'Algérie n'a pas occasionné que des pertes humaines et des traumatismes directement liés aux faits de guerre ; elle a aussi occasionné des mouvements de population de grande ampleur. En plus des migrations spontanées, consécutives aux opérations de guerre, les autorités militaires ont organisé dès le début de la guerre, des déplacements de population (petits paysans des régions montagneuses) vers les zones côtières ou vers les postes militaires implantés en montagne. À partir de 1958, ces déplacements ont été systématisés. Intégrés à une stratégie anti-guérilla, ils ont gagné l'ensemble du territoire. Les zones d'insécurité sont rapidement transformées en zones interdites objets de tirs (artillerie et aviation sans sommation), privant les populations déplacées de leurs maigres ressources.

La majeure partie des opérations de déplacement de population a été menée d'une manière planifiée, en quelques journées, parfois en quelques heures. Les populations ont rassemblé à la hâte quelques affaires et biens de subsistance puis ont assisté, impuissantes, à la destruction de leur habitation avant de rejoindre le périmètre délimité pour leur nouvelle installation. Ces regroupements s'intégraient dans la stratégie devant isoler et battre le mouvement armé de libération qui lui ne pouvait se perpétuer et se développer qu'en appui sur la population. Sur ce plan, ils sont en totale opposition avec les centres de colonisation qui eux étaient des instruments de conquête et étaient destinés aux populations européennes qui s'installaient en Algérie (Kateb, 2001). Conçus comme une partie intégrante de la guerre, les centres de regroupement se sont multipliés. À partir de

3. Parmi les personnes qui ont répondu à nos mails, François Marquis, élève-officier de réserve à l'école militaire de Cherchell de mars à la mi-août 1959, fut ensuite affecté dans la région de Collo est algérien au nord de Constantine. Il écrit le vendredi 30 novembre 2012 : "Le regroupement de Cherchell n'existait pas quand je suis arrivé à l'école militaire au début du mois de mars 1959. L'emplacement où il a été créé, sur les hauteurs de la ville, nous servait alors de terrain de manoeuvre, parmi d'autres, et je me souviens en particulier d'un cross que nous y avons fait de nuit, en montant, derrière l'école, par un passage que nous appelions *le ravin des voleurs*".

1959 et suite à la publication du rapport *Rocard*, la politique de regroupement laissée jusque-là à l'initiative du commandement militaire, passe sous la direction du Délégué Général du gouvernement en Algérie, Paul Delouvrier. Ce dernier considère que la victoire ne peut être acquise sans le ralliement des populations. Il préconise une transformation du monde rural comme complément au CRP. L'idée qui se profilait à l'époque était de faire des centres de regroupement "une étape vers le village, unité sociologique viable et symbole des progrès du Bled. (Rocard, 2003)"

Les entretiens ont montré que la destinée commune initiale de ces paysans - travailler inlassablement les parcelles de terre familiales, rechercher un revenu d'appoint pour combler les insuffisances de la production agricole, analphabétisme des femmes et faible scolarisation des enfants etc. - a été remise en cause par les centres de regroupement de population transformant le monde rural algérien. Il a été sciemment choisi de tracer les trajectoires de gens simple entraînés par la guerre dont ils ne maîtrisaient ni les tenants ni les aboutissants. Ils ont subi la violence et les contraintes d'une guerre qui ne disait pas son nom. La trajectoire de chaque individu qui a accepté de participer aux entretiens peut servir à illustrer les transformations enregistrées dans les zones rurales algériennes. Des milliers de paysans dans cette région et en dehors ont vu leur trajectoire individuelle et familiale prendre une orientation totalement différente (plus ou moins heureuse selon les cas) à celle qu'ils auraient eu sans les CRP.

La famille M. fournit à elle seule un exemple de cette multitude de trajectoires individuelles. Deux d'entre eux (le père et le fils) ont participé aux entretiens. Les membres de cette famille habitaient dans une zone de repli des moudjahidines, en quelque sorte un sanctuaire de l'A.L.N transformé par la contre-guérilla en zone interdite. La maison de cette famille a été détruite par les bombardements de l'armée française, obligeant tous ses membres à vivre en pleine forêt durant plusieurs mois. Lors du déplacement forcé, le père était resté dans le bled. Après plusieurs mois passés dans le camp, le fils retourne avec ses frères et sa mère vivre dans la zone interdite. Arrêtés par les militaires, ils sont remis de nouveau dans le camp. Leur trajectoire postindépendance est des plus intéressantes. M. Abd. (le fils) appartient à une une famille qui s'est fait une place au soleil à force de labeur et d'efforts. Il est un commerçant prospère. Ses autres frères sont pour certains commerçants comme lui, un autre est cardiologue, un autre enseignant de physique du secondaire, le frère ingénieur est directeur des travaux publics de wilaya. Tous ont vécu dans le camp et dans la zone interdite. Il n'a pu par conséquent fréquenter l'école coloniale.

La trajectoire de M. M. (Camp de Messelmoun) ne manque pas, elle aussi, d'intérêt. Son père est décédé alors qu'ils étaient encore au douar. Enfant, il a connu la prison du camp de Bois-Sacré, en compagnie de sa mère. Retournant dans sa mechta, après l'indépendance, il n'a pas pu continuer ses études. Actuellement, il est gardien dans une structure publique à Messelmoun.
Quelques familles, incitées par les autorités, sont retournées vivre sur les terres qu'elles occupaient avant la guerre. Certaines ont, dès les premières semaines, décidé de retourner dans les camps près des voies de communication, le plus souvent pour la scolarisation des enfants entamée dans les CRP. D'autres familles bénéficiant de l'aide alimentaire américaine et cubaine ont tenu une année avant de reprendre le chemin vers les anciens camps ou les agglomérations des plaines côtières. ■

Bibliographie

Bourdieu, Pierre et Sayad, Abdelmalek 1964, *Le déracinement, la crise de l'agriculture traditionnelle en Algérie*, Paris, éditions de Minuit.

Cornaton, Michel, 2008, *Les camps de regroupement de la guerre d'Algérie*, préface de Germaine Tillion, Paris, L'Harmattan (première édition, Les Éditions ouvrières, 1967).

Kated, Kamel, Nacer Melhani, M'hamed Rebah 2018, *Les déracinés de Cherchell*. Camps de regroupement dans la guerre d'Algérie (1954-1962), Paris, INED éditions, collection études et enquêtes historiques, 198 p.

Kated, Kamel, 2001, *Européens, 'indigènes' et juifs en Algérie (1830-1962)*, Paris, l'INED/PUF ; XXVI+386 p.

Khiati, Mustapha, 2014 (2), *Les camps d'internements durant la guerre d'Algérie, A partir des archives du CICR*, Alger éditions Houma, 399 p.

Lesnes, Marcel, 1962, « Une expérience de déplacement de population » in *Annales de géographie* n°338, nov-déc.

Planhol, Xavier de, 1961, *Nouveaux villages algérois, Atlas blidéen, Chenoua, Mitidja occidentale*, Paris, PUF, 120 p. (une publication de la Faculté des lettres d'Alger XXXIX).

Rocard Michel, 2003, *Rapport sur les camps de regroupement et autres textes sur la guerre d'Algérie*. Édition critique établie sous la direction de Vincent Duclert et Pierre Encrevé ; avec la collaboration de Claire Andrieu, Gilles Morin et Sylvie Thénault. Paris, Mille et une nuits, 2003, 332 p.

Rencontre avec Michel Cornaton

Dans les cœurs, pour le meilleur

Saïd Oulmi*, Fatiha Si Youcef**

C'est "sur les traces des camps de regroupement" que notre chemin a croisé celui de Michel Cornaton. Un film documentaire qui retrace l'histoire des camps de regroupement créés par l'armée française. Un film qui évoque les conditions désastreuses et inhumaines dans lesquelles a vécu près de 40% de la population algérienne contrainte par la force à quitter ses villages et ses terres. Par des témoignages, des images, des documents et des archives, le film fait découvrir cette histoire douloureuse encore méconnue à ce jour et dévoile l'humiliation et la violence qu'a subi la population dans ces camps. Ce projet est né en 2012 d'une rencontre avec El Hadj Chahati, un des premiers regroupés dans les Aurès. Après cette rencontre, il a fallu mener un travail de fond : partir sur les traces des témoins ayant vécu dans ces camps. Rencontrer les chercheurs ayant travaillé sur le sujet. Fouiller dans les archives militaires de Vincennes, de l'ANOM à Aix en Provence, du CICR à Genève. Nous voulions que ce travail soit un regard croisé des témoins et des chercheurs tant algériens que français.

La rencontre avec Michel Cornaton

D'emblée, deux ouvrages se sont avérés incontournables : le livre de Michel Rocard, *Rapport sur les camps de regroupement et autres textes sur la guerre d'Algérie*, et l'ouvrage de Michel Cornaton, *Les camps de regroupement de la guerre d'Algérie*. Nous avions une urgence, c'était le recueil de la parole des témoins directs qui commençaient à devenir rares, celles et ceux qui ont connu les camps

* Auteur-réalisateur et expert en communication. Diplômé de l'Institut des Sciences Politiques et des Relations Internationales, études en audiovisuel. A écrit et réalisé plusieurs documentaires et émissions de télévision. Il a reçu plusieurs prix nationaux et internationaux dont : le 1er prix du journalisme national, la médaille d'or au festival des télévisions arabes (Le Caire), le 1er prix du documentaire au festival du film arabe d'Oran, le prix du film professionnel sur l'environnement de Bratislava, le prix spécial au CNRS de Paris, et d'autres distinctions. Il a été président du jury du festival du film maghrébin 2015 (Alger) et président du jury du Festival du film Amazigh 2019 (Tizi-Ouzou)

** Productrice de films documentaires à caractère historique, scientifique et institutionnel. Best Com Alger depuis 1999.

de regroupement pour y avoir été regroupés ou pour y avoir grandi. Entre autres témoins, nous avons rencontré François Marquis, appelé du contingent affecté dans un camp de regroupement à Collo. Il nous a permis d'entrer en contact avec Michel Cornaton.

Ce dernier nous reçoit chez lui à Tassin-la-Demi-Lune, le 9 mars 2015, à la fois appartement, bureau et bibliothèque ; dès l'entrée, l'atmosphère dicte gestes mesurés et voix feutrées pour ne pas déranger l'esprit des lieux. Le maître de céans nous accueille chaleureusement, nous met immédiatement à l'aise et se prête de bonne grâce aux préparatifs techniques de l'interview. Il avoue s'être, avec le temps, quelque peu éloigné du sujet qui nous amène, mais que ce travail est important d'autant plus qu'en même temps Fabien Sacriste prépare une thèse consacrée aux regroupements des populations en Algérie à l'époque coloniale. Nous avons à peine le temps de faire les essais audios, que Michel Cornaton est déjà en Algérie, dans l'Algérie qu'il a connue dans les années 60. Cette rencontre avec Michel Cornaton n'a duré que quelques heures seulement, mais son érudition et la pédagogie avec laquelle il a déroulé ses propos nous ont laissé un souvenir indélébile. Cette interview sur les camps de regroupement de la guerre de libération d'Algérie nous a fait découvrir une vie d'une richesse inouïe, au parcours tout sauf rectiligne, aux choix assumés, toujours guidée par la même logique et les mêmes convictions. Au gré de ses souvenirs, nous avons suivi Michel Cornaton lors de sa découverte de l'Algérie. D'emblée il annonce la couleur : "Donc, il y a un fil rouge sur le cheminement d'un jeune d'origine très modeste, d'ascendance paysanne, qui se retrouve pour le premier voyage de sa vie en situation de guerre en Algérie".

Le rapport Rocard

Puis vient le détonnant rapport fait en 1958 par Michel Rocard sur les camps de regroupement, dans lequel il affirme d'emblée que "tous les centres visités ont été créés par l'autorité militaire seule" et que "les motifs de la décision sont toujours d'ordre exclusivement militaires". "La situation des regroupés est souvent trafiquée par suite des nécessités de la pacification, un million d'hommes, de femmes et d'enfants sont pratiquement menacés de famine". Michel Rocard déclare aussi dans l'interview qu'il nous a accordée en 2012 à Paris : "L'image des horreurs que peut faire une armée quand elle reçoit une mission idiote. J'ai décrit nombres d'horreurs, ce n'est pas mon genre de vous faire un truc dans l'émotion, mais tout ça est très horrible… Et je donnais des preuves, des indications, il y avait des noms de lieux. Les autorités officielles du pouvoir civil et du pouvoir militaire ont pu se rendre sur place et découvrir qu'en effet, je n'avais pas raconté d'histoires… Le système législatif de la IVe république fran-

çaise a été incapable de préserver l'esprit de notre Constitution, le respect des droits de l'Homme ; on a donné des bases légales à la transmission des pouvoirs civils à l'Armée. Et l'Armée en a fait des horreurs avec excès… Cette opération a modifié toute la géographie rurale de l'Algérie, on a transformé toute la ruralité de l'Algérie et vous le subissez encore. Et à mon avis c'est presque aussi important que les combats militaires eux-mêmes… Je suis fier de l'avoir fait, c'est vrai. C'est une des belles pages de ma vie… J'assume intégralement cette histoire, mais ce serait de la forfanterie de dire que je n'ai pas eu peur à plusieurs reprises tout au long de cette histoire".

Michel Cornaton à propos de ce rapport : "C'est une très belle chose, c'est une très belle action à laquelle je n'ai pas pu rendre hommage parce que moi c'était dépassé quand j'étais là-bas. Moi il y avait l'urgence. Le rapport il faut le situer dans son époque, c'est quelque chose de considérable, c'est quelque chose de considérable... Au moment où il est sorti, c'était vraiment le meilleur. Il fallait vraiment du courage et de la clairvoyance". Pour ajouter ensuite que c'est désormais chose faite dans le numéro du *Croquant* (n°44-45) consacré à la guerre d'Algérie dans lequel un hommage a été rendu au rapport de Michel Rocard.

Michel Cornaton, appelé du contingent

Il revient sur les 28 mois passés en Algérie comme séminariste appelé du contingent : "On jouait les prolongations puisqu'en fonction du premier trucage du vocabulaire, ce n'était pas une guerre, ça ne devait pas être une guerre, c'était un petit mouvement de restauration de l'ordre sans plus. N'empêche qu'on a été préparés, moi-même j'étais dans les chasseurs alpins, bataillon semi-disciplinaire, je me demande pourquoi ? Maintenant je commence à le comprendre,

Michel Rocard et Saïd Oulmi, Paris 2009

longtemps après, les affectations parfois étaient bizarres ! On était entrainés toujours dans cette perspective d'aller en Algérie. C'est comme ça que j'ai été affecté à l'État-major, et que je me suis retrouvé à naviguer entre le 2e bureau et le 5e bureau. Et estimant que cette guerre n'était pas vraiment la mienne, pas vraiment la nôtre, surtout après quelques mois là-bas. Que ce n'était plus notre place quoi, il fallait partir ! Et vaille que vaille, malgré les menaces, j'ai fait mon temps pas plus !" Et il nous parle de *Lambic*, le petit journal qu'il a créé à cette époque dans un numéro duquel il avait rendu hommage à Camus qui venait de disparaitre : "J'avais retenu cette phrase de Camus. Ça c'est le Camus que j'ai toujours accepté à 100%, le Camus résistant ! Devant quelqu'un qui hésitait, il répond : *on ne peut pas être du côté des camps de concentration*". Une phrase qui a résonné comme un slogan dans la vie de Michel Cornaton.

"En rentrant d'Algérie, j'ai tout repris à zéro, l'Algérie m'a bouleversé étant donné toutes les études que je faisais en philosophie scolastique, en théologie, avec cette interrogation : mais comment je peux comprendre ce qui s'est passé ? J'ai cru que l'Histoire m'apporterait les éléments de réponse. Là quand j'ai assisté aux premiers cours, j'ai vu des gens très brillants évoquer l'histoire romaine, grecque, les médiévistes… mais évidemment ce n'est pas là qu'on allait parler de la guerre d'Algérie. Et puis il y a eu la création de cette première licence de sociologie, sous la houlette de Raymond Aron. Donc, je me retrouve dans un cursus de sociologie, on était très loin de mes interrogations, mais quoi qu'il en soit, je n'avais pas l'intention de retourner en Algérie !"

Changement de cap, et immersion dans l'histoire d'Algérie

Le destin en décide autrement, et en 1963, licence en poche, voyage de noces en Algérie, en 2CV. Il fait des recherches pour sa thèse et se lance dans une quête implacable, sur les traces des camps de regroupement en Algérie, contre l'avis de Pierre Bourdieu contre lequel il ne décolère pas ! "Alors voilà, c'était parti, c'était parti et c'était devenu une obsession et je dis merci à l'homme qui m'a claqué sa porte pour toutes sortes de raisons… J'étais très loin de me douter qu'un jour j'allais m'intéresser à des camps qu'on avait baptisés… Encore heureux que les consignes de Papon, l'IGAM [préfet, Inspecteur Général de l'Administration en Mission extraordinaire] de Constantine, n'aient pas été suivies, il aurait souhaité qu'on appelle ça comment ? Des camps de vacances pendant qu'on y était !" Une irritation intacte des décennies après ! "Je parle de la fameuse circulaire de Maurice Papon : 'je ne veux plus entendre le mot de camp, ni écrit ni prononcé'… Donc la guerre d'Algérie, ça a été, et là il y a encore beaucoup de travail à faire, ça a été une manipulation constante du vocabulaire. C'est terrible parce que vous êtes là-dedans et c'est si vrai que lorsque mon bouquin est sorti,

ce titre à coucher dehors, je ne comprends pas qu'un éditeur ait accepté ça, mais à partir du moment où c'était publié, ça donne : *Les regroupements de la décolonisation en Algérie"*.

Dès le déclenchement de la guerre de Libération, une vaste opération militaire française est menée dans les Aurès avec d'intenses bombardements de l'aviation détruisant des villages entiers et évacuation de leurs habitants. "Les opérations militaires vont s'intensifier dans les Aurès, elles prendront une importance particulière dans les douars passés en totalité à l'insurrection. Afin de priver les rebelles de leurs sources de ravitaillement, les douars doivent être évacués dans les zones occupées par les autorités administratives et par les troupes, dites zones de sécurité". Note de la délégation de la Sécurité du département de Constantine, datée de Batna, le 19 novembre 1954 : "Les opérations devront être terminées le 21 novembre à 18 h, passé cette date, toute personne demeurée dans les douars évacués sera considérée comme rebelle".
Michel Cornaton évoque cette politique d'évacuation et la création des zones de sécurité. "On va appeler ça des zones de sécurité, et en fait de sécurité, on ne sait pas trop comment il faut comprendre ça, ça serait plutôt à comprendre comme une sécurité pour l'armée. Ensuite, on va passer à un langage un peu plus clair, les *zones interdites*, ça veut dire interdites à la population : si tu es là, quitte à passer du napalm et tout, tu n'as pas t'y trouver. Si tu es là, c'est que tu es un rebelle, et on te traite d'espion. Là aussi c'est le monceau de victimes appelées rebelles".

Témoignages

Michel Cornaton manifeste un grand intérêt pour les témoignages que nous avions pu recueillir en préparant notre film. Le temps de deux générations, le voile du silence commence à se lever : les anciens éprouvent le besoin de se libérer de ce qu'ils ont vécu et les plus jeunes souhaitent savoir, comprendre les raisons du silence de leurs parents. Ces gens évacuées loin de leurs terres, de leurs pâturages qui rapportent que, pendant l'exode, des femmes ont accouché sur les routes, qu'ils ont été parqués sur des terrains vagues sans abri et sans ressources et qu'ils durent monter des abris de fortune avec de l'alfa et des branches d'arbres liés avec un mortier de terre. Leurs douars d'origine étaient détruits, brûlés ou bombardés pour empêcher toute velléité de retour.

El Hadj Mohamed Chahati, 90 ans, était au camp de regroupement de Bouhmama, un des 3 premiers camps de regroupement avec Tkout et M'chounech, créé par l'armée Française dans les Aurès dès avril 1955 en violation de la loi du 3 avril 1955 sur l'état d'urgence qui stipule, dans son article 6, alinéa 2 : *en*

Hadj Chahati

aucun cas, l'assignation à résidence ne pourra avoir pour effet, la création de camps. El Hadj Mohamed Chahati raconte : "Sans que nous nous y attendions, au petit matin, 13 hélicoptères sont venus du côté de Sra et 8 hélicoptères en direction de Bouhmama. Arrivés sur El M'sara, ils larguaient les parachutistes et les autres avions bombardaient les terres du côté de la forêt. Tout s'est mis à grouiller de monde. Très vite, les militaires sont montés chez nous, ils nous ont enjoints de rejoindre Bouhmama immédiatement, et que celui qui ne rejoindrait pas Bouhmama était un homme mort".

D'autres témoins se souviennent

Mohamed Belmaki, 78 ans (camp de regroupement de Bouhmama, 1955). "Comment partir ? Les uns avaient une mule, les autres un âne, d'autres n'avaient rien. Il fallait prendre de maigres effets. Ils nous ont fait déménager à Bouhmama, il n'y avait pas de tentes, ni rien. Ils nous ont parqués là dans un terrain vague".

Belaadj Amar Hadji, 74 ans (camp de regroupement de Bouhmama, 1955) : "Nous avons connu la faim, la nudité, nous avons vu comment les militaires français frappaient les gens, comment ils les insultaient. Il nous était interdit de sortir. Celui qui était surpris à l'extérieur après 5 ou 6 heures de l'après-midi était exécuté".

Hadj Zerouali, 80 ans (camp de regroupement de Bouhmama, 1955) : "Ils faisaient des barrages et mettaient les femmes de côté, j'ai honte de raconter leurs attouchements sur les femmes à des endroits que je ne peux pas nommer, j'ai envie de pleurer".

Pourquoi les camps de regroupement ?

Notre question plonge Michel Cornaton dans une profonde réflexion, son regard traverse l'objectif de la caméra, il répond avec fermeté : "Votre question c'est justement le cœur du débat ! C'est que nous avons eu deux guerres en une. On a eu le premier schéma de guerre à relier à ce qu'était la colonie, et puis on a affaire à d'autres responsables militaires. Pour commencer, c'est l'armée qui commande, et en définitive, malgré les apparences ce sera pratiquement le cas jusqu'au bout… Il y en a d'autres qui arrivent, ces jeunes officiers qui ont vécu dans un autre contexte de guerre révolutionnaire, qui reviennent d'Indochine et du Vietnam, et là ils arrivent et ils ont des comptes à régler. Ils ont cette théorie qui va faire florès, à savoir que ça finit par rentrer dans les têtes : nous avons affaire à une guerre de type révolutionnaire, donc le fellah qui est là tranquille et le berger, c'est le même qui a posé une bombe, c'est lui qui a fait qu'il y a le fossé là au milieu, etc. Donc il faut absolument, puisque ce révolutionnaire, ce rebelle il est comme un poisson dans l'eau… il n'y a qu'une solution, il faut vider l'eau pour attraper le poisson. Ça, c'est la philosophie de base de ce que l'on appelle les zones interdites. Il y aura toutes sortes de langages, mais les zones interdites, on ne peut comprendre les camps de regroupement que si on évoque les zones interdites, c'est-à-dire le phénomène contre-révolutionnaire. C'est de ça qu'il s'agit. Et là, bien entendu, il faut se méfier de tout le monde, il faut absolument couper la population des rebelles et c'est ainsi qu'on va vers une politique d'assèchement de toutes sortes".

Les conditions de vie dans les camps

Une fois déplacées, rien n'est prévu pour accueillir les personnes. À leur arrivée, ils passent des nuits dehors soumis aux aléas du climat, jusqu'à ce qu'ils aient bâti des gourbis de 12 m^2 avec de la terre et des roseaux, entourés de barbelés et contrôlés par des miradors. Michel Cornaton évoque les conditions de vie : "Vous imaginez les conséquences que ça peut avoir sur la vie de tous les jours. Les gens ont faim, ils crèvent de faim, ils n'ont rien. Ne parlons pas du travail et dans le meilleur des cas on leur dit voilà, ça c'est l'espace : fil de fer barbelé, on mettra un mirador ou deux, et là vous allez construire votre affaire… Quand vous allez en petite Kabylie, c'est spectaculaire, vous découvrez que ces cases, c'est préhistorique. Dans ces camps de misère où on fait avec ce que l'on a".

Le témoignage de Marc Garanger

Répondant aux questions de Michel Cornaton sur l'avancement de notre travail, nous évoquons le témoignage de Marc Garanger, appelé du contingent, qui a utilisé son appareil photo comme arme. Les photos de ces populations jetées sur les routes, ces abris précaires faits de branchages dont il dit : "Donc il y avait un

Marc Garanger chez Meriem qu'il a photographiée en 1960. Bouira, 2015

poste militaire et autour il y avait les maisons des civils qui étaient des maisons en terre et entre parenthèses, toute cette opération ne coûtait rien à la France, c'est les fellahs qui reconstruisaient leurs propres maisons en terre. J'ai photographié tout ça ! Toute cette politique qui était dite politique de pacification était un leurre. C'était une façon coloniale de dire les choses, ce n'était rien d'autre qu'une opération militaire qui consistait à vider les territoires de toute habitation et de créer des zones interdites".

Michel Cornaton ressent une grande émotion quand nous lui avons rapporté les retrouvailles que nous avons pu filmer à Bouira entre Marc Garanger et certaines des 2000 femmes qu'il avait photographiées en 1960. Nous avons retrouvé certaines d'entre elles plus de 50 ans après pour que Marc puisse les rencontrer, des instants d'émotion intense, le temps semblait s'être arrêté. Ces retrouvailles replongent Marc Garanger dans le passé et il se rappelle : "La plupart me foudroient, me fusillent du regard… J'ai reçu leurs regards à bout portant, premier témoin de leur protestation muette, violente. Je veux leur rendre témoignage. Et donc je me suis battu avec mon appareil photo contre tout ça, avec d'autant plus de force que je voulais annihiler tout ça et ensuite crier à la face du monde toute l'horreur de cette guerre". Les photos prises dans la région de Bouira par Marc Garanger, résonnent avec les propos de Michel Cornaton.

Les nomades mêmes n'étaient pas épargnés

La politique des regroupements a touché toutes les régions d'Algérie, et même la population nomade n'a pas été épargnée avec plus de 400 000 personnes regroupées dès 1957. Dans une étude "secret confidentiel" effectuée à El Bayadh, ex-Géryville, par l'École Supérieure de la Guerre, la situation de la population

nomade regroupée est décrite ainsi : "À notre arrivée à Géryville, nous avons trouvé environ les 2/3 de la population regroupée dans des conditions désastreuses pour leur santé physique et sans doute morale". Michel Cornaton considère que : "Des nomades, par définition, bloqués dans un camp, c'est la pire des choses qui puisse arriver et les conséquences humaines, elles sont considérables".

Les Sections Administratives Spécialisées

Lors de notre entretien, Michel Cornaton évoque la création des SAS par Jacques Soustelle et leur mission pour faciliter le contact avec la population rurale, se rapprocher d'elles et obtenir des renseignements : "Ces SAS ne peuvent se comprendre pleinement que dans une perspective, aux yeux de beaucoup de responsables, de conquête, de reconquête. Et au point d'atteindre des sommets d'imbécilité via l'action psychologique".

Les camps : chiffres et appellation

Michel Cornaton nous présente fièrement sa carte des regroupements : "Je suis toujours apparemment le seul à l'avoir en France. Je vais vous en faire cadeau d'une, j'ai pu enfin la faire reproduire, et elle était en lambeaux, je la garde précieusement celle-ci ! Moi, je parle de camps de regroupement, c'est des gens qui se retrouvent dans des camps *ex nihilo*, je ne considère pas les resserrés ni les recasés. Par conséquent je vous laisse imaginer le chiffre. Ça fait 40% de la population algérienne qui se trouve regroupée, resserrée, recasée. J'ai toujours considéré qu'il y a eu 2 500 000 regroupés. Je n'évoque pas les centres d'hébergement, avec des régimes militaires encore beaucoup plus durs. Je ne les évoque pas. Donc il faudrait compter tout ça".

Il tient particulièrement à être clair sur l'appellation à donner aux camps de regroupement en Algérie : "On est dans un autre type de camp c'est évident. Moi je maintiens, on n'a pas fini de discuter là-dessus : le terme de camp évidemment, ce sont des camps, faut-il les appeler camps de concentration ? Oui. Ce sont des camps de concentration. Alors, bien sûr, c'est plus qu'une nuance. Il faut d'abord être bien d'accord là-dessus… Si le français a un sens, concentrationnaire : concentration de population. Mais pas simplement parce qu'ils sont concentrés ici, c'est parce qu'ils vivent dans des conditions inhumaines, alors penser qu'ils y restent parce qu'ils avaient le choix… Pour aller où ?!
Il n'y avait pas, en Algérie, une mobilisation qui a pu se passer après les camps allemands. Il y a quand même eu une conscientisation tardive, mais il y a eu quand même au plan international une réaction et, ensuite, tout a été fait pour réparer, tandis que là, ça s'est passé dans l'indifférence et dans l'oubli. Je dis qu'il faut regarder la réalité en face. Je dis que c'est une forme de camp de concen-

tration. Puis après, les experts, les universitaires se penchent sur le terme *ad hoc* à trouver. Il faudra trouver quelque chose, mais pour le moins, par pitié, acceptons le terme de 'camp d'internement' pour tout le monde. Y compris pour ces humbles vieillards, femmes et enfants, tous étaient dans des camps d'internement. C'est le minimum qu'on puisse accorder au niveau du vocabulaire. S'il y a trop de problèmes avec les camps de concentration, je serais prêt à faire des concessions…".

La reconnaissance

Michel Cornaton revient sur sa relation à Jacques Berque : "J'aurais voulu une préface de Jacques Berque, mais j'étais terrorisé par Jacques Berque. Non pas la personne, je ne l'avais jamais vu, mais ses écrits ! Ça a commencé par un éblouissement, je n'y comprenais rien, je trouvais que c'était beau, mais je n'y comprenais rien ! Après il a fallu que je comprenne et que j'élargisse mon champ, que je comprenne que j'avais affaire non seulement à un érudit, à un spécialiste de ces questions, mais à un poète. Et c'est pour cela que dans la réédition de ma thèse on voit les lettres de Jacques Berque qui me sont adressées, mais ça, c'est 20 ans après. Je ne me sentais pas capable d'aller déranger le professeur Berque. Donc j'ai pensé à Germaine Tillion, je ne la connaissais pas, mais ce qu'elle écrivait était tellement chargé d'humanité que je suis allé taper à sa porte, et là j'ai rencontré Germaine Tillion, elle allait avoir 50 ans, elle ignorait qu'elle allait dépasser les 100 ans !"

Que dire encore de cette rencontre au cours de laquelle il nous a donné des leçons de vie : "Je crois que je suis un peu un autre homme maintenant quand je parle de l'Algérie. Depuis que j'ai décidé de tout sortir ça. N'ayant jamais été analysé, je me suis retrouvé dans une véritable auto-analyse, et tout est arrivé ; l'enfance, l'orphelinat, mon abandon à l'orphelinat, etc., et ça fait des mois que je me bagarre avec ça, et pour en arriver enfin… Donc, le premier chapitre de mon futur livre parle de l'Algérie, et il y a tout le reste, tous les prolégomènes… Et je rentre maintenant, je pars en Algérie dans mon récit. J'en suis là !" Il cite Germaine Tillion : "Ce qui importe c'est avoir le sens de la dette, la dette, que nous avons, c'est pour ça qu'il faut toujours avoir sa porte ouverte". Et il poursuit : "C'est elle qui a la typologie, dans la vie, il y a ceux qui qui ferment leurs portes… Je n'ai pas eu de chance, moi, je suis tombé sur Bourdieu, il m'a claqué la porte… et il y a ceux qui l'ouvrent, et elle, elle m'a ouvert la porte puisqu'elle a préfacé le bouquin… Et Berque, m'a ouvert la porte en grand".

Saïd Oulmi,
Michel Cornaton,
Fatiha Si Youcef
à Lyon en 2018

Il est de ces personnalités qui vous marquent à jamais. Nous avons un seul regret, c'est d'avoir rencontré Michel Cornaton tardivement, et de ne pas l'avoir suffisamment connu. Chacune de ses phrases est un enseignement. Avec générosité, il nous a répondu bien au-delà de nos attentes. Nous avons la satisfaction d'avoir pu recueillir sa parole sur le combat de sa vie : les camps de regroupement de la guerre d'Algérie, et de lui avoir fait côtoyer dans notre film, les regroupés si chers à son cœur dont les témoignages étayent tout ce qu'il supposait et tous ses écrits sur le sujet. Notre grand bonheur, c'est qu'il ait pu assister avec Marc Garanger à la présentation du film "Sur les traces des camps de regroupement", à Lyon en 2018, nous permettant de sentir en leur présence, l'accueil d'un public qui découvrait cette tranche d'histoire. Et leur "merci pour ce film" à la fin de la projection, quelle émotion !

Nous avons souhaité partager la parole de Michel Cornaton, certains qu'elle s'immiscera dans les cœurs, pour le meilleur. ■

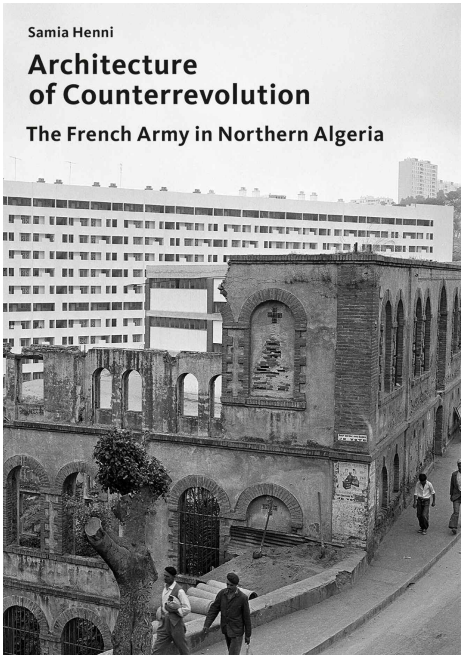
Samia Henni
Architecture
of Counterrevolution
The French Army in Northern Algeria

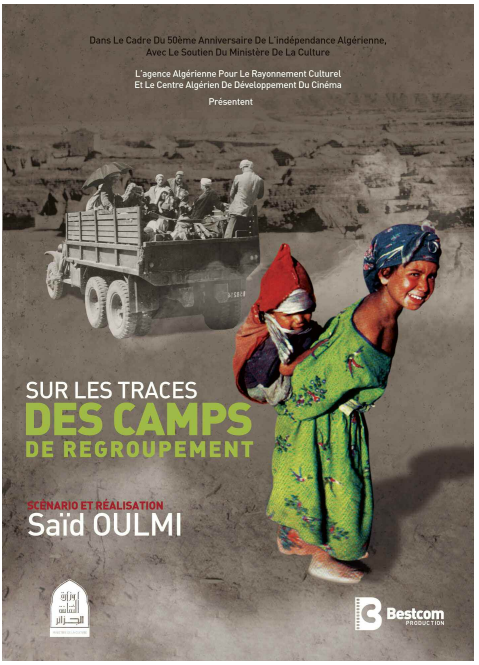
Dans Le Cadre Du 50ème Anniversaire De L'indépendance Algérienne,
Avec Le Soutien Du Ministère De La Culture
L'agence Algérienne Pour Le Rayonnement Culturel
Et Le Centre Algérien De Développement Du Cinéma
Présentent
SUR LES TRACES
DES CAMPS
DE REGROUPEMENT
SCÉNARIO ET RÉALISATION
Saïd OULMI
Bestcom
PRODUCTION

LES FILMS DU BILBOQUET
& NKE ALGÉRIE
PRÉSENTENT
À
MANSOURAH,
TU
NOUS
AS
SÉPARÉS
UN FILM DE DOROTHÉE-MYRIAM KELLOU
في منصورة، فرقتنا

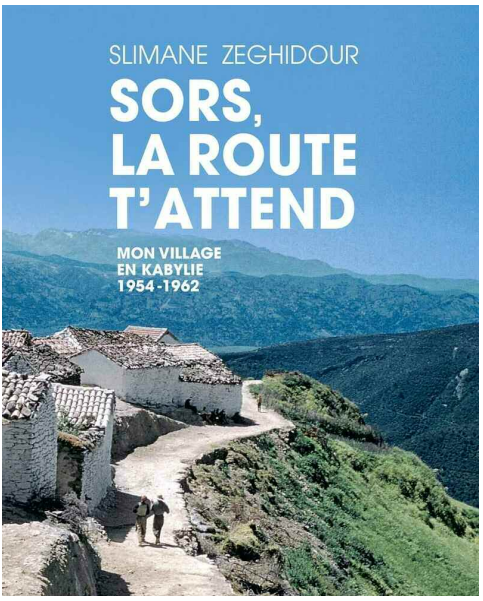
SLIMANE ZEGHIDOUR
SORS,
LA ROUTE
T'ATTEND
MON VILLAGE
EN KABYLIE
1954-1962

Loi du silence et silence de la loi

Michel Cornaton*

Un monstrueux voile de silence
Primo Levi, *Le Système périodique*

Le 10 juin 1999, l'Assemblée nationale a voté un texte qui "enterre" le terme officiel d'"opération de maintien de l'ordre en Afrique du Nord" pour lui substituer celui de "guerre d'Algérie"... 45 ans après le début des hostilités et 37 après leur fin. Pourquoi tout ce temps ? Et 1967, comme je demandais à Germaine Tillion de préfacer mon ouvrage-thèse sur les camps de la guerre d'Algérie, elle acceptait avec ce commentaire : "On ne reparlera pas de la guerre d'Algérie avant 20 ou 30 ans. Voyez, on commence seulement à s'intéresser aux camps de concentration nazis... c'est une loi de l'histoire : le silence se fait le temps d'une génération"[1]. La génération des meurtriers.

La référence aux camps nazis m'apparaît pertinente si l'on prend soin d'ajouter que les camps de concentration et les camps de regroupement ressortissent de "lois", mais disons plutôt de logiques, différentes de l'histoire, même si elles finiront par se rejoindre. Il importe d'éclaircir ce point pour tenter d'accéder aux sources de l'oubli, aussi bien au cœur des individus que des sociétés. En effet, j'ai pu faire la démonstration en son temps que les camps de regroupement parcouraient toute l'histoire du monde occidental depuis 2000 ans, c'est-à-dire depuis l'Empire romain. Malgré d'inévitables points communs, ce qui s'est passé en Allemagne, entre 1933 et 1945, n'est comparable à rien d'autre, en ce sens que les camps de concentration nazis ont d'abord deux racines principales, aussi grosses l'une que l'autre : 2000 ans et plus d'antisémitisme d'une part, 500 ans d'impitoyable développement commercial et industriel d'autre part. À ce propos, je suis même allé jusqu'à écrire - je persiste et signe - que, sans la division profondément inhumaine du travail, qui signifie aussi la division et plus, la

* *Le Croquant* n°26 (1999)

1. *Les Camps de ngroupement de la guerre d'Algérie*, Éditions ouvrières, 1967, ouvrage publié en collaboration avec le CNRS, réédité chez l'Harmattan, 1998, 304 p.

dilution, des responsabilités, la Shoah n'aurait pas été possible. Ainsi qu'il apparaît dans l'expérience de Milgram, la division des tâches conduit à l'irresponsabilité et, au bout du compte, à la soumission aux ordres, quels qu'ils soient. La solution finale ne peut se comprendre que dans un certain type de société industrielle, et pas seulement, ainsi qu'on vient de le voir, parce que la barbarie, à échelle industrielle, a utilisé les cheminées d'usine comme arme de l'extermination. Aussi lorsque le bon Professeur Ona Klineberg écrit, dans un ultime chapitre, "Psychologie et relations internationales"[2], que si, avant de leur confier le pouvoir, on avait fait subir des tests psychologiques à Hitler et autres "dignitaires" nazis, ceux-ci auraient échoué et le cours de l'histoire aurait été changé, il nous joue du pipeau psychologique. Malheureusement pour lui, entre les reconstructions a posteriori et les réalités psychiques, il existe une différence qui n'est pas mince : celle des faits eux-mêmes ; la gommer revient à faire du psychologisme, au mieux de la philosophie de l'histoire, et non plus de l'histoire. C'est là un débat d'une grande actualité en Allemagne depuis la parution du livre de Daniel Goldhagen, jeune universitaire de Harvard, *Les Bourreaux volontaires de Hitler, Les Allemands ordinaires et l'Holocauste*, traduit au Seuil. L'auteur y suppute que s'il n'y avait pas eu six millions de chômeurs en 1933, si Hitler et les nazis n'avaient pas accédé au pouvoir, etc., l'Holocauste n'aurait pas eu lieu. Oui, mais il a eu lieu et les bourreaux l'ont *commis*.

Quand les faits d'histoire atteignent un tel degré dans l'horreur ils ne peuvent pas même être nommés, ainsi le silence s'impose-t-il aux agneaux autant qu'aux bourreaux, dans l'espoir que l'absence d'évocation facilitera l'oubli. Il en va toujours ainsi lorsque la violence fondatrice sort de son lit (de justice), domestique et politique, et passe la fragile frontière entre humanité et inhumanité. Car il importe de le souligner en passant, même si ce n'est pas l'objet de cet article, les mécanismes de l'oubli mis en jeu lors des événements historiques sont, du seul point de vue psychologique, les mêmes que ceux utilisés dans notre vie personnelle, pour nos histoires d'alcôve et de famille par exemple. En ce qui concerne les camps de concentration nazis, se souvenir, non seulement pour les Allemands mais pour l'ensemble des Occidentaux, toutes générations confondues, c'est affronter les siècles d'histoire qui ont fait de nous ce que nous sommes. Dans une moindre mesure que pour les rescapés des camps de la mort, certes, c'est aussi pour tous la honte cachée d'avoir survécu à l'Holocauste, l'horreur des horreurs, qui a clôturé les cinq cents années des Temps modernes. plus définitivement que la Révolution. Enfin, pour ceux, encore nombreux, qui y croyaient encore, l'histoire ne peut plus avoir de sens, les voici donc déboussolés.

2. *Psychologie sociale*, tome 2, pp. 618-632.

Le grand mérite de Pierre Legendre, dans son dernier ouvrage, sur la question dogmatique, est de restituer à l'histoire en général, à la Shoah en particulier, ses dimensions institutionnelles. En effet, ce qu'il nous importe de comprendre ce n'est pas tant la facture paranoïaque du discours d'Hitler que les mécanismes qui font que son délire devienne *doxa*, "jusqu'à produire délégation du meurtre à l'échelle d'une Nation". Sans recours à la fiction étatique, selon laquelle le Führer délire au nom de tous les Allemands, et, en même temps, aux images généalogiques instituées par l'État, il ne peut y avoir de véritable explication. Pierre Legendre reprend ici une de ses formulations selon laquelle les tortionnaires nazis, en battant les Juifs, battaient leurs parents. "Et c'est ce qui donne à la criminalité antisémite du système normatif hitlérien sa note structurale particulière, sa portée dans la culture : la Shoah demeure un passage à l'acte institutionnel, dirigé contre la figure de l'Ancêtre à l'échelle de la civilisation du droit civil, c'est-à-dire comme *geste d'État instituant le parricide*. C'est pourquoi notre démarche d'interprètes passe inévitablement par ce point : par la reconnaissance du fait qu'en s'attaquant aux Juifs, l'hitlérisme s'attaquait au principe de filiation"[3]. De fait, ce qui s'est passé dépasse largement l'Allemagne et les Allemands. Jusque là, nous pouvions nous référer à la fondation première, à l'acte fondateur. Mais comment évoquer un acte défondateur, contre la Raison, si ce n'est au risque de perdre la sienne propre ?

En ce qui concerne la guerre d'Algérie, du côté français mais aussi algérien, le silence s'explique particulièrement par une volonté d'oubli de la colonisation et de la décolonisation. Du côté français, à tous les échelons, on décèle la honte, celle d'avoir préféré la force et la violence à la loi et à l'autorité qui la fonde. Deux ans après l'indépendance de l'Algérie, un officier français, toujours en poste à Blida, me reprochait vivement de m'intéresser aux camps de regroupement, "des faits peu à l'honneur de la France", disait-il, d'autres auraient ajouté "peu à l'honneur de la civilisation occidentale et chrétienne". Devant de pareilles remises en question beaucoup préfèrent se taire et cherchent à oublier, d'autant que la France a instauré l'amnésie d'État, en déclarant éteinte l'action de la justice, à peine allumée. Le décret du 22 mars 1962 amnistie "les infractions commises au titre de l'insurrection algérienne et commises dans le cadre des opérations du maintien de l'ordre dirigées contre l'insurrection algérienne". Le comble de l'ignominie est atteint avec l'adoption de la loi du 3 décembre 1982, rétablissant dans leurs dignités et leurs carrières "les anciens fonctionnaires, militaires et magistrats qui avaient été radiés des cadres à la suite de condamnations ou de sanctions liées à leurs activités subversives", en légalisant l'illégal, en faisant disparaître

3. *Sur la question dogmatique en Occident*, Fayard, 1999, p. 340.

crime et criminel. Aucun tribunal international ne s'est élevé contre ce négationnisme d'État. Parallèlement. pour mieux effacer ses crimes. la France cautionnait un régime algérien illégitime, qui a assassiné systématiquement chacun de ses fils, homme politique. écrivain, intellectuel, syndicaliste. médecin, etc., susceptibles de devenir père fondateur.

Pour l'Algérien, et l'Africain en général, au souvenir de l'exploitation coloniale se mélange le sentiment honteux d'une sorte de "servitude volontaire". Il faut tourner la page et substituer à l'image de l'homme servile et exploité celle de l'homme nouveau. Ce n'est pas seulement le territoire mais le psychisme qui avait été colonisé, aussi la libération se devait d'être aussi psychologique. Sur ce point, nous recommandons la lecture de l'hommage à Octave Mannoni[4], édité cent ans après sa naissance, cinquante ans après la publication de son *Psychologie de la colonisation*, qui vient d'être réédité chez Denoël sous le titre *Le Racisme revisité*. Octave Mannoni nous persuade, s'il en était besoin, que, sous le masque blanc, il n'existe pas une identité "authentique", mais des strates d'identification, auxquelles l'ex-colonisé ne peut accéder que par des "désidentifications" successives.

En formulant autrement, sur le registre de l'identité et de l'altérité, je considère que les camps de concentration nazis et les camps de regroupement symbolisent autant la plus grave blessure narcissique infligée à une identité collective que l'échec de l'ouverture à l'altérité, sa négation même. Les camps serviront de prétexte, dans un cas, à l'horreur d'Hiroshima et de Nagasaki ainsi qu'à l'extermination du peuple palestinien, dans l'autre, à une seconde - pour ne pas dire troisième - guerre d' Algérie. Mais l'immense non-dit qui a recouvert et recouvre encore cette histoire ne permet pas de tisser des liens entre les différents événements. La désillusion que représentent les camps de concentration et de regroupement ne peut conduire, pour les victimes comme pour les bourreaux, qu'au refoulement de la mémoire, individuelle et collective. Dès lors, malgré la différence des situations, nous assistons à la même rupture de la transmission et donc à l'impossibilité d'instaurer un nouveau lien social.

Que nous faut-il faire alors ? Tout, sauf oublier, ainsi que le préconise Klaus Eder, professeur de sociologie politique, à l'Humboldt-Universitat de Berlin et à l'European University Institute de Florence, au nom d'une nouvelle identité historique. "Se réconcilier, écrit-il, signifie mettre le passé de côté et dans un

4. *Psychanalyse et décolonisation, Hommage à Octave Mannoni*, L'Harmattan, 1999, 224 p. Pour ma part, j'ai développé ce point dans *Pouvoir et sexualité dans le roman africain*, L'Harmattan, 1991, 128 p.

sens bien particulier *l'oublier* [...] Se réconcilier signifie dialoguer sans avoir à travailler sur son passé"[5]. Ce n'est pas l'avis de Susann Heenen-Wolf, psychanalyste de groupe à Francfort, qui, dans le même ouvrage, s'interroge sur "l'européisation a-historique" ainsi que sur une amitié franco-allemande si rapide, construite sur le refoulement de "la rupture de civilisation que représente Auschwitz", pour la société occidentale tout au moins. À juste titre, elle estime que les relations franco-allemandes et, plus généralement, interculturelles vraies, c'est-à-dire sans enthousiasme européen facile, exigent de travailler sur ce refoulé, insidieusement là. ■

5. Klaus Eder, in Pascal Dibie et Christoph Wulf (sous la direction de), *Ethnosociologie des échanges interculturels*, Anthropos, 1998, pp. 93-100.
Comment, au contraire, "travailler sur son passé" ? Entre autres moyens, Régine Waintraler, en se référant aussi bien à René Kaës et Jeanine Puget que Primo Levi, évoque le travail de groupe dans un beau chapitre, "Ouvrir les images, les dangers du témoignage", de l'ouvrage dirigé par Jean Ménéchal, *Le Risque de l'étranger, Soin psychique et politique*.

L'UNIVERSITÉ

Le lien social

©Marin Sorescu

UNIVERSITÉ
LUMIÈRE LYON 2

Groupe d'Etudes et d'Intervention
en Psychologie du Travail
Tel : 78 77 23 23 (poste 469)
Le Directeur

Ce 11. 11. 1999

Cher Jean-Pierre,

J'ai enfin pu arrêter le cycle infernal des occupations variées et des balivernes et déguster ton article sur "L'enfant objet de violence". Je l'ai beaucoup apprécié.

Je pense à présent qu'il faudrait envisager un dossier sur la violence dans un URGENT 2000. Et je trouve que Rodrigo de Zayas vient de me proposer une étude sur "Violence et religion". Dominique Binet devrait avoir des choses à écrire, mais aussi R.A. Taguieff, M. Wieviorka et bien d'autres. Nous en reparlerons.

Amicalement.

Michel C.

Un parcours (non) académique

Annik Houel*

C'est comme collègue, mais aussi amie de Michel Cornaton, que je vais parler plus particulièrement de son parcours académique, comme on dit, et c'est le genre de terme ampoulé qui le faisait bien sourire. Parcours qui apportera aussi quelques précisions sur sa vie, telles qu'elles sont mentionnées dans son dernier livre de 2018, *La guerre d'Algérie n'a pas eu lieu*. Le curriculum vitae de Michel Cornaton est impressionnant, je n'en relèverai que les grandes lignes et ses ouvrages principaux, sans mentionner ses nombreuses publications d'articles par ailleurs.

Michel Cornaton est né à Bourg-en-Bresse en 1936. Après une enfance plutôt difficile du fait de la mort de son père quand il a deux ans, il est placé à l'âge de quatre ans par sa mère à l'orphelinat de Seillon où il restera tout le temps de la guerre, avant de réintégrer une vie familiale, sa mère s'étant remariée et ayant deux autres fils, Régis et Alain. Il suit des études littéraires, puis entre au séminaire où il fait trois années de scolastique et de théologie. Il est alors appelé à faire son service militaire de septembre 1958 à décembre 1960, 24 mois donc, pendant les années les plus sanglantes de la guerre d'indépendance de l'Algérie. Il quitte la soutane pour se retrouver en chasseur alpin. Cette expérience le plonge dans un grand désarroi quant à sa vocation religieuse, et après une bonne année de réflexion, il n'est plus possible pour lui de devenir prêtre : "En quittant l'Église et l'Armée, j'ai la sensation d'opérer un double retour à la vie civile", fait-il dire à son alter ego dans son dernier livre (page 23). Et il entre d'autant plus de plain-pied dans la vie civile qu'il se marie, fin 1963 je crois, et qu'il aura trois enfants de ce premier mariage. Je me permets de faire cette incise du côté de ce qu'on appelle la vie privée, car c'est la vraie vie et le genre de choses qui déterminent aussi vos parcours professionnels, parce qu'il faut bien gagner ladite vie dans ce cas-là. C'est ce qu'il fait : tout en travaillant comme enseignant dans des

* Professeure émérite en psychologie sociale à l'université Lyon 2

écoles d'infirmières et d'assistants sociaux, puis comme psychosociologue à Économie et Humanisme, dont il deviendra d'ailleurs le directeur de 1967 à 1970, il mène des études de sociologie et de psychologie à Lyon, qu'il conclut brillamment en mars 1966 par un doctorat de 3ème cycle en sociologie intitulé : *Les centres de regroupement en Algérie*. Il le publie dans la foulée avec une préface de la grande anthropologue Germaine Tillion, *Les Regroupements de la décolonisation en Algérie*, qu'il a republié ensuite en 1998 sous le titre *Les Camps de regroupement de la guerre d'Algérie*, ouvrage qui maintenant fait référence sur cette question.

Il entre à la Faculté de psychologie de Lyon dès 1967 comme assistant, maître-assistant, puis professeur de psychologie sociale à partir de 1979, après avoir soutenu sa thèse d'État en 1977 sur *Rapports de pouvoir et relations d'autorité en matière d'éducation et de formation*, publié ensuite sous le titre *La Trans-formation permanente. Pouvoir, autorité, puissance dans l'éducation et la formation*. C'était le bilan de son expérience de psychosociologue en entreprises et en institutions de formation, car il fonde l'IRRFA Rhône-Alpes (Institut Régional de Recherche et de Formation pour Adultes) en 1971. Il a déjà publié à cette époque trois ouvrages fondamentaux sur ces questions : *Groupes et société*, en 1969 ; *A la recherche du pouvoir*, en 1971 ; *Analyse critique de la non-directivité, Les malheurs de Narcisse*, en 1975.

Vient alors sa période africaine : il est détaché de 1979 à 1983 auprès de l'Université nationale d'Abidjan, où il part avec sa seconde épouse dont il aura trois autres enfants. Sa mission était de mettre sur pied un cursus complet de psychologie, ce qu'il fait fort consciencieusement, allant jusqu'au doctorat. Il en reviendra avec une grande connaissance de la littérature africaine et publiera une très belle analyse : *Pouvoir et sexualité dans le roman africain contemporain*, en 1991.

Il réintègre l'Université Lyon 2 en 1983, devient alors Directeur du Département de psychologie sociale à l'Institut de Psychologie. Puis, après m'avoir adoubée dix ans après comme directrice dans des termes d'une extrême courtoisie, honnêteté et bienveillance, pas toujours évidente dans ces situations, il sera notre Directeur-adjoint du Département de psychologie sociale en charge des relations internationales, ce qui lui permettra de mener à bien les missions, entre autres, engagées avec le laboratoire de psychologie sociale de l'Université libanaise, via notre amie la Professeure Raja Makki. Une précision importante, l'Université libanaise est une université d'État qui a l'énorme et difficile caractéristique d'être multiconfessionnelle, ce qui représente 19 confessions.

M'ayant passé le flambeau de la direction, Michel Cornaton a alors pu se consacrer à sa revue *Le Croquant*, cette revue semestrielle de lettres et sciences humaines qu'il a créée en 1987 et qui fut son dernier bébé. À partir de cette revue, il a pu laisser cours à ses dons d'organisateur de colloques, tous très courus. Je les cite :

1989 : La littérature au risque de la psychanalyse,
1992 : Les États de la création,
1997 : Être français aujourd'hui,
2000 : Le sentiment amoureux,
2003 : Comprendre la violence

Le Croquant publiera des actes de ces colloques, outre des numéros thématiques, dans une soixantaine de numéros, ainsi que des livres de Michel, écrits soit en collaboration pour *La Tolérance au risque de l'histoire, De Voltaire à nos jours*, en 1995, soit à titre personnel pour *Les douze exils d'Albert Camus*, en 2009, *Pierre Bourdieu, Une vie dédoublée* en 2010, *Pourquoi nous travaillons*, en 2012, et son dernier livre, plus personnel, *La guerre d'Algérie n'a pas eu lieu*, en 2018.

Michel Cornaton n'en restait pas moins un chercheur, avec entre autres sa spirale du changement qui va du "soi" à l'organisation, en passant par le groupe et l'institution ; chercheur tout en étant un praticien de la psychologie sociale, et son expérience au sein des entreprises et des institutions vont lui permettre de diriger d'abord le DESS de Psychologie du travail, diplôme professionnalisant à la réputation nationale, dont Philippe Sarnin a hérité la lourde charge. Puis Michel se consacre aussi au DESS puis Master 2 professionnel Lien social et relations interculturelles que nous avons géré en commun, Michel, Jean-Pierre Durif-Varembont et moi-même.

Il publie alors en 1998 *Le lien social, Études de psychologie et de psychopathologie sociales*, réédité en 2001. Cet ouvrage est pour moi celui qui le définit le mieux dans sa volonté d'œuvrer au lien social, en ne dissociant jamais la composante sociale de la composante individuelle jusque dans sa pathologie, reflet d'une pathologie sociale dont nous voyons tous les jours l'expression dans les violences. Il était par ailleurs très féru de psychanalyse, avec un petit faible pour Lacan.

Michel part à la retraite après avoir obtenu une mission au printemps 2000 qui lui permettra de mettre sur pied un Programme conjoint de Recherche intitulé : *Violences sexuées, violences sexuelles : du privé au public (France-Liban)*, que nous avons pu mener à bien ensuite sur cinq ans, grâce à des bourses pour Rajaa Makki et pour chacun d'entre nous, Michel, Jean-Pierre Durif-Varembont, Patricia Mercader et moi-même. Ce qui a permis d'organiser au final à Beyrouth

un colloque *La Violence entre le public et le privé*, avec le Centre de la recherche des sciences sociales à l'Université Libanaise, l'ambassade de France et notre laboratoire de Psychologie sociale de Lyon 2, en novembre 2005, auquel Michel, malgré toute l'énergie qu'il a pu y consacrer, n'a hélas pas pu communiquer puisque à la retraite depuis 2004. C'est la dure loi de l'Université.
À sa retraite, Michel reviendra sur son expérience algérienne et s'attachera avec passion à faire sortir de l'oubli cette part obscure de l'histoire française, cette guerre sans nom comme il dit, avec un livre collectif en 2016, *La guerre d'Algérie, Ethnologues de l'ombre et de la lumière*, puis *La guerre d'Algérie n'a pas eu lieu, Du déni à l'oubli, chronique d'une tragédie*, en 2018.

Il est décédé en octobre 2020, et est enterré dans un très joli cimetière de sa Bresse natale, auprès de ses grands-parents maternels, à Huilly-sur-Seille en Saône-et-Loire. ■

Variations sur les significations du travail

Autour de *Pourquoi nous travaillons*

Gabriel Lunven*

Un thème universel, sous-jacent à sa vie et à son œuvre, mais abordé explicitement de façon tardive.

Même si les multiples chantiers, qui ont jalonné sa vie d'enseignant-chercheur, auraient pu le conduire à s'attaquer directement plus tôt à ce thème, de façon éditoriale, ce n'est que quelques années après son arrivée en retraite que Michel s'y est attelé comme tel, dans une sorte de point d'orgue. Ce sujet lui a été suggéré, au début de l'année 2009, par un groupe de ses anciens étudiants, psychologues cliniciens dans un établissement psychiatrique de Bourg-en-Bresse, dans le cadre de la préparation d'un colloque autour de la question : "Comment le travail vint à l'homme ?" Michel s'est senti tenu de donner suite à leur demande, non seulement à cause, peut-être, de son attachement à la ville de Bourg-en-Bresse, mais aussi par une sorte d'obligation de service après-vente universitaire. En effet, ces psychologues cliniciens avaient gardé le souvenir de son cours magistral sur "L'adulte au travail et non-travail". Leur réflexion, en lien avec leur propre travail et les liens de cette dimension avec "la perte des repères sociaux d'identification" affectant leurs patients, les amène à s'interroger, notamment, sur :

- son rapport avec "la construction du sujet" ;
- son évolution "selon les époques et les civilisations"
- le rôle et la responsabilité de ceux qui "accompagnent des sujets en souffrance ou en difficulté, pour trouver leur place, aussi bien au travail qu'en formation ou dans la recherche d'un emploi".

* Psychologue du travail. Chargé de cours à l'Institut de Psychologie, Université Lyon 2 où j'ai la chance de rencontrer Michel Cornaton. Président de l'Institut de Psychologie durant une vingtaine d'années. Président honoraire de CAP EMPLOI 69 (HLR, Handi-Lyon-Rhône). Président-fondateur de l'Union nationale des CAP Emploi, aujourd'hui CHÉOPS.

Malgré son statut de retraité et le poids d'un "lourd protocole de lutte contre la maladie", Michel s'est laissé prendre au jeu, tout en modifiant la question posée, passant, consciemment ou inconsciemment, du "Comment ?" au "Pourquoi" (?) - d'abord avec, puis sans le point d'interrogation. Prenant ainsi en compte "la persistance du sujet à (se) poser la question essentielle, celle du sens de l'existence humaine", plus proche de ses réflexions à ce stade de sa vie. Passant aussi de la question posée : "pourquoi travaillons-nous ?" à la constatation d'une sorte d'évidence : (voici) pourquoi nous travaillons.

C'est avec ce changement de position dialectique qu'il accepta l'intervention demandée, transformée ensuite en projet d'ouvrage, tout en puisant librement et largement dans l'histoire et la littérature (en proposant, pour chaque chapitre, des textes à lire…) ainsi que dans des témoignages très concrets sur la vie au travail, vécue et décrite, dans leur "journal d'usine" ou "d'entreprise", par un journaliste japonais, Satoshi Kamata, dans sa relation d'une embauche temporaire comme ouvrier chez Toyota, mais aussi par la philosophe Simone Weil, entrée comme "manœuvre sur la machine", chez Alsthom, et enfin par Michel Cornaton lui-même, stagiaire tenant, dans le cadre d'une sorte de pause sabbatique, divers emplois, dont des postes d'ouvrier, aux Câbles de Lyon, en 1973-1974.

Au titre de sa "motivation à écrire l'ouvrage", il mentionne également une double "insatisfaction de lecteur. Trop souvent en effet les analyses sur le travail se situent à deux extrêmes : soit des généralités proférées par un "nous" indéterminé, qui n'éclaire en rien le lecteur sur le lieu d'où parle leur auteur et auxquelles manquent par trop "la pelle et la pioche" ; soit, au contraire, des observations inspirées par un contexte socio-temporel trop étroit, qui détermine une conception restrictive du travail et de son évolution"… Enfin, il renvoie à des sondages récents de la SOFRES indiquant "que la majorité de nos compatriotes, malgré leur distance critique par rapport à leur emploi, ont toujours "le goût du travail".

De quoi parle-t-on ?

Par les références évoquées, Michel semble d'abord s'attarder sur l'aspect "effort pénible" du travail, prolongation de la malédiction biblique de *La Genèse*, alors que ce concept induit aussi les deux autres "piliers de la condition humaine" que sont "l'œuvre et l'action", comme le souligne Hannah Arendt. L'œuvre, en effet, renvoie à la création d'un "monde d'objets différent du milieu naturel. Si la condition humaine du travail est la vie elle-même, celle de l'œuvre est l'appartenance-au-monde. Enfin, l'action serait la seule activité en capacité de mettre directement en rapport les hommes, sans l'intermédiaire des objets ni de la matière. Elle correspond à la condition humaine de la pluralité, au fait que ce sont des hommes, et non pas l'homme, qui habitent le monde". Karl Marx

conteste ou minimise cette distinction entre le travail et l'œuvre ou l'action, faisant en revanche de la division du travail "l'une des puissances capitales de l'histoire", "qui se manifeste sous la forme d'une division entre le travail intellectuel et le travail matériel". Allant plus loin, dans sa dimension triviale, "le travail, désigné par la tâche, le boulot, le turbin, le job, etc., est devenu un concept si polysémique que son usage devient difficultueux et que d'aucuns lui préfèrent d'autres appellations, de plus ou moins grande portée : activité, emploi, profession ou encore métier, sans qu'aucun de ces termes n'ait la richesse sémantique et historique du mot travail".

Quoi qu'il en soit, avant de se centrer sur l'organisation industrielle et le ressenti des ouvriers attachés au travail à la chaîne engendré par le capitalisme, à partir du XIXe siècle, il développe les étapes de cette polysémie, abordant tour à tour l'antiquité et la condition servile des esclaves, la règle *ora et labora* du moyen âge monastique, et enfin "le travail considéré comme profession, métier et même vocation, [selon] l'idée luthérienne de Beruf : le travail lié à un appel de Dieu". Ce qui traduirait le retour en grâce du "vieux mot de métier", auquel "des auteurs, dont nous nous sentons proche […] reconnaissent l'avantage de relier entre elles les deux catégories traditionnellement séparées : l'œuvre (opus) et l'activité laborieuse (labor), en même temps qu'il restaurerait un sentiment prétaylorien à la fois de savoir-faire et d'appartenance à une communauté professionnelle, artisanale sinon artistique". En effet, pour Michel Cornaton, "si l'industrie française a trop vite basculé dans le taylorisme, c'est parce qu'il arrivait en terrain sinistré par la loi Le Chapelier et ses tristes conséquences, du fait que le métier ait été banni en même temps que les corporations". Il en ira de même pour la disparition de l'apprentissage, "l'organisation taylorienne [ayant] finalement exercé son emprise au détriment de l'identité professionnelle et de l'autorité communautaire", ainsi que de la transmission des savoir-faire.

Pour Karl Marx, le travail est dès lors conçu comme "une force impersonnelle qui crée une plus-value, dont le capitalisme va s'emparer, pour accumuler du capital" et aussi "une autre forme de domination s'inscrivant dans la suite du servage", et qui, "à ce titre, devait être aboli". Plus que du travail, on parle alors de l'"emploi typique, salarié, doté d'un statut légal, d'un contrat à durée indéterminée"… Tandis que se pose, de plus en plus, pour "les classes populaires" et laborieuses, la question de la "redistribution sociale", à tel point que "la politique sociale conduit à la dissociation entre le revenu et l'emploi, jusqu'à aboutir à la création d'un revenu d'existence". Il n'en reste pas moins que ce contexte tend à "universaliser la valeur travail, en le considérant comme une activité humaine à valeur sociale", menant à une "requalification sociale du travail, reconnu alors comme créateur de lien social". En 1998, dans *Le Lien Social. Études de psychologie et de psychopathologie sociales* - ouvrage-clef de son enseigne-

ment à l'Université Lumière Lyon 2, Michel Cornaton a déjà pris le contrepied de Dominique Méda, en proclamant "le travail une valeur centrale" (p. 257). Tandis que celle-ci venait de publier, en 1995, un essai faisant débat sur *Le travail, une valeur en voie de disparition ?*

D'où parlons-nous ?

L'acteur social : une expérience initiatique

Aux prises avec "le maelström qu'était plus ou moins devenu l'enseignement supérieur, après mai 1968", les enseignants y étaient parfois interrompus par des questions impromptues du type : "d'où parles-tu ?" ou "qui es-tu toi qui nous enseignes ?" Lassé par ailleurs de la mode 'rogérienne' de la "pédagogie non-directive", voire "des emprises des prétendues 'sciences' de l'éducation et de leurs gourous", Michel Cornaton, en 1973-1974, a alors mis à profit un dispositif défini par le ministre de l'Éducation Nationale de l'époque, Joseph Fontanet, pour "changer d'air", en vivant une année d'immersion dans la vie d'une entreprise industrielle, les Câbles de Lyon. Même s'il a partagé par deux fois, la vie d'atelier, dans des emplois très physiques et manuels, aux prises avec les machines et la matière les plus rudes, et la fatigue qui en résulte, cette expérience est très différente de celle des "établis", tels que Robert Linhart et les étudiants maoïstes des années post-68 l'ont théorisée et vécue. Elle se traduit plutôt par une position d'observation participante, ou de "recherche-action lewinienne". Elle donna lieu à la tenue d'un "journal d'entreprise", qui ne fut jamais publié mais qui aurait pu servir de base à un ouvrage de psychosociologie, sinon de psychopathologie sociale appliquée au travail.

Ayant initialement "décidé de ne pas travailler sur les chaînes, afin de ne pas jouer à l'ouvrier, en revêtant ce que [il] appelai[t] un déguisement", il sentit vite qu'il ne pouvait "faire l'économie de cette expérience", ressentie par lui comme une véritable "initiation à la vie d'usine". En fait, la direction de l'entreprise lui avait d'abord confié une mission d'étude sur les "indicateurs sociaux", tels que l'absentéisme ou le turn-over, ainsi que les "difficultés d'insertion des travailleurs étrangers". Plus tard, ce fut, à la demande du responsable de la formation, la tâche "d'enquêter auprès de la maîtrise afin de mieux connaître ses problèmes" et de "mettre sur pied avec elle un plan de formation". Utilisant les méthodes de la sociologie des organisations, il mena ainsi une série d'entretiens et de réunions. À la fin de l'une de ces rencontres, "un contremaître, responsable de plus d'une centaine d'ouvriers […] déclara […] : "En 32 ans, c'est la première fois qu'on me demande mon avis". Puis, se plaignant de l'organisation générale des ateliers et de ses manques : "Vous comprenez que, dans tout ce merdier, la formation c'est du vent. Je ne veux nullement mettre en doute votre action, d'autant qu'on vous a vu mettre la main à la pâte dans les ateliers, mais

si on ne change pas les conditions de travail, à quoi servira la formation ?". Même si son immersion et son insertion personnelle dans cette collectivité de travail apparaît comme une réussite, aussi bien au sein de la population des ouvriers que dans celle des agents d'encadrement, il s'est heurté, dans sa tentative de mise en œuvre du changement, par une action de "formation-transformation - au contraire de la formation-conformation", à la rigidité implacable qui caractérise "l'organisation prétendument scientifique de l'entreprise" et les rapports de pouvoir, dans le "système capitaliste". Cette expérience n'en aura pas moins laissé chez lui une empreinte si forte que, près de quarante ans plus tard, elle ressort comme l'une des principales justifications ou légitimités lui permettant de "parler" du travail, dans cet ouvrage, comme devant ses étudiants, jadis à l'université autant que lors du colloque de Bourg-en-Bresse, où ils l'ont invité.

Le chercheur : à l'écoute du terrain, "mon université"

Plus profondément, cette légitimité s'appuie sur son identité professionnelle de chercheur, voire de chercheur pluri-, sinon transdisciplinaire, traçant son chemin dans le dédale des diverses sciences humaines, en train de s'affirmer et de circonscrire leur propre domaine : "Au cours d'une quarantaine d'années de recherche de terrain, il m'aura fallu du temps pour me rendre compte de la mobilité du positionnement scientifique de cette plate-forme, qui évoluera de la sociologie à la psychologie sociale, enfin à la psychopathologie sociale, à laquelle j'attribuerai le statut de discipline spécifique". Il se réfère à cet égard à Marcel Mauss : "Quand une science naturelle fait des progrès, elle ne les fait jamais que dans le sens du concret, et toujours dans le sens de l'inconnu. Or l'inconnu se trouve aux frontières des sciences. […] C'est généralement dans ces domaines mal partagés que gisent les problèmes urgents […] c'est là qu'il y a des vérités à trouver : d'abord parce qu'on sait qu'on ne sait pas" (Marcel Mauss, *Les techniques du corps*, extrait du *Journal de Psychologie* du 15 mars 1936.

C'est à la suite d'un temps de recherche solitaire, "après l'indépendance, sur les camps de concentration de la guerre d'Algérie", qu'il en vient, au cours des années 1980 "à s'interroger sur la nécessité d'une nouvelle discipline, la psychopathologie sociale […] pour tenter de réunifier psychologie et sociologie d'une part, psychologie sociale et clinique d'autre part". Sur les pas de Freud, il déclare "avoir compris que l'étude du pathologique consistait en une approche concomitante du psychisme et des faits de civilisation". C'est "dans cet esprit [qu'il a] étudié les camps de la guerre d'Algérie, qui ont fait que les paysans algériens ont été dépaysés, dépaysannés et urbanisés. C'était une sorte de situation expérimentale, […] offrant la possibilité d'étudier, sous forme paroxystique, des

phénomènes de domination et de sous-développement, sinon d'extermination, étendus d'habitude sur plusieurs décennies. Cette enquête, dans sa dimension d'apprentissage par l'écoute et l'analyse d'un terrain social dégradé et déshumanisant, le conduit à évoquer "Primo Levi, qui affirme dans *Si c'est un homme* que le camp a été son université"… Car, dit-il, "en vivant, puis en écrivant et en méditant sur cette expérience, j'ai beaucoup appris sur les hommes et sur le monde". "Même s'il s'agit d'une expérience bien différente, admet Michel, j'ose dire que, pour moi, les camps de regroupement de la guerre d'Algérie ont été mon université, et que, peu après les avoir étudiés, c'est en tremblant que je me suis rendu à Dachau".

Autre terrain d'observation et d'écoute, celui de l'Afrique noire, où Michel Cornaton, après un détachement de 4 ans, a effectué une dizaine de missions à caractère universitaire. Dans le cadre "d'entretiens réguliers avec des malades mentaux en asile et les enfants psychotiques d'un orphelinat […] surgissait le 'malaise' de leur société et de leur environnement le plus immédiat. On pourrait alors parler d'une psychopathologie de l'acculturation". Plus près de nous, "dans les sociétés mouvantes, où il devient chaque jour plus difficile de distinguer le normal de l'anormal […] la psychopathologie sociale, discipline des temps incertains, peut nous éclairer comme la 'crisologie' d'Edgar Morin et la 'chaologie' de Georges Balandier, au titre de la sociologie et de l'anthropologie".

Enfin, plus nettement en rapport avec le monde du travail, la rencontre avec les axes de recherche de Christophe Dejours, psychiatre et psychanalyste, professeur titulaire de la chaire de psychanalyse-santé-travail au CNAM, initiateur de la psychodynamique du travail, terme préféré, ultérieurement, à l'appellation de psychopathologie du travail, jugée "trop connotée par l'idée de souffrance et d'aliénation".

La fin du travail humain

Revenant, au cœur de son ouvrage, à l'analyse des conditions historiques ayant conduit à la généralisation du travail industriel moderne, avec ses retombées pathologiques, ou psychologiquement toxiques, Michel Cornaton fait un triple procès :

1) à la loi Le Chapelier, signant, avec la suppression des corporations, la fin de la solidarité des corps de métiers et de la transmission des savoir-faire, et conduisant indirectement à la constitution, en France, de deux systèmes d'enseignement, à l'origine d'une dévalorisation de l'enseignement professionnel et du travail manuel ;

2) à l'organisation taylorienne et fordiste des chaines de production, avec le recours à des ouvriers "spécialisés", mais dépourvus de la qualification d'un vrai

métier et soumis à la prétendue rationalité d'un pouvoir aux visées productivistes, figé dans des rapports de lutte des classes ; enfin, et plus encore,
3) à la dérive la plus criminellement extrême de ce système, dans les camps d'extermination nazis.
Si les deux premiers points sont souvent mis en avant, le troisième mérite quelques développements. Il ne s'agit pas de sous-estimer "l'unicité" de la Shoah, dans ses racines antisémites, mais de mettre en avant la logique organisationnelle de la solution finale, avec ses dimensions administratives et ferroviaires (rappelées, lors d'une conférence du *Croquant*, à Lyon, en 1993, par Michel Deguy, en référence au film de Claude Lanzmann, "un film de train"), avec les liens entre l'industrie chimique allemande et les chambres à gaz ("*Arbeit macht frei*, le travail rend libre" était un slogan d'IG-Farben, figurant déjà sur toutes les usines du groupe")… C'est "parce qu'il est convaincu […] des rapports existant entre les camps de concentration et le système économique dominant […] que Primo Levi préconise d'observer les comportements et les relations sociales qui se développent dans les camps". "La solution finale ne peut se comprendre que dans un certain type de société industrielle", avec une division des tâches et des responsabilités, "menant, au bout de la chaine, à la soumission aux ordres, quels qu'ils soient" et à l'irresponsabilité.
Ces remarques, à l'exception des motivations antisémites, valent pour d'autres formes de génocide ou d'actes de guerre massifs, tels les bombardements de Dresde et d'Hiroshima, les goulags ou le génocide arménien. Quant aux liens entre la technique et la guerre, avec la dissociation entre la décision et les effets produits à distance, cela conduit à porter aujourd'hui "un nouveau regard sur la guerre, avec l'arrivée des robots guerriers, capables de tuer, impunément, des êtres humains". À l'issue de la guerre, "le procès restreint à la seule Allemagne nazie permet, cependant, […] de ne pas remettre en cause l'ensemble de l'organisation économique et sociale du travail […] fondée sur le taylorisme et ses ersatz, induisant la culture du mépris du travail manuel et des travailleurs. De ce fait, sous le prétexte d'une reconstruction accélérée, […] et, plus tard, de la globalisation, l'organisation taylorienne du travail s'est étendue à l'ensemble des sociétés industrielles".

Retour au travail humain : vers un autre modèle ?

"Réduisant le travail à une activité abstraite, sans plus d'objet réel ni de destinataire, le taylorisme a cherché en vain à décérébrer l'homme, à le mutiler, le rendant plus objet que les objets qu'il produit, par la déconnexion à la fois d'avec lui-même et d'avec les autres". Néanmoins, malgré la malédiction biblique, faisant "du travail un simple et dur labeur, […] l'homme a réussi à faire de la souffrance un plaisir, celui, dans la langue de Charles Péguy, de la

belle ouvrage, qui en coopération avec d'autres, participe à la beauté du monde et à la restauration de l'homme debout". On pourrait joindre à cette satisfaction de la création collective de beauté, celle du "travail bien fait", "requérant intelligence, responsabilité et créativité", ainsi que l'acquisition, dans certains cas, d'un "tour de main". A condition, toutefois, que le sens de cette opération soit autre que la seule accumulation du capital dans le cadre de "l'organisation capitaliste du travail", fut-ce au prétexte de la satisfaction recherchée du consommateur, "intérêt grossièrement matériel, impuissant à restituer à l'homme une quelconque dignité", de l'avis de Simone Weil.

Quel nouveau modèle pourrait alors servir de référence pour l'entreprise de demain ? "Nous ne nous interdisons pas d'imaginer une autre forme de société, où le travail ne serait pas une valeur centrale, mais on ne change pas, du jour au lendemain, de modèle d'individuation et de socialisation, car c'est de cela qu'il s'agit […]. En attendant, […] il nous faut composer, adapter ce que nous avons, avec le projet de le transformer à terme, ce qui demande du temps, peut-être des générations"… "Épargnons-nous pour l'instant l'illusion selon laquelle il serait facile de substituer d'autres valeurs au travail. Même les utopistes ne se sont pas laissé abuser […] Nous nous trouvons quant à nous dans l'impossibilité de renoncer à la notion de travail, malgré sa polysémie, parce qu'aucun autre terme ne pourra être autant chargé de sens, d'histoire, de vie et de mort […]. Demandons-nous alors si les modifications ne [visent pas] une domestication du travail dans la ligne de la normalisation générale que nous connaissons, c'est-à-dire la promotion de la "bonne attitude" par la conformation, grâce à une véritable ingénierie du comportement". Il y a lieu, notamment, d'éviter une psychologisation excessive, en se focalisant sur les "problèmes relationnels" ou encore les "contrôles tatillons, parfois contradictoires, dont le principal résultat, voulu ou non, est d'interdire au salarié la moindre initiative, dans l'exécution d'une tâche".

En 1982, les lois Auroux sur les groupes d'expression et les conseils d'atelier et de bureau ont initialement connu un réel succès, malgré une certaine méfiance, d'une part venant du patronat, d'autre part de certains syndicats. Cette tentative d'ouverture d'un droit à la prise de parole pour les exécutants, comme ensuite les cercles de qualité, a cependant assez vite fait long feu. Les lois Auroux, "victimes de rapports de forces contradictoires, n'ont pu aboutir à l'instauration d'une démocratie sociale localisée, complémentaire de la démocratie politique. Il ne reste plus qu'à espérer qu'après avoir laissé passer cette opportunité, les acteurs sociaux se mobilisent autour d'une entreprise perçue, non plus seulement comme une source d'actifs financiers et de taxes locales, mais une communauté territoriale de travailleurs, un lieu de création et de solidarité, à responsabilité sociale et environnementale".

Le travail et les périodes de crise

Écrivant peu après la crise financière de 2008, Michel Cornaton observe que le travail, loin de "disparaître", comme l'avaient "claironné" certains "privilégiés", était, face aux menaces d'ordre économique pesant sur l'emploi, "redevenu une valeur-refuge", mais aussi, devant l'incertitude générale, [une valeur] "psycho-sociologique, pour ne pas dire existentielle", incitant les travailleurs, par crainte du chômage, à "s'investir davantage dans leurs activités professionnelles. Selon un proverbe russe, on ne parle jamais tant de vodka que lorsqu'il n'en reste plus dans la maison"… Le droit au travail, ou plutôt celui "d'obtenir un emploi", figurant dans le préambule de la constitution de 1946, a encore de beaux jours. On ne se hasardera pas à imaginer les commentaires qu'il aurait pu faire à cet égard, sur la crise polymorphe que nous traversons, ni sur les discours électoraux qui abondent sur le sujet.

De son côté, Dominique Méda, sur France-Culture, fait un autre type de commentaire sur la situation :

"Disparition du travail, ou bien des travailleurs ? D'après la une de The Economist *cette semaine, ce qui disparaît, ce sont les produits disponibles : il y est question de l'économie de pénurie. Cela veut dire que finalement, il n'y a pas un trop-plein de bras disponibles, comme avant la pandémie, mais qu'on manque de bras. Et donc ce seraient plutôt les travailleurs que le travail, qui seraient en voie de disparition ? […]*

Dominique Méda : Je pense que ce sont des traces profondes laissées par la crise, qui a vraiment tout bouleversé. D'une part, c'est la conséquence de la division internationale du travail sur la base de laquelle nous fonctionnons depuis quelques années, avec laquelle tout est fragmenté. Dès qu'il y a un endroit avec un petit dysfonctionnement, tout s'arrête, et donc nous sommes tous interdépendants. Puis il y a également les nouveaux comportements que suscite la crise non pas sanitaire, mais écologique : les gens se précipitent sur de nouveaux produits comme les vélos, développent de nouvelles pratiques, en pensant à ces grands changements qui arrivent […]".

Cela veut dire qu'il va falloir augmenter les salaires, de façon assez classique, ou bien est-ce que notre société pourrait voir modifier un certain nombre de ses fondamentaux, par exemple la place du travail ou le rapport que l'on a à certains emplois ?

Dominique Méda : Je pense que cette double crise, sanitaire et écologique, a fait prendre conscience aux personnes qu'un certain nombre de choses allaient et devaient changer. Premièrement, il est évident que si nous prenons notre vulnérabilité révélée par la crise sanitaire, et nos exigences dans la lutte contre le changement climatique, nous allons devoir reconstruire complètement notre économie : rénover nos bâtiments, mais aussi consommer moins, peut-être faire moins appel à des machines et plus à du travail humain pour utiliser moins

d'énergie. Ensemble, un grand nombre de révolutions qu'il nous faut préparer, car si on laisse les choses se faire naturellement, cela va être complètement catastrophique." ■

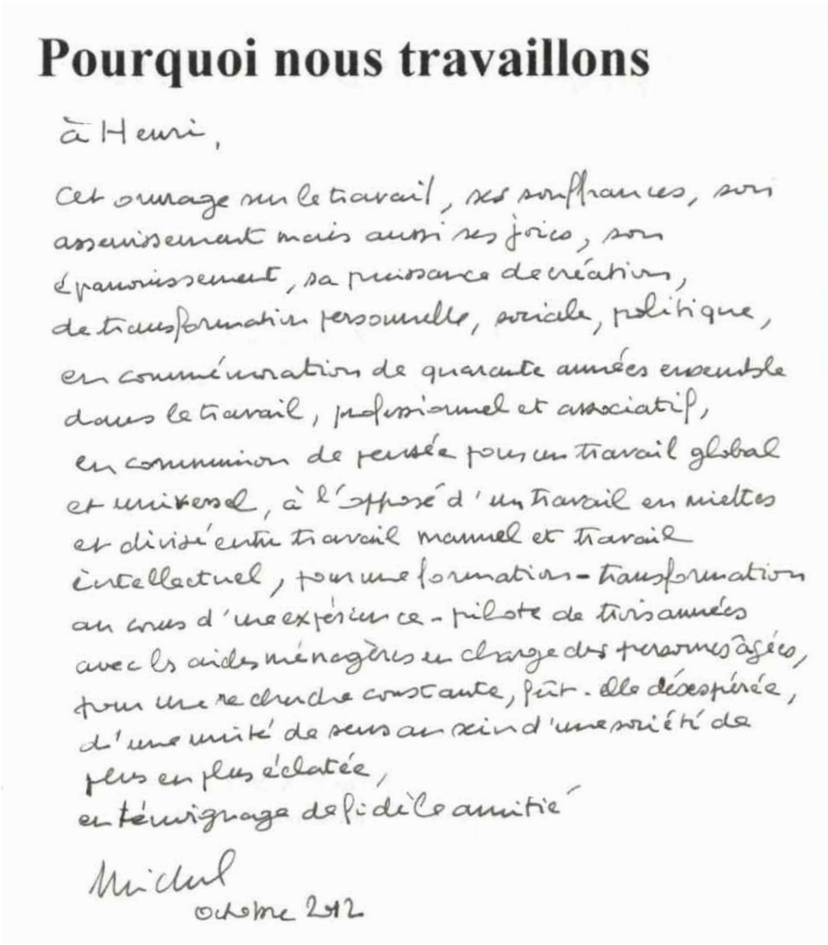

Pourquoi nous travaillons

à Henri,

Cet ouvrage sur le travail, ses souffrances, son asservissement mais aussi ses joies, son épanouissement, sa puissance de création, de transformation personnelle, sociale, politique, en commémoration de quarante années ensemble dans le travail, professionnel et associatif, en communion de pensée pour un travail global et universel, à l'opposé d'un travail en miettes et divisé entre travail manuel et travail intellectuel, pour une formation-transformation au cours d'une expérience-pilote de trois années avec les aides ménagères en charge des personnes âgées, pour une recherche constante, fût-elle désespérée, d'une unité de sens au sein d'une société de plus en plus éclatée,
en témoignage de fidèle amitié

Michel
octobre 2012

Dédicace à Henri Pérouze

L'université nationale de Côte d'Ivoire

Bernard Gensane*

J'ai connu Michel Cornaton comme professeur de psychologie à l'Université Nationale de Côte d'Ivoire vers 1980. J'avais autour de trente ans et lui un peu plus de quarante. Nous fûmes collègues dans ce lointain proche où des amitiés très solides pouvaient se nouer entre expatriés. Michel est l'une des personnalités les plus singulières, les plus riches et les plus attachantes qu'il m'a été donné de côtoyer.
L'Université avait confié à Michel la grave et lourde responsabilité de fonder les enseignements et la recherche de psychologie, tâche dont il s'acquitta admirablement. Avec l'estime et la reconnaissance, et des collègues ivoiriens, et des collègues français.

La maladie l'a empêché de revenir par le livre sur sa période abidjanaise. Il me dira sa "peine" de ne pas pouvoir rendre compte de son "éveil africain". Ce fut un beau moment de sa vie. D'une part parce qu'il fonda les études universitaires de psychologie en Côte d'Ivoire en opérant une vraie synthèse entre les données de l'Université française en la matière et le champ à labourer et à théoriser des acquis africains qui avaient précédé son arrivée sur le sol ivoirien. D'autre part, parce que, avec Fabienne, sa nouvelle épouse, il s'adonna de nouveau aux joies de la paternité avec son petit dernier Irénée, compagnon de jeu, dans le bac à sable de notre immeuble, de mon fils Nicolas.
Au risque de surprendre, quand je pense à Michel, ce n'est pas l'image de l'intellectuel éblouissant qui vient en premier, mais celle de nos conversations sans fin, au retour de la Fac, assis sur un banc de pierre inconfortable d'où nous surveillions nos rejetons en refaisant le monde, naturellement. Il faut dire qu'il y avait chez mon compagnon de baby-sitting une force intellectuelle tranquille et désarmante - à laquelle je me suis frotté pendant des années à Abidjan -

* Professeur de littérature et civilisation britanniques. Ami et collègue de Michel Cornaton à l'Université Nationale de Côte d'Ivoire (Abidjan).

quand il introduisait mine de rien un argument, une réflexion dans la conversation, avec humour et en soulevant, en un effort simulé, des montagnes d'esprit qui désarçonnaient.
La dernière fois où nous nous vîmes, autour d'un repas, chez moi, en compagnie de ma fille aînée qu'il avait connue enfant à Abidjan, il exprima, en une sorte d'élégie *ad hominem*, de chant de mort prémonitoire, l'idée selon laquelle, en bout de vie, l'écriture servait à retrouver ceux que l'on avait aimés, en étant le porte-plume de quelque chose qui nous dépassait tous.

Sa vie durant, il resta traumatisé par sa rencontre avec Bourdieu, ce qui ne l'empêcha pas d'être le premier en France à soutenir une thèse sur la guerre d'Algérie. Il m'écrivit un jour qu'en trente ans à peine, il avait "en effet rencontré le pire des hommes, Pierre Bourdieu, en 1964, et la crème des hommes, Jean Tardieu, en 1991. Malgré la rime riche, rien de plus antithétique que ces deux êtres, le sociologue et le poète". Et il sut donner un sens profond aux deux étapes africaines de son existence. Je me permets ici de citer l'article que j'avais consacré au dernier livre de Michel :
"Par-delà les justifications moralisatrices et culturelles (la 'mission civilisatrice', le 'fardeau de l'homme blanc'), en Algérie ou ailleurs, la colonisation, qu'elle ait été de peuplement ou non, c'était bien : 'ôte-toi de là que je m'y mette', ce que, dans les années trente, Orwell avait qualifié de 'racket'. Comme il n'y avait pas de place pour tout le monde sous le beau soleil africain (ou indochinois ou autre), il fut décidé de pousser les indigènes pour prendre leur place, de les obliger à se resserrer, à occuper les cases noires de l'échiquier (les mauvaises terres) pour que les Européens occupent les blanches. En 1860, un officier avait froidement planifié le bouleversement nécessaire : "Nul doute, dans un siècle, l'élément indigène se sera transformé, et le but de la France sera atteint ; ou s'il est resté réfractaire, les transactions aidant, la case blanche aura absorbé la noire. Dans ce cas, aux yeux des nations, comme devant notre conscience, nous aurons agi avec équité, et nous pourrons dire : si l'élément indigène a disparu, c'est qu'il avait à disparaître."
Malgré l'utilisation d'un double, d'un intercesseur (ou peut-être grâce à), on peut dire qu'il n'y a pas, chez Michel Cornaton, l'épaisseur d'une feuille de papier à cigarette entre l'œuvre et l'homme. Michel ne reconstruit pas son passé : il le déconstruit pour en offrir une vision construite bourrée de sens. L'empathie qu'il éprouve pour son double est contagieuse. Comme Montaigne - et il m'avait gentiment reproché de convoquer l'auteur des *Essais* quand je pensais à lui -, c'est lui-même qu'il peint mais il n'a pas besoin d'avertir son lecteur que son œuvre est 'de bonne foi'. Comme Montaigne il 'forge son âme'. Il quête ce que les Allemands appellent *Erfahrung*, c'est-à-dire l'expérience accumulée, et il nous en

donne l'origine. Et comme son écriture est aussi précise que limpide, on sort enrichi et heureux de l'avoir lu."

Je voudrais terminer ce propos d'une manière que je qualifierai de "cornatonesque", c'est-à-dire, par une anecdote, en espérant faire sourire tout en visant le sens profond de l'existence. Un jour, à Abidjan, Michel et Fabienne nous demandent de garder Irénée deux heures car ils avaient un rendez-vous impromptu. Nous acceptons, bien sûr. Au bout d'une demi-heure, Irénée a une diarrhée tropicale. Nous le nettoyons et le rendons propre comme un sou neuf à ses parents qui se confondent en excuses alors qu'ils n'étaient coupables de rien. Quelques semaines plus tard, Michel nous offrit un exemplaire de son dernier livre. Dans la longue dédicace dont il eut la gentillesse de nous gratifier, il suggéra de son écriture fine et régulière : "s'il vous arrive de vous occuper à nouveau d'Irénée et s'il a à nouveau un embarras gastrique, au moins je vous aurai fourni le papier nécessaire." ■

Courriel de Michel daté du 15 février 2018 adressé à Bernard Gensane suite à sa recension de *La guerre d'Algérie n'a pas eu lieu.*

"*J'ai donc repris ma copie et envoyé le texte de ton blog à mes destinataires, par petits paquets. Apparemment cela a marché. Je n'en reviens pas de découvrir à quel point tu m'as soigné. Grazie mille ! Je savais que j'avais un ami avec toi, cette fois j'ai découvert un frère - je n'ai eu que des demi-frères jusqu'à présent ! Tout y est dans ton compte rendu. Et en plus l'inattendu, dont je te remercie infiniment. Comment as-tu eu l'idée d'y associer Roger Vailland et, encore plus émouvant, l'homme avec qui je n'ai passé que trois petites journées, le poète Jean Tardieu, qui m'a laissé un souvenir inoubliable ? En trente ans à peine, j'ai en effet rencontré le pire des hommes, Pierre Bourdieu, en 1964, et la crème des hommes, Jean Tardieu, en 1991. Malgré la rime riche, rien de plus antithétique que ces deux êtres, le sociologue et le poète. Je suis heureux que tu aies associé à Jean et Laure Tardieu le journaliste et poète Paul Gravillon.*

J'ai été touché de lire combien tu avais saisi l'intime proximité du roman et du récit. Si mon corps pouvait me le permettre et pour cas où il y aurait une suite je pourrais peut-être cette fois franchir le cap... mais c'est bien là une autre histoire. J'ai écrit sur le double de Bourdieu, c'est vrai que moi aussi je suis habité, ô combien, par mon double, depuis toujours, à savoir ma mémoire, longtemps ma seule véritable compagne. Tu as bien visé avec Montaigne, qui m'a toujours intrigué mais que je n'ai jamais réussi à approcher, j'en suis même très honoré.

Je connaissais ton courage et ta générosité mais, à travers ce compte rendu j'ai mieux pris conscience de ta grande sensibilité. J'ai le sentiment que ce compte rendu facilitera beaucoup la diffusion de l'ouvrage. Or, l'histoire de la guerre d'Algérie a bien été en effet mon principal combat, malgré un départ dans la vie proprement catastrophique. Bonne idée aussi que la photo finale. Je te redis enfin ma grande reconnaissance. Michel"

Souvenirs d'une femme de terrain

Hélène Reboul*

En ce qui concerne ma collaboration avec l'Afrique, sous l'impulsion de Michel, je me rappelle que cela commença par des cadeaux donnés par nos étudiants à la fin de l'année universitaire ! J'en ai reçu deux : l'un, un porte-monnaie à suspendre au cou avec un système particulier pour l'ouvrir ! L'autre, une lame entourée d'éléments décoratifs ! Tous deux sont encore fixés, chez moi, au mur ! Je me rappelle qu'à cette époque Geneviève Latreille en avait reçu également ! Cela constituait une reconnaissance mutuelle pouvant justifier la possibilité d'aller plus loin dans nos relations !

Pour des raisons personnelles et universitaires, Michel s'engagea pour plusieurs années dans la mesure où il était envisagé de créer sur place des années supplémentaires d'enseignement de la psychologie ! Il aurait souhaité que je l'accompagne ! Je n'étais pas du tout intéressée par cette opportunité ! Ma spécialisation en psychologie sociale liée à la gérontologie me semblait à l'époque, une dimension plus intéressante pour moi et je redoutais devoir supporter un climat auquel je n'étais pas habituée ! Pour Michel, c'était d'autant plus incompréhensible que l'on nous proposait des conditions fantastiques ! J'ai finalement accepté de le rejoindre en Côte d'Ivoire, lors de la dernière année de son séjour ! Il s'y était fait des relations sur place ce qui facilitait considérablement le séjour !

A l'arrivée en Côte d'Ivoire, la surprise du climat extrêmement chaud dans l'aéroport ! Normal ! Puis une réaction invraisemblable ensuite à la vue des enfants scolarisés, vêtus d'un uniforme. Je me demande comment ils sont habillés l'hiver ? Je suis très bien reçue à l'Université ! Avec voiture et chauffeur pour les déplacements ! Avec des découvertes dont je me souviens d'un certain nombre. Ainsi à l'hôtel à 4 heures du matin, j'entends un bruit particulier : on glisse le journal

* Psychologue et professeure, fondatrice de l'enseignement en gérontologie à l'université de Lyon 2, ex-présidente de l'Association internationale des universités du troisième âge, officier dans l'Ordre national du mérite (1998), dans le cadre du Ministère des Affaires sociales.

local sous la porte de ma chambre ! Comme je suis très matinale, cela me convient tout à fait ! Autre découverte, l'architecture de l'université ; une succession de pavillons isolés au point que l'on circule en voiture pour les rejoindre ! Et aussi le restaurant situé dans une partie comportant des arbres, très agréable ! Ces découvertes sont prolongés par des visites dans divers villages. Là, plusieurs surprises : sur la route, très rapprochés, des contrôles de police avec papiers d'identité ! Dans certains villages, on voit des cases en paille, rondes, dont les parois extérieures sont recouvertes de toiles décorées. On voit les hommes qui tissent ces tapis, larges environ de la largeur d'une main, et ce sont des gamins qui les rejoignent en les cousant !

Je ne me rappelle pas combien a duré le séjour, mais, surtout je découvrais les relations avec les uns et les autres, beaucoup de choses à voir, le marché, des rencontres… C'est là que j'ai le plus aimer regarder : les habits locaux, les robes longues ! La visite d'un hôpital aussi : dans les lits, pas de drap. On apporte des boubous pour recouvrir le matelas ! La chambre donne sur un balcon où la famille apporte de quoi faire les repas… Comme j'en ai l'habitude, quel que soit l'endroit, je regardais avec beaucoup d'intérêt les sortes d'objets s'y trouvant : des statues, des toiles ; une nappe bleue foncée, brodée avec du fil rouge, bien longue avec des serviettes assorties… Dans mon domaine d'enseignement, le vieillissement et la mort furent l'objet de mes intérêts. Par exemple, les femmes pour marquer le deuil, se font raser les cheveux ! Cette pratique était en train de disparaître !

Pour conclure, ce déplacement que je craignais, m'a beaucoup apporté et je suis heureuse d'avoir enrichi mes réactions et mes points de vue. Que va devenir ce continent dont je ne connais pas grand-chose mis à part le Maroc ? Il y aurait beaucoup de choses à rajouter… Ce que j'ai décrit est en lien avec ma formation et ma personnalité ! Michel Cornaton, à ce sujet, m'avait définie en tant que "femme de terrain", à la fin de son cours de psychologie sociale que j'avais suivi en tant qu'étudiante travailleur. ■

Compagnonnage libanais

Jean-Pierre Durif-Varembont*

Vivre seul et libre comme un arbre et
fraternellement comme une forêt
Nâzim Hikmet

Michel proposait régulièrement dans *Le Croquant* quelques citations que chacun pouvait laisser résonner. J'ai retrouvé celle-ci qui me parle de lui et que je vous propose pour évoquer notre compagnonnage libanais.
Avec sa disparition c'est une page de l'Institut de psychologie qui se tourne. Michel, que j'ai d'abord eu comme professeur puis comme collègue et ami, était l'un des fondateurs de la psychologie sociale à Lyon 2 avec Geneviève Latreille. Figure d'un enseignant-chercheur "à l'ancienne", c'est-à-dire à la fois très compétent dans son domaine scientifique, ouvert de façon rigoureuse sur les autres sciences humaines et sociales, pédagogue accessible car jamais imbu de sa personne. Humaniste et d'une grande culture, il animait avec passion colloques et publications via la revue *Le Croquant* qu'il avait fondée. Je me souviens d'un colloque où il m'avait invité, intitulé "Voltaire et la tolérance"... tout un programme toujours d'actualité. Il m'avait dédicacé le livre qui en reprenait les actes, en guise de bienvenue à un jeune collègue arrivant à l'université.
Un séjour avec lui d'un mois au Liban où nous représentions l'Institut de psychologie et notre université me l'a fait connaître davantage de l'intérieur, ce que j'évoque aujourd'hui sous le terme de *compagnonnage libanais*.

Michel Cornaton et moi allons au Liban en ce printemps 2000 dans le cadre du projet TEMPRA-CEDRE Méditerranée (mission de la région Rhône-Alpes et de l'université Lumière Lyon 2) pour échanger sur les programmes de formation en psychologie et sciences sociales, et étudier les modalités d'une coopération entre nos deux instituts (Psychologie Lyon 2, Institut des Sciences sociales

* Psychologue clinicien, psychanalyste. Maître de conférences, directeur de recherche émérite en psychopathologie et psychologie clinique, université Lumière Lyon 2.

Beyrouth), notamment en matière de recherche. Nous y séjournerons du 13 avril au 6 mai 2000. Les anecdotes qui suivent témoignent bien selon moi de la personnalité et du travail de Michel Cornaton.

Lundi 13 avril 2000. Notre voyage commence bien ! avec un retard de l'avion au décollage de Lyon. Notre rapport au temps commence à être bousculé, comme chaque fois que je change d'univers culturel ! Nous arrivons trop tard à Bruxelles pour la correspondance sur Beyrouth. Il faut prévenir Rajaa Makki, notre hôtesse libanaise, en pleine nuit : au lieu d'arriver à 2h30 du matin, nous arrivons dans l'après-midi et nous ne pouvons pas tenir nos conférences dans une section de l'université libanaise comme c'était prévu ; les sections correspondent à des découpages géographiques, sociaux et linguistiques, il était important d'aller rencontrer tout le monde. L'incident diplomatique est évité grâce à l'efficacité organisatrice de Rajaa et au charme tout diplomatique de Michel. Nous aurons le temps par la suite de faire les conférences prévues dans les différentes sections (je me souviens de notre visite à Saïda, Zarhlé), et les rencontres aussi, prévues et imprévues avec les collègues et quelques doctorants de l'époque. Ce voyage a inauguré la possibilité pour certains doctorants de faire leur thèse avec nous et de mettre en place des cotutelles.

Je retiens la richesse et la diversité des rencontres avec les collègues libanais avec cette double dimension interculturelle et interdisciplinaire car le découpage académique des disciplines scientifiques n'est pas le même ici et là-bas. Michel est à l'aise, curieux de tout, comme lors de cette soirée où nous avons parlé des enjeux géopolitiques de l'eau et de la possession des nappes phréatiques dans le sud avec un collègue professeur de géographie. Je découvre l'ambiance particulière régnant dans un pays occupé par la Syrie et nous finissons par comprendre qui sont "les Suisses" (à savoir les Syriens). Ayant pensé naïvement prendre un visa sur place pour nous rendre un week-end à Alep, nous découvrons qu'il n'y a pas d'ambassade de Syrie puisqu'elle considère que c'est un seul pays. Malgré des démarches au plus haut niveau, nous devons renoncer car nous n'avions pas prévu un visa à double entrée.

Au fur et à mesure de notre séjour, je découvrais la complexité des problèmes du Proche-Orient et Michel, avec son immense culture, m'invitait à lire le pavé (1070 pages tout de même, en livre de poche Folio !) de Georges Corm, l'ancien ministre de l'Économie du Liban : "si tu veux comprendre un peu plus, tu lis *Le Proche-Orient éclaté*, c'est une somme". Évidemment, il l'avait déjà lu depuis longtemps ! Et à chaque visite de site historique ou archéologique, comme à Tyr ou à Byblos, Michel apportait sa petite touche de contextualisation historique ou sociale. Il restait pudique sur son histoire personnelle laissant parfois deviner ce

qu'il avait pu vivre par exemple pendant la guerre d'Algérie et qui lui avait fait reconnaître immédiatement les bruits d'un bombardement israélien sur la banlieue de Beyrouth là où j'avais cru entendre un orage nocturne.
Nous partageons notre temps entre des rencontres informelles selon une méthode bien connue en psychologie sociale, dite de "la boule de neige", entrecoupées de quelques autres plus officielles comme celles du 28 avril, audience avec le Patriarche et Mgr. Noujaim ; rencontres aussi avec le Recteur à ND. University, à l'université St Joseph avec l'attachée culturelle de l'ambassade de France au sujet des bourses pour les étudiants acceptés en thèse en France. La connaissance des rouages administratifs et universitaires de Michel est précieuse.

Michel a toujours été passionné par la question du *lien social* (titre de l'un des ouvrages qu'il a publiés), depuis son engagement dans l'association *Économie et Humanisme* jusqu'à ses fonctions universitaires. Les multiples rencontres avec des acteurs de terrain vont dans ce sens : par exemple, l'association accueillant les femmes victimes de violence conjugale avec qui nous révisons le questionnaire que ses membres font passer comme moyen d'établir un premier état des lieux, au moins pour que le phénomène devienne visible alors qu'il n'existe pas ou si peu comme objet social susceptible de recherche critique.
Et surtout le regroupement *Oum El Nour* ("*Mère de Lumière*"), soutenu par Mgr. Noujaim et animé entre autres par Mouna Yazigi et Paul Zein que nous rencontrons. Quinze ans après, ce Centre de réhabilitation des toxicomanes offrira un terrain de recherche pour la thèse de Hoda Dagher (soutenue en 2017) qui permettra de mieux comprendre la problématique de ces jeunes dans le contexte libanais. En précurseur, Michel avait proposé qu'*Oum El Nour* fasse connaître son travail auprès des lecteurs français dans un article du *Croquant* n°27 qui suit notre retour. Il comporte tout un dossier intitulé "Drogue et Violence" et un autre sur la francophonie dans lequel Michel soutient l'importance de la langue française comme unité symbolique des Libanais représentée par le drapeau au cèdre, à côté de l'arabe et de l'anglais qui assurent des fonctions différentes.
Je reviendrai au Liban en novembre 2005 avec Annik Houel, après ce voyage inaugural, pour une semaine dont le thème central est *Violences publiques, violences privées*, objet d'un colloque de deux jours, devenu à ce moment-là possible politiquement. Ce colloque était dans la continuité des préoccupations de Michel avec qui nous avions organisé à Lyon en 2003 un colloque *Comprendre la violence. Quelles réponses ?* avec un partenariat revue *Le Croquant*, Laboratoire de psychologie sociale (GERA, jeune équipe à l'époque), Institut de psychologie. Nous étions toute une équipe à travailler sur ces questions (Annik Houel, Patricia Mercader, moi-même), aussi les échanges avec nos collègues libanais sur les phénomènes de violence et les modalités de son traitement ont été très intéressants.

Il est clair que le Liban avait une place particulière dans le cœur de Michel Cornaton, car il n'était pas seulement un de ces professeurs d'université "à l'ancienne", mais il était aussi un grand humaniste ouvert sur le monde, passionné par l'art et la culture. Avec lui, je pouvais discuter de la période phénicienne en visitant Byblos ou des rapports avec l'Égypte devant un sarcophage du musée national, parler de littérature et de théâtre aussi bien que de la psychanalyse lacanienne ou de la poésie de K. Gibran à Bcharé, le lieu de naissance de ce poète que citait régulièrement Françoise Dolto en reprenant des pages de son livre le plus célèbre *Le Prophète* !

Pour conclure, je ne vois pas de meilleur hommage que de faire entendre son style en reprenant ce qu'il écrivait quelques semaines après notre retour :
"*Il faut savoir qu'au moment où les Européens découvrent tardivement la notion de tolérance, il existait déjà un modèle d'État musulman pluricommunautaire, pour lequel l'appareil conceptuel occidental (le semblable, le différent, les peuples, les races, la nation, l'ethnie, etc.) n'a jamais été pertinent. Nous évoquions la simple tolérance là où était vécue la coexistence des communautés. Il revient à présent à un certain nombre d'États, à commencer par le Liban, à assurer ce magnifique héritage, qui a suscité l'admiration des philosophes des Lumières, en transformant la coexistence des communautés religieuses en coexistence de communautés pures et simples*".
Toujours le lien social. ■

De James Joyce comme symptôme. Suite et fin

L'aventure d'une publication

Henri Brevière*

---

11 décembre 2018

"*Cher Michel,*
je ne sais pas si je t'ai déjà (?) envoyé le dernier état de la conférence de Lacan qu'on avait publiée dans Le Croquant. *J'ai confié à l'excellent Laurent Le Vaguerèse (oedipe.org) ma nouvelle présentation et l'audio de cette conférence.*
Bonnes fêtes de fin d'année à toi pour qui notre jeune Souverain et sa cour ont supprimé la hausse de la CSG ! … Henri"

---

17 décembre 2018

"*Bien cher Henri,*
je te remercie d'avoir pensé à moi à l'occasion de ton récent travail de résurrection lacanienne. J'ai été trop heureux et honoré d'avoir publié en son temps, dans Le Croquant, *un texte si grave au ton si léger. Ce fut un bon moment de gai savoir.*
A présent, je cherche à me libérer au plus vite d'une année 2018 calamiteuse au possible pour ma santé. Mais il me faudra encore un peu de patience pour traverser au mieux les semaines qui viennent. Je te remercie pour tes vœux chaleureux. Non, je ne suis pas concerné par la réduction et la suppression de la CSG, dommage ! Que l'année 2019 te soit douce. Michel"

---

* Maître de conférences honoraire de l'université Lumière Lyon 2.

Évoquer l'aventure du *Croquant*, eh bien ! la publication d'un inédit de Lacan dans *Le Croquant* ça a été précisément une aventure.

Nous avons publié avec Michel la transcription d'une conférence de Lacan à Nice, un inédit transcrit à partir du seul enregistrement existant que je détiens depuis 1976. C'est de ce texte que Michel parle dans ce courrier de 2018, le dernier courrier qu'il m'ait envoyé sur ce sujet. J'expliquerai plus loin pourquoi on a dû faire une sorte d'enquête discrète, de style policier ou de services de renseignements avant de publier cette conférence. Ce fut une aventure, et amusante, qui participait au fond de "ce gai savoir" dont parle Michel dans ce courrier.

Mais pour l'instant, pour expliquer ce qu'il appelle dans le n°24 du *Croquant*, je cite "cette incursion exceptionnelle en lacanie", je voudrais évoquer sa position par rapport à Lacan. Elle est exprimée clairement en 1998 dans le n°24 du *Croquant*, je cite : "en dépit de ses lacâneries verbales et stylistiques, nous le considérons comme un penseur majeur". Il considérait Lacan comme un penseur majeur et, je cite encore, il avait été "trop heureux et honoré d'avoir publié en son temps ce texte de Lacan". Cette publication s'est faite en 2000 dans le n°28 du *Croquant*.
Mais tout a commencé en 1998. J'appris alors que Michel allait publier la fameuse conférence de Lacan au Vinatier en 1967. Très fameuse à Lyon, par exemple deux grands professeurs de philosophie lyonnais, Gilles Deleuze et Henri Maldiney sont venus assister à cette conférence. Et même des psychanalystes très peu lacaniens comme Jean Bergeret étaient venus. Un an auparavant, en 1966, la publication des *Écrits* de Lacan avait eu beaucoup de succès.
Ayant appris qu'il allait publier cette conférence, j'ai été voir Michel et lui ai dit que j'avais un enregistrement d'une conférence de Lacan à Nice qui était sans doute un inédit et qu'on pourrait la publier dans *Le Croquant*. Ce projet lui avait beaucoup plu. Je lui ai dit que je n'étais pas encore sûr que ce soit un inédit ni que mon enregistrement soit le seul existant. Pour qu'il puisse juger par lui-même je lui racontais ce que je savais sur cet enregistrement.

C'était une cassette qu'un ami du midi m'avait apportée en 1976. J'avais toujours pensé que si j'avais cet enregistrement, beaucoup de personnes devaient l'avoir aussi, je ne le voyais pourtant jamais apparaître dans les différentes publications des textes de Lacan. La cassette était accompagnée du titre de la conférence : "De James Joyce comme symptôme", et de la date : le 24 janvier 1976. Il y a un passage dans le séminaire de Lacan où il dit qu'il est allé faire une conférence à Nice. Je l'avais découvert récemment. C'est dans son *Séminaire XXII (1974-75)*, il l'avait prononcée sous le titre de : "Le phénomène lacanien". Il était facile d'en déterminer assez précisément la date : fin novembre ou début décembre 1974.

Ça ne pouvait de toute évidence pas être ma conférence et je ne trouvais nulle part, dans Lacan, mention d'une autre conférence à Nice. Alors qu'il parle absolument toujours dans son séminaire des interventions qu'il va faire à l'extérieur, dans le cas présent c'était le silence. J'avais constaté par ailleurs que ses principaux bibliographes, Élisabeth Roudinesco et surtout Joël Dor, ne mentionnaient même pas l'existence de ces conférences. En plus je n'avais aucune information sur le contexte de cette conférence, je ne savais même pas devant qui et dans quels locaux Lacan avait parlé. Je ne savais pas qui l'avait invité. Je ne savais rien. Dans ces conditions, on est tombé d'accord avec Michel pour dire qu'avant de publier, il fallait recueillir des informations sur le contexte et aussi s'assurer que c'était là un vrai inédit et que mon enregistrement de cette conférence pouvait être effectivement le seul existant. Il m'encouragea à aller sur place à Nice pour recueillir le maximum d'informations sur les circonstances dans lesquelles cette conférence avait été prononcée. On voulait faire une enquête la plus discrète possible… comme une enquête de police ou des services de renseignements pour ne pas attirer l'attention et ne pas dévoiler l'existence de notre supposé inédit avant son éventuelle publication. Tout ça me plaisait bien.

À Nice je pensais que le mieux était d'aller d'abord à l'Office du tourisme. L'ami qui m'avait apporté la cassette se souvenait que la conférence avait été prononcée dans, je cite "une Maison de la Méditerranée sur la promenade des Anglais". Il ne se souvenait de rien de plus précis. On me dit à l'Office du tourisme qu'il y avait sur la promenade au n°65 un Centre Universitaire Méditerranéen (CUM), qui programmait, toute l'année et plusieurs fois par semaine, des conférences très grand public. J'appris aussi que ces conférences étaient toujours annoncées dans *Nice Matin*. Connaissant la date de ma conférence de 1976 et approximativement la date de la première, j'allais aux Archives départementales consulter les numéros de *Nice Matin* de l'époque. Et je retrouvais les dates et titres des conférences dans les communiqués de presse diffusés par le CUM dans ce journal. En étudiant l'enregistrement que je possédais, je vérifiais qu'il s'agissait bien de la seconde conférence "De James Joyce comme symptôme". D'abord, Lacan y parle effectivement de Joyce, même si c'est très peu, ensuite et surtout, il fait mention d'un voyage qu'il vient d'effectuer en Amérique deux mois auparavant. Ce voyage d'une quinzaine de jours, fin novembre et début décembre 1975, l'avait amené dans des universités de la côte Est.

Il y avait donc là deux conférences de Lacan dont je n'avais jamais vu aucune trace, publiées un quart de siècle après qu'elles eurent été prononcées et dont l'existence même n'était mentionnée nulle part, du moins pour la seconde. Était-il possible qu'elles n'aient pas été enregistrées, ou avaient-elles été enregistrées mais pas diffusées ? Pour essayer de savoir, on publiait dans le numéro 24 du

Croquant, en accompagnement de la publication de la conférence du Vinatier, une note sur "Lacan à Nice" avec une photocopie des communiqués de presse de *Nice Matin* et un appel à information pour les lecteurs qui sauraient quelque chose sur ces deux conférences. En fait, bien sûr, on prêchait là le faux pour savoir le vrai.
Peu de temps après la publication du n°24, et c'est une coïncidence étonnante, une conférence de Lacan à Nice venait de ressortir dans une revue des lacaniens de l'École de la Cause freudienne de Nice, 25 ans après qu'elle eut été prononcée. Le psychanalyste qui avait eu vent de ça et que j'avais entendu, ne disait pas laquelle des deux conférences niçoises avait ainsi émergé. C'était peut-être la mienne, auquel cas il n'y avait plus d'inédit de Lacan pour le *Croquant* ! Il fallait savoir… et toujours en étant discret.

Une occasion se présenta d'enquêter à Nice discrètement et anonymement comme on avait décidé de le faire… Une conférence publique de l'École de la Cause freudienne à Nice devait avoir lieu un samedi. C'était une très bonne occasion, j'irai et je pourrai ainsi à la fois savoir si c'était ma conférence qui était publiée ou bien l'autre, et aussi demander aux organisateurs niçois qui étaient les mieux placés pour avoir ces informations, ce qu'ils savaient de la seconde conférence. Je savais que l'on peut se rendre dans ce type de réunion, qu'on ne vous demande rien ou seulement parfois 5 ou 10 euros et qu'il y a une table avec des livres et des revues à vendre.
La réunion était organisée dans le vieux Nice, à l'étage dans un appartement. Comme je l'avais prévu il y avait une table et la revue *Les Cahiers cliniques de Nice* numéro 1, juin 1998 y figurait. Sur la couverture fièrement annoncé, un inédit de Lacan : "Le phénomène lacanien". C'était donc la première, pas la mienne ! J'achetais deux exemplaires et je feuilletais discrètement pendant que les orateurs parlaient, je vis très vite que dans cette revue il n'y avait aucune mention de la seconde conférence de Lacan. Il y avait une présentation et des commentaires par les personnes qui détenaient cette conférence, mais curieusement, dans cette publication, il n'est fait aucune mention de la seconde conférence, même pas de son existence, ce que je trouvais étonnant. À l'issue de la réunion je bavardais un peu avec des membres niçois de l'École de la Cause freudienne, la seconde conférence, ils savaient bien qu'elle avait eu lieu mais, ils n'en avaient aucune trace et ils ne savaient rien à son propos. En tout cas, cela m'apprit qu'à Nice, on n'avait sans doute pas cette seconde conférence.

Finalement, alors que j'avais très longtemps pensé qu'elle était entre les mains de beaucoup de gens bien placés pour la publier, je devais maintenant penser que j'étais seul, sans doute, à en avoir eu un enregistrement. L'appel à information

du numéro 24 du *Croquant* était resté sans réponse. On pouvait donc maintenant publier un authentique inédit de Lacan dans *Le Croquant*, ce qui fut fait dans le n°28.

Je rédigeais une présentation mais avec peu d'éléments sur les circonstances. À part le lieu, le Centre Universitaire Méditerranéen et la date, je n'avais rien sur les circonstances extérieures. Les Niçois m'avaient dit qu'ils ne savaient rien, ce qui m'avait tout de même étonné. Les seules informations possibles, je devais les extraire de "l'intérieur", de la lecture et de l'écoute de l'enregistrement. Je notais par exemple que Lacan n'avait parlé de James Joyce que 4 minutes sur les 1h 27 que durait la conférence alors qu'il était annoncé dans *Nice Matin* que Jacques Lacan parlerait de James Joyce. Je cite : "À inscrire sur ses tablettes les dates du 17 janvier où Alain Decaux viendra raconter Alexandre Dumas ; du 24 janvier, où Jacques Lacan parlera de James Joyce".
Cette conférence, "De James Joyce comme symptôme", prend place dans un des cycles de la programmation du CUM pour l'année 1975-1976 : le cycle "Art et littérature". La majorité sans doute des auditeurs de cet après-midi sur la promenade des Anglais qui suivaient, comme 'abonnés', le cycle "Art et Littérature" s'attendaient sans doute à quelque chose d'analogue à ce qu'ils avaient dû entendre les semaines précédentes : Ravel par Bernard Gavoty, Alexandre Dumas par Alain Decaux, Cyrano de Bergerac par Pierre Bornecque. Ils attendaient sans doute des considérations sur les auteurs, biographie et œuvres, "vie et œuvre". Il est douteux que beaucoup de ces auditeurs, "abonnés" à ces conférences azuréennes, aient même su, ne serait-ce qu'un tant soit peu, qui était Lacan. Devant ces attentes, les quelques paroles de Lacan sur Joyce (au plus 4 minutes donc sur 1h27 de conférence...) sont à peu près celles qu'il prononçait à l'époque dans son séminaire devant son auditoire d'initiés très avertis. C'est après une heure un quart de conférence, alors qu'un brouhaha enfle considérablement dans l'assistance, que Lacan semble s'apercevoir qu'il n'a pas encore parlé de Joyce. Je cite : "Je sens, mon Dieu, que, peut-être, l'assistance est lassée. Je veux donc simplement indiquer que je m'acharne, pour l'instant, sur un artiste, un artiste qui n'est autre que Joyce". Et il parle alors 4 minutes sur Joyce, avant de reprendre le cours de son discours, environ 10 minutes, en parlant des sphères armillaires et en dessinant au tableau.
En écoutant l'enregistrement, mis à part cette lassitude très perceptible de l'auditoire, on entend aussi une interpellation par une voix féminine et des rires. Au total, on pouvait se dire que la conférence ne s'était pas très bien passée.

Avec ce peu d'informations sur les circonstances, ma présentation de la conférence dans le n°28 du *Croquant* a donc été pauvre en éléments de contexte. Ce

n'est que très tardivement que j'ai eu des informations, beaucoup d'informations précises sur les circonstances de ces deux conférences dans le journal d'une psychanalyste niçoise Élisabeth Geblesco, disparue depuis longtemps et dont le journal a été publié par sa famille : *Un amour de transfert. Journal de mon contrôle avec Lacan (1974-1981)*. Sa lecture confirmaient mes impressions. C'est Élisabeth Geblesco qui a provoqué et organisé les deux conférences de Lacan à Nice. Elle raconte tout avec beaucoup de détails. Avec ces nouvelles informations j'ai pu republier en 2018 "De James Joyce comme symptôme" sur le site, très estimable, non sectaire, oedipe.org, et je leur ai confié l'enregistrement audio à diffuser.
Ma présentation est cette fois très informée grâce à Elisabeth Geblesco. Mais j'abrège, tout cela n'est pas dans notre sujet, ça ne concerne pas Michel Cornaton. Quoique peut-être un peu quand même ? puisque dans notre échange mail en 2018 notre échange de 98 se continue. Ma publication de "De James Joyce comme symptôme" dans oedipe.org, ce qu'il appelle "ma résurrection Lacanienne", je la lui avais envoyée comme suite et fin… de notre publication de 20 ans auparavant.
Il se souvient d'un bon moment de gai savoir d'alors.

Pour moi aussi, Michel, ce moment est très précieux dans ma mémoire ! ■

Les sept plaies de l'Université

Michel Cornaton*

Au printemps 91, Michel Gutsatz, qui enseigne l'économie à Aix-Marseille II, faisait déjà paraître dans *Le Monde*, un article sous ce titre. Quelque deux ans après je retrouve, grosso modo, les mêmes plaies, plus deux ou trois autres, mais avec une nosographie différente. En bon économiste, M. Gutsatz insistait sur l'administration des universités, la gestion des carrières et, le pire à ses yeux, la coupure d'avec les entreprises ; on peut lui reprocher d'avoir passé sous silence le personnel administratif et ceux pour qui, en principe, les universités sont faites, les étudiants. Pour ma part, je mettrai le doigt sur les sept plaies suivantes.

1. Le poids constant du centralisme

Personne ne contestera que, durant la décennie écoulée, les universités ont vu leur autonomie s'accroître. Il n'en reste pas moins que, pour les décisions importantes, le centralisme étatique se fait encore trop sentir, en particulier dans la création ou même l'adaptation des diplômes.

La nouvelle procédure de recrutement des enseignants, suite à la réforme Jospin, renforce le centralisme. Auparavant, le Conseil national des universités (CNU) arbitrait les choix préalables des commissions locales de spécialistes ; à présent, c'est lui qui opère le premier tri et "qualifie" les candidats aux postes de professeurs et de maîtres de conférences, désavouant, dans de nombreux cas, les jurys de thèse. "Il est clair que nous ne pouvons prendre pour argent comptant les jurys de thèse, dont beaucoup ne font pas sérieusement leur travail", déclare, avec suffisance, ce président de section ; mais il faut bien le reconnaître, le propos ne manque pas de pertinence non plus.

Par ailleurs, les grandes fractures hexagonales entre l'enseignement et la recherche, la formation supérieure du plus grand nombre et celle des élites, se retrouvent toujours au niveau local. CNRS, grandes écoles et universités constituent trois systèmes presque étanches, en dépit des timides tentatives de collaboration.

* *Le Croquant* n°12 (1992)

2. Les diktats ministériels

La plaie du centralisme parisien, perceptible dans tous les domaines, est aggravée dans les secteurs de la culture et de l'enseignement. À intervalles réguliers, un texte ministériel vient inopinément modifier les dispositions précédentes. Année après année, les universitaires travaillent d'arrache-pied à réformer un cycle dans l'ignorance de ce que le Ministère décidera pour les autres cycles. Comme on aime à le dire, aucune entreprise de production ne résisterait longtemps à un pareil régime de douche écossaise. Quand on sait que les enseignants ont connaissance des réformes par les médias on comprendra que la prétendue culture d'entreprise n'a pas encore fait son entrée à l'Université.

Aussi, malgré l'assiduité et la compétence des responsables locaux, la politique universitaire continue à se faire d'abord dans les bureaux ministériels. À l'intérieur d'un système à la fois centralisé et éclaté, c'est-à-dire contradictoire et conflictuel, le Ministère a choisi, depuis quelques années, la solution des missi dominici que sont les experts. Les sociologues de l'école feraient bien d'actualiser leur modèle de la reproduction pour enquêter sur ces contrôleurs d'un type nouveau, qui font presque regretter les mandarins d'hier, au pouvoir en fait plus limité et à l'autorité scientifique autrement incontestable.

3. La lourdeur administrative

Chaque université est administrée dans le cadre rigide de la comptabilité publique. Les responsables de départements d'enseignement et de laboratoires de recherche sont confrontés à un véritable casse-tête pour payer, dans des délais convenables, certaines catégories de personnel ou certaines opérations.

De manière générale, le personnel administratif est débordé, plutôt mal payé, peu intégré à ce qu'on appellerait ailleurs le projet d'entreprise, ce qui provoque souvent des rancœurs, parfois quelque tyrannie.

4. Des enseignants hommes-orchestres

Si les lycées et collèges ainsi que les grandes écoles ont à leur tête des chefs d'établissement, les universités et leurs différentes composantes sont, quant à elles, "managées" par les enseignants eux-mêmes. Alors que les universités peuvent compter jusqu'à 30 000 étudiants - et les facultés 5 000 - on imagine les qualités de gestionnaire que suppose la direction de tels ensembles, devenus, d'un certain point de vue, de grosses entreprises. Or, la plupart des enseignants-chercheurs n'ont reçu aucune formation à la gestion et sont donc, au meilleur sens du terme, des amateurs. Ils ont d'autant plus de mérite que, malgré les déclarations ministérielles, les responsabilités administratives ne leur apportent aucun avantage de carrière ni même, en certains cas, aucune rémunération supplémentaire (direction de département, de centre de recherche, responsabilité de niveau et de diplôme, etc).

5. Des procédures d'avancement des enseignants inadéquates

Les activités des universitaires doivent s'exercer en trois domaines : l'enseignement, la recherche, l'administration. Là aussi, en dépit des déclarations officielles, une seule activité est véritablement prise en compte pour l'évaluation des enseignants : la recherche. A l'intérieur même de la recherche, depuis quelques années, les membres du CNU, trop souvent déconnectés des problèmes administratifs et pédagogiques, ne considèrent que la recherche fondamentale.

Plus grave : cette dérive aboutit à un véritable clientélisme, en ce sens que le label de "fondamentaliste" n'est accordé qu'aux enseignants qui ont publié dans la revue des "chers collègues". Les listes de ces revues sont à présent dressées ; on y retrouve souvent les noms des membres des commissions du CNU. Par exemple, telle revue "internationale" de psychologie sociale, qui fait partie des revues "scientifiques", propose un abonnement à deux numéros à 600 Frs pour un collègue et à 2 000 Frs pour une institution d'enseignement et de recherche. Malgré ces prix prohibitifs, la fiche d'abonnement est accompagnée d'une circulaire dans laquelle nous lisons : "Malheureusement, la qualité scientifique d'une revue ne garantit pas ses finances. A plusieurs reprises, quelques personnes et laboratoires ont dû subvenir aux déficits en prenant sur leurs fonds propres". Eloquent ! On a ainsi une idée du caractère confidentiel du tirage d'une revue internationale.

En définitive, on retrouve dans l'édition universitaire les ghettos en voie de se former à l'intérieur des universités entre la recherche théorique qui, seule, permet l'avancement des universitaires, et la recherche appliquée, source de contrats pour les exclus de l'avancement. Le pire est que cette division, souvent factice, entretenue au sein de chacune des disciplines, s'accompagne d'exclusive à l'égard des autres disciplines. Ceux qui travaillent aux marges, "là où les professeurs se mangent entre eux" ("Je dis mange, mais Goethe n'est pas si poli", écrivait Marcel Mauss en 1936) font à nouveau figure de suspects.

On peut se demander si les réformes Jospin n'ont pas encore aggravé le mal. En effet, plus que jamais, la carrière des enseignants ainsi que la nouvelle prime de recherche (en gros, un treizième mois) dépendent essentiellement de leur appartenance à des équipes de DEA (diplôme d'études approfondies). Aussi en voit-on un certain nombre s'agiter auprès des experts afin d'obtenir des habilitations de DEA, sans se soucier des autres composantes de leur discipline, et encore moins des étudiants et de leurs besoins, qu'ils connaissent d'ailleurs fort mal, absents qu'ils sont généralement du 1er cycle, là où la tâche est la plus lourde et les étudiants les plus nombreux. En bref, l'obtention d'un DEA dépend plus de l'entregent ou des relations de tel ou tel que d'un projet de recherche concerté. Dans ces conditions, j'ai décidé de ne plus solliciter ni avancement ni prime :

on ne peut aller à la soupe dans laquelle on vient de cracher. D'autres ont déjà fait ce choix. Sans bruit. "Résistant, ça devrait être plutôt une sorte de secret", déclarait Jean Paulhan à François Mauriac, le 20 janvier 1945. Quelles que soient les époques et les circonstances, nous avons aussi nos résistances, vient le temps où elles doivent se manifester. Il faut rendre hommage en passant à ces collègues assistants qui ne seront jamais maîtres de conférences, à ces maîtres de conférences qui ne seront jamais professeurs ; sans états d'âme, ils sont souvent les plus disponibles pour les étudiants.

6. La sélection-orientation défectueuse

Même si la sélection reste le problème majeur des universités il faut souligner l'effort considérable accompli en ce domaine au sein de la plupart des universités. Malgré un environnement social et économique de plus en plus défavorable, les universités n'ont pas le choix et ne peuvent que continuer dans cette voie de la sélection-orientation. En revanche, elles ne disposent pas de moyens à l'entrée du dispositif. Ce ne sont pas des initiatives ponctuelles, au demeurant fort louables, comme les journées d'information ou les visites des locaux universitaires, qui réussiront à endiguer le flot des lycéens mal orientés et mal préparés. Aussi l'enseignement supérieur reproduit-il la société duale, caractéristique de la France d'aujourd'hui : d'un côté, les grandes écoles pour ceux qui savent ce qu'ils veulent, de l'autre, les universités pour les gens en mal d'insertion professionnelle et… les futurs enseignants - et encore ! puisque les certifiés, agrégés et enseignants du supérieur se formeront de plus en plus ailleurs. Les Secrétaires d'Etat et les Ministres passent, aucun n'a encore réussi à convaincre l'opinion de la gabegie et de l'iniquité d'un pareil système.

7. Des universités insuffisamment ouvertes

On reproche toujours aux universités d'être coupées des entreprises. Constatons que c'est justement en ce domaine que les universités ont réalisé la plus belle ouverture : de nombreux universitaires se rendent dans les entreprises, des responsables d'entreprises à des titres divers interviennent fréquemment dans les amphis et séminaires. Notre colloque "Les états de la création" a bien fait apparaître cette synergie nouvelle. Elles sont loin ces années 70 où ceux d'entre nous qui acceptaient de travailler avec les entreprises étaient considérés comme des pestiférés. Ç'est justement ce rapprochement Université-entreprise qui fait problème à présent, en rendant plus visible l'antinomie des deux organisations - antinomie que j'estime d'ailleurs nécessaire en partie, du fait des objectifs différents, mais en partie seulement. Dans tous les cas, une faculté ne pourra être assimilée à une école professionnelle supérieure.

La question de l'ouverture de l'Université ne se pose pas seulement à l'égard de l'entreprise mais aussi par rapport à l'ensemble de la société. Et là le chantier est immense ; d'autant plus que, depuis une vingtaine d'années, les universités ont été éjectées pour la plupart à la périphérie des villes, hors du monde social et économique quotidien. Si l'on considère le taux d'échec (65 %) et le nombre de chômeurs à la sortie du système universitaire, force est de constater que le replâtrage et le ravalement de façade (même s'ils sont mieux faits qu'avant) ne sont plus d'actualité et que la meilleure manière de se débarrasser d'un carcan administratif paralysant est de jouer la carte d'une véritable décentralisation régionale et d'une autonomie des établissements.

Tant que la Région et la Cité n'assumaient pas leurs responsabilités à l'égard de l'Université, l'Etat devait le faire ; mais les temps ont changé. Après un quart de siècle de réformes incessantes, démobilisatrices et... contradictoires, il nous faut dire : ça suffit ! Elles doivent laisser la place à des projets d'éducation et de formation issus des Universités elles-mêmes ainsi que de leur environnement social, économique et politique. ■

L'ÉDITION
Le Croquant

croquant *s. m.* : **1** - Terme méprisant. Un homme de rien, sans consistance, sans valeur. / **2** - *s. m. plur.* Paysans qui se révoltèrent en Guyenne sous Henri IV. La révolte des Croquants.

Dictionnaire Littré de la langue française

C'est ainsi que nous vivrons ! Nous éloignerons de nous tout égoïsme, nous n'amasserons ni biens, ni connaissances, ni amours, ni amitiés, ni principes, nous ne nous concentrerons même pas nous-mêmes : alors, notre esprit s'ouvrira, se dénouera devant les hommes et les bêtes, s'épanouira de telle sorte que nous ne pourrons plus rester nous-mêmes, que nous ne nous maintiendrons debout qu'en étant confondus avec le monde !

Robert Musil, *L'Homme sans qualités*

L'appétit vient au "Croquant"

Pourquoi a-t-il fondé une revue ? Michel Cornaton ne répond jamais directement à la question. L'universitaire répète simplement que son séjour de quatre ans en Afrique, où il enseigna la psychologie, l'a profondément marqué. Qu'à son retour de Côte-d'Ivoire, il y a sept ans maintenant, il était bien décidé à sortir du débat « franco-français ». Et que dans notre société urbaine, où « *il faut être branché* », lui s'est voulu « *enraciné* ». C'est pourquoi, en retrouvant son poste de professeur de sciences sociales à Lyon II, il s'est résolument installé à la campagne, dans l'Ain, et a appelé sa revue *Le Croquant*. L'Afrique lui a donné « *le goût du discours gigogne* », et cela le porte tout naturellement à s'intéresser aux sujets les plus variés. A mettre son grain de sel un peu partout, à « *courir l'aventure de la pensée* ». Ainsi, *Le Croquant*, qui a adopté depuis peu comme emblème la chouette — oiseau de Minerve symbolisant la Pensée, les Arts et les Lettres — prend la défense du philosophe Martin Heidegger, accusé d'antisémitisme. La revue s'interroge sur un fait divers (l'affaire Céline) ou publie dans son dernier numéro un long dossier (120 pages) sur le racisme et une réflexion sur la danse. Jean-Pierre Chevènement y a commis un joli texte, intitulé *Un regard qui est notre honneur*, sur l'orientaliste Jacques Berque. *Le Croquant* s'est par ailleurs taillé un beau succès à Lyon, il y a un an et demi, en organisant le colloque sur « Les états de la création » : près d'un millier de personnes y ont participé, dont des intellectuels de renom tels que George Steiner. Ecrite le plus souvent par des universitaires et artistes de Lyon et de sa région, la revue semestrielle ponctue ses réflexions de poèmes ; des inédits de Louis Calaferte, dans son dernier numéro. « *Quand le vrai n'est accessible que par bribes*, souligne Michel Cornaton, *la parole poétique fait signe en dévoilant des éclats de vérité.* »

L.D.

Le Croquant, 12, place du Maréchal-Lyautey 69006 Lyon.

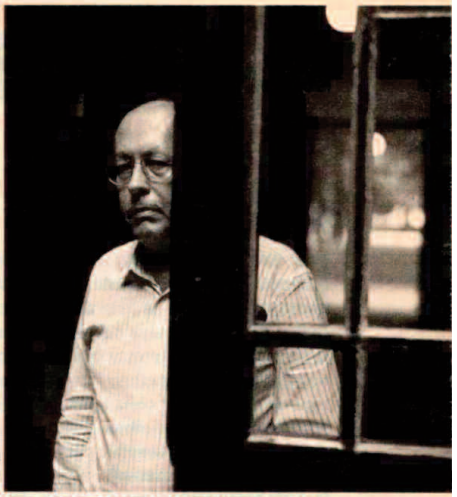

© BAREL EDITING

Michel Cornaton. Le fondateur du « Croquant » a le goût du discours gigogne.

Michel Cornaton, le Croquant

Frédérique Lignon*

Nous sommes venus jusqu'ici car là où nous étions
ce n'était plus possible. On nous tourmentait et
on allait nous asservir. Le monde, de nos jours,
est hostile aux Transparents.
Une fois de plus il a fallu partir…
René Char, *La Postérité du soleil*

Michel Cornaton est un homme qui a marqué son temps par la vertu d'une vie obstinée à montrer les choses, le monde tel qu'il est, sans se trahir. Homme du peuple s'étant élevé à la force du poignet, il n'a eu que son souffle pour triompher des hostilités de la vie et d'une carrière. Professeur émérite de l'Université Lumière en psychologie du travail, il fut d'abord chercheur et pionnier dans cette spécialité. Dès le début, l'intellectuel trouva naturel de quitter son bureau pour exercer l'observation sur le terrain, à l'usine, et se constituer un précieux réseau de collaborateurs. J'eus l'occasion de constater l'attachement inconditionnel que lui vouèrent des travailleurs fréquentant ses cours de l'IRRFA et restés ses amis. Je pense encore avec émotion à ce couple de Savoyards qui reçut *Le Croquant* dans son chalet et partagea sa table avec une amitié virgilienne. Il fut historien sociologue et ethnographe, sa vocation première, grâce à un regard aigu et sans concession porté sur la réalité. En témoigne son travail reconnu, qui fait autorité aujourd'hui, sur les camps de regroupement en Algérie. Cette question l'opposa violemment et toute sa vie à Pierre Bourdieu, l'Adversaire déclaré, le salaud. L'avenir lui réservera l'estime admirative de Benjamin Stora.

Nous évoquerons essentiellement l'écrivain, l'homme de presse, le directeur de revue, l'auteur. Michel Cornaton fit d'abord ses armes à la revue de *Économie & Humanisme* à tous les postes, à commencer par celui de trésorier. Il s'y découvrit

* Professeur de lettres de son métier, auteur. Elle a participé à l'aventure du *Croquant* comme collaboratrice et rédactrice en chef.

des talents arithmétiques et en tira une fierté presque vaniteuse, la seule du genre que je lui ai connue. Il fonda *Le Croquant* en 1987 un soir de Saint-Sylvestre. *Le Croquant* naquit dans la maison de Henri Maire, son beau-père, sous l'égide de Edgar Faure, ami de la famille, compta avec la bienveillance de Max Gallo, son beau-frère. Je fis la connaissance de Michel chez un de mes amis et voisin alors ami du *Croquant*, Jean-Marie Auzias, anthropologue écrivain et grande figure de la vie culturelle lyonnaise. Nous étions quelques heures avant la soirée de la Saint-Sylvestre 1999 et il habitait un village ardéchois ainsi nommé. Certaines coïncidences poétiques nous traversant configurent les relais à venir.

Le Croquant prit une place dans le monde des revues, et "monde des revues" n'est pas une locution en l'air. Le Salon prestigieux parisien qui se déroule tous les ans rue des Blancs-Manteaux reçut naturellement cette revue de Littérature et Sciences Humaines, que commençait à diffuser Dif Pop. Enrayant pour un temps l'avertissement amical de Bernard Clavel, proche de Michel et de la revue : "Avec un nom pareil, aucun avenir", *Le Croquant* a perduré près de vingt-cinq ans. Quand même ! Michel accordait attention et respect à tous ses collaborateurs, les anonymes, les sans-grade, ses étudiants aussi dont il enrôla les plus talentueux pour les qualités qu'il décelait en eux. Je pense à Gaël Masset, Philippe Blanca, Joël Canoni… Il savait bien sûr s'appuyer sur la notoriété et les contributions des brillantes personnalités qu'il ne cessa de côtoyer.

Comment compresser en synthèse exacte et disons, spéculaire, la personnalité de Michel, président fondateur et directeur de cette publication ? Impossible de restituer en une page un parcours entre ciel et ombre. Aussi, est-ce imparfaitement que nous allons le présenter. Pour ce faire, reportons-nous à *La Guerre d'Algérie n'a pas eu lieu*, édition L'Harmattan. Ce volume devait constituer le premier d'une fresque ressortissant à des *Mémoires* avec l'accent des *Confessions*. Or, le temps et la mort prirent Michel de vitesse. Je puiserai dans le seul tome fait, ce roman vrai de Michel Cornaton qui raconte la vie et les tribulations de Michel Lacombe, son alter ego. Personnellement, je regrette cette convention à la troisième personne, car les reliefs de l'esprit et le regard aigu de l'auteur, présents pourtant dans le volume, y sont également entravés. Michel Lacombe nous ternit un peu Michel Cornaton et son style, si percutant dans sa conversation. Des cent premières pages consacrées à l'enfance et à la jeunesse de Michel Lacombe-Cornaton, je retiendrai trois passages nous relatant le parcours initiatique du petit-fils de paysans bressans pauvres, orphelin de père, et quelques ressorts de son ascension.

Le premier extrait, page 34, retrace son abandon et le mensonge de son entourage à l'orphelinat de Seillon, tenu par des sœurs. Il avait 4 ans. Il ne s'en remit

jamais. Il n'est pas question évidemment de juger les protagonistes de cet épisode qui firent au mieux ou le pensèrent, dans des conditions économiques d'après-guerre souvent dramatiques et dans une époque où en termes d'éducation les critères d'alors étaient loin des nôtres. L'auteur écrit cet épisode et puisqu'il est écrit, nous le citons. Michel fit toujours preuve pour sa famille d'une résilience sincère et éclairée. Mais on ne guérit jamais de son enfance ! Jamais Michel Cornaton ne put guérir de cette violence faite à l'enfant de 4 ans. On revit *ad libitum* la scène primitive, terme capital dans son lexique de psychologue.

Orphelin inconsolable, il s'est choisi très tôt des parents symboliques, le symbolique étant primordial dans sa pensée. Le solaire Albert Camus fut son père de prédilection et sa mère, la figure héroïque de Germaine Tillion qui préfaça son ouvrage sur les camps de regroupement. Elle lui apprit à cultiver disait-il, non pas la reconnaissance mais le sentiment de la dette envers ceux qui vous sont bénéfiques. En un mot, elle lui apprit à "ouvrir sa porte". Ses modèles tutélaires furent Max Rodinson et Jean-William Lapierre son maître de thèse, dont il imita à jamais la scrupuleuse lecture de ses étudiants - qu'il corrigeât une simple copie de licence ou une thèse. Libre, sans héritage encombrant, il s'entoura des plus grandes figures du passé, du présent et même du futur, définitivement. Suivant en cela la conception de la culture selon Hannah Arendt, toutes ses rencontres furent majeures.

Le goût de l'exactitude scientifique universitaire du chercheur n'étouffa pas l'étincelle poétique que fit naître en Michel Cornaton son regard porté sur les êtres et le monde. Son enfance dure fut aussi traversée de douceur. Ainsi, dans un deuxième extrait page 130, ce premier amour pour une petite voisine rencontrée durant de grandes vacances en 1948 chez les grands-parents, à Plainchamp, lui découvrit-il les mille et une délicatesses d'une fille qui prend soin de sa robe pour s'asseoir. Émerveillement d'un garçon élevé dans les rudesses sans mixité de l'orphelinat. Certaines émotions guident une vie et la tempèrent.

Le troisième et dernier extrait, page 28, s'attache à la formation scolaire et à l'éducation de Michel Cornaton, qui illustre toute l'époque d'après-guerre. Il fit ses classes au petit séminaire pour les années du Primaire et du Collège, puis au grand Séminaire avant d'entrer en Terminale dans le circuit laïque et républicain au Lycée Lalande, à Bourg-en-Bresse Après le Baccalauréat, le service militaire, l'expérience sous les drapeaux de la guerre d'Algérie ont façonné un esprit ouvert à toutes les aventures intellectuelles dignes d'intérêt et un caractère bien trempé. L'été de 1961, Michel décida de reprendre ses études interrompues et se jeta dans la préparation du concours de propédeutique de la Faculté de

Lettres et de Sciences Humaines. Risquait de le faire échouer une discipline scolaire très négligée chez un gosse de pauvres, le latin. Michel se rappelle comment un mois durant il ferma sa chambre à tous durant quatre heures quotidiennes pour remonter son niveau et accomplir les performances attendues en version latine ; une heure d'apprentissage lexical, idiomes compris, appelé "le petit latin", une heure à repasser la version de la veille apprise par cœur, une heure à traduire la version du jour, et une heure à ciseler la formulation en français. Il excellait déjà dans les autres matières. Il sortit premier du Concours.

Ceci expliquant cela, la vive intelligence, la persévérance, la puissance de travail du personnage se fortifièrent à cette école-là. Se fortifièrent aussi une culture maniaque du détail et sa tendance à l'exhaustivité… que tous, nous eûmes à affronter un jour ou l'autre. La vie, ses deux mariages, sa curiosité amoureuse et amicale, la confrontation à des milieux sociaux aguerris aux mondanités et au pouvoir firent le reste.
Rousseau devint Voltaire.

Les rencontres littéraires de Michel Cornaton illustrèrent de beaux chapitres dans *Le Croquant*. Compagnon du passé, Voltaire ! Durant tout un été, Michel lut la totalité de sa correspondance, en plus du reste, et consacra un numéro à Voltaire préfacé par René Pomeau, rien de moins ! Il s'appuya de fait sur son collègue 18tiémiste très reconnu, Pierre Rétat. Il vouait en quelque sorte à ce philosophe un attachement, qu'une filiation d'esprit et une ironie bien "française" cimentaient. Autre compagnon, au présent cette fois, Roger Vailland dont il croisa la veuve, Élisabeth. Son acquisition de la maison de l'écrivain à Meillonnas où il vécut en famille avec sa seconde épouse et leurs enfants acheva l'éducation de l'homme jeune qu'il était encore. Une splendeur de miroir mural à cadre doré hérité de cette maison le suivit toute sa vie dans toutes ses demeures, comme un vestige littéraire… et libertin. Voltaire n'est jamais loin.

Michel Cornaton fut un bourreau de travail, un patron de revue, un boss ! Lequel de nous dans son équipe n'a pas frôlé la folie lors des corrections d'épreuves, interminables, dans la cuisine de notre graphiste, à continuer chez soi au besoin afin de respecter le planning arrêté par l'imprimeur, qu'il s'agisse de Albert Algoud à Limonest ou de Éole à Meyzieu. Qui a oublié la question des virgules à placer selon l'usage, et rien d'autre, d'un de nos collaborateurs ? Je me souviens d'une fois où ayant enseigné la journée au collège puis travaillé la nuit sur un numéro, je dus m'endormir quelques minutes au cours de la journée suivante sur mon bureau ne sachant plus au final si on était la nuit ou le jour, s'il fallait enfiler son pyjama ou au contraire se caféiner. C'est en me jetant de l'eau froide sur le

visage que j'aperçus dans le miroir la mention *Croquant n°34* pour ainsi dire décalquée sur mon front. J'avais dû piquer du nez sur le numéro à sortir. Il s'agissait bien de se rendormir ! Ah ! Et les commandes à écrire. Dès que Michel vous invitait à Saint-Sylvestre dans sa maison en Ardèche évoquée plus haut (avant de déménager sur Bourg-en-Bresse puis à Tassin), vous étiez sûr qu'un gros boulot allait vous tomber dessus. Quel bonheur ! Immersion magnifique ! Ce cher ami nous a formés comme personne. Il m'est arrivé de penser aux ateliers d'écriture de Willy en me reportant à cette période d'apprentissage.

Le Croquant devint vite un rendez-vous incontournable de tout ce qui compte en littérature et en poésie. Pardon à tous ceux que nous ne pouvons pas citer. Parmi ses collègues, Annik Houel, Henri Brevière, Pierre Durif-Varembont, Mohamed Lahlou et bien d'autres qui accompagnèrent et soutinrent cette entreprise, tel Claude Burgelin, professeur de littérature à l'Université Lumière Lyon 2. Parmi les plus brillantes rencontres, Jean Tardieu et son épouse ont fait les beaux jours de la famille Cornaton et du *Croquant*. Jean-Yves Debreuille, professeur de poésie contemporaine et critique éclairant, Christian Cottet-Emard, poète et fidèle argonaute de la revue, furent de ceux qui épaulèrent toujours de loin en loin l'aventure du *Croquant*. Rappelons Charles Juliet, Joseph Beaude philosophe et mystique, fondateur de *La Compagnie de Trévoux*, une revue inspirée. On a adoré rencontrer le philosophe Marcel Conche, homme passionné. Nous pensons au philosophe helléniste "paysan", qui épousa son professeur de français de classe de Troisième (on ne le fait pas exprès si ça rappelle quelqu'un), conservant pieusement les chapeaux de sa femme après sa mort. Nous avons connu l'amoureux d'Émilie, l'inspiratrice et destinataire du *Journal Étrange, tome 5, Corsica*. Il la rejoignit un an en Corse où elle vivait. Enfin, Ismaïl Kadaré écrivain albanais et Marcel Conche, deux fortes personnalités intellectuelles qui ont occupé *Le Croquant* durant un intense intervalle, auront eu en commun de penser que vivre en temps d'occupation nazie ou de dictature, c'était écrire de la littérature ou de la philosophie en manière de résistance. C'est le moment ou jamais de s'en souvenir.

Nous pensons à d'autres noms rattachés au *Croquant* qui nous viennent dans le désordre, sans chronologie ; Bruno Berchoux, Michel Panoff, Erich van Neff, Calaferte, Marin Sorescu mis en scène et lu un peu partout par le poète Gabriel Legal, je l'ai fait plus modestement à La Doua en filière eurinsa, Marcel Béalu, Pierre Legendre, Paul Gravillon journaliste au Progrès, Andréa Genovese et Claude Darras également journalistes. Puis se détacha Rodrigo de Zayas, somptueux musicien baroque et spécialiste de la flamenca qui nous reçut chez lui dans son palais à Séville en 2000 avec sa femme, la chanteuse lyrique Anne Perret de

Zayas. Le séjour fut mémorable, transcrit dans un récit et un entretien du couple. On a fait la connaissance de Rodrigo à l'époque où il avait arrêté tournées et carrière musicale pour se consacrer à l'écriture. La plupart de ses ouvrages furent publiés à l'Esprit des Péninsules, édition dirigée par le très médiatisé Éric Naulleau auquel il fut associé durant quelques années. 2007 marqua la liquidation de l'entreprise et du lien amical entre les deux hommes. La liste des contributeurs est longue, vouée à rester incomplète ici. Citons pour finir Michel Deguy, Paola Pigani, Marc Lambron, Claudine Bohi, Roger Curel alias Rosfelder et sa femme Jacqueline, amis, acteurs et mécènes du *Croquant* qui prêtèrent souvent leur appartement parisien rue Lepic, dans un bâtiment encordé de verdure et bordé d'un jardin où voisinaient Yves Bonnefoy et le comédien Bruno Cremer.

Tout au long de la vie du *Croquant*, de son association culturelle, des événements qu'il organisa, Michel Cornaton accepta avec l'esprit du gai-savoir l'aventure et les hasards advenus en route, comme le Jacques de Diderot dialoguant et voyageant, en fataliste. Il fit ainsi partager à son staff de Croquants, parmi ceux qui étaient disponibles, les stages interculturels organisés par l'OFAJ où lui-même intervenait comme formateur chercheur. Sans doute souhaitait-il nous dégrossir ou nous sortir d'une certaine zone de confort ? Outre les réunions intenses et chronophages entre participants britanniques, allemands et français, des travailleurs sociaux pour la plupart, on put dérober de brèves pauses, une visite instructive, des moments de rigolade. Lors d'un petit déjeuner au cours d'un stage OFAJ, à Sète en 2002, il fit raconter à un de ses collègues et amis, le formateur écossais, comment son homologue allemand et lui-même, Tom je crois, lancés dans une discussion prenante dans le métro de Londres se retrouvèrent bien avant de conclure, soudain, lumières éteintes, seuls dans le wagon… Ils étaient arrivés au dépôt. Du pur Buster Keaton ! Il se mit lui-même en scène alors qu'il intervenait en Allemagne dans un groupe de jeunes. La formation comprenait alors deux journées de performances de plein air. Faisant fi des mines supérieures et goguenardes d'une jeunesse bavaroise athlétique, il affronta de son mieux l'épreuve de rafting avec toute la bande un jour, et le lendemain, participa à un parcours de golf, sport auquel il n'avait jamais joué. Il laboura de ses clubs tout un terrain sous les rires avant de finir sur un lobé involontairement génial. Porté en triomphe, voilà comment il se mit tous les étudiants dans la poche. Du pur Michel Cornaton !

La graphiste du *Croquant*, Annie Lebard, remarquait lors de l'hommage rendu à Michel les 1er et 2 octobre 2021 à l'Hôtel de Ville de Lyon, combien les sujets de politique et de société qu'il avait traités restaient actuels et prégnants. En effet, Michel traita aussi dans la revue la grande problématique de l'Europe, la

Pologne, la littérature tchèque, l'immigration, se demandant comment être français aujourd'hui. Il étudia les minorités ethniques, tels les Roms, l'environnement et l'écologie, la laïcité, l'islam, la violence, le sentiment amoureux, certains de ces thèmes ayant fait l'objet de grands colloques à Lyon, avec la collaboration d'artistes tels que Evaristo, Winfried Weit. Historien dans l'âme, Michel Cornaton n'eut pas seulement des vues de son temps, il en eut une vision. Que penserait-il de "notre bel aujourd'hui", du changement idéologique des polarités gauche et droite, des maux qu'il a vu venir mais peut-être pas imaginés tous possibles et si vite ? Lui, qui créa une revue inspirée du poète Georges Trackl, sur les chemins de Heidegger, et à son terme, enrichie de Musil. Plus le temps passe, plus nous manquent certains absents. C'est leur génie et notre remords. Comme dirait Brassens, si Michel le Croquant *manque à bord, c'est qu'il est mort ; Oui, mais jamais, au grand jamais, Son trou dans l'eau n'se refermera. Cent ans après, coquin de sort, Il manquera encore*. ■

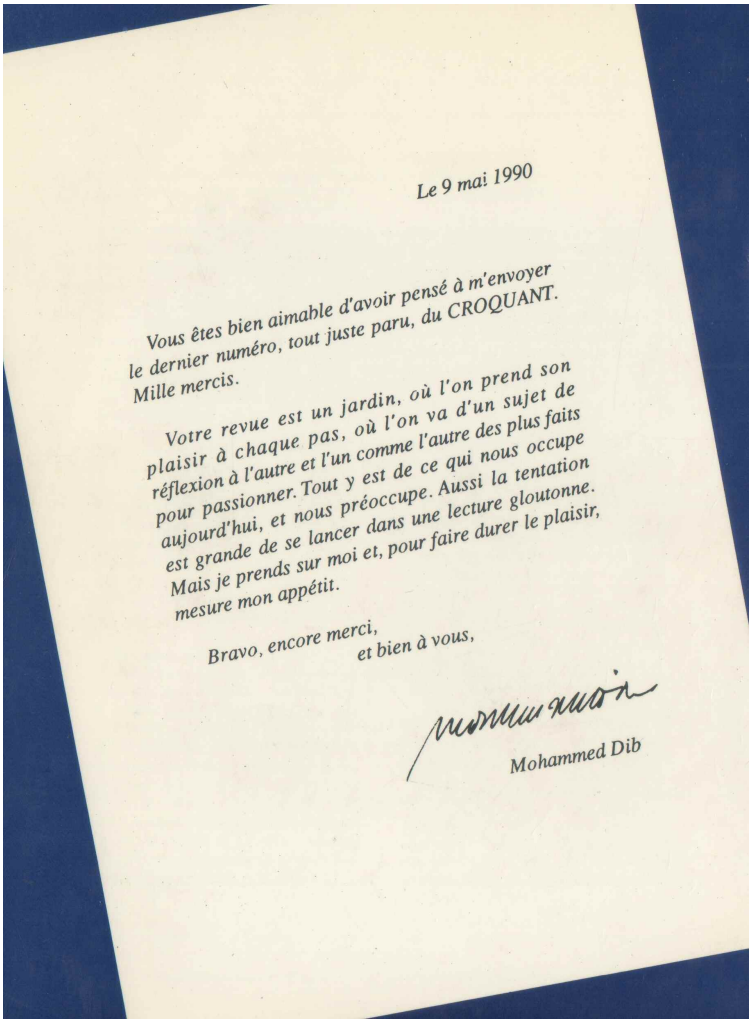

Le 9 mai 1990

Vous êtes bien aimable d'avoir pensé à m'envoyer le dernier numéro, tout juste paru, du CROQUANT. Mille mercis.

Votre revue est un jardin, où l'on prend son plaisir à chaque pas, où l'on va d'un sujet de réflexion à l'autre et l'un comme l'autre des plus faits pour passionner. Tout y est de ce qui nous occupe aujourd'hui, et nous préoccupe. Aussi la tentation est grande de se lancer dans une lecture gloutonne. Mais je prends sur moi et, pour faire durer le plaisir, mesure mon appétit.

Bravo, encore merci,
et bien à vous,

Mohammed Dib

Le Croquant n°8 (1990), 4e de couverture

Poésie Mystique et Politique
Collage de textes de Michel Cornaton

par Gaël Masset*

Michel n'a jamais écrit ce texte. En fait, j'ai rassemblé quelques extraits de textes écrits par Michel dans Le Croquant *à différentes périodes de la revue, dans le 4, le 24, le 41-42 et le 65-66. Le fil rouge qui m'a guidé est celui du triptyque Poésie, Mystique et Politique qui était, je crois, au cœur de sa pensée le témoignage de quelque chose de plus grand. Évidemment, coller des textes décontextualise des éléments de pensée, provoque des ruptures dans la lecture et dans l'écoute. Et le choix des textes reste subjectif malgré le fil rouge entre poésie et politique. G.M.*

Le pouvoir à la lettre (*Le Croquant* n°4)

En dépit des apparences… et de certaines théories, le pouvoir, à la différence de l'autorité, est multiple et insidieux. On le repère partout, à commencer dans la langue, passage devenu obligé du désir et de ses langages, ceux de l'utopie compris. […]

À un moment de "débandade" culturelle ("crise de la civilisation" dit-on), le politique est atteint au cœur. Il se retrouve en l'air, sans plus de modèles culturels sur lesquels appuyer son autorité. Au nom de la démocratie, le chef recherche aujourd'hui le consentement. Il se fait rhéteur. Il ne veut plus seulement être craint, mais admiré, respecté et même aimé. L'œuvre littéraire peut lui apporter l'autorité qui lui manque, celle de l'auteur (*auctor*), la puissance de vie des mots, amplifiée au besoin par la puissance médiatique [...]

Pouvoir, autorité, puissance […] : le pouvoir dans le réel, l'autorité dans le symbolique, la puissance dans l'imaginaire. Même s'il a partie lié avec la réalité, le pouvoir est toujours auréolé par une fantasmatique de puissance, avec laquelle le relie plus ou moins le système symbolique qu'il a mis en place, et la création littéraire en fait partie.

À partir du moment où le pouvoir politique investit le domaine littéraire pour mieux nous séduire, il nous prive en plus de notre puissance de nous soustraire

* Psychologue. Thérapeute. A participé à l'aventure du *Croquant* comme collaborateur et rédacteur.

au pouvoir, ce que Roland Barthes appelle la liberté. Cherchant à détenir à la fois pouvoir temporel et pouvoir spirituel, il se fait Dieu et César […]
En définitive, le pouvoir est comme la plus belle fille du monde : il ne peut donner que ce qu'il a ; aussi ne parvient-il jamais à satisfaire la soif de plus être que représente la puissance et qui inspire sans cesse aux hommes le "Vous êtes comme des dieux !"

Un automne invincible (*Le Croquant* n°24)

Castoriadis : "L'imaginaire de notre époque, c'est celui de l'expansion illimitée, c'est l'accumulation de la camelote - une télé dans chaque chambre, un micro-ordinateur dans chaque chambre - c'est cela qu'il faut détruire. Le système s'appuie sur cet imaginaire-là." […]
Castoriadis sait mieux que nous […] que cet "imaginaire-là" n'en est plus un : dans un univers de plus en plus virtuel, le fantasme a pris sa place. Sans plus de lien avec l'action, qu'elle soit individuelle, communautaire ou collective, le fantasme mécanise les choses et chosifie les êtres dans la toute-puissance illusoire du solipsisme, évidemment démocratique.

Supplique aux laïcistes (*Le Croquant* n°41-42)

Dans un pays comme la France, la séparation de l'Église et de l'État, de la religion et de la politique, s'accompagne d'un transfert d'autorité du religieux au laïc. Dès lors l'État laïc, qui accumule le pouvoir et l'autorité, tend à revenir à l'ancien modèle de fonctionnement, celui de la monarchie de droit divin, au détriment de la souveraineté par la Nation et des démocraties locales, ignorées à chaque fois qu'il s'agit de débattre sur les grandes questions. […]
Par le rôle qu'elle a joué dans la séparation des Églises et de l'État, la laïcité a incontestablement clarifié et assaini les rapports sociaux, mais en s'arrogeant des attributs de la religion, à travers ses rites, ses dogmes, sa morale, elle a aussi contribué à une véritable enflure de la politique, dont l'inepte "tout est politique" a représenté un aboutissement. […]
De manière générale, si les réflexions sur la laïcité et les religions sont relativement nombreuses, nous n'entendons à peu près rien sur le sentiment religieux, souvent confondu avec la religion par de nombreux débatteurs. Il est vrai que la légèreté des gesticulations médiatiques se prête mal à la gravité d'une telle question. D'autant que la dimension religieuse appartient à ce qu'il y a de plus archaïque et de plus fragile dans une culture. Le sentiment religieux contribue à édifier et à définir aussi bien l'âme des individus que des peuples. Où est la réflexion sur la troisième dimension, celle de la spiritualité ? Où trouver l'alternative religieuse en dehors de la religion ? Est-ce à cette limite où mystique et poésie se rejoignent ?

"*La pierre qu'avaient rejetée les bâtisseurs,*
c'est elle qui est devenue pierre de faîte."
Mathieu XXI 42

"*Mais à ceux-là il est donné*
Dans l'âme inexperte
Le manque de ne pas savoir où aller"
Friedrich Hölderlin

Poésie agir (*Le Croquant* n°65-66, éditorial)

Même si cela peut surprendre c'est l'intérêt porté conjointement à la politique et à la poésie, de manière plus globale à l'action et à la pensée, qui nous a amené à mettre en épigraphe de la deuxième de couverture la magnifique déclaration de Pierre Legendre : "Seule la poésie tient les bras de l'humanité et en justifie l'existence précaire". […]

Faut-il rappeler la racine grecque du poème et de la poésie, *poiein*, qui signifie faire, agir, particulièrement dans la cité, *polis*, haut-lieu de la politique ? […]

Entendu : "il faut communiquer", tel est l'impératif catégorique de notre époque. Communiquons sans cesse, sur tout et avec tous, la terre entière, à condition que ce ne soit jamais avec soi-même. Je parle quant à moi de relation, à ce niveau de l'être qui fait que tu es toi et que je suis moi. La voilà la différence entre ces milliers d'interviews qui nous soûlent et l'entretien-conversation qui nous ouvre aux autres et à nous-même. […]

Il arrive un moment où la pollution des esprits parvient à menacer ces îlots de résistance, de silence et de salubrité, sans lesquels nous n'aurions même pas tenté d'exister autrement. Quittons-les avant qu'ils ne deviennent eux aussi inhabitables, donnons du répit aux choses, afin de revenir en ces temps où les choses et les hommes habitaient poétiquement le monde. ■

AMIS DE LA POESIE
Siège social :
Maison des Sociétés
Boulevard Irène Joliot-Curie
01000 Bourg-en-Bresse

La société des AMIS DE LA POESIE se propose de rendre la poésie à la vie quotidienne. Ni un mirage, ni un voyage, ni une vaine parure, la poésie fait du mot notre demeure quand le langage technico-mathématique est devenu inhabitable.
Pour donner corps à ses projets, la Société des Amis de la poésie dispose d'un ensemble d'outils :
- *Les Spectales*. Diffusion de grands textes littéraires par des spectacles chorégraphiques et théâtraux privilégiant l'esprit dionysiaque de la poésie (musique, rythmes, danses), en introduisant la dimension dramatique.
- *Les Ateliers d'Écriture*. Création d'ateliers d'écriture pour éveiller le souci de la langue dans tous les milieux sociaux, avec une attention particulière pour la jeunesse.
- *La Revue*. Une revue semestrielle publiera des textes inédits, poèmes et nouvelles, ainsi que des articles de fond et des analyses ethnographiques. Elle participera à la promotion des ouvrages et réalisations artistiques des adhérents, dans le cadre d'une rubrique consacrée à la vie de l'association.
- *Un Concours Littéraire*. Il aura pour vocation la découverte de talents authentiques. Des professionnels du monde des lettres et des arts siègeront au Comité de lecture.
- *Des Enquêtes Littéraires* régionales et nationales.
Les adhérents (100,00F) et les Bienfaiteurs (150,00F) bénéficient de la gratuité des spectacles et manifestations diverses, du service semestriel de la revue et des bulletins, de prix réduits pour les ateliers d'écriture et les concours littéraires.

COMITE DE REDACTION

Fabienne et Michel Cornaton, Christian Cottet-Emard, André Gardies, André Julliard, Gabriel Legal, Francis Marmande, Roger Prevel, Jacques Rittaud-Hutinet, Leslie Wright.

Le Croquant
Revue littéraire de L'Est et du Sud-Est
Maison Elisabeth et Roger Vailland
Meillonnas 01370 St Etienne du Bois
Prix du numéro : 60,00F

Abonnement (pour deux numéros) : 100,00 F.
Le paiement est à libeller à l'ordre des Amis de la Poésie, par C.C.P. (Lyon, n° 5170 09 P) ou par chèque bancaire (Bourg, Banque Populaire).

"Plein de mérite, c'est poétiquement
Que l'homme demeure sur cette terre".
HÖLDERLIN

Pour Michel

Paola Pigani*

Lundi 5 octobre Michel nous a quittés. Né l'année du Front populaire aimait-il à répéter et mort l'année des populismes, des voix alarmantes, du Covid 19. Je pense à la lumière qu'il aimait tant comme son frère Albert Camus et je relis à voix haute pour lui quelques passages de *Noces* :
… Au bout de quelques pas, les absinthes nous prennent à la gorge. Leur laine grise couvre les ruines à perte de vue. Leur essence fermente sous la chaleur, et de la terre au soleil monte sur toute l'étendue du monde un alcool généreux qui fait vaciller le ciel. […] Ici, je laisse à d'autres l'ordre et la mesure […] Enfoncé parmi les odeurs sauvages et les concerts d'insectes somnolants, j'ouvre les yeux et mon cœur à la grandeur insoutenable de ce ciel gorgé de chaleur. Ce n'est pas si facile de devenir ce qu'on est, de retrouver sa mesure profonde. Mais à regarder l'échine solide du Chenoua, mon cœur se calmait d'une étrange certitude. J'apprenais à respirer, je m'intégrais et je m'accomplissais. […] L'inquiétude naît du cœur des vivants. Mais le calme recouvrira ce cœur vivant : voici toute ma clairvoyance. À mesure que la journée s'avançait, que les bruits et les lumières étouffaient sous les cendres qui descendaient du ciel, abandonné de moi- même, je me sentais sans défense contre les forces qui en moi disaient non. Peu de gens comprennent qu'il y a un refus qui n'a rien de commun avec le renoncement. Que signifient ici les mots d'avenir, de mieux-être, de situation ? Que signifie le progrès du cœur ?

Cette lumière encensée par Camus, Michel n'a cessé de la rechercher après ses années algériennes, en Côte d'Ivoire puis ses dernières années de loin en loin, à Saint Agnès. De là-haut, il admirait la Méditerranée. Et comme Camus, il était sensible à la beauté des humbles. Ainsi a-t-il désiré être enterré prés de Jeanne au petit cimetière d'Heuilly sur Seille (à ne pas confondre avec Neuilly sur Seine disait-il en riant).

Lors des journées d'hommage qui lui ont été consacrées en octobre 2021, j'ai eu plaisir à lire cet extrait de son livre *Les douze exils d'Albert Camus* :
J'avais une dette à l'égard d'Albert Camus, je pense l'avoir acquittée partiellement en son temps et peut-être aujourd'hui avec ce texte. Elle date d'un demi-siècle, très

* Romancière, elle a participé à l'aventure du *Croquant* en tant que collaboratrice et rédactrice.

exactement de l'instant où, soldat appelé en Algérie, je découvris, aux environs de Dra-el-Mizan, ce qu'était un centre de regroupement. […] Albert Camus est sans doute avec mon père, l'un des hommes que je regrette le plus de n'avoir jamais rencontrés.

Lors d'une de mes visites à l'hôpital en 2019, Michel avait prononcé quelques vers d'un poème de Marin Sorescu, poète roumain qu'il avait rencontré et publié à plusieurs reprises dans *Le Croquant* :

Un fil d'araignée
Pend au plafond
Juste au-dessus de mon lit.

Je le regarde chaque jour
Descendre au plus bas.
Et je me dis : on m'envoie une échelle
Pour monter au ciel
On me la jette d'en haut.

Bien que j'aie atrocement maigri
- Je ne suis plus que le fantôme de moi-même -
Je me dis que mon corps est encore trop lourd
Pour cette échelle frêle.
Passe la première, mon âme,
A petits pas, à petits pas de chat.

La poésie qui nous avait réunis, Michel et moi, l'aura habité jusqu'à son dernier souffle. ■

La belle aventure du *Croquant*

Claude Darras*

J'ai rejoint l'équipe rédactionnelle de la revue Le Croquant *en 1999. Ces pages sont extraites de l'ouvrage* Roger Curel, écrivain et scénariste*. Cette biographie que j'ai écrite, consacrée à Roger Rosfelder alias Roger Curel, a été intégralement lue par Michel Cornaton en 2019. Il m'a simplement demandé d'ajouter deux noms à la liste des fondateurs de la revue.*
Roger Curel, écrivain et scénariste *dont "La belle aventure du* Croquant*" est un chapitre, n'a pour le moment pas été retenue par les éditeurs sollicités. Assistant de Jean Rouch, Roger Curel fut l'instigateur de l'exécution de l'amiral Darlan.*

Il [Roger Rosfelder alias Roger Curel] noue des liens épistolaires plus épisodiques avec le dramaturge Jacques Deval, le peintre Pierre Dmitrienko, l'écrivain et homme politique Maurice Druon, l'anthropologue et sociologue Bruno Etienne, le photographe et éditeur Charles-Henri Favrod. Mais il arrive que son humour décapant et polaire (un humour blanc, aime-t-il à dire) allié à une mauvaise foi congénitale fassent merveille pour déstabiliser plus d'un de ses correspondants, les pousser dans leurs retranchements, obtenir à défaut de leur reddition, l'interruption des échanges. Il sait pourtant se montrer proche, chaleureux, généreux, mais le dissimule derrière l'extrême mobilité de son humeur. On ne sait jamais avec lui. La force et la délicatesse, la courtoisie et la rudesse, la misanthropie et la compassion, ces alternances, évidentes contradictions, composent un portrait détonnant et complexe. Ce diable d'homme ne supporte ni le compromis ni la dictature. Le rebelle pressent les dangers, prévient la bassesse et les trahisons d'autrui. Sa mentalité de maquisard lui enjoint de ne pas se laisser dépasser par les circonstances. Précéder l'événement, le mettre en œuvre ou le différer, voilà ses vues. Aux premiers jours de mars 2015, lorsque nous commençons les entretiens dans la perspective de la présente biographie, il me répète : "*J'ai gardé mon révolver. Je ferai ça moi-même, quand le moment viendra. Je ferai ça pour moi, comme je l'ai fait pour d'autres*".

* Critique d'art et universitaire. Ancien expert à la Commission européenne.

Michel Cornaton (Bourg-en-Bresse, 1936 - lundi 5 octobre 2020) est l'un de ceux qui le connaissent le mieux, un de ceux qui essuieront plus d'une fois son mauvais caractère, son humour glacé de satiriste, ses sautes d'humeur, ses accès de colère homérique, souvent injustes et délétères qui sont parfois corrigés par des torrents d'affection. Professeur à l'université Lyon 2, il le débusque chez lui à Bonnieux en 1992 après avoir lu *Éloge de la colonie - Un usuel de la destruction* paru cette année-là, en septembre, aux éditions Climats. La complicité qui naît spontanément entre les deux hommes, l'appréciation commune du drame algérien et la quête d'une "littérature de l'exigence" amènent l'universitaire lyonnais à solliciter son nouvel ami afin qu'il rejoigne le comité de rédaction de la revue de lettres et de sciences humaines *Le Croquant* qu'il a fondée en 1987. "*Une association, les Amis de la Poésie, est à l'origine de la revue*, précise Michel Cornaton. *Elle naît au moment des fêtes de la fin de l'année 1986, au château de Montfort, à Arbois, chez le viticulteur Henri Maire (1917-2003) en présence de l'ancien président du Conseil et de l'Assemblée nationale Edgar Faure (1908-1988). L'épouse d'Edgar, Marie-Jeanne Faure, a eu l'idée de lancer une souscription auprès des nombreux invités afin que soient assumés les premiers frais de la fondation. A l'assemblée générale qui suivra, Edgar Faure sera élu président d'honneur. Le premier numéro de la revue* Le Croquant *paraîtra en juillet 1987. Il annoncera la création de trois prix, le Prix Roger Vailland du roman, le Prix Marcel Aymé de la nouvelle et le Prix Louise Labé de la poésie. Toujours active en 2018, une collection* Le Croquant - *Une vie, une œuvre a été instituée chez l'éditeur L'Harmattan en 2009*".

La revue mérite bien d'être associée à l'insurrection du XVIIe siècle dirigée par les paysans du Sud-Ouest contre la fiscalité royale et la centralisation parisienne. Exceptionnel laboratoire d'idées, développées avec une lucidité d'analyse rare et une irrévérence d'excellent aloi, la revue cherche à prendre le pouls de son époque ; elle cultive le même sillon, celui des corps d'élite et des chevau-légers des grands affrontements de notre temps : esthétiques, culturels, intellectuels, politiques et sociaux. Domiciliée à Meillonnas (Ain), en la résidence d'Élisabeth et Roger Vailland (auteur de *La loi* et *Drôle de jeu*), elle consacre chaque année deux ou trois livraisons à des sujets variés, tels *Littérature et psychanalyse*, *Religion et modernité*, *L'âme baroque*, *Race et racisme*, *Algérie Soleil noir*, *La littérature tchèque contemporaine*, *Le sentiment amoureux*, *Orient si proche*, *La laïcité à l'épreuve du voile*…, ainsi qu'à des auteurs de grand format comme Jacques Berque, Marcel Conche, Charles Juliet, Edgar Morin, Jean Tardieu et Roger Vailland.

De 1987 à 2010, ses comités de rédaction et de lecture s'efforcent de découvrir et de comprendre certaines facettes de la vie littéraire et politique, et ensuite de les éclairer et d'en familiariser les lecteurs. Ces comités (que je rejoindrai moi-

même en 1999) réunissent un aréopage d'intellectuels venus de multiples horizons : anthropologues (Maurizio Catani, Denis Cerclet), artistes (Fabienne Boullier-Cornaton, Claude Chalaguier), écrivains (Joseph Beaude, Michel Lécureur, François Migeot, Paola Pigani, Rodrigo de Zayas), journalistes (Christian Cottet-Emard, Paul Gravillon), philosophes (Raymond Court, Edgar Morin, Jean-Paul Sorg), poètes (Bruno Berchoud, Claudine Bohi, Gabriel Le Gal, Roger Prevel), sociologues (Jean-William Lapierre), universitaires et chercheurs (Philippe Blanca, Claude Burgelin, Jean-Yves Debreuille, Robert Favre, Frédérique Lignon, Francis Marmande, Gaël Masset, Jean Ménéchal, Jean Verdeil).

Revue de débat, de proposition et de réflexion critique, elle entend colporter une pensée à la fois indépendante des partis, syndicats et associations, sans dogme aucun, et en même temps fondée sur des expériences de terrain et des recherches savantes. C'est une revue libre, ouverte à la diversité, à la contradiction et à la controverse, où il n'est pas question de rester entre soi mais de refuser les cloisonnements disciplinaires, de pourfendre les chapelles, et de s'ouvrir à des travaux d'auteurs étrangers, par leur pays, leur discipline, leur pensée singulière. Le support est élégant, d'une beauté classique et sobre, un Garamond de belle facture en guise de police de caractère, avec un épais cahier de 150 à 220 pages au format 22 x 16 cm ; il offre une architecture avenante pour le plaisir de la lecture lové dans son fauteuil en fin de journée.

L'audience reste limitée, moins de 1 000 abonnés - le millier n'a été atteint que trois ou quatre fois, à l'occasion de colloques internationaux. Mais l'excellence des livraisons est louée par les experts de la discipline. Quant aux contributeurs, tous plébiscitent le talent et l'empathie du revuiste en chef ; ils s'accordent à lui reconnaître le charisme, la délicatesse, l'immense curiosité intellectuelle et la capacité, qui demeure pour beaucoup une énigme, à jauger en quelques instants le cœur et la plume du contributeur potentiel.

Mobilisé durant la guerre d'Algérie (1954-1962) comme plus de deux millions de jeunes Français, M. Cornaton est affecté à un bataillon semi-disciplinaire de chasseurs alpins au sein de l'état-major de Fort-National, devenu Larbaa Nath Iraten, au service du chiffre puis à celui des assignés à résidence surveillée. "*En dépit de la situation de guerre dans laquelle je me trouvais engagé malgré moi, écrit-il le 18 mai 2013, je crois être resté fidèle à des convictions que je qualifierais d'humanistes, aussi bien vis-à-vis de mes compagnons qu'à l'égard de la population kabyle, que j'ai côtoyée chaque jour*".

À l'issue du conflit, sur la suggestion de Pères Blancs, il se rend dans certains camps de regroupement afin d'en déterminer la réalité et l'ampleur véritables. De 1963 à 1965, de patientes enquêtes de terrain (dans 160 desdits camps) lui permettent

de dresser l'historique de ces sinistres cantonnements établis en 1955 dans les Aurès-Nementchas par l'Armée française afin d'isoler et de réprimer les paysans-rebelles : il s'agissait en fait de couper le Front de Libération Nationale et son bras armé, l'ALN, de leurs bases. L'enquêteur estime le nombre des regroupés à près de 2 500 000 individus, soit 25% de la population, plus d'un rural sur trois.
Des deux côtés de la Méditerranée, le projet de l'ancien séminariste n'est pas vu d'un bon œil et plus d'un officiel des deux nations traîne des pieds pour livrer données et documents ou tente, vainement, de le dissuader de mener son étude à bonne fin. Non seulement, la thèse afférente (qui s'inscrivait dans le champ de la sociologie et de la psychologie sociale) sera soutenue avec succès, mais un ouvrage sera publié en 1967, aux éditions L'Harmattan, sous le titre *Les Camps de regroupement de la guerre d'Algérie*, préfacé par Germaine Tillion, rescapée du camp de concentration nazi de Ravensbrück. "*Les regroupements de population démontrent qu'il n'y a rien à faire contre l'alliance d'un homme et de son sol,* considère-t-il. *Conçus comme un instrument de lutte contre les forces révolutionnaires, les camps de regroupement devinrent une arme privilégiée de la révolte elle-même*".

Au cours des années 1970, Michel Cornaton multiplie les terrains en France parmi les corporations de travailleurs manuels jusqu'à solliciter une affectation sur les chaînes de boudineuses aux Câbles de Lyon où il est employé de septembre 1973 à juin 1974. Initiateur de la psychopathologie sociale, il voulait voir de près la "machine à broyer", à l'exemple de Simone Weil (1909-1943) à laquelle il rend un hommage appuyé dans son ouvrage *Pourquoi nous travaillons* (éditions L'Harmattan, 2013) : en 1935, la philosophe avait effectué un stage de manœuvre chez Alsthom, à Paris, afin de parfaire sa connaissance de la condition ouvrière et du travail manuel. ■

Le Croquant a 7 ans !

Michel Cornaton*

Le Croquant a 7 ans… et pas encore toutes ses dents. Lui laissera-t-on le temps de les acquérir ?

À l'âge de raison commencent les questions : pourquoi avoir créé cette revue ? Et ce titre ?… Il est vrai qu'en 13 numéros nous n'avons pas cru nécessaire d'écrire un de ces éditoriaux qui assènent d'emblée certitudes et réponses à des questions pas encore posées, avec cette assurance que donnaient, hier, organisations politiques et syndicales, institutions culturelles et religieuses, idéologies de la Vérité - aussi bien celles de la contestation que de la confonnation - ou, plus simplement, des personnalités charismatiques. Le temps des pères fondateurs n'est plus : celui d'Emmanuel Mounier (*Esprit*), de Louis-Joseph Lebret (*Economie et humanisme*), de Jean-Paul Sartre et Simone de Beauvoir (*Les Temps Modernes*), d'Edgard Morin (*Arguments*), ni même celui de Pierre Nora (*Le Débat*). A perduré le temps des petits groupes de connivence et de convivialité. Jusqu'à quand ?

Si l'on fait le tour des revues françaises on découvre que presque toutes, en dehors des revues de poésie (et encore !), ont perdu leur autonomie financière et dépendent soit de maisons d'édition, soit d'universités et de centres de recherche, soit d'instances politiques ou religieuses. Force est de constater que ce sont ces revues qui bénéficient le plus de subventions. Pierre Bourdieu a au moins raison sur ce point : la création n'a rien à voir en cette affaire, seule compte la production. Il a d'autant plus raison que l'on voit se développer des organismes gigognes de gestion et de financement culturels, qui engloutissent des sommes vertigineuses, alors qu'à la base disparaissent, inexorablement, les cellules créatrices, pour lesquelles ils avaient été conçus. Triomphent, là comme ailleurs, ce que l'ancien ministre de la Culture appelait de ses vœux : "les industries culturelles".

Pour sa part, *Le Croquant* a préféré garder son autonomie et… ses angoisses financières, plutôt que de s'allier à une université ou un éditeur. Aussi fait-il partie, nous en avons conscience, d'une espèce en voie d'extinction, celle des revues dites généralistes ou revues d'idées. Nous ne pratiquons pas pour autant le puritanisme à l'égard du financement de la revue. Que ne permettraient d'ailleurs

* *Le Croquant* n°14 (1993)

pas ses coûts de fabrication et de diffusion. Pour chaque numéro nous sollicitons des aides privées et publiques, sans jamais perdre la moindre parcelle de liberté d'expression et, dit de manière plus prosaïque, en veillant à ce que l'autofinancement ne soit pas inférieur aux deux tiers du budget.
Mais nous n'avons pas répondu à la question, insistante : cette liberté pour quoi faire ? pour écrire quoi ? Revenons au texte qui paraissait en quatrième de couverture des premiers numéros :

Le Croquant *voit le jour en terre rhône-alpine et franc-comtoise. Des racines donc, il en faut et s'y tenir pour que le patrimoine, mieux que se conserver, continue de s'y forger. La revue publie des inédits, poèmes et nouvelles, des crtique littéraires, des articles de réflexion, ainsi que des documents ethnographiques. Dialectes, coutumes, croyances, connaisance et usage magique de la flore représentent un autre monde d'appropriation du monde où régnaient les choses avant que nous submergent les objets. Non point refus du progrès mais enracinement de notre mémoire dans ce fonds d'humanité qui est la matrice du verbe poétique.*
Il importe de lutter contre la fatalité qui rive le plus grand nombre à une culture de type industriel, dont la profonde insuffisance est génératrice d'inquiétude. Pour cela, donnons-nous un répit à l'affolement où nous précipite la modernité, et qui nous perd. La littérature et la poésie sont aussi à l'écoute de ces terroirs où les choses et les hommes habitaient poétiquement le monde. À qui n'écoute pas, il n'est point donné de se faire entendre.

Ou encore, en deuxième de couverture du n°3 :

Le Croquant *entend bien garder son chapeau de Gavroche rural, mêler son refrain aux chants des terroirs, tout en courant l'aventure de la pensée. Régionalisme, mais lequel ? Celui qui ne convertit pas en objets de musée les traditions mortes. Promouvoir les écrivains du cru sans se fermer à l'hexagone, accueillir la littérature étrangère, prêter écoute aux penseurs de notre temps, c'est l'autre manière de concevoir le régionalisme.*

Qu'est-il advenu de ces intentions initiales sept ans après ? La chouette s'est substituée en couverture au chapeau de feutre noir. Cependant, vous l'avez remarqué, ce n'est plus le digne et lissé oiseau de Minerve des Belles-lettres mais la chevêche, aux plumes hérissées d'indignation, à la tête coiffée du chapeau de la révolte… aux yeux bleus néanmoins. Une diffusion nationale, et même internationale (très modeste) nous a sortis du cadre inter-régional de départ : *revue littéraire de l'est et du sud-est*, sorte de Lotharingie littéraire, avions-nous sous-titré le premier numéro. Dans le même élan, nous avons pris du recul à l'égard de l'ethnographie régionale au profit des dossiers thématiques : Littérature et

politique, Eros divin Eros charnel, Religion et modernité, L'âme baroque, Régions, peuples et nations, La création, Le racisme, etc. Nous avons fait une assez large place à la littérature étrangère : les littératures d'Afrique noire et d'Afrique du Nord, la littérarure roumaine, Miguel Torga, Georges Haldas et Aïgui dans ce numéro. En refusant toujours le clivage entre la création et la réflexion, la lettre et l'esprit. Parmi les auteurs français de ce siècle nous en avons privilégié cinq ou six : Roger Vailland, Marcel Aymé, ("c'est chose rare, écrivait Antoine Blondin, qu'un auteur qui a cherché à se faire plus petit que son œuvre", si grande il est vrai), Jean Tardieu (notre lauréat 1991 du Prix Voltaire, Prix du Conseil Général de l'Ain), Michel Tournier, Bernard Clavel (d'aucuns croient que linérature populaire signifie littérature de second ordre) et l'inévitable Ferdinand Céline, auquel nous avions consacré les premières lignes du premier numéro :

Les temps anciens, il est vrai, meurent avec quelques sursauts que nous aurions tort de confondre avec les cris du nouveau-né. Parions sur Céline pour apparaître, d'ici quelques décennies, comme le plus grand écrivain français du XXe siècle tandis que d'autres, non moins tapageurs et plus soucieux des conventions formelles, se laisseront oublier.

Ni le rythme espacé mais régulier de parution ni non plus la priorité donnée au regard littéraire et poétique ne nous ont détournés de l'actualité la plus brûlante, nos dossiers y ont au contraire gagné en sérénité, croyons-nous. Ainsi avons-nous d'emblée mis notre grain de sel au moment de l'affaire Heidegger. À présent, la réflexion sur le racisme s'accompagne d'enquêtes faites sur le terrain. En 1990 et 1991, alors que la tornade guerrière du Golfe s'emparait de nos intellectuels, nous avons pris position par l'intermédiaire de la littérature, Bernanos puis Voltaire. C'est encore de manière indirecte que nous avons donné notre sentiment sur le traité de Maastricht (n° 12, automne-hiver 1992).
À partir de ce bilan nous sommes mieux à même de répondre à Jean-Paul Sorg, qui collabore à présent avec nous : "La question que je me pose : une revue régionale (qui ne soit pas régionaliste seulement) est-elle, sur le long terme, viable, dans les conditions culturelles (de marché culturel, disons-le) qui continuent d'être les nôtres dans un pays comme la France, ou décidément il n'y a toujours que Paris… Lorsque vous ouvrez la revue sur toutes sortes de problèmes contemporains, qui débordent le cadre régional, elle paraît faire double emploi et a du mal à s'imposer face aux "grandes" revues nationales déjà instituées et constamment médiatisées…" (Courrier des lecteurs, *Le Croquant*, n° 11, printemps-été 1992, p. 229). Mais c'est justement le tintinnabulement particulier du *Croquant* qui nous pousse à continuer. En ce qui concerne la concurrence, constatons

qu'en dehors des *Etudes* il n'existe plus, en terme de tirage, de grandes revues et que les revues nationales les plus connues se plaignent elles aussi du manque de médiatisation. Bien sûr, le copinage parisien, si caractéristique du milieu littéraire français, sévit là comme ailleurs : des quotidiens et hebdomadaires nationaux présentent systématiquement tous les numéros d'une même revue ou bien annoncent avec fracas le n° 1 à paraître de revues, toujours parisiennes, qui s'arrêteront au deuxième ou troisième numéro. Mais tout cela a finalement très peu d'effet.

Il nous reste à répondre à la question sans cesse posée pourquoi ce titre de *Croquant* ? Pour trois raisons, au moins. Par dérision peut-être, en comparaison de ces titres à la sériosité déjà sélective. Et puis la revue a été créée en 1987, soit 350 années exactement après la révolte des croquants du Limousin (1637, date du *Cid*, nous a-t-on plutôt appris à l'école). *Le Croquant*, enfin, c'est sans aucun doute un coup de chapeau à la ruralité ainsi qu'au terroir revermontois où il est né. "Comment peut-on être étranger ?", continuent à questionner quelques attardés ; alors que s'étend la désertification des sols et… des esprits, nous estimons que nos contemporains se demanderaient plutôt : "Comment peut-on être paysan ?", au sens premier du terme, c'est-à-dire habitant un pays, autochtone, de plus en plus câblés qu'ils sont, de moins en moins enracinés. Que n'écoutent-ils le poète cévenol : pour atteindre à l'universel il faut des racines ? Sans elles, ne nous sera offert que le tourisme, sous toutes ses formes, jamais le voyage, à commencer par celui que nous n'osons plus faire, celui de l'âme. ■

Puis 22 ans…*

L'arbre des poètes

L'association des Amis de la Poésie et la revue *Le Croquant* vont toutes deux avoir 22 ans. Plus exactement, l'association est née la nuit de la Saint-Sylvestre 1986-87 chez Henri Maire, Château Montfort, à Arbois, à l'issue du repas de réveillon présidé par Edgar Faure, aussitôt élu président d'honneur par acclamation. L'association accoucha de la revue *Le Croquant* à peine sept mois plus tard - c'est un peu plus que la revendication utopiste inscrite en mai 68 sur un mur de la Fac jouxtant la porte de mon bureau : "la grossesse à six mois"…

Bien que *Le Croquant* ait la fibre commémorative nous ne reprendrons pas ici le pourquoi ni le comment de cette aventure, nous l'avons fait à l'occasion des sept années d'existence, dans l'édito de quatre pages du n° 14 de la revue, qui n'était pas encore trimestrielle. Citons seulement la première ligne de l'éditorial : "Le Croquant a sept ans… et pas encore toutes ses dents. Lui laissera-t-on le temps de les acquérir ?". Voilà qui est fait. Mieux, dès le numéro qui a suivi, il avait les crocs au point de s'appeler - ce fut la seule fois - *Le Croc'ant*, peut-être le plus réussi de la série. Quant au *Croquant* d'aujourd'hui nous en reparlerons plus loin.

En guise de gâteau d'anniversaire nous préférons choisir les deux poèmes qui encadrent cet éditorial des 7 ans dans le même dossier intitulé *Le Croquant fourchu*. Le premier est celui de notre collaborateur de toujours, Christian Cottet-Emard : si le lecteur lui prête attention il découvrira que ce poème en dit plus que n'importe quel manifeste ; le second, extrait d'*Un Barbare en Asie* d'Henri Michaux, évoque la Chine… celle du saule. Mon arbre aussi, celui de la Bresse bourguignonne, terre natale du *Croquant*, non pas le pleureur, mais le saule qui nous fait pleurer. C'est en Afrique que j'ai fini par découvrir son frère, le palétuvier, aux racines à la fois terrestres, aquatiques et aériennes. L'arbre des poètes en somme.

M.C.

* *Le Croquant* n°57-58 (2008)

L'inversion de la fourche

Le paysan en deuil du blé
planta sa fourche dents en l'air
entre le sillon et l'ornière.
Il libéra les emmurés :

"Si je n'avais semé que des épouvantails ?"
hésita-t-il en invitant les passereaux
et toutes les divinités qui font ripaille
pendant que l'ingénieur travaille du chapeau.

"Foin des villages ancillaires,
la moisson s'engrange à l'envers !"
riaient les fleurs dans les épis
en défiant tous ses outils.

Ce jour-là se vengeant des siècles d'esclavage,
la fourche s'envolait trop haut dans les nuages
et tous les clavelins* de son vin de gelées
ne purent épingler le paysan au pré.

Christian Cottet-Emard

Le saule

C'est à Pékin que j'ai compris le saule, pas le pleureur, le saule, à peine incliné, l'arbre chinois par excellence.
Le saule a quelque chose d'évasif. Son feuillage est impalpable, son mouvement ressemble à un confluent de courants. Il y en a plus qu'on n'en voit, qu'il n'en montre. L'arbre le moins ostentatoire. Et quoique toujours frissonnant (pas le frissonnement bref et inquiet des bouleaux et des peupliers), il n'a pas l'air en lui-même, ni attaché, mais toujours voguant et nageant pour se maintenir sur place dans le vent, comme le poisson dans le courant de la rivière.
C'est petit à petit que le saule vous forme, chaque matin vous donnant sa leçon. Et un repos fait de vibrations vous saisit, si bien que pour finir, on ne peut plus ouvrir la fenêtre sans avoir envie de pleurer.

Henri Michaux

* Ndlr : Toujours pas de "clavelin" dans les dictionnaires français ! Le clavelin désigne la bouteille jurassienne racée de 62 cl et utilisée pour le Vin jaune. Maison Roger Vailland, à Meillonnas, les comités de rédaction des premiers croquants, comme on dirait les premiers chrétiens, en réalité des "divinités" se faisaient au Vin jaune et au Comté.

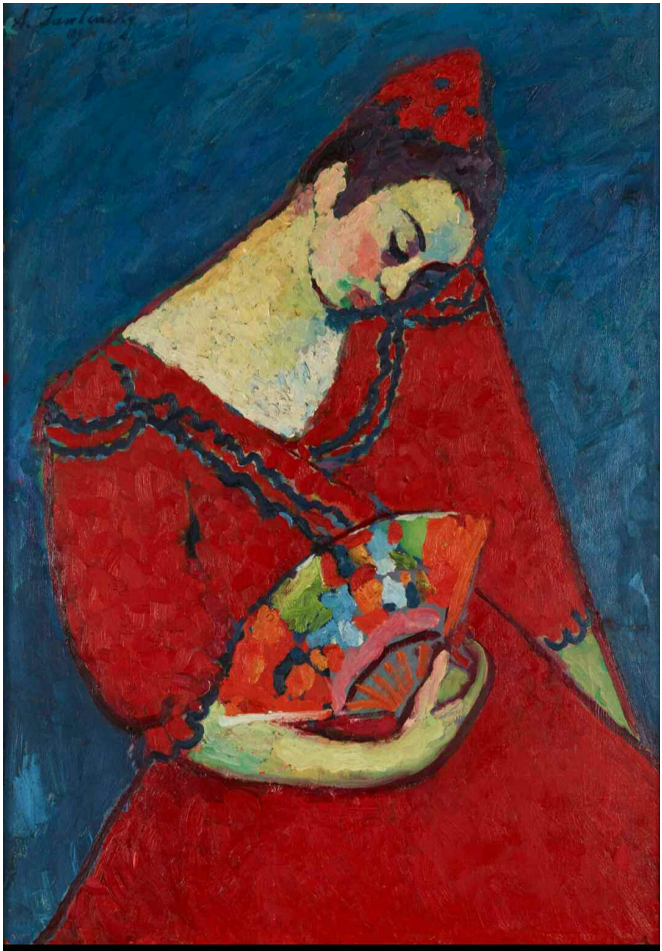

« Danseuse espagnole » (1909), de Alexej von Jawlensky.

COLLECTION PARTICULIÈRE

LA BRESSE BOURGUIGNONNE
LYON
Origine Rupture Exil

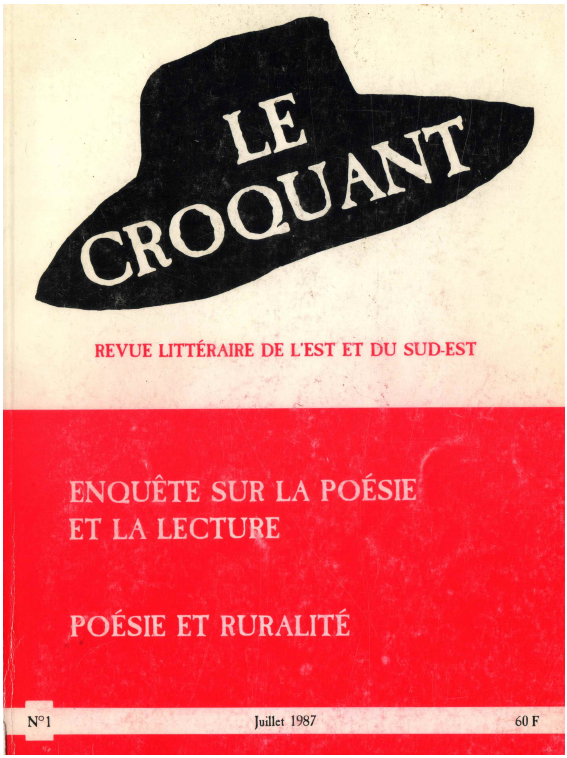

La maison Vailland à Meillonnas

Roger Vailland dans ses terres

Michel Cornaton*

Roger Vailland a 35 ans lors de son premier séjour dans le département de l'Ain. Moins de dix ans après il s'y installera, tout en continuant à effectuer de longs voyages vers les pays du soleil. Auparavant, Roger avait fini par apparaître comme un nomade égaré de la caravane, sans plus d'étoile.

À l'instar de nombreux Français, ses grands-parents étaient des provinciaux déracinés venus chercher à Paris la subsistance plus que la fortune. Du côté paternel, ce sont des Savoyards. Le grand-père, François Vailland, est originaire de Manigod (Haute-Savoie) ; bien qu'il soit mort l'année même de la naissance de Roger, en 1907, il exercera une grande influence sur lui, par l'intermédiaire de la mémoire familiale. Du côté maternel, Morel, un Picard, épousera une Auvergnate dont la personnalité exceptionnelle trempera le caractère de Roger Vailland au point que la grand-mère Morel apparaîtra tout au long de l'œuvre vaillandesque.

C'est donc en 1942 qu'à la sortie d'une cure de désintoxication dans une clinique de Caluire (banlieue lyonnaise où, deux ans plus tard, sera arrêté Jean Moulin), Vailland quitte le cours Gambetta à Lyon pour Chavannes-sur-Reyssouze, près de Pont-de-Vaux (Ain). Au fil des mois, il décide de rentrer dans la Résistance. En 1944-1945, il devient correspondant de guerre pour *Libération*. Jusqu'en 1946, il revient de temps à autre à Chavannes, avant de reprendre durant cinq ans sa vie de voyageur. En 1949, c'est la rencontre avec Elisabeth Naldi. Durant l'été 1950, il séjourne à Capri, chez Cunio Malaparte, avant de partir en Indonésie. En 1951, Roger et Elisabeth quittent Paris pour l'Ain et s'installent aux Allymes, au-dessus d'Ambérieu-en-Bugey, où il écrira *Beau masque* et épousera Elisabeth, après avoir divorcé d'avec Boule. En 1954, Roger et Elisabeth achètent une maison à Meillonnas, à une dizaine de kilomètres de Bourg-en-Bresse. Ils y resteront jusqu'à leur mort, le 12 mai 1965 pour Roger, le 23 août 1983 pour Elisabeth.

* *Le Croquant* n°2 (1987)

Je voudrais souligner au passage le rôle très important joué par Elisabeth auprès de Roger Vailland. Elle est née en 1916 à Bologne, d'une mère russe et d'un père italien, Pippo Naldi, directeur du *Tempo*, antifasciste emprisonné sous Mussolini, devenu Premier Ministre du premier gouvernement libre, où il y avait Togliatti (PCI) et Nenni (Parti socialiste). Elisabeth fut une compagne si admirable que, de l'avis des amis du couple, on ne peut la dissocier de l'œuvre de Roger Vailland.

La maison

Lors de la sortie de son dernier film *Au revoir les enfants*, Lion d'Or 1987 à Venise, Louis Malle déclarait à Dominique Dubus, journaliste au *Progrès* : "J'ai racheté à une époque la maison d'Elisabeth pour lui permettre d'y vivre parce que c'était une très vieille amie. A sa mort, je ne voulais pas qu'elle tombât entre les mains de n'importe qui, et c'est un professeur en retraite qui a eu la maison. Ils ont eu le bon goût de garder le bureau de Roger. J'y suis d'ailleurs retourné voici deux ans pour voir si tout se passait bien". Si l'universitaire que je suis apprécie modérément sa mise à la retraite anticipée d'une bonne quinzaine d'années, il est sensible au satisfecit décerné par Louis Malle. Beaucoup de choses sont restées en l'état dans la maison, en particulier dans la pièce centrale qui servait de bureau : l'alcôve, les étagères, les rideaux, la table de travail dressée là où Vailland écrivait, le dos tourné aux deux fenêtres. Aussi tout naturellement Louis Malle a-t-il confondu le modeste bureau de mon épouse avec la longue et étroite table de ferme de Roger, aujourd'hui chez l'ami fidèle, René Ballet. Il aurait pu encore repérer sous l'avant-toit le rétroviseur orienté vers la porte d'entrée de la maison et qui permettait à Vailland, assis à sa table de travail, de reconnaître le visiteur. A côté des étagères, un bas-relief en tuf, reproduisant des scènes érotiques, a même repris sa place entre les crochets d'acier : son utilisation comme plaque de regard de canalisation lui a permis d'échapper à l'inventaire et de réintégrer son emplacement originel.

Aussitôt après avoir franchi la porte étroite de l'entrée [1], la "pièce aux plantes" est toujours largement ouverte sur le jardin. En face, dans la cuisine, le visiteur bute sur la massive pierre d'évier. La salle de musique a conservé une part de son installation. Sous le toit, des affiches illustrées de Marc Garanger sont restées aux murs. Sur une photo de manifestation, Louis Malle vocifère en tête de cortège. L'"antre des plaisirs" est devenu… mon bureau, mais les bronzes de Costa Coulentianos habillent encore les poutres. Les "repères"[2] pour sortir la voiture du garage et tourner la rue étroite sont restés les mêmes.

1. "La porte étroite de ma maison, la fausse façade humble. Soulages habite un palais, moi un repaire." (*Ecrits intimes*, Gallimard, 1982, p. 695).
2. *La fête*, 1959, Gallimard, 1980, pp. 58 et 105.

Dans l'acte de vente du 1er octobre 1984, il est spécifié que "le vendeur se réserve expressément le droit d'apposer sur la propriété vendue, à l'endroit qui lui paraîtra opportun, une plaque commémorative du séjour de Roger et Elisabeth Vailland". C'est cette plaque, fixée à côté de l'entrée que, par une pluvieuse journée de printemps 1985, Louis Malle est venu voir en compagnie de l'ex-député-maire de Bourg-en-Bresse, Louis Robin, l'ami qui a assisté Elisabeth dans ses derniers instants. Avec des murs de plus d'un mètre d'épaisseur à la base, la maison est solidement arrimée au sol et à l'histoire de Meillonnas. Elisabeth et Roger ont néanmoins réussi à la façonner à leur image : "on fait sa maison en prenant une matière analogue à soi-même, pour en faire ce qu'on voudrait être". Au Nord et au Sud, deux jardins clos de tous côtés par de hauts murs ; un pavillon a été aménagé dans une ancienne écurie[3]. Quelques orties continuent à pousser, elles ne servent plus à fustiger des protituées (*Ecrits*, p. 519), mais à protéger les tomates de la maladie. Les pommiers et poiriers, plantés par Roger, poussent en espalier, ses rosiers couvrent les murs. Entre les deux lieux de détente, le "repaire" proprement dit, cet "œuf" (*Ecrits* p. 709) au sujet duquel Vailland ecrivait en 1958 : "Au fait, combien sommes-nous à rêver d'un couvent laïque ?… À l'abri des murs du couvent et dans le respect formel de la règle, se constituait une société parfaitement fermée, un cercle, un club"[4].

Le village

D'après Elisabeth Vailland, Roger fut bien accepté au village. Il savait travailler de ses mains, s'intéresser aux animaux et aux choses de la terre. C'était un excellent marcheur : comme aux Allymes il aimait marcher dans la montagne et faire la cueillette des champignons, visiter les fermes et regarder travailler les gens. "Roger m'expliquait tout en détail ; selon lui, je devenais une "excellente épouse de champignons", une "excellente épouse d'orchidées sauvages",, etc., bref une "excellente épouse de tout ce qu'on trouvait dans le Jura et dans l'Ain"[5] .
Il milite activement au sein de la cellule du PC de Meillonnas, du moins jusqu'au XXe Congrès du P.C. de l'U.R.S.S. (février 1956), celui de la déstalinisation et du drame pour Vailland. Ainsi, dans le cahier 1956 de la cellule de Meillonnas, il est indiqué, pour la séance du 15 février, que le bureau provisoire a été constitué sur la proposition de Roger Vailland. "Il traça avec précision et son naturel talent la fondation comme les aspirations et les réalisations du grand parti travailleur". Puis le silence : le cahier ne comporte plus que des pages blanches.

3. "Duc passa tout l'après-midi avec le tapissier, dans une écurie, dépendance de la maison, qu'il était en train de faire transformer pour recevoir les amis de passage ; ce sera éventuellement une retraite pour l'amour" (*La fête*, pp.202-203).
4. "Sur la clôture, la règle et la discipline", 1958 in *Le regard froid*, Grasset, 1963, p. 248.
5. Elisabeth Vailland, *Drôle de vie*, écrit avec la collaboration de Philippe Garbit, J.-C. Lattès, 1984, p.119.

Vailland repose aujourd'hui à moins de cent mètres de la maison, dans le petit cimetière de Meillonnas, sous une plaque de bronze, quelques buis et un thuya taillé à hauteur d'homme. Des mains anonymes fleurissent constamment sa tombe de roses rouges, celles qu'il aimait tant. Elisabeth, qui lui a survécu 18 années, a préféré ne pas reposer à Meillonnas et être incinérée.
22 ans après, Roger Vailland découvrirait un tout autre Meillonnas : une population qui a presque doubé, une ceinture de villas autour du vieux village, l'inévitable terrain de tennis, des rassemblements de centaines de personnes lors des randonnées pédestres (700 à l'occasion de la dernière randonnée de l'automne) ; il n'apprécierait pas plus ce tumulte sous ses fenêtres que le tintamarre de 1'angélus matinal. Mais il aurait le plaisir de retrouver plusieurs personnages des *Ecrits*, tels les Caron, toujours restaurateurs sur la place - d'où Mme Caron guettait les arrivées intempestives de Boule, les Grozel, qui ne sont plus épiciers : ils se souviennent avec émotion de la chaude et délicate amitié de Roger. Les camarades ne sont plus là. F. Moureaux, instituteur agricole qui a appris la taille des arbres à Roger, est mort la semaine dernière. Vailland percevrait aussi la même indifférence à son œuvre. Les leaders d'opinion sont des enseignants dont les rapports avec la nature et la culture s'inscrivent dans une modernité qui fait apparaître démodée une certaine authenticité vaillandesque de la fête et de la lutte […]. Il convient de dire que Vailland avait été témoin des prémices de cette évolution : "la tradition villageoise, écrit-il dès 1962, nous l'avons vue disparaître dans le même temps"[6].

Le territoire

Le territoire de Vailland a d'abord ses racines dans les deux régions de Rhône-Alpes et de Franche-Comté, plus précisément en Bresse, Bugey et Jura. "De son territoire, Vailland ramenait des prises transformées en personnages de roman... Au centre, le village de Meillonnas. Exactement à la limite de la plaine et de la montagne"[7].

Les principaux lieux de ce territoire vaillandesque, nous les connaissons :

- Chavannes-sur-Reyssouze (*Les mauvais coups*, 1948),
- Ambérieux-en-Bugey (Sainte-Marie-des-Anges, gare de triage n°1 de la zone sud, *Un jeune homme seul*, 1951),
- Les Allymes et la vallée de l'Albarine (*Beau masque*, 1953, écrit à la Grange-aux-vents, "village de montagne entre Savoie et Jura" ; épisodiquement Caluire et Lyon),

6. *Ecrits intimes*, p. 703. Ou encore, le 1er juillet 1964 : "Inauguration du camping-caravane de Meillonnas. Je flaire de loin le pédago. Il faut être débile, avoir fameusement peur de la vie, pour ne jamais sortir de l'école, se contenter de passer du banc au pupitre, régner sur des enfants et se satisfaire de longues vacances et de l'espoir d'un retraite" (p. 745).
7. Elisabeth Vailland et René Ballet, *Roger Vailland*, Seghers, 1973, p.26.

- Oyonnax (*325 000 francs*, 1955),
- Meillonnas (*La fête*, 1959, épisodiquement la vallée de la Saône et Caluire),
- Lons-le-Saunier (*La Truite*, 1964, ainsi que d'autres lieux).

Vailland demeure si imprégné des territoires bressan et jurassien qu'il ne peut s'empêcher de s'y référer lorsqu'il décrit d'autres terres, plus ou moins lointaines. Nous n'en donnerons qu'un exemple. Dans *Le Saint Empire*, il nous entretient du prince Torlonia, soutien de la démocratie chrétienne, *persona grata* au Vatican, propriétaire en Italie centrale de 44 000 hectares de lacs asséchés particulièrement fertiles : "La propriété moyenne en Bresse par exemple est de 7 hectares et la terre y est moins fertile... 6 295 familles de paysans bressans pourraient vivre sur le domaine du prince Torlonia"[8]. Par ailleurs, on sait que Vailland a évoqué la "raison ouvrière" (*325 000 francs*) du XXe siècle mieux que quiconque, mais on ignore le plus souvent sa réelle connaissance du monde paysan.

Selon les auteurs, ce genre de pêche dans les territoires donne des genres bien différents : soit le journalisme dans ce qu'il a parfois de meilleur, soit les enquêtes ethnographiques et sociologiques à travers lesquelles les habitants ne se reconnaissent qu'avec difficulté, soit encore une littérature populaire pleine d'émotion nostalgique mais surannée. L'originalité de Vailland, qui fait qu'il a une place à part dans la littérature du XXe siècle, provient de ce que, par l'intermédiaire d'une écriture admirable, il a réussi à concilier une observation minutieuse et rigoureuse (il suffit de consulter les milliers de pages de notes du Fonds Vailland pour s'en convaincre) avec la création littéraire. La chronique locale est élevée au rang de la tragédie :

– Tu vas écrire des articles sur l'histoire de la F.E.T.A. ?
– C'est un sujet de tragédie... , répond Vailland[9]

Quand au fond, disons que, grâce à lui, le monde du travail, de la machine et de la lutte sociale est entré comme jamais dans notre littérature. Ses conceptions exigeantes de l'écriture et de l'écrivain alliées à une double formation universitaire et journalistique, tout comme ses choix d'une vie sans concessions superflues contribuent à expliquer le fait qu'il ait réussi à éviter le double écueil du manichéisme militant et du salmigondis psychologique.

Néanmoins les engagements de Vailland et sa conception de l'écriture ne suffisent pas à expliquer son choix de la ruralité, dans un pays où la scène littéraire est exclusivement parisienne, tout le reste n'étant que provincialisme désuet et régionalisme obtus. Ni non plus ne nous satisfont, malgré leur part de vérité, d'autres raisons invoquées par lui et par d'autres : le manque d'argent, la fuite

8. *Le Saint Empire*, éd. de La différence, inédit paru en 1978, préface de René Ballet. Les premiers titres, *Lettres de Rome*, puis *L'Antipape*, ont été remplacés par *Le Saint Empire*, expression que R. Ballet a extrait du texte même de Vailland.
9. *Beau masque*, 1953, Gallimard, 1972, p. 115.

des séductions de la capitale, la prise de possession par Elisabeth, ou encore : "J'avais quitté Paris, las des discussions entre intellectuels de gauche"[10].
Rappelons que Roger est un provincial qui a pleinement réussi à Paris. En hypokhâgne à Louis-le-Grand, il a pour condisciples Alquié, Beaufret, Queffelec, Pompidou,Thierry Maulnier et Brasilach qui le présente comme le plus remarquable d'entre eux. Globe-trotter, essayiste brillant, il se considère comme un des penseurs politiques avisés de son temps et... le contraire du provincial[11]. Qu'allait-il donc faire aux Allymes puis à Meillonnas ?
En s'éloignant d'un monde où "ça" parle en tout sens, depuis le discours analytique (cf. ses diatribes contre le divan psychanalytique) jusqu'aux machines communicantes (assez peu de considération pour le cinéma, "le cinoche", et encore moins pour la télévision), il allait chercher la solitude. Non pas l'isolement - carctéristique urbaine par excellence, car Roger avait bien trop le sens de la fête et de la solidarité issue des combats, mais le silence, qui donne force aux mots et fidélité à soi-même. C'est un texte inédit, "Pourquoi restons-nous en province ?", d'un homme si différent de Vailland, Martin Heidegger, qui peut nous éclairer un peu plus sur son choix. Le philosophe écrit que, dans son chalet de la Forêt Noire, il ne contemple à proprement parler jamais le paysage, comme pourrait le faire l'estivant, il l'habite, non pas à des moments de jouissance artificielle, "mais seulement lorsque l'existence qui m'est propre est à son *travail*. Le travail seul ouvre l'espace à cette réalité de la montagne". Et le travail de la réflexion, poursuit le philosophe, ne se déroule pas comme l'occupation à part d'un original : il a sa place au beau milieu du travail des paysans. "L'appartenance immédiate au monde paysan trouve là sa racine"[12]. C'est la conception que Vailland avait de l'écrivain, un "faiseur de livres".
Une telle attitude est à l'opposé de celle du citadin qui vient à la campagne pour se l'approprier, s'amuser ou se mettre en forme. C'est bien à cette profondeur d'enracinement qu'il faut aller si l'on veut comprendre l'œuvre de Roger Vailland, tout particulièrement le sentiment d'authenticité qu'elle dégage. Mais les choses ne sont pas si simples chez un homme aussi paradoxal, en ce sens que l'amarrage à un territoire ne peut qu'inciter Roger, tôt ou tard, à l'évasion, de Meillonnas et de lui-même, en même temps qu'au retour, dont il ne réussira cependant pas à en faire un retournement. Pourquoi ? ■

10. "De l'amateur", les Allymes, 1951, in *Le repas froid*, p.111.
11. "On s'attend toujours à ce qu'un Français soit le contraire d'un provincial, c'est-à-dire à ce qu'il soit à l'aise... L'aisance, c'est aussi de n'être jamais contraint de se donner à fond : le cheval de race se joue des obstacles. Ainsi le Français (de bonne qualité) joue ; il garde du souffle ; il demeure au *point d'ironie*" ("Quelques réflexions sur la singularité d'être Français", 1945, in *Le regard froid*, pp. 12-13).
12. *Magazine littéraire*, n° spécial "Martin Heidegger", novembre 1986, p. 24.

Michel Cornaton, tranche de vie à Meillonnas

Geneviève Soret*

Cette contribution est une adaptation textuelle de l'exposition intitulée « Maison Vailland à Meillonnas ».

Été 1984. Dans les terres de Roger Vailland

Fabienne et Michel Cornaton ont habité la maison Vailland de l'été 1984 à l'été 1991. Ils y ont créé la revue *Le Croquant*. Michel Cornaton publie dans le n°2 du *Croquant* de décembre 1987, un article intitulé "Roger Vailland dans ses terres", il y présente la maison, le village et le territoire (repris dans ce numéro). À l'occasion de la parution du *Croquant* n°17 (été 1995), il reprend cet article : la mention "l'antre des plaisirs est devenu mon bureau" a été supprimée. Est ajouté : "C'est là [dans la maison Vailland] que s'est tenue en 1987, dans une ambiance inoubliable, la première assemblée générale de l'association Les amis de la Poésie Le Croquant". Dans *Le Croquant* n°57-58 (2008), l'article du n°2 est de nouveau ajusté : au lieu "d'un bas-relief en tuf" devient "un bas-relief de Coulentianos". Puis en parlant de ce bas-relief, Michel Cornaton note : " il m'a d'ailleurs suivi dans nos déménagements successifs, tout comme le grand miroir 18e des nuits de fête qui a conservé des lueurs de grâce Vaillandesques, de Brigitte Bardot à Jane Fonda".

19 août 1989. Un après-midi avec Charles Juliet

"La tradition littéraire de Meillonnas se porte bien. Samedi 19 au soir, l'écrivain Charles Juliet est venu retrouver les lieux où l'un de ses premiers maîtres, Roger Vailland, l'avait accueilli pour lui prodiguer conseils et encouragements. Rappelons que Charles Juliet est poète, auteur d'un journal plusieurs fois réédité et d'un récit autobiographique, L'année de l'éveil, *sélectionné pour le Goncourt et le Renaudot 1989. Rien d'étonnant que la revue* Le Croquant *se soit intéressée de très près à cet écrivain, enfant du pays à la recherche de ses racines. Elle lui a d'ailleurs consacré une soirée littéraire à Ferney-Voltaire, avec le concours de la ville, et publiera prochainement un dossier sur l'œuvre.*

* Maîtrise de sociologie à Lyon II (1977). Membre de Recherche Et Culture A Meillonnas [RECAM]

En compagnie d'une vingtaine d'amis de la poésie venus de Meillonnas, Bourg-en-Bresse, Lyon et Paris, Michel et Fabienne Cornaton ont donc accueilli Charles Juliet dans la maison de Roger Vailland pour une soirée de souvenirs. Il fut notamment question d'une grande lettre sur le métier d'écrivain que l'auteur de La loi *adressa jadis au jeune Juliet et dont le prochain numéro du* Croquant *nous réserve la surprise. Note humoristique à signaler : au cours de la soirée, Paul Gravillon, responsable de la rubrique "culture" au* Progrès de Lyon*, a été fait chevalier de l'ordre du* Croquant*. C'est la première fois que cette décoration est remise.*

On parla des journées Vailland organisées à Meillonnas, début octobre, et du prix littéraire Brillat-Savarin du Conseil Général de l'Ain, d'une valeur de 10 000 F qui sera décerné à Charles Juliet au cours de ce même mois.
D'autres projets ont été envisagés pour Meillonnas, Bourg et la région Rhône-Alpes. Souhaitons que soient donnés à leurs promoteurs (ils ne sont pas si nombreux en matière de création littéraire) les moyens de les réaliser."

Madeleine Borron
Le Progrès*, 19 août 1989*

Les Journées Roger Vailland (6-7 octobre 1989)

Michel Cornaton, lors des Journées Roger Vailland, les 6 et 7 octobre 1989, au château de Meillonnas avec Jean Marc Voillot et Suzanne Soret :
- relectrice au *Croquant*, durant quelques numéros ;
- animatrice de l'équipe constituée pour réaliser l'ouvrage *Meillonnas à la recherche de son passé* (1989) ;
- première présidente de l'association Recherche Et Culture A Meillonnas (RECAM), créée en 1989.

Michel et Fabienne Cornaton se sont joint au comité d'animation de cet événement.

Le Progrès, *15 octobre 1989*

"Meillonnas petit village revermontois a retrouvé le calme après ces journées consacrées à Roger Vailland. Le comité d'animation avec à sa tête le président Guy Bertrand s'est beaucoup investi pour que la génération d'aujourd'hui connaisse cet homme qui a habité le village pendant une quinzaine d'années. Des documents empruntés à la médiathèque de Bourg, l'exposition photographique de la collection personnelle de Marc Garanger, des films, une conférence animée par Jean-Jacques Brochier et Bernard Maigret et des documents filmés permettaient au public de mieux connaître l'écrivain, mais aussi l'homme et son épouse Élisabeth, qui garda son souvenir et sa maison de 1965 à 1983.

Samedi à 16 heures c'était l'hommage public à Roger Vailland en présence de nombreuses personnalités. Le maire Pierre Bailloud a découvert la plaque de la rue qui porte désormais son nom (une première dans la commune) et soulignait dans son discours qu'il n'a connu ce personnage qu'à travers ce que les gens du village ont pu lui en dire.

Après le vin d'honneur servi au château, près de 100 personnes participaient à la table ronde animée par J.M. Auzias, sur le thème Roger Vailland et le terroir (1940 à 1985) avec la participation de René Ballet, Robert Ferroud, Guy Lacour, Georges Peju, Christian Petr, Anne Clancier et bien sûr les habitants du village qui l'ont côtoyé et qu'il considérait comme ses amis et qui ont entouré Élisabeth après sa disparition. Chacun a exprimé ses souvenirs. Selon M. Jacquet, maire honoraire ce n'est pas seulement aujourd'hui que Meillonnas découvre Roger Vailland, il a reçu officiellement le prix Goncourt à la mairie pour son talent littéraire en présence de tout le conseil municipal.

Un poème de Robert Ferroud a été lu par Fabienne Cornaton et un documentaire filmé sur les impressions que Roger Vailland a laissé après sa mort fut projeté avant le repas campagnard. Près de 80 personnes avaient répondu à l'invitation du comité d'animation pour terminer ces journées littéraires."

La maison après 1989

Quand Michel Cornaton déménage, il laisse à Henri Soret, plombier, 2 grandes plaques de marbre encadrant maintenant le barbecue dans le parc Soret, avec vue sur la maison Vailland. De 1992 à 2011, les Convert habitent la maison Vailland et y effectuent de nombreuses transformations. Michel Cornaton leur a loué la petite maison Vailland, chambre d'amis, pendant 15 jours, pour revoir et ses amis, et Meillonnas. Le docteur Savi achète la maison Vailland en 2015.

Journées Vailland 2015 : ballade littéraire

"Le 12 novembre 2015

Bonjour Monsieur Cornaton,
c'est Annik Houel qui m'a transmis votre adresse à ma demande. J'habite Meillonnas à côté de la maison Vailland. Je suis la fille de Suzanne Soret qui corrigeait les articles de la revue *Le Croquant*.
À l'occasion cette année des journées Vailland, il est prévu à Meillonnas une balade littéraire sur Vailland avec la visite de Meillonnas. À ce sujet, j'ai préparé une modeste exposition photos sur l'intérieur de la maison Vailland et ses deux jardins à l'époque où Vailland habitait cette maison. Je reproduis d'ailleurs votre article sur la maison que vous avez écrit dans le numéro 2 du *Croquant*.
J'aurais souhaité connaître le mois et l'année de votre départ de la maison Vailland.
Je vous remercie par avance. Je vous envoie pour information, le programme des journées Vailland de cette année.
Salutations respectueuses.
Geneviève Soret".

"Le 18 novembre 2015,

Bonjour chère Geneviève Soret,
heureux d'avoir de vos nouvelles. Évidemment que je me souviens de vos parents. Vous devez savoir que votre mère m'avait demandé de la remplacer comme correspondant local de presse avant que ne démarre la magnifique aventure du *Croquant*, qui aura tenu un quart de siècle. Je garde un bon souvenir de notre voisinage.
Je suis retourné plusieurs fois à Meillonnas mais je n'ai pas osé vous déranger. J'ai revu notre ancienne maison, très transformée. J'ai même loué pour moi le pavillon deux semaines. Je regrette beaucoup il y a six ans de n'avoir pu dire le petit mot qu'on m'avait demandé sur la tombe de mon amie Jeanne Boulon mais la maladie m'avait anéanti. J'ai eu beaucoup de mal à m'en remettre… surtout des

traitements de choc. Je ne me suis pas trop mal remis mais il me faut rester vigilant. Cela ne m'empêche pas de partir deux semaines en janvier au Rajasthan, je peux donc me permettre d'aller à Meillonnas. Depuis cinq ans je me consacre avant tout à un pavé qui grossit de jour en jour, dans lequel je mélange les vies et les paysages, Meillonnas et Vailland y seront présents bien sûr.
Pour ma part je serais resté en Revermont mais cela ne faisait pas l'affaire de ma femme - qui a pu redémarrer la danse et la chorégraphie grâce à notre installation à Lyon - et encore moins celle de nos enfants qui n'auraient jamais pu se réaliser dans ce qu'ils font en demeurant à Meillonnas. J'ai tout de même la satisfaction de savoir que notre petite dernière, Sybille, a eu le temps de s'imprégner de la vie naturelle de Meillonnas. Je suis sûr que son épanouissement musical a trouvé une de ses sources en Revermont. Dommage que le salpêtre bouffait le mur de la maison !
Nous sommes arrivés donc à l'été 1984 et [partis] à l'été 1991. Nous avons calculé en fonction des rentrées scolaires. Nous avions laissé quelques meubles dans le pavillon que nous avons récupérés l'année suivante.
J'espère bien me rendre à Meillonnas l'année prochaine, quand la nature est si belle. Y retrouverai-je les douces cerises ? Cela m'étonnerait.
Je vous exprime toute ma cordialité et mon meilleur souvenir.
Michel Cornaton"

Octobre 2017. Retour à Meillonnas

Michel Cornaton est revenu à Meillonnas en octobre 2017 et a visité la maison Vailland, propriété du docteur Savi. Il m'a téléphoné. Il cherchait une chambre. Je lui ai proposé de dormir à la maison pensant que ma maman (Suzanne Soret) serait heureuse de le revoir. Il a accepté.

À sa demande, j'invite à déjeuner mon voisin, le docteur Savi, nouveau propriétaire de la Maison Vailland. Celui-ci vient boire le café, et nous discutons pendant 2 heures surtout de l'Algérie et des camps de regroupement. Passionnant ! Puis le docteur Savi, devant l'enthousiasme de Michel Cornaton, nous propose d'aller visiter sa Maison. Nous y sommes restés deux heures. Nous avons tout visité, de la cave au grenier, le tout ponctué d'anecdotes croustillantes. Un élève africain de Cornaton, qui avait dormi dans la maison Vailland ne voulait plus jamais recommencer l'expérience : il avait très mal dormi, entendant des bruits et sentant des ondes… dues sans doute à la mémoire des murs de l'antre des plaisirs… Nous étions tous enchantés par cette visite. Cornaton n'arrêtait pas de poser des questions à Savi sur l'aménagement et les transformations de la maison. Nous sommes repartis ravis de notre après-

midi et Cornaton heureux d'avoir revu et la maison Vailland et Meillonnas. En fin d'après-midi, j'avais invité une de ses anciennes élèves en psycho, Marie Hélène Pin, de Roissiat, qui étudiait à Lyon II. Elle avait travaillé avec Cornaton sur "la folie". Le lendemain, il partait visiter le marché des fruits d'automne à Cuisiat. Lui, comme Vailland, aimait la campagne et les plantes.

Un an après, en octobre 2018, Michel Cornaton me proposait de venir à Vaulx-en-Velin regarder le film de Saïd Oulmi : *Sur les traces des camps de regroupement*. Après le débat très intéressant, il m'a invité à sa table avec le réalisateur et la productrice (en bout de table, il y avait la fille de Marc Garanger et d'autres personnes). La discussion fut passionnante.

Épilogue

Quand j'ai appris le décès de Michel, je suis allée à Bourg avec ma mère, Suzanne Soret, 96 ans, rencontrer un vieux monsieur de 97 ans, Pierre Content, ami de mes parents, qui avait habité rue de la Paix, juste à côté de la maison des Cornaton. La mère de Michel faisait des ménages et était très, très pauvre. C'est pourquoi elle avait mis Michel à l'orphelinat de Seillon. Lorsque Michel a voulu se marier, il est venu, très fier, voir Pierre pour lui présenter sa future femme. Pierre avait déjà lu le livre de Cornaton *La guerre d'Algérie n'a pas eu lieu* et restait épaté par le parcours intellectuel de Michel.

Michel Cornaton, quel parcours ! ■

Vailland et l'Algérie

Geneviève Soret a eu la gentillesse de réunir quelques extraits évoquant Roger Vailland au regard de la situation en Algérie.

André Dedet (in *Cahiers Roger Vailland* n°31, p89-90, note de bas de page)
"Du 16 novembre 1959 au 15 septembre 1961, le *Journal* (écrits intimes de Vailland) est abandonné. Rien ne sera dit sur le conflit algérien dont on sait, pourtant, qu'il préoccupa Roger Vailland au plus haut point. Une note, de la Réunion, en apprenant "sans passion" le coup d'état militaire à Alger "comme si l'histoire… appartenait déjà au passé... sans être autrement préoccupé" (*Écrits intimes*, 14 mai 1958, p.562) ; quelques remarques incidentes à propos de l'histoire de Janine et de Hassan (*Écrits intimes*, 6 novembre 1961, p.643) ; plus tard, au 5 janvier 1962, une autre note : "Dérisoire des français d'Algérie : concerts de casseroles, farce triviale, pétards, idem, tortures, lynchages, burlesque noir" (*Écrits intimes*, p 671). Antoine Gallimard et Albert Camus se tuent le 4 janvier 1960, aucune notation".

Roger Vailland, *Écrits intimes* (Éd. Gallimard, 1968)
"Midi et demi, un coup de téléphone de J.V.D. nous informe du coup d'état militaire à Alger" (p 562).

"Meillonnas 6 novembre... Elle avait connu Hassan en Algérie... Dans le même temps rébellion et répression se développaient en Algérie. Formée à la politique et à l'Héroïsme pendant la Résistance et par la "gauche", Janine à chaque entrevue provoquait son amant à aller combattre auprès des siens : ce fut sans doute, bien qu'elle ne m'en ait pas parlé, très excitant pour elle, à la Corneille : envoyer à la mort, à l'éventuelle torture, l'homme aimé ; elle fait partie de mes héroïnes en chômage. Il avait cédé et avait gagné Tunis, via l'Italie, demandant au F.L.N. un poste dans les maquis ; on lui avait répondu : "tu es untel, fils d'untel, médecin, tu es plus utile politiquement que militairement ; l'Algérie indépendante aura besoin d'élites"... et on l'avait mis en réserve dans un hôpital d'Alger.
Ici un épisode assez obscur ou il prend le parti d'un médecin d'Alger qui soignait en cachette les blessés du F.L.N. mais refusait de rejoindre ouvertement

la rébellion ; certains voulaient l'exécuter ; Hassan se fit injurier : "intellectuel". Il raconta également à Janine sa déception, son dégoût provoqué par les conditions de vie luxueuses et la légèreté de certains dirigeants F.L.N. d'Alger ; enfin il prit l'avion pour la France ; une heure après qu'un commando F.L.N. se serait présenté chez lui pour le faire prisonnier ou l'exécuter. Ce fut dans ces conditions qu'il alla s'installer à Bordeaux. Aujourd'hui il refuse de collecter pour le F.L.N. ; voyant récemment dans les rues de Grenoble un terrassier algérien dans un travail pénible, il s'écria : "je ne pourrai pas prendre son fric à ce pauvre type, sachant ce que les autres font de cet argent". Mais il s'est également refusé à collaborer avec les Français. Récemment à Janine : "je ne travaillerai jamais ni pour les communistes, ni pour le F.L.N." Très seul." (p.643)

"Les souverains des pays occidentaux n'assument pas spectaculairement leurs rôles, ils se dissimulent derrière des politiciens, farce, des rois, farce, des dictateurs, drame burlesque noir. Dérisoire des Français d'Algérie : concerts de casseroles, farce triviale, pétards, idem, tortures, lynchages, burlesque noir" (p.671).

David Nott (in *Cahiers Roger Vailland* n°38)

"1956... le 12 mars, face à la situation en Algérie, l'Assemblée nationale vote, par 455 voix contre 76, les pouvoirs spéciaux au gouvernement Mollet ; les 150 députés du PCF sont parmi ceux qui votent pour une mesure qui confie à l'Armée des pouvoirs de police. Pour Vailland, au mois d'avril, la crise algérienne et le drame de Moscou se donnent rendez-vous à Meillonnas : Henri Lefebvre arrive de Berlin-Est avec le texte du rapport secret. Selon Yves Courrière, Lefebvre a beau dire à Vailland "Tout est vrai", il se refuse à le croire. Le 18 avril, Lefebvre l'accompagne en invité à la réunion de la cellule de Meillonnas du Parti. Le procès-verbal, comme celui de la réunion du 26 février, est rédigé par Vailland ; l'ordre du jour mentionne "Rapport des rapports sur le XXe Congrès" sans autre indication. ■

Camus à Lyon

Le cercle des poètes résistants

Michel Cornaton*

Vous me demandez pour quelles raisons je me suis placé du côté de la Résistance. C'est une question qui n'a pas de sens pour un certain nombre d'hommes dont je suis. Je ne m'imaginais pas ailleurs, voilà tout. Il me semblait, et il me semble toujours, qu'on ne peut pas être du côté des camps de concentration. J'ai compris alors que je détestais moins la violence que les institutions de la violence. Et, pour être tout à fait précis, je me souviens très bien du jour où la vague de la révolte qui m'habitait a atteint son sommet. C'était un matin, à Lyon, et je lisais dans le journal l'exécution de Gabriel Péri.

Ce texte liminaire est extrait de la première réponse d'Albert Camus à Emmanuel d'Astier de la Vigerie en juin 1948. Quant à l'exécution du leader communiste Gabriel Péri elle eut lieu le vendredi 19 décembre 1941. Il en a coûté à Camus de faire une telle déclaration alors que, dans une seconde réponse encore plus cinglante d'octobre 1948 à ce même d'Astier de la Vigerie, il considère qu'"il y a de l'impudeur à étaler ses services dans la Résistance. On n'a pas le mérite de sa naissance, on a celui de ses actions. Mais il faut savoir se taire sur elles pour que le mérite soit entier." De fait, Camus a été peu loquace sur le sujet tant il détestait ce qu'il dénommait l'esprit "ancien combattant", si peu conforme au "soleil noir de la mélancolie". Raison de plus pour lui rendre l'hommage qui lui revient avec le secret espoir que, dans l'interminable dispute - au sens premier du mot, celui d'un échange de discours et d'avis - sur ses silences et atermoiements durant la guerre d'Algérie, chacune des parties ait en mémoire le courage et la lucidité dont Camus a fait montre au cours des années les plus noires qu'ait connues notre pays, ce qui n'a pas toujours été le cas de ses premiers détracteurs.

Camus a vingt-cinq ans lorsqu'en 1938 il fait ses débuts dans le journalisme à *Alger républicain*, dirigé alors par un homme étonnant, Pascal Pia, auquel Camus dédiera *Le mythe de Sisyphe* ainsi que *L'étranger*. Entre le 5 et le 15 juin 1939, il consacrera onze articles à la *Misère de la Kabylie* : "Il n'est pas de spectacle plus

* Publié dans Fafia Djardem (dir.), *Camus, au présent*, L'Harmattan-Coup de soleil Rhône-Alpes, 2015, 180 p.

désespérant que cette misère au milieu du plus beau pays du monde". À la déclaration de guerre, par solidarité, il tente de s'engager en compagnie de Pascal Pia, ils sont ajournés l'un et l'autre pour raisons de santé. Leurs démêlés avec la censure entraînent l'interdiction d'*Alger républicain*, devenu *Soir républicain*. Barré à Alger dans sa recherche d'un nouvel emploi par les détenteurs du pouvoir et de l'opinion, il décide de quitter l'Algérie. En mars 1940, sur la recommandation de Pascal Pia il entre à *Paris-Soir* comme secrétaire de rédaction. L'invasion allemande oblige l'équipe du journal à se replier trois mois après sur Clermont-Ferrand, puis sur Lyon, où il se marie le 3 décembre 1940 avec Francine Faure, une jeune Oranaise. Suite à une restriction du personnel de *Paris-Soir*, Camus est licencié et, avec Francine, doit repasser la Méditerranée, pour s'installer à Oran. À partir de janvier 1941 il enseigne quelque temps dans un établissement privé fréquenté par de nombreux enfants juifs.

De retour à Lyon Albert Camus choisit le camp de la Résistance. Il entre dans le réseau Combat du Mouvement de Libération par l'intermédiaire du poète René Leynaud qui, sous le pseudonyme de Clair, en deviendra le chef régional. Camus lui dédiera ses *Lettres à un ami allemand (1943-1944)* et préfacera ses *Poèmes posthumes*. Il avait en charge le renseignement et le journalisme clandestin. Une nouvelle crise d'hémoptysie l'oblige à partir se reposer, à l'été 42, au Chambon-sur-Lignon, seule collectivité à notre connaissance à avoir reçu le titre de "Justes de France", attribué par le Mémorial Yad Vashem de Jérusalem à 2 275 Français pour avoir contribué à sauver les trois quarts des 330 000 Juifs vivant en France durant l'Occupation. Au moment où il se préparait à regagner Alger, en novembre 1942, se produisit le débarquement anglo-américain en Afrique du Nord, où il ne put retourner qu'après la Libération. Durant ces années 1942-1943, il partage son temps entre la région lyonnaise et la région stéphanoise. Parce qu'il détestait le train il lui arrivait d'effectuer à bicyclette les 60 km de montagnes russes qui séparent Saint-Etienne du Chambon. De Saint-Etienne il écrit dans sa préface aux poèmes de Leynaud : "À mon avis, si l'enfer existait, il devait ressembler à ces rues interminables et grises, où tout le monde était habillé de noir", mais aussi, dans ses *Carnets,* à propos des ouvriers : "les seuls auprès desquels je me sens bien, que j'aie envie de vivre. Ils sont comme moi."

Par l'intermédiaire de Pascal Pia, il rencontre un autre résistant, Francis Ponge, alors chef de centre du *Progrès de Lyon* à Bourg-en-Bresse. Une correspondance s'établit entre eux et leur relation se resserre d'autant que la belle-mère de Ponge habite le Chambon-sur-Lignon. Dans ses lettres Camus fait part de la souffrance de l'exil. Le 11 mars, il lui écrit : "Je vis à la limite de vos chers bois de pins. L'exil me pèse" ; le 28 avril, il se plaint de ne rien "faire de bon" et dit n'être

pas encore résigné à l'exil : "Tout irait mieux si je ne me reprochais pas de ne pas pouvoir retourner chez moi". Camus se rend aussi dans le Revermont, à Coligny - village d'origine de Darnand, le chef de la Milice - pour y rencontrer Francis Ponge. Au mois de septembre 1943, il se retrouve avec Ponge au couvent de Saint-Maximin, où les accueille le père Bruckberger, un "dominicain énergique et frondeur" qui, selon Camus, rêvait d'un christianisme nietzschéen.

René Leynaud lui aussi était journaliste au *Progrès*. Dans la préface aux *Poésies posthumes* de René Leynaud, recueil de poèmes manuscrits retrouvés par sa femme Ellen Leynaud, Camus indique qu'en 1943 il logea souvent dans sa petite chambre de la rue Vieille-Monnaie à Lyon, "cette grande et sombre ville du complot". Ce n'est pas de complot qu'ils parlaient, "sauf nécessité absolue", mais de littérature et de poésie, en particulier de "L'École de Lyon" chère à Leynaud, qui, autour de Maurice Scève et de Louise Labé, a marqué la poésie française du XVIe siècle. Camus se prend aussitôt d'affection pour le poète. Selon Roger Quilliot il représentait aux yeux de l'incroyant Camus le chrétien sincère, soucieux de vivre sa foi jusqu'au martyre. Son souvenir vivace attisera sa colère au moment de l'épuration : "Je pardonnerai ouvertement à M. Mauriac quand les parents de Velin, quand la femme de Leynaud m'auront dit que je le puis." Précisons que Velin était un des pseudonymes d'André Bollier, polytechnicien de vingt-quatre ans, qui assurait l'impression de *Combat*. Il fut tué les armes à la main le 17 juin 1944 après que la milice eût cerné l'imprimerie de la rue Viala.

Porteur de documents clandestins, Leynaud a été arrêté place Bellecour, à Lyon, le 16 mai 1944. Blessé aux jambes par une rafale de mitraillette il fut transporté à l'hôtel-Dieu, d'où ses camarades maquisards, déguisés en brancardiers, s'apprêtaient à le faire évader au moment même où, malheureusement, il fut transféré au fort Montluc. Avant d'évacuer Lyon les Allemands dressaient chaque jour la liste des principaux responsables à exécuter. Le 13 juin au matin, avec dix-huit de ses camarades, il fut embarqué dans un camion pour être fusillé à une trentaine de kilomètres de Lyon, à Villeneuve-sur-Ain. Le 16 juin, à quelques kilomètres de là, à Saint-Didier-sur-Formans, Marc Bloch, après avoir été torturé, a été assassiné dans les mêmes conditions. Camus fut bouleversé par la mort de René Leynaud, au point d'écrire : "Jamais la mort d'un homme n'a retenti à ce point en moi." Jamais non plus je n'ai ressenti la plume d'Albert Camus vibrer avec autant d'émotion et de tendresse à l'évocation d'un ami que dans son "Introduction aux *Poésies posthumes* de René Leynaud". Celui-ci était né en 1910 à Lyon-Vaise, onzième enfant d'une famille du sud de l'Ardèche venue s'installer en 1900 à Lyon, où il fit ses études au lycée Ampère avant d'entrer à la Faculté de Droit. "Solide comme les chênes courts et râblés de son Ardèche,

il était rudement taillé au moral comme au physique. Rien ne pouvait l'entamer quand, une fois, il avait décidé de ce qui était juste. Il a fallu des paquets de balles pour le réduire." Nous retrouvons tout Camus dans cette sombre péroraison à sa longue et magnifique introduction :

La vérité a besoin de témoins. Leynaud était l'un d'eux et c'est pourquoi il me manque aujourd'hui. Avec lui, j'y voyais plus clair et sa mort, loin de me rendre meilleur, comme il est dit dans les livres consolants, a rendu ma révolte plus aveugle. Ce que je puis dire de plus élevé en sa faveur c'est qu'il ne m'aurait pas suivi dans cette révolte. Mais on ne fait pas du bien aux hommes en tuant leurs amis, je le sais maintenant de reste. Et qui donc pourra jamais justifier cette terrible mort ? Que sont le devoir, la vertu, les honneurs auprès de ce qu'il y avait d'irremplaçable dans Leynaud ? Oui, que sont-ils sinon les pauvres alibis de ceux qui restent en vie ? Nous avons été frustrés d'un homme, il y a trois ans, et nous en gardons depuis un cœur affreusement serré, voilà tout ce que je puis dire. Pour nous qui l'aimions et pour tous ceux aussi qui, ne le connaissant pas, auraient mérité de l'aimer, c'est une perte sèche.

Dans le n°15 de la revue *Le Croquant* du printemps 1994, consacré à deux dossiers, "L'antisémitisme" et "Lyon claire obscure", un hommage a été rendu à René Leynaud, lors du cinquantenaire de sa mort. Le poète lyonnais Paul Gravillon, alors journaliste au *Progrès*, conclut ainsi son bel article "Lyon, capitale de la douleur, a son poète : René Leynaud" par ces mots : "C'est pourquoi j'ai choisi René Leynaud, ou plutôt il m'a choisi, pour mieux saisir ce que veut me dire Lyon". Au cours de la même année, Bernhard Beutler, directeur du Goethe Institut de Lyon, organisa en présence d'Ellen Leynaud une émouvante soirée franco-allemande de la poésie résistante, au cours de laquelle furent associées aux *Poésies posthumes* de René Leynaud *Les roses blanches* des étudiants allemands résistants décapités par les nazis. Pierre Leynaud lut des extraits des œuvres de son père, *Combat* et *Notes de ma vie fuyante*. L'opiniâtreté de Bernhard Beutler et de Paul Gravillon a fini par obtenir des éditions Gallimard l'édition de mille exemplaires hors-commerce des *Poésies posthumes* de Leynaud, pris en charge par le Goethe Institut et réalisés par les éditions Comp'Act de Seyssel dans l'Ain. Lors du centenaire de la naissance de René Leynaud et de l'inauguration du fonds René Leynaud à la Bibliothèque municipale de la Part-Dieu, une manifestation officielle s'est déroulée le 17 décembre 2010 à la Condition des soies, à quelques mètres de la rue Leynaud. J'ajoute qu'en pleine guerre un appel à la population juive de Lyon a été rédigé en yiddish pour commémorer la révolte du ghetto de Varsovie. Lyon est ainsi la première ville européenne à commémorer, dès juin 1943, la révolte du ghetto de Varsovie, au 10 rue de la Vieille Monnaie, baptisée en 1945 "Rue René Leynaud, arrêté par la milice, fusillé par les nazis".

Enfin, à la double occasion du centenaire de la naissance d'Albert Camus et de son cinquantième numéro, *La Ficelle*, journal de la Croix Rousse et de Caluire, deux hauts lieux de la Résistance, a fait part à ses lecteurs d'un événement confié par Pierre Leynaud et resté ignoré. Lors des funérailles différées de son père, en novembre 1944, à l'église voisine Saint-Polycarpe, de manière inattendue, tel un *deus ex machina*, les portes s'ouvrirent en grand. Dans un flot de lumière apparurent les soldats présentant les armes au général de Gaulle. Le chef de la France résistante remonta la grande allée jusqu'au cercueil pour s'y recueillir et déposer sur le drap noir deux croix : la Croix de Guerre et la Croix de la Résistance. De son côté Camus écrivait dans *Combat* au sujet de René Leynaud : "Il faut que nous en parlions pour que la mémoire de la Résistance se garde dans le silence de notre cœur."

A la fin de l'année 1943, Camus regagne Paris, où commence pour lui une activité plus directe avec la Résistance. Il entre en contact avec l'un des premiers mouvements de résistance, le Mouvement de Libération nationale, créé par Henri Frenay en 1941 et à l'origine du journal clandestin *Combat*, dont le n°59 paraîtra enfin au grand jour le 21 août 1944. A l'intention de ceux qui douteraient de la vitalité de la Résistance mentionnons qu'entre 1939 et 1945 parurent en France plus de 1 100 périodiques clandestins, sans compter les tracts périodiques, appels divers et organes de réflexion. Selon Jacqueline Bernard, secrétaire générale de l'équipe restreinte de *Combat*, dirigée par Henri Frenay, Albert Camus a joué "un rôle déterminant à un moment où chaque initiative comportait des risques graves". En 1946, il reçoit la médaille de la Résistance, mais, écrira-t-il à Louis Germain, son ancien instituteur, "je ne l'ai pas demandée et je ne la porte pas. Ce que j'ai fait est peu de chose et on ne l'a pas encore donnée à des amis qui ont été tués à côté de moi".

L'amitié, solide, entre Albert Camus et René Char surgit plus tard, à la Libération ; elle est cependant liée aux choix fondamentaux de la Résistance. Il est certain que Camus a été attiré par la stature de celui qui, plus d'une fois exposé à la mort avant d'être grièvement blessé, commanda un maquis du Sud-Est puis se retira sans bruit à l'Isle-sur-Sorgue. Ce fut là, au pied du Lubéron, où il était né, qu'Albert Camus le retrouva et finit même par élire domicile. Sa compagnie, comme celles de Leynaud et de Ponge auparavant, mettait un peu de baume sur les blessures de l'exil. ■

Conférence

Michel Cornaton

LA GUERRE D'ALGÉRIE N'A PAS EU LIEU

LA GUERRE D'ALGÉRIE N'A PAS EU LIEU

Du déni à l'oubli, chronique d'une tragédie

Jeudi 5 avril 18h

Michel Cornaton, Gérard Authelain & Jean Molard

« La guerre d'Algérie n'a pas eu lieu »

MONTBARBON

Tout l'univers de la librairie et plus encore

04 74 23 45 68 - *www.montbarbon.com*

Suivez-nous sur

Sous le signe de l'Algérie

Michel Fromont*

Mon *Paysan de Bresse* n'en est pas encore revenu : être invité par *Le Croquant* pour participer à un hommage à Michel Cornaton, le fondateur et directeur mythique de la revue, quel honneur ! De quoi le faire rougir jusqu'aux oreilles, ce "rustaud à moustaches" campé dans "ses sabots usés, lisses et chauds du dedans". Puis il y a eu un déclic dans sa bonne grosse tête : "Bon sang, mais c'est bien sûr ! C'est parce que je sors moi-même de Cornaton !" Et il m'a poussé du coude : "Vas-y, explique-leur !"

Me voilà donc sommé de vous glisser quelques confidences personnelles. Oui, je connaissais bien Michel Cornaton ; oui, il fut mon ami pendant plusieurs décennies ; oui, je me suis penché dès 1987, avec un groupe baptisé *Les amis de la poésie*, sur le berceau de ce qui était alors la *Revue littéraire de l'Est et du Sud-Est*. Et puis je me suis éloigné de ce groupe et de cette aventure quelques années plus tard, sollicité à mon tour par un projet éditorial, le magazine *Travail*, dans le cadre du Bureau international du Travail, mon employeur. Qu'est-ce qui m'avait rapproché de Michel Cornaton ? Beaucoup de choses diverses. Nous étions tous les deux nés dans la campagne de Bresse. Nous avions le même âge et nous portions le même prénom. Et il y avait cette curieuse homonymie qui faisait que son nom se confondait avec celui du hameau de mon enfance, Cornaton. Plus profondément, nous étions l'un et l'autre fort attachés à nos racines terriennes, mais aussi à une seconde patrie, l'Algérie, ce pays du soleil où nous avions passé, lui comme moi, et sans nous connaître le moins du monde, plus de deux ans sous l'uniforme militaire.

C'est par un pur hasard que nous nous sommes rencontrés, à Alger, deux ans après la fin des hostilités. En cet été 1964, nous avions, chacun de notre côté, programmé un séjour dans le pays nouvellement indépendant pour y recueillir des informations et des témoignages. Michel en vue de mettre la dernière main à sa thèse sur les regroupements de la décolonisation, moi-même dans la pers-

* Journaliste retraité.

pective d'une série de reportages qui furent publiés fin 1964 dans l'hebdomadaire *La Voix de l'Ain* sous le titre "Algérie démocratique et populaire, an II." Et nous avons sympathisé immédiatement. Nous avions tant de souvenirs, d'expériences, d'idées à échanger, à confronter que nous avons décidé de faire un bout de chemin ensemble, dans la Mitidja, jusqu'à Orléansville rebaptisée El Asnam, avant de poursuivre nos recherches séparément, en nous promettant de nous revoir à Bourg-en-Bresse.

Notre amitié était scellée. Désormais nos rencontres fluctuèrent au gré de nos carrières professionnelles, lui dans le monde universitaire et les engagements militants, moi dans le journalisme, au cœur de mon département d'origine d'abord, pendant quelques années, à l'étranger ensuite, jusqu'à l'heure de ma retraite. Tout au long de cette période, l'Algérie est restée notre centre d'intérêt commun, notre lien affectif le plus fort. Ainsi, par exemple, en octobre 2012 encore, dans la dédicace de son livre *Pourquoi nous travaillons* - tout un symbole pour moi qui ai passé 23 ans de ma vie au sein du Bureau International du Travail -, Michel saluait "une amitié d'un demi-siècle née en terre algérienne libre sinon libérée", me redisait sa reconnaissance "pour avoir rendu compte le premier de mon livre sur les camps de concentration de la guerre d'Algérie", avant d'évoquer "ces origines communes qui nous enracinent au même terroir en même temps qu'elles nous ouvrent à l'aventure, à la découverte de l'autre et de l'ailleurs".

Je reviens, le temps d'une dernière confidence, à mon *Paysan de Bresse* avec qui j'ai entretenu et j'entretiens encore, je l'avoue, des rapports très épisodiques. Il est persuadé être né, alors que j'étais encore jeune, dans notre fertile bocage bressan. En réalité, il n'en est rien. C'est en Algérie, à Oran, que je l'ai conçu, au début des années soixante, un jour où sans doute j'avais la nostalgie du pays. Je l'avais simplement couché sur une feuille de papier, comme tant d'autre griffonnages, et je l'y ai laissé s'endormir paisiblement. Ce n'est que quelque 40 ans plus tard, lorsque, ma vie professionnelle terminée, j'entamais une modeste carrière d'historien local, que je me suis souvenu de lui et que je l'ai "fait paraître" en conclusion d'un petit ouvrage sur le passé de… mon hameau de Cornaton ! Mon vieil ami Michel n'a évidemment, vous le voyez bien, aucun rapport avec cet individu. Ce qui ne m'empêche pas, vous l'avez senti, de continuer à les aimer l'un et l'autre. ■

Le paysan de Bresse*

En hommage à mes ancêtres et à tous les paysans qui, génération après génération, ont peiné sur les terres de Cornaton, je dédie ce poème, écrit à Oran en 1960 en pensant à notre terroir, sans savoir qu'un jour il pourrait venir illustrer un tél récit.

La glèbe ondule et se déploie et surgit son dos vif
Ça et là, bête rouge écorchée par la pelade humaine.
Bresse, plaine, enchevêtrement de souples lignes,
Vallonnements, folie de soudaines tempêtes
Vertes, banalité de fumées qui se traînent…

Cet animal, c'est lui. Planté là, c'est un homme
Et nul ne l'a choisi pour gouverner le monde.
Dans sa tête les jours ne dansent qu'une ronde
D'habitudes grises… Mais tout charme se brise
Parfois. Dans ses sabots usés, lisses et chauds du dedans,
Appuyé des deux mains sur son outil de bois,
Fruste, puissant, éreinté par l'effort et saoulé de routine,
Le paysan de Bresse aux sourcils broussailleux
Se redresse et respire, au milieu du sillon,
Et lève son regard jusqu'à l'horizon bleu.

Alors le croiriez-vous, frivoles philosophes,
Poètes tourmentés, prédicateurs en vogue ?
Alors, le paysan, ce rustaud à moustaches,
Se demande ce qu'il fout sur la glèbe du globe.

* Poème placé en annexe de Michel Fromont, *Cornaton, un terroir de Bresse au fil des siècles*, Musnier-Gilbert, 69 p.

Autour de lui, c'est un matin d'automne.
Le petit bois se rouille au bord d'un ciel trop pur,
Et les haies, et les champs, et la ferme du haut,
Et les chiens et les coqs, et les chars qui cahotent,
Et le maïs bruissant dans la brise trop fraîche,
Et la femme là-bas étendant sa lessive,
Et le gamin qui pleure en mordant sa tartine,
Et le voisin qui sacre, et tout son univers
Tombe soudain de lui comme pomme trop mûre
Et lui paraît curieux comme un fruit étranger

Ça ne dure qu'un temps, le temps que battent ses paupières
Et que sa main calleuse essuie son front ridé ;
Puis il pousse un soupir, il rempoigne son manche
Et se plie vers le sol tout en serrant les dents.

Moi, je le vois de loin, je le regarde faire.
Ce n'est qu'un paysan aux prises avec la terre,
Un bon cheval têtu qui connaît son affaire
Et va droit son sillon, jusqu'à toucher le ciel,
Humblement, de sa houe, tout au bout de son champ.

Dire

Élisabeth Hamon, Michel Cornaton

J'ai trouvé dans mes archives, quelques échanges épistolaires avec Michel… À tout hasard, en voici un, en date du 5 juillet 2018.
Élisabeth Hamon

Bonjour Élisabeth, je te remercie pour tes deux dernières "alertes" de nature différente, en particulier celle de cette nuit m'annonçant la mort de Georges-Emmanuel Clancier... à 104 ans. Je ne l'imaginais pas ! Sais-tu que le couple Clancier a été mêlé aux premiers balbutiements du* Croquant *? Il m'est arrivé d'aller les chercher à la gare de Bourg pour l'amener à la Maison Vailland à Meillonnas. Une expédition puisque Anne, sa femme, se déplaçait toujours avec au moins trois coussins. Au nom de ceux qui comme moi sont plus ou moins coupés du monde je m'autorise de l'occasion pour te remercier de ton rôle de vigie, que tu exerces si bien jour et nuit.*
Michel

Dire

L'étoile était dans la neige et le feu,
L'œil et le silence, le chevreuil et la feuille.
Ouvrir la main, c'était offrir le monde
Grenade à grains brisés de sève rouge.
Et tant de jours demeuraient à sauver ;
Qui portait à ses lèvres le chant désert ?
Qui, sans voix, sans mots, soulevait
Les pampres interdits ?
Si juste et forte la rumeur de vivre
Que nul n'entendait les désaveux.
Les horizons s'ouvraient, la chair était soleil.
Souvenez-vous, on nous vola notre royaume !
(Le sable sous nos doigts savait perdre son nom,
Le sable et l'écume et les dents de la nuit.)

(In *Notre part d'or et d'ombre* Éditions Gallimard, 2008, p. 245)

* Georges-Emmanuel Clancier est décédé le mercredi 4 juillet 2018.

L'ÉDUCATION POPULAIRE
La trans-formation permanente

institut régional de recherche et de formation d'adultes
11, COURS DE VERDUN - 69286 LYON CEDEX 1
SIRET 303 325 745 00024 - C. C. P. LYON 245-51 V
(7) 825.32.70

A compter du 10.12.1979 nouveau N° de téléphone (7) 842 06 25

CAHIER N° 2 (Nouvelle formule)

la trans - formation permanente

Michel CORNATON

Maitre de conférences à l'Université Lyon II
Administrateur de l'IRRFA

Octobre 1979

Au C.R.E.P.S. de Boulouris 15 délégués de classe toulonnais participent à un stage de l'IRFA

Les tages « D4FILENT » au CREPS de Boulouris et il ne se passe peu de semaine sans qu'un nouveau groupe arrive. Hier matin, 15 élèves de l'école de formation technique de la DCAN de Toulon, abordaient la seconde partie d'un stage qu'ils avaient commencé entre les 26 et 28 octobre 1973. Ce stage qmi durera juqu'au 17 février est organisé par l'Institut régional de formation d'animateurs de Nice. Il est réservé aux élèves qui au sein de leur classe ont été élus délégués.

IMPORTANCE DES DELEGUES

A l'école technique de la DCAN, l'importance des délégués de classes est très grande. Leur situation fait partie des statuts de l'école, la considération quileur est accordée est nettement supérieure à celle qu'ont les délégués des établissementspublics.

La seconde partie de ce stage donc, consistera en premier lieu en un compte rendu des différentes mises en pratique et à une conversation sur les conacts et les échanges qu'ont eu les délégués et leur classe entre les deux périodes du stage. Aucun courts effectif n'est en fait donné, ces journées d'études se craractérisent surtout par un dialogue entre les stagiaires et leur personnel d'encadrement.

Le chef de stage est M. René Callegas, les cadres : Béatrice Ballu, MM. Jean-Luc Gastaldi, et Jean-Louis Layrac. Parallèlement à ces dialogues, les délégués acquièrent des notions d'expressions orale et écrite qui doivent facilter leurs relations avec leurs camarades. Bon séjour donc à ces nouveaux stagiaires et surtout bon travail.

Notre photo :

Les stagiaires sur le perron du CREPS.

(Photo C ».H)

Archives de Béatrice Perret-Ballu, formatrice à l'IRRFA.
La seule femme sur la photo

Donner le pouvoir d'agir
L'IRRFA de Michel Cornaton

Henri Pérouze*

En 1977, Michel Cornaton soutenait une thèse d'État en psychologie sous le titre "Rapports de pouvoir et relations d'autorité en matière d'éducation et de formation"[1]. Deux ans plus tard, il publie *La trans-formation permanente* qui traduit son questionnement fondamental plus que jamais d'actualité :

> "*Dans le cadre d'une société en crise, où l'autorité devient impuissante et cède la place à la violence, la question est de savoir si la formation des hommes peut contribuer à substituer à une autorité autoritaire une autorité consentie, qui serait alors le fondement d'une éducation nouvelle et d'un nouveau pouvoir de vivre ensemble… Autrement dit, la formation n'est-elle qu'une conformation aux rapports de pouvoir et aux relations d'autorité qui existent ou bien contribue-t-elle à leur transformation ?*".

Cette question n'était pas qu'une recherche universitaire pour Michel. Il a consacré beaucoup d'énergie à la traduire dans des pratiques d'éducation populaire dans la continuité de la dynamique du Front populaire et des mouvements issus de la Résistance tels que Peuple et Culture, Culture et Liberté, ADELS (Association pour la démocratie et l'éducation sociale) et le CCO (Centre de Culture Ouvrière). Ce dernier organisme fonde en 1968 l'INFAC (Institut National de Formation professionnelle pour Animateurs de Collectivités) dont Michel rencontre les responsables nationaux qui lui confieront fin 1970 la création de la première antenne régionale désignée IRRFA (Institut Régional de Recherche et de Formation d'Adultes) basée à Lyon tout près de la place Bellecour. Michel insiste pour ajouter le R de Recherche et supprimer le C final afin d'élargir le champ d'investigation de cette nouvelle association à but non lucratif.

* Secrétaire général du *Croquant* et de l'IRRFA. Ami de Michel depuis 1972. Ex-PDG de Pérouze conseil SA. Auteur de publications (www.perouze.fr).

1. 1700 pages. Thèse soutenue devant un jury composé notamment de Bertrand Schwartz, Jean Guillaumin.

J'ai l'honneur d'être embauché comme le premier salarié permanent et Michel me charge du titre de secrétaire général[2] jusqu'à mon départ en 1981. L'IRRFA est alors devenue employeur d'une douzaine de salariés et de vacataires - notamment des universitaires entraînés par Michel dans cette ouverture aux bas niveaux de qualification. C'est ainsi qu'il mettra sur pied la première formation en France d'aide ménagère[3] sur un programme novateur de deux ans (près de 400 heures) avec une approche radicalement différente puisque basée sur l'expression et la réflexion du vécu des participantes et non pas du déversement condescendant des "sachants".

La publication en juillet 1971 de la loi "*portant organisation de la formation professionnelle continue dans le cadre de l'éducation permanente*" permet à l'IRRFA de faire bénéficier d'autres publics de cette approche à la fois professionnelle et émancipatrice selon plusieurs principes[4] énoncés par Michel :
- déscolariser la formation d'adultes par tous les moyens
- privilégier l'aspect pratique et utile
- alterner le particulier et le général
- éveiller ou aiguiser la conscience d'appartenir à un milieu culturel et à une classe sociale
- prendre en compte l'environnement effectif des participants
- se situer dans le temps, entre adultes
- droit à la (ré)création.

Nous avons souvent déploré avec Michel que cette loi ambitieuse ait été réduite progressivement à des stages courts strictement centrés sur les gestes professionnels au détriment de la recherche d'autonomie des personnes. La dérive gestionnaire[5] a effacé la dynamique humaniste si chère à Michel et que partageaient alors les comités d'entreprise[6] qui commandaient à l'IRRFA des interventions sur le double objectif de la loi initiale.

Puisse le développement des Universités populaires, des mouvements sociaux et des collectifs de citoyens soucieux de leur pouvoir d'agir constituer la poursuite de l'œuvre entreprise par Michel Cornaton ! ■

2. Il me donnera également ce titre dans l'association des Amis de la Poésie et de la revue *Le Croquant* que j'accompagnerai de sa création en 1987 à sa disparition en 2010.
3. En convention avec l'Association Départementale d'Aide aux Personnes Âgées de l'Ain.
4. Principes andragogiques développés pages 198 à 210 in *La trans-formation permanente.*
5. *Une société malade de la gestion*, Vincent Gaulejac, Ed. du Seuil, 2006
6. Aujourd'hui la plupart des CE ne sont plus soucieux d'éducation populaire, n'invitent plus leurs adhérents à élargir leur vision du monde, à recevoir collectivement des chanteurs, des poètes, des savants… Ils réservent des places pour aller à l'autre bout du monde ou à Disneyland…

Une personnalité lunaire, une intelligence solaire

Béatrice Perret-Ballu*

Lorsque j'ai pensé à ce témoignage pour Michel, deux images se sont imposées à moi :
Une personnalité lunaire, une intelligence solaire.
Un homme chez qui poésie et intelligence n'étaient jamais très éloignées. Curieux du monde, curieux des mondes, résolument engagé auprès des invisibles.

Michel m'a embauchée à l'IRFFA en 1974 ; j'ai eu la chance de rejoindre son équipe : un lieu d'innovation sociale, un terrain d'expérimentation sociétale, et aussi, un lieu de convivialité, d'amitié. Je n'oublie pas nos soirées pétillantes avec Françoise et Renée !

Deux missions ont marqué ce moment de ma vie professionnelle.
Les Arsenaux de Toulon (Direction des Constructions et Armes Navales, DCAN). J'ai rejoint, en tant que psychologue, une équipe d'animateurs du foyer du lycée professionnel des arsenaux ; il s'agissait d'offrir à des jeunes, futurs mécaniciens, électriciens, chaudronniers destinés à réparer les bateaux, des temps de réflexion, via des formations de plusieurs jours : outre la formation de délégués de classe, très innovante à cette époque, on y abordait des thèmes comme la famille, avec toutes les questions qui peuvent traverser des jeunes de 15, 16 ans, et tout aussi bien des thèmes de citoyenneté, comme la décentralisation, la régionalisation (1972, création des régions). Christiane Oriol, chanteuse engagée, était même intervenue dans ce foyer : incroyable d'innovation !
La Ville Nouvelle de L'Isle d'Abeau voyait le jour : il s'agissait d'apporter un appui technique aux élus, pour la mise en place des équipes d'animation socio-culturelle des 21 communes ; l'enjeu étant que les plus petites d'entre elles puissent bénéficier, elles aussi, de l'enrichissement social, socio-éducatif et culturel de la future ville nouvelle. Je travaillais en équipe avec Jean Perret, coordinateur de l'ensemble de l'animation, devenu mon mari.

* Psychologue et chargée de formation

Michel a créé l'IRFFA pour mettre en place ce qui n'était pas possible dans les structures existantes : il a créé cet "ailleurs" en lui donnant tout son sens. Curieux des mondes, enthousiaste pour s'enrichir de l'autre et élargir sa vision universelle de l'humanité, il a été un des premiers enseignants universitaires à partir en séjour long en entreprise ; il a choisi de s'immerger dans le monde industriel : les Câbles de Lyon, à Gerland.

Heureux celles et ceux qui ont eu la chance de faire du chemin avec lui : un grand Humaniste, un Homme d'exception ! ■

Pour le peuple !

Françoise Blaise-Kopp*

Cette contribution est le témoignage de ma reconnaissance à Michel Cornaton, universitaire à l'Université Lumière Lyon 2, qui m'a embauchée comme permanente à l'IRRFAC - ainsi nommée en 1972 - en septembre, auprès de Henri Pérouze, issu de l'INFAC, là déjà depuis quelques mois.

En découvrant la loi de juillet 1971 sur la formation continue, originale grâce à ses trois versants - formation professionnelle, culturelle et personnelle -, Michel Cornaton a tout de suite pensé : "cette loi ne va encore bénéficier qu'aux plus riches !" La souplesse de l'association loi 1901, davantage que celle de l'Université, a permis rapidement la mise en place de l'association, tournée vers les "travailleurs de bas niveau de qualification", autrement dit les femmes, sans diplôme, travaillant à domicile auprès de personnes âgées, méprisées et exclues elles aussi à cette époque.

C'était avant le choc pétrolier de 1973, dans la période où chaque commune ou presque construisait "sa" maison de retraite, restant vide, car personne ne voulait y habiter ! Avec ses nombreuses et sympathiques relations dans le milieu de l'Éducation Populaire et à l'Université, Michel Cornaton a constitué un large panel d'intervenants de qualité et proposé LA première formation en France, des dites à l'époque "aides ménagères", à Bourg-en-Bresse, d'une durée de 60 heures, par journées entières, repas compris, très important, soulignant ainsi que l'on ne se moque ni de ces tâches de service essentielles, ni de la dignité des personnes. Il a même eu l'audace de proposer un séjour de formation à Auron, dans les Alpes Maritimes, épopée qui mériterait à elle seule tout mon discours, vous en serez frustrés ! Ah, le car coincé à Saint-Étienne de Tinée et Léontine, de Saint-Julien-sur-Reyssouze voyant la mer pour la première fois, inoubliable, je ne vous dis que cela !

* Psychologue clinicienne.

L'activité de formation à l'IRRFA était diversifiée : propositions individuelles en groupe "apprendre à conduire une réunion", à parler en public ; Charles Maccio, de la *Chronique Sociale*, œuvrait avec sa flamme communicative. Les formations étaient toujours pluridisciplinaires. Christiane Oriol, une chanteuse engagée a assuré moultes soirées émouvantes et mémorables et si chaleureuses… Bref, la créativité tous azimuts, Michel en maître d'œuvre, discret, efficace, présent. Et parallèlement l'écriture de sa thèse d'État - "*Pouvoir et autorité en matière d'éducation et de formation" -,* un "pavé énorme" ! Je l'ai lue *in extenso* PA-SSIONNANTE et si formatrice pour l'étudiante et jeune professionnelle que j'étais ! Michel avait une écriture manuscrite presque illisible (!) et source de lecture patiente pour son déchiffrage… Un homme marquant par son humanité, son exigence, sa confiance. Il a su faire preuve de diplomatie, admirablement pour que l'IRRFA vive, lui, qui, une année durant a travaillé en entreprise, les Câbles de Lyon, tout en poursuivant son travail à l'Université, faisant ainsi un grand écart en quelque sorte, pionnier, éclaireur à ce moment-là tant pour le milieu universitaire que pour l'entreprise.

Je renouvelle ma reconnaissance à ce Grand Monsieur. Pour ma part, n'ayant voulu être dans ma vie professionnelle ni spécialiste en gérontologie, ni de la petite enfance, ni des crises, d'adolescence ou autres, je suis devenue, grâce à cette première expérience, "plombier des générations", psychologue auprès des souffrants, parents, professionnels divers, communautés vieillissantes. Après 40 ans de vie professionnelle, retraitée depuis quelques années, je suis engagée auprès des plus pauvres de la société, les Familles du Quart Monde répondant ainsi à une injonction de Michel en janvier 1977 : "mais Françoise, toi, tu es pour le Peuple !"

Je le suis. ■

Une expérience-pilote de formation personnelle et professionnelle des aides ménagères

Michel Cornaton*

En raison des critiques abstraites et généralisatrices qui sont faites à la formation il a paru indispensable d'exposer longuement une expérience de formation pour mieux nous convaincre de sa puissance de transformation. Il ne suffit pas de la joindre en annexe afin d'illustrer quelques principes pédagogiques : ceux-ci n'ont pu être formulés que grâce à cette action de formation. À la fois le promoteur et l'animateur responsable de cette opération, j'ai tenu à la suivre de très près du début à la fin. Considérant cette expérience-pilote comme une épreuve de vérité pour l'organisme de formation (I.R.R.F.A.) et pour une certaine conception de la formation. L'équipe d'animation accordait d'autant plus d'importance aux résultats de cette action de formation qu'elle concernait une population particulièrement défavorisée, les aides ménagères, les «manars du travail social» comme disait l'une d'elles, population sans statut, souvent confondue avec les travailleuses familiales, qui se situent hiérarchiquement au-dessus d'elles, et le plus souvent avec des femmes de ménages, dont elles n'ont d'ailleurs même pas les avantages. Le compte rendu qui suit est rédigé d'après les rapports que j'ai faits à la fin de la première et de la deuxième année de formation. Ils doivent beaucoup aux bilans de stage rédigés par chacun des intervenants.

Dans le cadre de la loi du 3 décembre 1966, une convention de type B a été passée entre, d'une part, l'Association départementale d'aide aux personnes âgées de l'Ain et, d'autre part, l'I.R.R.F.A., pour la formation des aides ménagères de l'Association. Il avait été convenu que la formation compterait 130 heures et durerait deux années (1972 et 1973) ; en comptant toutes les heures de présence,

* *La trans-formation permanente : pouvoir, autorité, puissance dans l'éducation et la formation*, Presses Universitaires de Lyon, 1979, pp 149-162.

le total sera de 370 heures et une session de rappel aura lieu en 1974. Le nombre des participants avait été arrêté à 48 ; il s'élèvera en réalité à une quarantaine répartie en deux groupes.
L'Association départementale d'aide aux personnes âgées et l'Association locale de Bourg-en-Bresse entrent en relation avec l'I.R.R.F.A. au début de 1971. Après divers contacts informels, une rencontre est organisée entre le bureau de l'Association, le permanent régional de Culture et Liberté et le directeur de l'I.R.R.F.A., le 7 mai 1971. Une rapide présentation de l'Association départementale est faite par les membres du bureau. Il est précisé que l'Association emploie 250 aides ménagères (à temps partiel variable). Il revient aux comités locaux de suivre sur place les activités des aides ménagères : il en existe 88, dont la moitié sont véritablement actifs.
À la question : pourquoi une formation ? Il est répondu par le président de l'Association : "Pour que les aides ménagères soient autre chose que des femmes de ménage et qu'elles soient mieux à même d'effectuer tout ce qu'une mère de famille doit savoir faire". D'autres participants attendent de la formation qu'elle prépare les aides ménagères à trouver une réponse aux petits ennuis de santé des personnes âgées : "Sans affolement, elles peuvent être quelque peu secouristes". J'attire cependant l'attention des responsables présents sur leurs attentes essentiellement professionnelles et sur la nécessité d'assurer en même temps une formation personnelle. Il m'est alors répondu par un membre du bureau de l'Association : "Il n'y a pas besoin de formation bien compliquée pour torcher les vieillards et faire faire pipi à leur chien".

À la suite de cette réunion, un programme sur deux ans est élaboré en vue d'être présenté le 27 octobre 1971 aux membres du bureau de l'Association départementale et à quelques responsables de comités locaux. Lors de cette séance, plusieurs participants insistent sur la qualité de la relation entre la personne âgée et l'aide ménagère et jugent indispensable une formation psychologique. Les hommes présents ne disent rien mais ne paraissent pas tous très convaincus. Le programme suivant est proposé :

- hygiène et soins
- réflexion sur la profession
- économie domestique
- informations gérontologiques
- expressions écrite, orale et corporelle
- connaissance de soi et des autres
- connaissance du milieu.

Ce programme recherche un développement des connaissances et une évolution des attitudes de relation pour aboutir à une promotion sociale et professionnelle.

Il est précisé qu'il sera aménagé avec les intéressées elles-mêmes, car il était impensable que les aides ménagères fussent présentes aux négociations d'une action de formation les concernant - contrairement à ce qui s'est passé avec les travailleuses familiales du même département …
La plus grande partie de la formation sera assurée au Centre familial de Journans (Ain), à raison d'une journée et demie ou de deux journées à la suite, en ayant soin d'inclure chaque fois un samedi, à la demande des intéressées. De plus, au niveau des comités locaux, une demi-journée sera assurée sur place par le responsable local. Afin de faire participer au mieux les responsables locaux à l'action de formation entreprise, une réunion s'est tenue à Journans le 18 décembre 1971, en présence du bureau de l'Association et d'une vingtaine de responsables locaux.
Dans la perspective d'une formation à la fois personnelle et professionnelle, des équipes d'intervenants complémentaires ont été prévues pour chaque stage : elles comprennent des assistantes sociales, des monitrices de formation ménagère, les responsables de l'Amicale des étrangers, les animateurs de l'I.R.R.F.A. Tous les intervenants ont déjà une pratique de la formation des adultes de bas niveau de qualification. L'équipe de formateurs comprend autant de femmes que d'hommes. Devant le nombre des inscriptions, il a fallu organiser deux groupes de travail, d'une vingtaine de stagiaires chacun. Les aides ménagères en formation viennent de l'Est et du Sud du département et, pour la majorité, du cœur du département de l'Ain : Bourg-en-Bresse et les environs. Aucune ne vient du Nord, le Revermont, une seule pour tout l'Ouest du département. Le plus souvent, plusieurs viennent du même comité local. Quelques-unes se rendent directement à Journans, mais le plus grand nombre emprunte le car mis à leur disposition entre Bourg et Journans. Tous les frais de séjour et de déplacement sont pris en compte par la convention. Enfin, l'âge des stagiaires s'échelonne de 35 à 67 ans : la moyenne d'âge se situe un peu au-dessous de 48 ans pour, le groupe 1 et au-dessus pour le groupe 2.

Stages de formation 1972

Premier stage : hygiène et soins, communications

Démarrage : présentation administrative par des responsables de l'Association. Présentation pédagogique du plan, des lieux et de l'institut de formation. Premiers échanges. Division des groupes en deux sous-groupes qui travaillent alternativement dans les directions suivantes :

- avec Simone Thiboud, hygiène et soins : la confection du lit et observations sur le vieillard alité ;
- avec M.C., réflexion en groupe sur la profession d'aide ménagère, les conditions de travail, les attentes des stagiaires, les communications à l'intérieur du groupe. Soirée audio-visuelle de détente avec Pierre Berjoan.

Ce qui a frappé d'emblée les animateurs, c'est la différence de comportement entre les deux groupes. Le premier se montre dynamique, ouvert, vivant. Le dialogue s'instaure constamment. Sans cesse les membres de ce groupe 1 font part de ce qu'ils ont observé et de ce qu'ils savent. Le groupe 2 se montre, au contraire, très réservé et s'exprime peu. Les causes de cette différence (du début) nous paraissent tenir essentiellement à la composition du groupe 2 :

- effectifs plus importants
- une grande hétérogénéité des participantes (appartenance à trois organismes différents)
- âge moyen plus élevé
- présence d'une responsable (qui a demandé à suivre pour elle-même l'ensemble de la formation)
- hétérogénéité des statuts familiaux (célibataires, mariées, mères de famille, grands-mères, religieuses, qui, au départ, n'osent pas se présenter en tant que telles).

Les attentes concernant cette formation en deux ans sont à peu près les mêmes d'un groupe à l'autre. Pour le groupe 1 :

- occasion de sortir du train-train quotidien
- se retrouver entre gens de la même profession et pas toujours avec nos mêmes petits vieux
- connaître les relations des autres aides ménagères avec les personnes âgées
- se retrouver entre femmes
- se détendre et se reposer
- se perfectionner dans le travail
- se sentir plus digne du travail effectué
- mieux se connaître les uns les autres
- amélioration des connaissances psychologiques
- possibilité de promotion de l'ensemble de la profession

Pour le groupe 2 :

- d'un point de vue professionnel, on saura ce qu'il y a lieu de faire ou de ne pas faire
- si nous avons plus de qualification, cela sera plus intéressant pour les vieillards
- on n'en sait jamais assez : il faut suivre l'évolution de la vie. On a bien des habitudes, mais on ne fait pas toujours bien pour autant
- la formation permet de mieux se connaître entre aides ménagères. C'est une occasion d'échanges avec celles qui ont plus de métier
- revalorisation de la profession, au travail ingrat et au salaire non mensualisé

Nous voyons que les attentes se recoupent. Les stagiaires accordent beaucoup d'importance à la rencontre de collègues de travail et à une sorte d'auto-formation par le groupe lui-même. Elles attendent un perfectionnement au niveau professionnel, sans méconnaître pour autant la formation professionnelle.
Les discussions de groupe font apparaître des situations familiales et sociales parfois très difficiles. Si, pour quelques-unes, les motivations professionnelles sont : "Je veux être utile à quelqu'un et sortir de chez moi" ou "je suis très attachée aux petits vieux, surtout ceux qui n'ont pas d'enfants" ; pour la plupart, il s'agit là de leur gagne-pain ou d'un complément indispensable à un salaire insuffisant du mari. Pour les unes, il s'agira de travailler au maximum pour pouvoir vivre avec cet unique revenu, et atteindre absolument le minimum de 200 heures trimestrielles fixé par la Sécurité sociale. Mais peu sont employées à plein temps. Pour d'autres, il s'agira de ne pas dépasser 180 francs par mois afin de conserver le salaire unique. Des disparités notoires apparaissent dans les temps de déplacement et des salaires horaires. Veuves ou célibataires, mères de famille ou religieuses, plusieurs pourraient prétendre à la retraite, mais elles ont encore besoin d'exercer pour vivre. Elles ne se font pas d'illusion sur leur profession : tout en les considérant trop souvent et en les payant comme des femmes de ménage, on leur demande d'assumer de lourdes responsabilités dans la relation quotidienne avec les personnes âgées.
Par-delà les différences de situations ou d'analyse de la profession, on perçoit chez toutes un profond attachement au métier et aux personnes âgées : "Nous sommes leur confidente, et surtout la seule". Ou encore "Plus que de nos coups de balai nos petits vieux ont besoin de notre affection et de notre compréhension". "Ma femme sociale", disait si bien une personne âgée en parlant de son aide ménagère.

En hygiène et soins, le programme suivant a été vu, sous forme des travaux pratiques :

- comment faire un lit
- coucher de la personne âgée
- changement des draps avec la personne au lit, apprendre à l'asseoir, à la remonter, à l'installer avec des appuis-dos, des appuis-pieds.

Les aides ménagères ont découvert qu'elles s'y prenaient très mal pour effectuer des gestes habituels qu'elles croyaient bien connaître. Elles ont été enthousiasmées par les différents exercices accomplis et ont unanimement demandé à pouvoir les recommencer. Le groupe a aussi demandé à étudier les points suivants :

- comment laver les cheveux à une personne âgée
- comment passer la bassine

- comment faire la toilette à une personne décédée, conduite à tenir à l'égard de la famille
- comment payer la visite du médecin sans grever le budget

Second stage : visite d'équipements et cours d'économie domestique
Visite d'équipements hospitaliers. Soirée de travail avec P. Berjoan : la prise de notes. Exercices d'éducation physique utilitaire et professionnelle avec R. Benaud. Cours d'économie domestique : l'hygiène alimentaire avec Mlles Veraud et Treffort. Au retour de la visite des équipements (maisons de retraite de la Charité à Bourg-en-Bresse et de Villereversure), premiers exercices d'expression écrite : la prise de notes à partir des échanges sur les visites. Au cours de ce stage, l'ensemble a exprimé son intérêt pour les exercices 'Économie du mouvement' et a fait part de son désir de les poursuivre. L'essentiel de ce stage a été occupé par les cours d'hygiène alimentaire :

- l'alimentation, bases essentielles
- valeur et rôle des aliments
- classification selon leur composition
- les boissons
- l'équilibre des menus
- l'alimentation des personnes âgées.

Un document se rapportant à l'équilibre des menus a été remis à chaque participante. Les aides ménagères ont émis le souhait d'avoir une information sur la gestion du budget, et, plus précisément, sur la composition des menus par rapport au budget. Se sentant à l'aise pour exprimer leurs préoccupations, elles ont souhaité que soit organisée une réunion ultérieure où pourraient être entendus et étudiés leurs problèmes afin de revoir certains points d'organisation locale et d'envisager une étude plus étendue dans la perspective de l'élaboration des statuts de la profession.

Troisième stage : hygiène et soins, aspects psychosociologiques du vieillissement.
En alternance, l'hygiène corporelle avec S. Thiboud et la prise de conscience du vieillissement et la notion de corps chez le vieillard avec H. Reboul.
Soirée de réflexion et de détente. H. Reboul et S. Thiboud ont longuement préparé ce stage afin de coordonner au mieux les exposés-discussions sur les aspects psychologiques du vieillissement et les exercices pratiques d'hygiène et soins. Par rapport au premier stage, les deux groupes ont sensiblement évolué. En particulier, on ne relève plus les mêmes différences qu'au début entre les deux groupes : le groupe 2 est devenu au moins aussi actif que le premier. Avec H. Reboul les principaux points travaillés ont été :

- la prise de conscience du vieillissement : le cheminement de la vie d'adulte vu dans des perspectives différentes selon la situation (pour l'homme, pour la femme, le couple, la ou le célibataire), la notion d'âge, le vieillissement physique
- la notion du corps chez le vieillard : la notion de 'corps propre', la spatialisation, le schéma corporel (la constitution de l'image de soi, son évolution au cours du vieillissement, sa projection dans la perspective de la mort).

Quatrième stage : expression orale, écrite et corporelle
Au départ de la formation, seules l'expression écrite et l'expression orale étaient programmées. En cours d'année, en fonction de la progression des deux groupes, nous avons jugé opportun d'ajouter l'expression corporelle ; puis, à la demande des stagiaires, une intervention de type professionnel de la secrétaire de l'Association, une assistante sociale. Pour le groupe 1, cette intervention, située au début de la session, suscite tant de questions sur la profession qu'elles alimenteront l'ensemble des exercices proposés par les techniciens de l'expression écrite et orale et donneront une orientation assez inattendue aux deux jours. Pour le groupe 2, la secrétaire, "empêchée", ne peut introduire le stage, qui se déroulera sensiblement de la même façon que le précédent, pour les raisons suivantes, semble-t-il :

- durant les trois semaines qui séparent les deux stages, des participantes au groupe 1 ont vu celles du groupe 2 et les ont entretenues de ce qui s'était passé. D'ailleurs le téléphone arabe a toujours fonctionné entre les deux groupes, mais d'autant plus facilement cette fois qu'un regroupement avait pu se faire entre-temps dans le cadre des demi-journées de Bourg et d'Ambérieu (cf. la rubrique suivante) ;
- la présence dans le groupe 2 de l'aide ménagère de Lyon, désireuse de voir introduire dans le Rhône la même formation, a contribué à une meilleure prise de conscience de la solidarité professionnelle ;
- après l'expérience du premier groupe, l'équipe d'animateurs possédait beaucoup plus d'éléments d'information et savait mieux où elle allait ;
- plus fondamentalement, avec des composantes différentes, le groupe 2 a suivi, pour l'essentiel, la même évolution que le groupe 1, ce qui l'amène à poser des questions semblables concernant la profession d'aide ménagère.

Pour mieux mesurer l'importance et l'intensité de ce quatrième stage, il vaut la peine de restituer les principales phases de ce qui s'est passé avec le groupe 1. Le stage commence par l'intervention de la secrétaire sur le thème de l'exercice de la profession d'aide ménagère. Les questions posées par les participantes ont

trait avant tout aux personnes âgées elles-mêmes. Après le départ de l'intervenante, au moment de la pause, je tombe nez à nez avec un petit groupe de quatre aides ménagères, en fait les leaders du groupe, qui manifestent leur mécontentement sur le déroulement de la séance, où il a été question des personnes âgées mais nullement des aides ménagères. Je leur demande d'exprimer ce point de vue dès la reprise du travail. La séance débute par l'intervention critique du petit groupe. Une grande partie des participantes semble approuver. Je leur demande pourquoi elles n'ont pas profité de la présence de la secrétaire de l'Association pour poser ces questions. Réponse : "nous n'avons pas osé : une fois de plus, nous sommes eues". Un rapide bilan des inconvénients de la profession s'élabore. La proposition d'envoyer une lettre revendicative à l'Association reçoit un accueil favorable de la majorité, mitigé de la part de quelques-unes. Je fais apparaître qu'il ne semble pas y avoir unanimité sur ce point et que, dans tous les cas, une pareille démarche exige une réflexion approfondie du groupe entier. Je propose que puisse s'effectuer le travail prévu avec les techniciens de l'expression, que les participantes profitent du temps libre précédant la veillée pour discuter de leurs problèmes (une partie de la nuit sera utilisée par certaines) et que la journée du lendemain soit bâtie avant tout en fonction de l'expression des revendications évoquées et des modalités d'action. La proposition est acceptée.

LE PROGRES

LE JOURNAL DE LYON

5 JANVIER 1978

TOUTE L'ACTUALITE

POUR L'I.R.R.F.A. :

Pas de vraie formation permanente sans promotion de la personne

Le grand mérite des spécialistes de l'expression est d'avoir su adapter leurs interventions en fonction de ce qui venait de se passer. Après la veillée commune, se tenait une longue réunion entre animateurs pour faire le point sur la journée écoulée et prévoir celle du lendemain. Il fut décidé qu'en tant que responsable du cycle et de l'institution de formation je ferais état des positions suivantes :

- le groupe 1 ne représente que lui-même et ne peut donc se substituer au groupe 2, qui n'a pas forcément les mêmes positions. Une lettre envoyée à l'Association serait donc prématurée ;
- une pareille lettre donnerait peut-être bonne conscience à celles qui la rédigeraient mais serait inefficace et, en tout cas, inopportune, au moment où l'Association fait un effort unique de formation : le risque étant de voir suspendre cette formation ;
- les aides ménagères présentes à Journans sont en formation professionnelle. On peut se réjouir de ce qu'une telle formation débouche sur une prise de conscience aussi nette des problèmes professionnels, mais encore ne faut-il pas mélanger les genres, en ce sens qu'il ne revient pas à une minorité en formation de trancher à la place et lieu de la majorité qui ne s'y trouve pas. Par ailleurs, si une action doit être menée, elle ne doit pas l'être à partir d'un groupe momentané qu'est toujours un groupe en formation, mais à partir des lieux de travail, en solidarité avec l'ensemble ;
- en attendant, rien n'empêche, au contraire, une réflexion sur ces questions et qu'à l'aide des techniques d'expression proposées, un cahier des charges soit dressé par le groupe au cours de la journée. Pour le cas où le groupe 2 poserait les mêmes questions, une rencontre pourrait être prévue entre les deux groupes pour 1973, avant de rencontrer les responsables de l'Association.

Après discussion de chacun de ces points et dans un excellent climat de confiance le groupe accepte de travailler sur ces bases durant la journée. À la fin de celle-ci, les revendications suivantes apparaissent :

- qu'un réel statut professionnel soit reconnu aux aides ménagères (statut assez proche de celui des travailleuses familiales sans être tout à fait le même puisque les exigences de formation et de travail ne sont pas les mêmes) ;
- qu'un minimum horaire soit assuré mensuellement ;
- que le salaire évolue régulièrement selon une base établie (par exemple en liaison avec le S.M.I.C.). Par ce moyen, il pourrait y avoir une uniformisation des tarifs ;
- que soit reconnue la nécessité de la formation continue ;
- que les déplacements soient pris sur les temps de travail ;
- que le dialogue puisse s'instaurer avec les responsables de l'Association et les assistantes sociales.

Il est entendu que les aides ménagères feront l'inventaire des moyens qu'elles ont à leur disposition pour faire connaître leurs revendications. En tant que responsable de l'I.R.R.F.A. (et à ce titre seulement), je m'engage à faire figurer ces différents points dans le rapport de fin d'année et à les évoquer lors de la réunion de décembre 1972 avec le conseil d'administration. Notons que le groupe 2, de lui-même, aboutit aux mêmes revendications […].

Par suite de l'évolution imprévue de ce quatrième stage, l'expression corporelle a disposé d'assez peu de temps. Claude Chalaguier relève une adhésion rapide et constructive pour les deux groupes ainsi que le "désir de ne pas se laisser tirer, dominer par le poids du corps avec l'aspect dépressif qui s'y rattache". À souligner le sens de la fête et un intérêt très prononcé pour les techniques de relaxation apportant le calme et permettant la récupération de la fatigue. Un indice qui ne trompe pas : après ces premiers exercices, plusieurs aides ménagères ont fait part de leur volonté de s'inscrire à des cours de gymnastique volontaire. Un écueil pédagogique mineur : la tenue vestimentaire inadaptée au travail proposé. En réalité, ce n'est que plusieurs mois après que les aides ménagères comprendront toute la signification des exercices d'expression corporelle : la (re)découverte de leur corps et, pour la plupart, d'un corps vieillissant, qui doit aider d'autres corps de vieillards. Les spécialistes d'expression écrite et orale notent que trois objectifs semblent avoir été atteints :

- la prise de conscience de l'utilisation de codes dans la communication,
- l'expression à partir d'outils nouveaux pour les personnes en formation,
- une certaine maîtrise des outils de communication, caractérisée par l'expression des problèmes de la profession […]

Demi-journées et réunions de bilan

À la demande des aides ménagères elles-mêmes, quatre demi-journées supplémentaires ont été consacrées aux exposés et travaux pratiques d'hygiène et soins, Pour cela, S. Thiboud a constitué deux groupes géographiques à deux demi-journées chacun : l'un à Bourg-en-Bresse, l'autre à Ambérieu-en-Bugey. Les aides ménagères ont beaucoup apprécié ce brassage, car c'était pour elles la découverte d'une partie de l'autre groupe. Ces rencontres ont permis de revoir et de remettre en pratique ce que les stagiaires avaient vu à Journans. Pour dire l'intérêt pris par les aides ménagères à ces demi-journées, il suffit de citer ce cas : lors de la rencontre de novembre à Ambérieu, une aide ménagère a fait une cinquantaine de kilomètres en vélomoteur par temps de brouillard et son mari est venu la rechercher le soir avec la camionnette de son entreprise.

Comme convenu au départ, deux réunions eurent lieu en décembre 1972 pour faire le bilan pédagogique et le bilan administratif de cette première année. Lors

de la réunion pédagogique, les intervenants dirent unanimement l'extrême intérêt qu'ils ont pris à cette formation et leur désir de continuer à apporter leur collaboration au cours de l'année 1973. Ils insistent pour que les équipes d'intervention soient maintenues telles quelles. Est apparu positif le rythme des stages, avec le temps de latence entre chaque opération de formation, qui a permis l'évolution en profondeur de l'ensemble. En fonction de la réunion administrative qui va suivre, plusieurs intervenants insistent sur la nécessité de définir un statut d'aide ménagère (horaire de travail, indice de salaire, type de travail, chômage) afin de donner tout un sens à la formation et d'éviter la division entre les formées et celles qui ne le sont pas […].

Stages de formation 1973

En tenant compte de l'apprentissage par les stagiaires de la vie de groupe et de leur volonté de travailler toutes ensemble, un seul groupe fonctionne durant l'année 1973.

Premier stage : économie domestique, exercices physiques d'entretien de type professionnel, échanges sur le rapport 1972.

Par petits groupes, les aides ménagères échangent sur le rapport écrit de la première année de formation, ce qui leur permet de mieux faire connaissance entre elles (habituées à travailler en deux groupes séparés), mais aussi de reformuler et de se réapproprier ce qui a été exprimé dans le rapport, notamment au niveau des préoccupations professionnelles. Dans le cadre de l'économie domestique, les trois points suivants ont été discutés :

- l'organisation du travail
- le travail de l'aide ménagère dans son esprit et ses techniques
- le budget familial et le budget des personnes âgées.

Second stage : hygiène et soins, expression orale avec H. Pérouze

En hygiène et soins, le travail concernait le comportement de l'aide ménagère lors de la visite du médecin à la personne âgée :

- ne pas agir à l'insu de la personne âgée,
- la convaincre au besoin de la nécessité de la visite du médecin,
- faire prendre les mesures d'hygiène nécessaires, malgré les réticences,
- conduite de l'aide ménagère durant la visite : à la fois discrétion (savoir se retirer) et efficacité (revenir pour aider le docteur).

En expression orale : analyse des mécanismes mis en jeu pour rendre la communication 'efficace'. L'objectif visé est de faire prendre conscience de la fragilité et de la complexité de l'expression orale. Les stagiaires se répartissent en petits groupes pour effectuer des exercices de prise de parole et de lecture en public.

Troisième stage : détente, étude du milieu social

Exceptionnellement, le stage s'est déroulé loin des espaces quotidiens, à Auron, dans les Alpes maritimes. Située à 1500 m d'altitude, la station d'Auron, qui se trouve sur le territoire de la commune de Saint-Etienne de Tinée, bénéficie d'un emplacement exceptionnel. Ce séjour à Auron était attendu comme un grand événement et, à deux exceptions près, tout le groupe fut présent, malgré les problèmes familiaux et professionnels que pouvaient poser cinq jours d'absence. Ce fut effectivement le « sommet » de ces deux années de formation. Le séjour à Auron répondait aux préoccupations suivantes :

- d'abord la détente. Certes cette détente colorait chacun des précédents stages, mais le loisir n'avait pas vraiment eu sa place dans des journées bien remplies. Pour des travailleurs manuels, saturés de travail, c'était la réalisation d'un droit à la détente et aux loisirs.
- le dépaysement Pour des aides ménagères qui, pour la plupart, n'avaient jamais eu l'occasion de sortir des limites de leur département, voire de leur canton, le voyage en pays méditerranéen représentait la découverte d'un autre pays, d'un autre climat, d'autres mentalités.
- la solidarité d'individus qui avaient le sentiment de vivre en groupe un évènement exceptionnel qui, tout en les dépaysant pour leur plaisir, contribuait à leur apporter la distanciation nécessaire à une analyse plus complète de leur situation (pas seulement professionnelle) dans la société.
- la dimension sociale des problèmes : les éléments qui précédent devaient faciliter une première analyse du milieu, intégrant mais dépassant aussi leur situation particulière de femme aide ménagère.

Qu'en a-t-il eté exactement ? Pour ce qui est de la détente et du dépaysement, Auron a pleinement répondu aux attentes des participantes. Le voyage en car et l'essai malheureux de passage par le col de Restefond (la Bonnette), le col le plus haut d'Europe, furent chantés comme une véritable épopée. Malgré les difficultés du voyage et sa longueur (arrivée à plus de minuit au lieu de 18 h), dès le premier matin les stagiaires partaient en promenade. Le car qui resta à la disposition du groupe durant tout le séjour permit des excursions à Nice, Monaco et à la frontière italienne. On imagine sans peine l'enchantement de celles qui n'avaient jamais pris de vacances et qui découvraient la mer. Le plus remarquable est que ces jours de vacances étaient appréciés presque sans sentiment de culpabilité à l'égard de la famille, du travail, de soi-même. Une aide ménagère, parmi les plus âgées, me disait : "Qu'on a pu être bête d'ignorer tout cela jusqu'à présent !". Il est évident que ces éléments ont dynamisé la vie de groupe tout en permettant une expression culturelle aux aspects nouveaux. Des animateurs et des intervenants étaient présents, mais le groupe se donnait ses propres animateurs choisis

parmi ses membres. Le groupe créa sur le plan artistique, en composant des chansons et des poèmes ou en retrouvant le patrimoine bressan. La présence de Christiane Oriol, compositeur-interprète, contribua beaucoup à cette création. En ce qui concerne l'étude du milieu social, ce stage avait été couplé avec une session de sociologie ouverte à une douzaine de personnes. Les aides ménagères et les sessionnaires purent échanger entre eux soit de façon organisée, soit le plus souvent de manière informelle, lors des repas et des veillées.

Quatrième stage : hygiène et soins, psychologie du vieillissement, bilan de la formation avec F. Kopp

"L'ambiance générale, écrit H. Reboul dans son rapport, était très chaleureuse, marquée fortement par le voyage à Auron, dont il a été constamment question durant les trois jours. De toute évidence, ce voyage a constitué, outre une découverte touristique, un moyen remarquable de connaissance mutuelle, dans un cadre éloigné en tous points de celui qu'elles avaient l'habitude de côtoyer".

Un aspect propre à cette session : le contenu n'est pas entièrement prévu, une partie est laissée à l'initiative des stagiaires.

Deux points concernant la psychologie de la vieillesse ont été envisagés : le logement et la mort. Ce dernier sujet a été prédominant, en laissant apparaître une angoisse massive, qui s'est extériorisée d'emblée. La proximité avec l'être âgé rend perceptible son angoisse de mort. Il est évident que chaque aide ménagère supporte plus ou moins cette angoisse, en fonction de la manière même dont elle vit sa propre angoisse de mort. À l'occasion de cette session, l'équipe Claude Chalaguier et Hélène Reboul a amorcé un travail (qui s'est développé depuis) d'expression corporelle et d'analyse des gestes centrées sur la personne âgée. Les animateurs ont cherché à faire exprimer ce qu'une mère ressent dans ses membres, en particulier dans ses bras, lorsqu'elle porte son enfant durant les premières années de sa vie. L'évocation du maternage, qui est aussi celui pratiqué par l'aide ménagère à l'égard de la personne âgée, a pour but de faire mieux comprendre le soutien nécessaire à l'être âgé, dans ses déplacements notamment. Ce genre d'exercice a permis également de comprendre à quel point l'aide ménagère intériorise dans ses membres l'espace géographique du logis de la personne âgée.

Une soirée folklorique a été décidée et organisée par les aides ménagères. On pourrait établir à ce propos un rapprochement avec l'initiation à l'expression corporelle, remettant à jour tout un vécu corporel du temps de leur jeunesse. Les lieux de la fête, à laquelle furent invités les administrateurs et tous les intervenants, étaient décorés par des moyens naturels (feuillages et fleurs) et par des moyens utilisés dans les manifestations revendicatives (banderoles demandant la poursuite de la formation pour elles et toutes les autres aides ménagères).

Un bilan de la formation a été fait au cours duquel sont apparus les points, évoqués l'année précédente, mais avec plus d'insistance sur ces deux points-ci :

- la reconnaissance de la profession
- la nécessité de la formation initiale et continue.

Pour les acquis de la formation, ont été soulignés :

- le développement personnel
- la plus grande facilité à admettre le changement pour soi et les autres
- la mise en confiance de l'aide ménagère dans sa pratique et, par voie de conséquence, de la personne âgée
- la prise de conscience d'une solidarité entre aides ménagères
- le sentiment d'avoir vécu quelque chose de nouveau
- les animateurs donnaient l'exemple d'un travail en équipe

Un diplôme de formation professionnelle a été délivré aux 32 aides ménagères présentes, qui avaient suivi régulièrement et depuis le début le cycle de formation. Ainsi que convenu, une petite somme d'argent a été distribuée à chaque participante, en compensation des heures de travail perdues. Comme il restait une somme identique disponible il leur a été proposé soit de percevoir 100 francs supplémentaires chacune soit d'utiliser ce reliquat pour deux journées de formation courant 1974. Cette dernière proposition fut retenue à l'unanimité. Précisons que les aides ménagères ont toujours été tenues au courant de la situation financière. Au début de chaque session étaient évoquées les questions d'argent, en particulier le remboursement des frais de déplacement - pour des personnes aux revenus modestes, c'était un souci de moins pour la suite de la session. L'argent représentait un lien avec la vie quotidienne mais il symbolisait la régression de chaque début de session (cf. l'analogie entre l'argent et les excréments).

Les affiches revendicatives qui couvraient les murs de Journans à la session d'octobre visaient avant tout la formation d'autres aides ménagères. Lors de l'assemblée générale de l'Association d'aide aux vieillards de l'Ain, il fut décidé d'ouvrir un autre cycle en 1974. L'après-midi du même jour, une réunion plus restreinte de vingt-cinq personnes regroupait des membres du bureau de l'Association, des secrétaires, des responsables de comités locaux, des membres de l'I.R.R.FA. et, pour la première fois, des représentantes des aides ménagères […].

Stages de formation 1974

Dans le cadre d'une formation de longue durée, comme celle qui vient de se dérouler, il importe qu'une 'piqûre de rappel' soit effectuée quelque temps après les deux années de formation. Ce répit de six mois permet de mieux évaluer la formation reçue par rapport aux exigences quotidiennes de la profession, de compléter l'information et, c'est important au plan de la sécurité affective, de

renouer un certain nombre de liens tissés durant les deux années de formation. En outre, dans un groupe aussi plein de vitalité, la perspective de se revoir a contribué pour une large part à dédramatiser la séparation du dernier stage.

Deux journées de rassemblement se tiendront les 3 et 4 mai à Lyon. Le choix de Lyon et le contenu du programme de cette dernière session avaient été définis par les aides ménagères lors du stage d'octobre 1973 : visite d'équipements pour personnes âgées d'une grande ville, soirée culturelle, découverte de l'audiovisuel. L'apprentissage antérieur aux différentes formes d'expression fait que les stagiaires se trouvent d'emblée à l'aise avec les magnétoscopes. Elles utilisent les instruments audio-visuels pour faire un retour en arrière sur leur formation mais surtout pour envisager la suite à donner. Après l'assimilation de connaissances et leur analyse critique, il est bon de mettre à l'épreuve sa propre faculté de produire des images, c'est-à-dire de faire œuvre à la fois de création et d'expression. L'audio-visuel a alors un rôle privilégié à jouer. Au cours de discussions passionnées, faisant clairement apparaître les dimensions politiques et syndicales de l'action, les aides ménagères décident de faire un film qui sera montré au public afin de le sensibiliser à la fois aux conditions de vie des personnes âgées et aux difficultés que rencontrent les aides ménagères dans l'exercice de leur profession sans statut. La visite des équipements avec les appareils audio-visuels permettra au retour un commentaire sur les images. Après cette visite des "camps de vieillards", les aides ménagères seront encore plus convaincues du caractère indispensable de leur profession, qui permet de soigner les personnes âgées à domicile. ■

TÉMOIGNAGES

Options humanistes

Winfried Weit

Œufs brouillés*

Vin : ***Domaine du Sorbief***
Arbois, blanc excellent

Temps de préparation : 7 mn
Temps de cuisson : 8 mn

4 œufs et beurre ;
on peut agrémenter
de pointes d'asperge,
de tomates,
d'épinard en branche,
de truffes

Une casserole beurrée,
Cassez les œufs entiers,
Et battez-les au fouet,
Sur un feu freluquet,
Pour qu'ils deviennent épais.
Mais, avant de servir,
Et pour votre plaisir,
Du beurre, mettez-y,
Du poivre et sel aussi.
En voulez-vous encore
Du plus fin, du plus fort ?
Pointes d'asperge alors.
Truffes pour les gourmets.
Épinards s'il vous plaît.
Ou rouges aromates,
Comme sont les tomates.

* *Le Croquant* n°25 (1999)

Quelque part dans l'inachevé*

Chemins interrompus avec Michel Cornaton

Jacques Demorgon**

La prière de Lamartine peut-elle être entendue ? Le temps peut-il suspendre son vol ? Parfois oui, par bonheur ! Mais aussi non, hélas ! Je ne peux m'empêcher de penser à tout ce qui se réalisa avec Michel depuis notre rencontre sur le terrain interculturel européen sur lequel l'Office franco-allemand pour la Jeunesse nous avait sollicités l'un et l'autre. Mais je pense surtout à deux interruptions désormais impossibles à reprendre.

La première, ancienne, concerne son initiative très impliquée proposant un concours d'écrits sur la laïcité. Il savait que je travaillais fermement à l'approfondissement et à l'extension de la question : il me sollicita pour concourir. Je ne fus pas en mesure de répondre à temps. Il n'y eut finalement aucune proposition. Nous sommes à plus de deux décennies de ce concours. Michel n'est plus là pour y penser. C'est à peine si je viens récemment de produire cet essai d'approfondir et d'étendre la laïcité en laïcisations. Quelle joie cela aurait été d'analyser avec lui cette tentative risquée sur laquelle il aurait certainement eu de précieuses contributions à faire en sursauts et rebonds.

La seconde interruption est plus proche. Il m'avait écrit suite à la parution de *L'homme antagoniste*, livre également "ensembliste" comme l'était déjà *Le lien social* à l'aube du XXIe siècle. Michel Cornaton terminait son analyse pertinente par la franche révélation d'un manque. Dans toutes mes pages, je n'avais évoqué ni Simone Weil, philosophe de *La pesanteur et la grâce* ; ni Hannah Arendt nous emmenant d'Heidegger jusqu'au procès à Eichmann. Il est vrai, ces œuvres étaient en partie en moi. Leur mention n'aurait pas dû manquer.

Je n'en ai pas fini de dialoguer avec Michel, ni de lire de lui ce qui jusqu'ici, ne l'a pas été. Ce qu'après Yves Winkin je nomme "Collège invisible" me réunit à jamais à Michel Cornaton. ■

* *Quelque part dans l'inachevé* est une phrase de Rilke, reprise en titre d'un livre d'entretiens de Vladimir Jankélévitch avec Béatrice Berlowitz, Collection Blanche, Gallimard, 1978.

** Né, 1929 ; adulte, 1968. Philosophe sociologue à Bordeaux III, Reims, Paris. Avec Michel, en ethnologie européenne. Écrits : Histoire et culture(s) ; hominisation-humanisation.

L'équipe du *Croquant* (Joël Canoni, Michel Cornaton, Gaël Masset et Frédérique Lignon), une stagiaire, en compagnie de Freud, à Londres, lors du trinational de l'Office Franco-Allemand pour la Jeunesse (OFAJ), consacré au travail social (2004).

Petit éloge critique et alphabétique

Pierre Alain Gourion*

Voici quelques mots, quelques minutes de souvenirs liés à Michel Cornaton, souvenirs étalés sur quarante années, et présentés dans le désordre chronologique. Cet homme et son parcours ont été si complets et divers que je ne prends en effet aucun risque en présentant ma contribution sous forme alphabétique.

A

J'ai d'abord été *abonné* au *Croquant*, revue littéraire d'une qualité étonnante, tant et si bien que l'on peut aujourd'hui encore, relire nombre de ses textes et y trouver des attraits. Dommage que ce titre ait cessé d'exister, il aurait encore toute sa place et en France, et en Francophonie.

B

Béat, nous sommes béats devant la multiplicité de ses parutions et activités.

C

Comme son *conseil* et son avocat, j'ai eu l'honneur de le défendre et de l'assister quand, longtemps après m'avoir connu comme étudiant en droit, sciences politique et sociologie, Michel Cornaton me demanda de gérer un certain nombre de ses dossiers aussi bien sur le terrain personnel et familial que sur celui du *Croquant* : fallait-t-il rester associatif ou devenir société commerciale ? Quid des droits d'auteurs ? Comment faire pour éviter ou contourner tel ou tel conflit ?

D

J'étais alors étudiant en *droit*, et ressentais comme un besoin impérieux d'aérer cet univers normatif et conservateur, de sortir justement des canaux trop juridiques, des sections 1 paragraphes 1, petit a et petit b. J'avais donc traversé la rue de

* Avocat international et auteur. Producteur radio et vidéo (https://www.bubble-art-prod.com)

l'université, entre Droit et Lettres comme on disait alors, l'absurde partition politique entre Lyon 2 et Lyon 3 n'existait pas encore toutefois, on devait être autour de 1968, ou peu après. Je participais à un séminaire qu'il animait et qui s'intitulait "Pouvoir et Autorité", peut-être d'autres amis auront également connu ce moment. En droit, les profs faisaient parfois leurs cours en toge, on les brûlait en 68 dans une geste pseudo-révolutionnaire (les toges, pas les profs), et je me suis retrouvé face à quelqu'un qui nous laissait parler, qui nous faisait parler : il y avait un thème, le pouvoir et l'autorité, il le développait, mais très peu, et c'était les jeunes chercheurs, les étudiants qui créaient : j'ai aimé cette forme de pédagogie qui écoute et fait confiance[1]. Tout lui, la qualité d'écoute.

E

Étudiant la science politique, je rédigeais alors un mémoire sur *La Socialisation politique de l'Enfant*, et il accepta de participer au jury qui se composait aussi de Pierrette Rongère (méthodes des sciences sociales) et de Francine Demichel (psychiatrie et politique).

F

La *formation* était l'un de ses chevaux de bataille, témoin son ouvrage paru aux Presses Universitaires de Lyon, *La Trans-Formation permanente (Pouvoir, autorité, puissance dans l'éducation et la formation)*[2]

G

Guerre d'Algérie qui ne disait pas son nom. On parlait dans les années 1960 des "événements", car dans cette Algérie qui était la France, il ne pouvait y avoir de guerre, qui suppose un ennemi. Jeune appelé, il y fut violemment exposé, et sut voir clair, sans concession.

H

Humaniste à n'en pas douter, mais dans la rigueur et l'exigence de qualité. Et *hypermnésique* aussi, dans les moindres détails !

J

Journaliste média, je retrouvais Michel Cornaton par le truchement de Frédérique Lignon alors qu'il était malade et venait de publier *La Guerre d'Algérie n'a pas eu lieu*[3],

1. *Analyse critique de la Non-Directivité (Les Malheurs de Narcisse)*, Privat, Études de Psychiatrie et de Psychologie sociales, Paris, 1975.
2. *La Trans-Formation permanente*, PUL, Lyon, 1979.
3. *La Guerre d'Algérie n'a pas eu lieu (Du déni à l'oubli, chronique d'une tragédie)*, L'Harmattan, Collection *Le Croquant*, Paris, 2018.

paraphrasant ainsi Jean Giraudoux avec sa *Guerre de Troie*, qui elle n'aura pas lieu. Ici la guerre a lieu, mais on la dénie. De cette chronique d'une tragédie, nous parlerons longuement dans une interview réalisée pour Bubble Art[4].

L

Comment faire du *lien* ? Comment connaître et assurer un lien social[5] de qualité ? Derrière ses fines lunettes à monture de métal, l'observateur est précis et synthétique. Sa langue peut être drue ou reprendre, pour rester en Algérie, les Fatima et les mauresques, les indigènes et les villages nègres, les "félouzes" et les barbaresques. Langue ludique, et on joue avec lui, ami, lecteur, auteur ou contempteur.

M

Comme *mémoire*, en reprenant ici le propos de Walter Benjamin mis en exergue de son livre sur l'Algérie : "La véritable mesure de la vie est le souvenir". Dont acte, d'où cet hommage.

N

Non, il a su dire *non* en son temps, respecter sa conscience, comme aujourd'hui, comme hier, comme demain, pour nous. Et nos miroirs sont parfois cruels. Quant à ses *non-dits*, ils ont toute la subtilité dont il était capable.

O

Oran : comme Albert Camus, son Michel Lacombe est ébloui par Alger, alors qu'Oran "lui apparut une ville fade et sans relief d'aucune sorte. Comment les européens, se demandait-il, avaient-ils pu recourir à la terreur pour défendre une cité aussi médiocre ?"… Car c'est à Oran, "une ville ordinaire et rien de plus qu'une préfecture française de la côte algérienne" qu'Albert Camus situe sa chronique de la peste. Pour n'être d'accord ni avec Camus ni avec Cornaton au sujet de ma ville de naissance, je ne leur en veux pas d'avoir ainsi contribué à façonner une fausse réputation à cette deuxième ville d'Algérie, exactement comme une autre fausse réputation affuble Lyon de je ne sais quelle noirceur bourgeoise, ombre portée des capitales sans doute !

4. Bubble Art (https://www.bubble-art-prod.com/) est un producteur indépendant de contenus ludiques, culturels et politiques : émissions et podcasts radio, création vidéo, avec une scène ouverte aux spectacles vivants et des studios à Villeurbanne.
5. *Le Lien Social (Études de psychologie et de psychopathologie Sociales)*, L'interdisciplinaire, 1998, Limonest (avec des contributions de Valérie Bertrand, Vijé Franchi, Annik Houel et Patrick Scharnitzky).

P
Astronome de la pensée *psycho-sociale*, Cornaton fait dans notre cœur partie de ses étoiles vivantes qui brillent longtemps après leur mort. Astronome visionnaire avec cette double qualité : la précision des mesures scientifiques associée à la capacité de voir tout du ciel, y compris ses trous noirs.

Q
Quoi ? Vous voulez d'autres lettres ?

R
Regroupement, c'est certain : face aux camps de regroupement[6], le tout jeune Cornaton, curé de précision chirurgicale, se fait chroniqueur d'une prétendue "opération de maintien de l'ordre". Il débusque un mensonge d'État où la guerre algérienne devient une opération de paix. Attention au langage-écran, nous prévient-t-il. À l'heure de la pandémie et des fake news généralisées, le message vaut de l'or : celui de la vérité.

V
Oui, *vérité* du regard et des mots pour le dire.

Z
Zanzibar, pour finir et signifier les A d'Afrique et d'Avenir, depuis Abidjan où il enseigna pendant quatre ans, ce qui lui permit d'aborder le roman africain post indépendances des années 1960-1990 : "L'écriture romanesque fait alors figure de clef symbolique donnant accès au champ d'interférence du réel et de l'imaginaire"[7].

Nous y sommes. Merci pour le voyage, Michel. ■

6. *Les Regroupements de la Décolonisation en Algérie*, Éditions ouvrières/Économie et Humanisme, Lyon, 1967.
7. *Pouvoir et Sexualité dans le Roman Africain*, L'Harmattan, Paris, 1990, p11.

La Corne d'Aton

Michel Cornaton, roc, chemin et talon

Selam Gesta

Roc, voix solidement ancrée
parcours carabiné
étalon à l'allure Akhal-Teké
l'étrange monsieur Cornaton
a-t-il vraiment existé ?
Sermon des mors égyptiens
Corne d'Aton mais chemin d'Attila
rouge sang vibrent ses cordes
vocales nasales séminales
rions ensemble
Jésus pas le croisé sanguinolent
mais l'ami des catins et des carabins
t'a adombré dès le berceau natal
le cornat ne croasse plus
Il est devenu tien
l'enfant du pays
petite Bresse savoyarde
toi qui dépérit en Lotharingie
à deux pas de Servet et de Voltaire
rions le beau rire de Lacan
qui n'a vu que le Croquant
est le fils spirituel de Cornaton
le dépôt littéral de qu'elqu'un
comme l'abbaye royale
est la fille littorale de M. Lacombe
Comble de tout, Michel
ta lumière est semblable à qui ?
M'en dira tant ce prénom
de prince des armées
qui t'a fait chef d'un autre ost

- et ce fut l'ouvrage d'un jour -
que celui des trusts financiers
ou des saigneurs de Tipasa et d'Alger
Règne en maître couronné
toi le serviteur de la foi jurée du cœur
des amitiés et des marranés
Toi qui a revêtu ta vie de pensées solaires
et de rayons miel nuit mi-cuits
au four des forges aériennes,
des plissements linguistiques et culturels,
tous surgis d'antan et des morts-vifs séminaires
Demain attend encore ton talon
de randonneur le long des crêtes palatines
désertées il est vrai par les plafonneurs
des Lilas et des mille et une
voilées sans nom désormais
officiel déclassées avec leurs maris
et leurs garçons turbulents placés
en détention imaginaire
Ah que ne martèles-tu pas ton pas
de Croquant sur le pavé actuel
planté de caillasses plus romaines impériales
façon OAS
que gallo-bressanes
dans des sabots
à décrotter les culs-bénis
et à endimancher les culs-maudits
Tu ne méconnais ni l'agri cultura
de Caton l'Ancien
ni les bocages de Jacob
où l'Ange le talonne
Mon ami, très loin de ton Élysée
je cherche à entendre ta voix cirrus
altière et caverneuse qui ruse
avec les belles bouilles et les carabistouilles
de tous ceux qui méconnaissent la patouille
et l'or du canton
la joie l'esprit et la terre humide
l'humble dépôt où gémit le glébeux,
et où verdissent et Ask et Embla

la question et l'embellie
les jouissances talmudiques
et les Gevrey Chambertin
débouchés sur la colline
un soir de colloque mutin
Allez, tu as su me donner le Livre
et l'or du fleuve,
Freud a fraudé l'ordre des choses
et Moïse n'est certainement pas Akhenaton
dirait l'autre le frère Lacan de Ganagobie
mais si, si Abla Pokou est venue comme toi
au pays ivoire elle sait le prix des fondations
mère-fils, qui a tué qui ?
de la poule et de l'œuf
sans jamais conclure reste le veuf
du père réel où gésine tout symbole neuf
Ah ! Ce 9 rue du bœuf qu'un autre Michel
décora de sa langue en échelle !
Quand on perd un émir al-mu'minim
le minimum est de rimer sa birkat
sans condamner ni sa foi ni sa barque
qu'Horus a conduit à l'ouest de l'horizon
grand départ du grand homme des paroles
la gloire d'Aton a fini de le combler
il vogue en compagnie de son saint patron
vers l'ultime dragon, vers l'ailé et l'écailleux,
et l'écorce croquante des caroubiers de Kabylie,
je suis comme une clameur Lamartine
mais sur le rocs de Cancale
sous les bruits des rameurs
il me reste une goutte de sel marin
dans ma bouche bancale
Il y a déjà longtemps
j'ai vu de mes yeux
le fils des berbères des arabes et des bressans,
Michel, le père des arborescents
Sous ton Coran, dieu des incessants,
il m'a élevé.

Khaled al-Saai, *Tes yeux*

Grand hymne à Aton

L'hymne à Aton *aurait été rédigé par Aménophis IV / Akhenaton. Même si ce dernier n'a pas forcément rédigé lui-même ce texte, il reprend les mêmes termes de textes antérieurs à la gloire d'Osiris ou Amon. Ces textes ont été repris ultérieurement dans les* Psaumes de David *par les Hébreux, ainsi que dans le livre des* Proverbes de Salomon*. Le* Grand Hymne à Aton*, en exemplaire unique, est gravé dans la tombe de Aÿ, dans le couloir d'entrée, alors qu'il existe plusieurs exemplaires du* Petit Hymne à Aton (classicistranieri.com)

Tu te lèves beau dans l'horizon du ciel,
Soleil vivant, qui vis depuis l'origine.
Tu resplendis dans l'horizon de l'est,
Tu as rempli tout pays de ta beauté.
Tu es beau, grand, brillant.
Tu t'élèves au-dessus de tout pays.
Tes rayons embrassent les pays, jusqu'aux confins de ta création.
Toi qui es Rê, tu les soumets tout entiers,
Les liant tous pour ton fils aimé.
Tu es loin, mais tes rayons sont sur la terre.
Tu es sur le rivage des hommes, et l'on ne connaît pas tes venues.
Quand tu reposes à l'Occident, sous l'horizon,
La terre est dans une ombre, semblable à celle de la mort…
À l'aube, tu resplendis dans l'horizon, tu illumines, toi le soleil ;
Dans le jour, tu chasses le noir lorsque tu donnes tes rayons.
Les deux pays s'éveillent en fête, les hommes se lèvent sur leurs pieds,
À cause de toi, ils lavent leur corps, prennent leurs vêtements ;
Leurs bras s'ouvrent pour adorer ton lever,
La terre entière fait son ouvrage…
Tu développes le germe dans les femmes
Et de la semence fais des hommes,
Entretenant le fils dans le sein de sa mère,
Et l'apaisant pour qu'il ne pleure pas ;
Nourrice dans le sein,
Tu donnes à ce que tu crées le souffle qui l'anime.

Quand l'enfant sort du sein… le jour de sa naissance,
Tu ouvres sa bouche et tu pourvois à ses besoins…
Combien nombreuses sont tes œuvres, mystérieuses à nos yeux !
Seul dieu, toi qui n'as pas de semblable,
Tu as créé la terre selon ton cœur, alors que tu étais seul,
Les hommes, toutes les bêtes domestiques et sauvages,
Tout ce qui est sur la terre et marche sur ses pieds,
Tout ce qui est dans le ciel et vole de ses ailes ;
Les pays étrangers, Syrie et Nubie, et la terre d'Égypte,
Tu as mis chaque homme à sa place
Et tu pourvois à leurs besoins.
À chacun sa provende et son temps de vie.
Leurs langues sont diverses en paroles,
Leurs caractères aussi et leurs teints diffèrent ;
Tu as distingué les contrées.
Tu crées le Nil débordant des Enfers et le fais surgir par amour
Pour que vivent les habitants, puisque tu les as faits pour toi,
Tous les pays les plus lointains, tu les fais vivre,
Tu leur as donné un Nil qui déborde du ciel
Pour descendre sur eux, battre les coteaux de ses ondées
Et arroser leurs champs entre leurs villages.
Tu es seul à resplendir sous tes aspects de soleil vivant ;
Que tu apparaisses à peine ou que tu sois au comble de l'éclat,
Que tu sois loin ou te rapproches,
Tu as créé des millions de formes de toi seul,
Villes et villages, les champs, les chemins et le fleuve…
Les êtres de la terre se forment sous ta main comme tu les as voulus.
Tu resplendis, et ils vivent ; tu te couches et ils meurent.
Toi, tu as la durée de la vie par toi-même, on vit de toi.
Les yeux sont sur ta beauté jusqu'à ce que tu te couches.
Depuis que tu as fondé la terre, tu les élèves pour ton fils,
Issu de ta chair, le roi des deux Égyptes.

(Traduction de P. Gilbert, 1948,
https://eduscol.education.fr/odysseum/grand-hymne-aton)

En hommage

Quelques extraits de réactions recueillies suite à l'annonce de la mort de Michel. Par ordre alphabétique des prénoms.

Agnan KROICHVILI
Merci de m'avoir prévenu, je ne pourrai pas me rendre à Huilly-sur-Seille mais je serai en communion de prière en cet instant. Claude Chalaguier nous avait fait se rencontrer, une rencontre avec *Le Croquant* et des échanges vifs en la librairie le Bal des ardents me resteront en souvenir.

Alain MAHE
Bravo pour votre initiative. De mon côté, je serais volontiers venu participer à une rencontre autour du travail de Michel. Si j'ai largement fait mon profit de son étude des camps de regroupement - et ai souligné l'importance de ce travail dans mes propres publications - je serais bien en peine d'apporter une quelconque contribution à une réflexion sur ce travail. J'ai connu Michel - et nous avons sympathisé - il y a seulement 7 ou 8 ans. Il devait venir me voir à la maison mais la maladie ne lui en a guère laissé la possibilité. Nous nous sommes surtout retrouvés autour d'une critique des travaux de Bourdieu sur l'Algérie. Mais sur ce point également, lui comme moi avons déjà publié ce que nous avions à dire sur cette question. La seule chose sur laquelle je pourrais peut-être apporter un éclairage concerne cependant Bourdieu. Mais même sur ce point, ma perspective est très différente de celle de Michel.

Alain-Noël HENRI
Je vous remercie d'avoir pensé à moi pour participer à l'hommage que vous organisez pour Michel. J'ai été informé de sa mort en octobre. Il m'avait envoyé son livre de souvenirs, avec une dédicace qui m'avait touché. J'y avais découvert toute la richesse d'une vie dont je n'ai connu qu'une petite part. Toutefois, je ne pense pas pouvoir accepter cette invitation, pour deux raisons très différentes.
La première est que plus j'avance en âge, plus les déplacements et les manifestations publiques me paraissent des montagnes et me coûtent une énergie démesurée.
La seconde est que, si nous nous sommes beaucoup croisés à l'université pendant trente ans, si lui comme moi y avions trouvé des endroits où il était possible d'être vivant et créatif, nous ne nous sommes vraiment côtoyés que dans le marécage où des factions qui n'avaient rien en commun se menaient

des guerres picrocholines. Un Landerneau qui sentait le renfermé et le mortifère, et où nous avions surtout en partage, avec quelques autres, d'être chacun à sa façon des égarés cherchant à survivre. Au moins a-t-il toujours réussi à y conserver une droiture et une intégrité qui méritent l'admiration, s'étonnant toujours, parfois jusqu'à la naïveté, des lâchetés et des coups tordus. En outre, au moins entre 1968 et le milieu des années 80, c'est ailleurs que pour l'un comme pour l'autre était la vraie vie…

André MATRAT
Son dernier ouvrage qu'il faut lire et relire est la confession d'un enfant du siècle, enfant du peuple car il s'agit de tout dire de cette vie qu'il a vécue. Une vie enracinée dans une famille, un milieu, un temps bouleversé par les événements, encadré par les institutions. Dans toutes ces expériences, Michel est resté un "battant", un résistant en tous les sens du terme, puisant dans la poésie et la littérature (voir en cette fin de vie sa lecture de Montaigne) mais aussi dans l'amitié la force de rester debout. A toi, Michel, de nous accompagner maintenant si nous comprenons, enfin, que "les morts ne sont pas morts puisque nous vivons".

Benjamin STORA
J'ai connu Michel Cornaton, homme courageux et intègre. Le premier a avoir dénoncé les conduites scandaleuses de la France en Algérie. Avec mon amitié.

Claude DARRAS
Je vous remercie de m'avoir appris la nouvelle, aussi terrible soit-elle. Je suis extrêmement peiné de la disparition de Michel Cornaton qui m'a tant apporté au-delà des années de compagnonnage au sein du comité de rédaction de la revue *Le Croquant*. L'amitié chez lui se doublait d'une immense générosité qui toujours s'associait à un partage continuel et désintéressé et, ce qui m'a touché à plusieurs reprises et selon les circonstances, à une affectueuse compassion. Je n'ai pas eu l'occasion de côtoyer ses proches : j'ose imaginer leur douleur à l'aune de mon infinie tristesse. Je vous assure de toute ma sympathie.

Elisabeth HAMON
Pour en revenir à notre cher Michel, je l'ai eu au téléphone pour la dernière fois le 20 avril 2020. Il m'a dit "Je ne consulte plus internet mais je viens de relire toute l'œuvre d'Albert Camus". … D'autres souvenirs me reviennent, par exemple, qu'il avait apprécié les conseils de Claude Burgelin, lors de la mise en route de son dernier livre *La guerre d'Algérie n'a pas eu lieu*. Pour ma part, je tiens à dire que Michel Cornaton m'a beaucoup encouragée ! D'où mon immense gratitude. Je le considérais un peu comme un grand frère.

Gabriel LUNVEN
Je reste, quoi qu'il en soit, très reconnaissant à Henri et à tous ceux qu'il a su mobiliser, de la mise en scène et en

lumière de cet hommage à un homme de cœur, de courage et de haute exigence morale - que, comme vous, j'ai eu la chance de rencontrer et d'apprécier, indépendamment des liens d'amitié, nés du partage de ces valeurs… J'ai relu récemment son essai *Pourquoi nous travaillons*. J'y retrouve, au-delà de la marque de son érudition assez impressionnante, une sorte de cristallisation d'une pensée très personnelle, humaniste, généreuse et bienveillante - ce qui me fait regretter, d'autant plus, de n'avoir pas eu la chance de le fréquenter davantage.

Jean-Paul SORG
J'ai été bouleversé, je le savais malade et luttant depuis si longtemps. Que de souvenirs j'ai de lui et du *Croquant*. Finalement, en dépit de nos intentions, nous ne nous sommes jamais vus. Je n'ai jamais réussi à pousser jusqu'à Lyon et lui, n'est pas monté à Strasbourg, du moins quand j'y étais. Coïncidence, conjonction : le jour même où j'ai appris sa mort, France 2 passait le soir un formidable documentaire sur les ratés, les tromperies, les crimes de la colonisation française et de la décolonisation. Vous l'avez probablement vu aussi. J'ai pensé à son long et tenace combat pour la vérité sur les "camps de regroupement" en Algérie. Il m'avait dédicacé, été 2018, son grand livre, dans lequel il avait mis toute son âme, toute sa vie. Oui, continuons à le lire, à veiller sur lui et à garder son héritage… Il lui a été donné, il a trouvé en lui les forces, d'accomplir la sorte de mission de vérité à laquelle il a été appelé.
Michel Cornaton était pour moi, et pour bien d'autres, un ami et un maître, dans le champ de tous ses domaines de recherche et d'enseignement - dont le développement et l'ancrage sous diverses formes, au sein de l'Institut de Psychologie, et au-delà, lui doivent beaucoup.

Quelques témoignages d'étudiant(e)s

"Oh non ! ... Un grand monsieur pour moi. Toutes mes condoléances à sa famille et amis."

"Un vieux Lion, comme il s'est décrit en référence à 'La Peug', tire sa révérence. Il restera parmi ces voix qui ont tracé le chemin de la psychologie vers le travail, celui que l'on fait jusque dans ses tripes !"

"Beaucoup de tristesse. Un grand Monsieur, passionné et passionnant... Une belle rencontre, et de beaux souvenirs... autour du *Croquant* ."

"Un professeur qui m'a marquée. Je me souviens aussi de sa revue."

"Un de ces enseignants qu'on ne peut oublier."

"Hommage à ce grand monsieur que j'ai eu le plaisir d'avoir en tant que professeur."

"C'est avec tristesse que j'apprends le départ de Michel Cornaton. Il m'a accompagné sur tant de chemins et avec tellement de finesse. Je partage avec vous ce jour de cours où avec un regard de malice il m'a demandé de prendre des notes au lieu de rire de ses allers et retours dans la psychologie du travail".

A l'issue des 2 journées hommage…

Annik HOUEL
Merci à ses amis de nous avoir permis de rendre ce bel hommage à notre regretté collègue Michel Cornaton. Nous lui avions rendu quant à nous, [à l'université], un hommage très gai lors de son départ à la retraite, grâce à l'aide des étudiants qui l'adoraient pour son humour, même s'ils pouvaient se plaindre qu'il ne fermait pas toujours ses parenthèses…

Béatrice PERRET-BALLU
Merci aux chercheuses et chercheurs. J'ai été impressionnée par ces 2 journées : je voudrais remercier Michel Wilson, Henri Pérouze, et toute l'équipe qui a préparé cet hommage. Aujourd'hui, j'ai pu entrer dans le propos des camps de regroupement, par l'intérieur : d'abord, parce que nous sommes tous reliés à Michel Cornaton, professionnellement et affectivement : chez lui, les deux n'étaient jamais très éloignés. Ensuite, grâce aux témoignages vivants : ceux d'aujourd'hui, ainsi que le film d'hier soir *A Mansourah, tu nous a séparés*, de Dorothée Myriam Kellou : je suis impressionnée par l'engagement très fort des jeunes chercheuses et chercheurs, ici, pour comprendre, au travers de leur histoire, la Grande Histoire. Alors je vous demande : à quand une prochaine rencontre ? J'ai tant envie de connaître la suite de vos travaux !

Notes de lecture

Options humanistes,
Éditions Économie et Humanisme,
Les Éditions Ouvrières, Paris,
1968, 214 pages.

On a réuni dans cet ouvrage une série d'articles dont les principaux ont déjà été publiés dans *Économie et Humanisme*. Ces articles, fruit d'une réflexion commune des membres de l'Équipe, visent à faire le point sur ce qui a été la préoccupation fondamentale de ce mouvement de recherche et d'action fondé par le R. P. Lebret. Du même coup, les auteurs ont estimé que c'était là le meilleur moyen de rendre hommage à l'esprit et à la méthode à leur fondateur.

L'ouvrage est divisé en trois parties : mutation et permanence de l'humanisme ; l'élaboration d'un humanisme ; des options humanistes pour aujourd'hui. On pose en premier lieu la question fondamentale de l'humanisme lui-même. Le déclin de l'humanisme classique a entraîné avec lui l'avilissement de la notion même d'humanisme. La mentalité moderne se refuse à se référer à des valeurs qui s'imposeraient de l'extérieur comme des absolus ainsi que le proposait l'humanisme classique avec son idéal transcendant et universel. Il y a pourtant possibilité d'élaborer un humanisme à partir d'une nouvelle approche qui confronte l'homme avec le monde concret dans lequel il se trouve. Des mutations sont nécessaires, mais l'humanisme conserve toujours sa valeur et son actualité. Il est caractérisé par son pouvoir de contestation, il est un appel au dialogue et il est exigence d'intervention.

La seconde partie indique le cheminement de la découverte de ce nouvel humanisme qui ne peut être déduit d'une idéologie. Le point de départ doit être la réaction vitale d'un groupe humain face aux conditions concrètes de son existence. S'il existe plusieurs voies pour parvenir à l'élaboration de l'humanisme, est retenue celle qui est pratiquée ordinairement par *Économie et Humanisme* : l'enquête-participation. Puis comme tout humanisme doit aussi s'appuyer sur les disciplines qui ont l'homme pour objet, un chapitre en montre l'importance ainsi que les limites de leur apport. Enfin, à partir d'un exemple concret sont illustrées les étapes de l'élaboration de cet humanisme adapté aux exigences de notre époque.

Dans la logique de l'ouvrage, il fallait aboutir à des options pour les hommes d'aujourd'hui. Impossible de les envisager toutes. Deux sont privilégiées : celles qui concernent l'homme face aux sociétés industrielles et au problème mondial du développement. Et l'on répond au grand problème du pluralisme dans la société moderne. Partant de l'hypothèse où il est impossible à l'humanité de retrouver

une unité culturelle, deux solutions peuvent régler les affaires du monde : le recours à la force où le plus puissant impose son point de vue ou la confrontation avec le dialogue. C'est la dernière qui est la seule raisonnable et la plus réaliste.

Options humanistes est destiné à exercer une grande influence. Grâce à la méthode particulière à *Économie et Humanisme*, il est enraciné dans le réel et nous repose des élucubrations philosophiques dogmatisantes à la mode qui sous prétexte de sauver l'Homme abstrait conduisent à un souverain mépris des hommes concrets. Les options qu'il propose : maitriser la création des besoins, promouvoir les responsabilités et inciter à la solidarité aideront à l'élaboration de ce que le P. Lebret appelait « une civilisation de la paix par l'authenticité de l'amour".

*Gérard Dion**

Michel Cornaton, *La guerre d'Algérie n'a pas eu lieu. Du déni à l'oubli, chronique d'une tragédie*
Collection : *Le Croquant* : une vie, une œuvre, L'Harmattan, Paris, 2018, 448 p.

Michel Cornaton livre ses souvenirs : chronique burgienne et guerre d'Algérie.

"Le chroniqueur est le témoin historique. Le témoin de l'être et de l'événement." La citation de Charles Péguy ouvre *La guerre d'Algérie n'a pas eu lieu. Du déni à l'oubli, chronique d'une tragédie*, de Michel Cornaton, qui vient de paraître aux éditions L'Harmattan. Loin de ses précédents ouvrages, l'auteur d'origine burgienne, né en 1936 "à la maternité devenue ensuite collège de Brou", docteur en sociologie, professeur émérite à Lyon 2 et fondateur de la revue littéraire *Le Croquant*, révèle là ses souvenirs. En cheminant à travers sa vie d'enfant orphelin, d'ado se destinant à la vie cléricale, d'appelé au service militaire et de jeune thésard (auteur de la première thèse sur les regroupements de la décolonisation en Algérie), il témoigne sans fard du quotidien des "gens ordinaires" en terre bressane, de "bien des vies locales, prétendument minuscules alors qu'elles étaient majuscules", de l'après-guerre à Mai 68 et de l'histoire d'une France où "à leur retour au pays, la plupart des deux millions de jeunes hommes enrôlés n'ont rien pu dire sur l'enfer vécu en Algérie". Au fil des 22 chapitres (450 pages, avec en couverture un célèbre tableau exposé au monastère royal de Brou), les Burgiens retrouveront nombre de noms connus et, en fin d'ouvrage, un glossaire du français régional de la Bresse, "assimilable ni au patois ni à l'argot ni au français national". L'histoire ne s'arrête pas là : dans la suite, en préparation, on cheminera avec l'auteur à travers les années 1980-2020.

Le Progrès, 13 février 2018

* Recension critique parue dans *Relations industrielles / Industrial Relations*, 24(2), 1969, 451–452. (https://doi.org/10.7202/028029ar).

A la lettre et en esprit
Courrier d'un (re)lecteur

Philippe Blanca*

Mise au point (photographique)

- "Je sais bien… mais quand même"
(MC, emprunté à Octave Mannoni et à l'un de ses patients ; la bascule dans l'inconscient, l'entrée en psychanalyse)
- "Il n'y a rien de plus pratique qu'une bonne théorie"
(MC, emprunté à Kurt Lewin ; formule qui dit le lien pensée action, vise et mise sur une pratique de la théorie plutôt qu'une théorie de la pratique)

L'expression "je sais bien mais quand même" que Michel commente dans son article "Religion et religieux" (*Le Croquant* n°8) est le titre d'un chapitre du livre *Clefs pour l'imaginaire ou l'Autre scène* publié par Octave Mannoni en 1969. Michel s'en sert pour comprendre (attention flottante) l'entrée dans la croyance lors d'une réflexion cheminement cherchant à distinguer religion, magie et superstition. Cette expression caractériserait également pour lui le passage d'une approche psychologique qui se centre sur le "Je sais bien" à la psychanalyse qui s'intéresse surtout au "mais quand même". Pourtant, quelque chose ici est manquant. Quand il utilise cette même expression dans le contexte d'une conversation, Michel lui fait dire plus, de façon modale (Laplantine), cela par l'intermédiaire d'une légère pause associée à une légère inflexion montante de la voix. J'y ajoute donc des points de suspension pour suggérer ce qui ne s'écrit pas exactement, à savoir ce point de bascule où se joue l'entrée dans la folie (les fantômes et le fantomatique), le fanatisme, le fantasme, ou encore la fantaisie et le fantastique (la création, la créativité). En d'autres termes, ce point de bascule tout autant que de suspens me semble représenter ce lieu du devenir de la puissance, entre potentialisation/actualisation (Lupasco, *Qu'est-ce qu'une structure ?*), et que

* Luxembourg multi-LEARN Institute asbl (apprentissage et développement dans, par et au travers de la diversité). Chercheur praticien en sciences humaines et sociales. Psychologue. A participé à l'aventure du *Croquant* de 1990 à 2010 en tant que lecteur, rédacteur et secrétaire de rédaction.

Michel théorise en relation avec l'autorité et le pouvoir. Et il est vrai que lier la puissance, "le plus souvent oubliée" (MC), à autorité et pouvoir "souvent confondus" (MC), pour en faire un véritable "antagonisme ternaire" (Demorgon) me semble une théorie des plus pratiques qui aide à mieux saisir certains mécanismes de domination ayant cours notamment dans le milieu du travail, dans la famille, dans les rapports/relations de genres aussi. "Je sais bien… mais quand même". Pour tout ce que cette expression condense, et tout ce qu'elle dit de façon raccourcie de Michel, lettre et esprit, de ses thèmes de prédilection "en creux" (MC, voir infra), je choisis de la placer au tout début de cette contribution qui tient à la fois d'un courrier des lecteurs (d'un courrier d'un relecteur, plus exactement) et d'une contribution "faits tendances opinions" - deux rubriques pivot du *Croquant*, il n'y a pas si longtemps encore.

A l'orientale, a l'occidentale

- "Dire en utilisant cette forme chère à l'Orient"
(MC, en résonance avec Jacques Berque ; l'approche "à l'orientale" s'oppose à l'approche frontale, à l'occidentale)
- "Le fil, il n'est peut-être pas rouge, il n'est pas rose non plus"
(MC à propos de la politique dans Le Croquant *; peut-être en écho au fil de la toile d'araignée de Sorescu également ; voir ce numéro supra)*

L'idée de cette chronique est de suivre Michel Cornaton (MC) à la lettre, au travers des 51 livraisons (66 numéros) du *Croquant* paru entre 1987 et 2010, et aussi en esprit, en reprenant (en les reformulant sans doute en partie parfois) certaines de ses expressions, que j'ai pu retenir au fil du temps et des moments passés en sa compagnie, du professeur VOUS de psychologie sociale et directeur d'une "revue littéraire de l'est et du sud-est" à la fin des années 1980 à l'ami TU, directeur d'une "revue sciences humaines littératures et arts" au début des années 2000. J'aimerais transmettre ici quelque chose de cette figure telle que j'ai pu l'entrapercevoir dans ce contexte particulier du *Croquant* qui constitue le fil de *Soi* de mon propos. Je souhaite ainsi revenir en pensée dans l'atelier du *Croquant* et en partager quelques souvenirs ou anecdotes au sens où Jean-Yves Debreuille définit ce terme en parlant de Follain. Autrement dit, mon intention est d'approcher *Le Croquant* depuis sa fabrique intérieure, en m'efforçant de demeurer sur cette "ligne de crête" (MC) qui sépare l'anecdote de l'anecdotique (Debreuille, n°1, 1987). À l'exemple toujours de Jean-Yves Debreuille évoquant, cette fois-ci, René Char qui s'était TU lui aussi, je voudrais faire mienne également l'attitude suivante : "il n'est pas question de procéder à l'invocation de celui qui n'est plus parmi nous, ni même de célébrer le 'bonheur' qu'on a goûté avec lui, mais de rester ouverts à une 'délivrance' qui jamais ne s'opérera

que sur le mode de la présence" (Debreuille, n°3, 1988). Procédant de la sorte, il m'importe enfin d'adresser une pensée dédicace à tous ceux celles qui ont contribué au façonnage de cette revue et qui m'ont nourri autant par leur présence "rapprochée" (MC) que par leurs écrits : contributeurs "au long cours" (MC) ou ponctuels, membres des comités de rédaction ou de lecture, abonnés, simples lecteurs, sans oublier bien sûr les adhérents de l'association, laquelle dans "l'esprit de la Révolution" (MC) avait fait le choix d'être une "société des Amis", en l'occurrence, de la poésie.

Pour mener cette entreprise à bien, je revisite les différents temps de ce numéro hors-série en commençant par le dossier 'événement' (l'hommage à Michel organisé les 1er et 2 octobre 2021 à Lyon), jusqu'aux parties Témoignages et Rubrique associative en passant par Algérie, Université, Revue, Éducation populaire, et Bresse. En ce qui concerne la manière de faire, j'avancerai "à l'orientale", ou encore en effectuant des pas de côté. Jacques Berque (Courrier des lecteurs, *Le Croquant* n°13) : "Je vous remercie d'avoir fait écho à ma remarque sur le *jihad* de mai 1965, à Constantine, un mois avant la chute de Ben Bella. C'est de cette manière détournée que j'espérais faire passer des recommandations. Je fais souvent ainsi, à l'orientale".

Mise en scène : réciter et incarner

- "Unité de temps d'action et de pensée"
(MC ; défini, en une formule ramassée, le format d'un colloque du Croquant*)*
- "Nous sommes en train de réciter, non, cela ne va pas…"
(Claude Chalaguier lors du colloque "Comprendre la violence" ; réciter s'oppose à incarner)

D'après Michel, nous sommes trois à posséder la collection complète du *Croquant*. Étant un de ces trois-là, il m'est loisible de feuilleter le numéro 1 que j'avais trouvé par hasard en vente chez un bouquiniste, L'Exagus, à Bourg-en-Bresse en me promenant un samedi après-midi. Dans ce premier numéro, en deuxième de couverture, je retrouve la raison pour laquelle l'importance prise par (et la centration des adhérents sur) la revue dans l'association/société des Amis de la poésie agaçait parfois Michel. Au départ *Le Croquant* est avant toute chose un "groupe" proposant plusieurs activités dont la principale est "la diffusion de grands textes littéraires par des spectacles chorégraphiques et théâtraux privilégiant l'esprit dionysiaque de la poésie (musique, rythmes, danses), en introduisant la dimension dramatique". Ce qui est devenu au fil des années *Le Croquant* tout court est ainsi au début une "société" orientée sur le spectacle vivant et la mise en scène de la poésie ("rendre la poésie à la vie quotidienne") au-delà de la seule poésie

littéraire publiée en recueil, dans des livres. De 1987 à 2010, conformément à cette intention initiale, il y aura bien de ces mises en scène proposées (les rencontres du *Croquant*) s'efforçant d'offrir un autre type de spectacle que celui privilégié par nos sociétés du spectacle. J'en ai encore deux en tête, notamment : "Une pensée pour Sara", en 1992, lors du colloque "Les états de la création" (des coups de talon sur la scène) et Sorescu/Tardieu lus et dits par Gabriel Le Gal avec son association à Bourg-en-Bresse lors des dix ans du *Croquant*, en 1997. A cette occasion également, lors du café littéraire de la veille, animé par Jean-Marie Auzias, *chez Jeanine*, je me souviens d'un homme portant un long manteau qui s'était levé de sa chaise pour lire, debout droit, un bras le long du corps, figé, un de ses poèmes sortant de la manche de son autre bras. Temps suspendu.

Les cinq colloques du *Croquant* (Littérature et psychanalyse, Création, Identité, Sentiment amoureux, Violence) organisés sous la houlette de Michel, bien souvent avec l'aide de ses étudiants, entre 1989 et 2003, peuvent aussi être vus comme des spectacles chorégraphiés à l'esprit "dionysiaque". Ils visent avant tout au "gai savoir" (façon MC), ce qui est tout à fait sérieux. Michel, à ce sujet, reprenait, en la chahutant, la règle des trois unités du théâtre classique français : un colloque reposait, selon lui, sur "une unité de temps, de lieu et de pensée". Il avait, d'autre part, dans un souci de dramatisation de cet événement (i.e. créer une tension et une intensité propices à la pensée), le souci de faire se rencontrer et se répondre arts (danse, musique, cinéma, peinture, sculpture), littératures et sciences. Cette rencontre, cependant, est une rencontre complexe au sens où Edgar Morin, avec lequel *Le Croquant* a 'compagnonné', définit ce terme : elle n'est pas uniquement faite de complémentarité et de coopération, mais aussi de concurrence et de confrontation.

Autre dimension essentielle, propre au format "colloque" du *Croquant* mais qui ne peut être anticipée et planifiée, seulement incitée en recourant notamment aux arts et aux littératures, la différence entre "réciter" et "incarner". Claude Chalaguier m'a fait comprendre cette différence justement en l'incarnant, lors de sa participation à la table ronde "Violences et créations artistiques" lors du colloque de 2003 "Comprendre la violence". Cette compréhension se joue, là aussi, sur le plan modal (le vocal notamment) plus que sur le seul plan verbal. Elle est suggérée à travers le retranscription 'conversationnelle' suivante des propos de Claude ce jour-là. C'est aussi le souvenir d'un moment de complicité avec Winfried Veit : "vous savez nous sommes là dans la création [pause] dans la démarche artistique [pause plus longue] c'est vrai que tout à l'heure quand j'écoutais [pause] je pensais sans vouloir [pause] comment dire [pause prolongée] faire montre de mes lettres [intonation descendante] que Aristote a bien raison quand il

dit [pause] mais je me fous de cela [intonation montante] parce que nous sommes en train de réciter [micropause] non [pause] cela ne va pas [pause] il faut incarner les choses [pause] incarner [micropause] au-delà des mots poser des actes [pause] se mettre en mouvement au niveau de la création" (*Le Croquant* n°38-39).

Entre "récitation" et "incarnation", je garde en mémoire différents moments du colloque de 1992, "Les états de la création", dont j'ai contribué à l'organisation en tant qu'étudiant de Michel. A la manière donc de Perec : je me souviens du placement de voix de George Steiner lors de l'entame de sa prise de parole ("Vous dire, Monsieur le président…"). Je me souviens du ton 'alanguissant' de Jean-Michel Palmier parlant d'Ernst Jünger, après le temps du déjeuner du samedi, dans une longue prise de parole qui avait quelque chose d'envoûtant. Je me souviens de Serge Moscovici surpris de se retrouver sur la scène, un dimanche matin, face à la salle, dans une table ronde consacrée à la création. Je me souviens de Gilbert Amy interrompant Philippe Roger ("Bon, j'arrête tout de suite ce n'est pas l'objet du débat") et menaçant de quitter la salle ("Et donc si vous continuez ce texte je m'en vais") et Michel Cusin rattrapant l'envie d'envol et concluant, plus tard, par "insérer" (avec des artistes, "ce n'est pas facile à insérer"). Je me souviens encore de la table ronde des poètes intitulée "Que font les poètes ?" et de la posture toute en retenue de Yves Bonnefoy, *impressif* ("vous avez prononcé un mot que je ne peux pas laisser passer"), donnant la réplique à Jean-Marie Auzias, *expressif*, qui s'était emporté en évoquant la voix d'Apollinaire. Je me souviens pour finir, et toujours à propos de Yves Bonnefoy, de sa suggestion concernant la place du poète, laquelle, disait-il, est toujours à laisser libre ou "vide"… au risque, il me semble en effet, de réciter de nouveau.

Algérie : amnésie amnistie anamnèse… anesthésie

- "Se retirer sous la tente"
(MC ; paradoxalement, s'isoler pour en venir à - mieux - penser avec les autres ; à mettre en relation avec Tocqueville, voir infra)
- "Pour en venir à penser"
(MC, emprunté à Marcel Conche ; la pensée, de nouveau, comme action et pratique, voir ci-dessus)
- "J'ai mal à l'Algérie"
(MC, emprunté à Albert Camus ; sentiment de la dette à l'égard d'un pays et de ses habitants)
- "Amnésie et amnistie dans l'oubli d'un travail nécessaire d'anamnèse"
(MC, emprunté à Bruno Étienne ; faire connaître, coûte que coûte, la réalité des camps de la et des guerres d'Algérie)

- "Moment de vérité" ou "moment de la vérité"
(MC ; moment crucial, au cours d'une vie, où l'on fait face à qui l'on est réellement, si j'ai bien compris)

Michel écrit en 1988, dans un article consacré au "poids de la pensée", inclus dans un dossier interrogeant le "véritable enjeu" de "l'affaire" Heidegger du moment (*Le Croquant* n°3) : "l'expérience du combat en Algérie - je parle ici du seul vrai combat qui compte, celui contre la haine et la peur, m'a appris qu'au moment de la vérité, la foule se retire". Le moment de vérité ou le moment de la vérité auquel un être humain est confronté tôt ou tard au cours de son existence est quelque chose qui hante Michel. Une des raisons, à mon sens, de son opposition et le mot est faible, à Pierre Bourdieu est que ce dernier avait failli. Faillir, c'est ici faire défaut, fuir une responsabilité collective pour préserver ses intérêts propres. Dans *Le Croquant* n°15, Roger Curel écrit : "j'ai le respect des gens qui se 'mouillent' ". Il me semble que ces mots pointent vers quelque chose de similaire : mieux vaut se tromper peut-être que tromper. Faillir - ne pas être un homme debout qui incarne sa parole au moment de la vérité - représentait, il me semble, pour Michel, la faute inacceptable… Mais j'en viens à la France de naissance, d'enfance et d'une partie importante de la vie d'adulte de mon père, laquelle, dit la chanson, "n'était pas en territoire de France".

L'Algérie est présente tout au long des 66 numéros du *Croquant*. Elle apparaît dans des comptes rendus de lecture, des dossiers, plus ou moins importants en nombre de pages, et dans un numéro spécial double intitulé "Algérie soleil noir 1954-2004" (n°44-45). Pour Michel, l'Algérie est à la fois un horizon anthropologique, des usages (pas vraiment glorieux ; à nommer pour mieux les dénoncer), des paysages et des visages : elle est un pays qu'il a connu au moment et après la guerre de décolonisation (i.e. d'indépendance, i.e. de libération). Elle s'associe, bien sûr, intimement pour lui à la question collective des camps d'internement (de regroupement-concentration). L'Algérie, ce sont aussi des gens qu'il a côtoyés, dans ce pays et hors de ce pays. C'est aussi Albert Camus (Tipasa), Jacques Berque, Gilbert Meynier, Germaine Tillion - "ne pas oublier le I" (MC) -, Mohammed Dib, Jean Sénac, d'autres, et c'est donc, pour terminer, Pierre Bourdieu "quand même", dans une position paradoxale, un peu celle, *mutadis mutandis*, de Jean Servier.

Si Michel faisait siens les mots de Camus, "j'ai mal à l'Algérie, en ce moment, comme d'autres ont mal aux poumons", je choisirais, en référence à mon expérience familiale "pied-noir", côté paternel, plutôt cette "notule" (MC) de Camus, tirée de ses *Carnets III* : "poésies sur le regret d'Algérie". Regret d'Algérie

car il me semble désormais, après avoir reparcouru les dossiers du *Croquant* dédiés à ce pays et à cette histoire, que l'on ne naît pas ni ne devient pied-noir hors du sol d'Algérie et d'une connaissance charnelle (incarnée) de ce pays. J'énonce cela non par dédain ou détachement, mais surtout par reconnaissance de la singularité de vécus (au sens de la *vivência* en portugais ou en espagnol) et de ce que je ne peux approcher qu'au moyen d'une sorte d'homologie psychique qui est de l'ordre d'un ressenti (il ne s'agit pas d'un miroir, comme il est commode de *faire à l'autre* actuellement).

A est donc à B ce que C est à D. Cette homologie psychique peut se formuler de la manière suivante : le sentiment d'exclusion que j'ai pu ressentir au contact de la communauté pied-noir lors de rassemblements familiaux et de fêtes par exemple - ce désir en fait d'appartenance (A) - est à celui que j'étais (B), ce que le sentiment de rejet (C) est à ceux qui sont devenus Pieds-Noirs en quittant l'Algérie et en arrivant en France (D). Il m'a fallu du temps pour comprendre, en somme, que le sentiment diffus que j'ai éprouvé parfois était de nature à me faire ressentir, et donc connaître, quelque chose du sentiment de rejet (et de regret plus grand encore) éprouvé par ceux ayant été amenés à partir : le regret|rejet donc, en lien avec cette brûlure toujours présente, et qui se retrouve, il me semble, chez beaucoup de ceux qui sont "en quête d'asile" (Gaël Masset, *Le Croquant* n°51-52). Aussi, à côté des trois modalités de l'amnistie, de l'amnésie, de l'anamnèse décrites par Bruno Étienne, reprises par Michel, utiles à l'historien ou à l'anthropologue, et qui concernent les faits, j'en ajouterais une quatrième qui concerne plus directement les individus, les êtres : l'anesthésie du ressenti en lien avec ces faits douloureux qui permet de continuer à vivre "quand même" au quotidien. Cette distinction entre faits (le mémorial) et ressentis (le mémoriel) que décrit la maïeusthésie de Thierry Tournebise (https://www.maieusthesie.com/) m'apparaît une 'théorie éminemment pratique' d'un point de vue clinique et thérapeutique : en mettant l'accent sur les ressentis de celle (celui) qui a vécu les faits, il n'est pas demandé à ce dernier (cette dernière) de revivre quoi que ce soit en racontant (revivant) violence, viol, torture, et autres traumatismes peut-être moins marqués socialement et historiquement… mais d'accueillir et de reconnaître celle (celui) qu'il (qu'elle) était au moment des faits justement "et qui n'a sans doute jamais été entendu encore" (Tournebise).

Je conclus. Cette incursion dans l'histoire personnelle est une manière pour moi, tardive, de rendre plus clair ce que je m'étais efforcé de dire de façon maladroite au cours de discussions avec Michel, et Robert Hamada écrivait alors une thèse consacrée aux Harkis, se déroulant au moment de la parution du double numéro 44-45 du *Croquant* consacré entièrement à l'Algérie et à son "soleil noir de la Mélancolie".

La valise rapportée, l'unique bagage de Gilbert Blanca, *r||apatrié* d'Algérie ou *Le regret/rejet d'Algérie*

Université : pourquoi nous… étudions.

- "Les poètes l'auront déjà dit"
(MC, citation valise Freud + Winnicott ; désigne les intuitions de la littérature et de la poésie que la science cherche à établir en considérant les faits)
- "Les faits sont têtus"
(attribué à Lénine par MC, appartient aussi à Mark Twain et à d'autres ; nécessaire travail de confrontation avec la réalité du terrain ; s'applique également aux conflits de l'Histoire : désigner précisément qui est l'agresseur et qui est la victime, voir par exemple les dossiers consacrés dans Le Croquant *à l'Algérie, Israël et Palestine, l'Arménie, etc.)*
- "Le pot commun"
(MC ; pot dans lequel on vient piocher en sciences sociales, une notion explicative devenue passe-partout et creuse à force d'usage, par exemple : violence symbolique)
- "Société urbano-industrielle"
(MC ; qualifierait plus justement un type de société malencontreusement dénommée post-industrielle dans les années 80/90)
- "Les Blancs pensent trop"
(MC, emprunté à une personne Dogon, repris en titre par P. Parin, F. Morgenthaler, et G. Parin-Matthey ; expression controversée qui exprime cependant avec une certaine justesse un ressenti s'étant formé lors des années africaines)

Mon compagnonnage avec *Le Croquant*, tout d'abord en tant que lecteur puis de membre adhérent de l'association des Amis de la poésie et, enfin, de secrétaire de rédaction/rédacteur, se confond largement avec mes années d'études à l'université Lyon 2 - "à Bron" et presque jamais "sur les quais". Cette précision

a son importance car, si “Bron” aide à développer une certaine sensibilité, de l’intérieur, à l’art contemporain style Le Corbusier (la maison du *fada* à Marseille), ce campus excentré n’aide pas forcément à adoucir le mal être étudiant et à faire oublier la solitude (voir le dossier du *Croquant* à ce sujet). Étudiant en psychologie sociale, cursus principal (Cornaton), je mentionne également deux incursions majeures : l’une en ethnologie et ethnopsychiatrie (Laplantine), cursus complémentaire ; l’autre en lettres et civilisation françaises et poésie (Debreuille), cursus latéral. Ce triangle à trois sommets - Cornaton (“le lien social”), Laplantine (“les petits liens”), Debreuille (“qui entend ma voix ?”) - me semble après-coup, une excellente initiation à un “mode mineur de la connaissance” (Laplantine) que *Le Croquant* a contribué aussi à diffuser, fait d’attention et d’ouverture à l’autre et aux autres dans leur diversité sociale, culturelle, genrée, religieuse, linguistique, générationnelle, professionnelle, etc. Tout le contraire anthropo-(gynéco)graphique donc d’un mode majeur (dominant) de la connaissance, excluant et exclusif, instrument privilégié de sociétés “urbano-industrielles” (MC), lesquelles se montrent bulldozer et broyeur par nécessité - il n’y aurait pas le choix, n’est-ce pas ?

Évoquer mon parcours personnel et une vie universitaire redoublée, plutôt que “dédoublée” (MC), grâce aux apports du *Croquant*, m’amène à me demander où a bien pu passer aujourd’hui le plaisir d’étudier ou “le gai savoir”, toujours façon MC, qui est aussi un plaisir de penser. J’ai l’impression, en effet, que cette dimension du plaisir a été totalement gommée à mesure que l’Université s’est professionnalisée et/ou que les étudiants se sont ‘précarisés’ ; ou plutôt à mesure que l’Université est devenue un moyen ayant pour fin presque exclusive l’entrée dans la vie dite professionnelle ou active sans être aussi une fin en soi. Si Michel a œuvré, avec justesse, pour faire entrer l’entreprise et le “travail” à l’Université et contribué à nettoyer/refermer “la septième plaie” (*Le Croquant* n°12, voir ce numéro supra), j’aimerais faire le chemin inverse complémentaire (Demorgon) et distinguer ces “deux bouts de la chaîne” (MC), en m’appuyant sur le souvenir que je garde du cursus de psychologie, et de psychologie sociale en particulier, proposé à l’Université Lyon 2, à la fin des années 1980 et au début des années 1990.

À la différence de la psychologie clinique à la même époque, qui m’apparaissait beaucoup plus normative et “conformante” (MC), arrogante même (mode majeur), la psychologie sociale cherchait, quant à elle, il me semble, à inclure (mode mineur) et à “transformer” (MC) aussi. Premièrement était offerte une possibilité de vivre ses études comme un cheminement intellectuel personnel, autrement dit comme une exploration transversale de champs disciplinaires variés

à partir d'une orientation dominante : l'université conçue comme ouverture à un uni-multivers (Demorgon) donc. À ce titre, en vrac et sans souci d'exhaustivité, je me souviens, de nouveau à la Perec, des cours de psychologie différentielle, clinique (Durif-Varembont, lire Spitz), cognitive et génétique (Morange, lire Piaget et Vygotsky côte à côte), expérimentale. Je me souviens des enseignements obligatoires/optionnels en biologie, linguistique, littérature et ethnologie (déjà mentionnées) et d'une diversité de thèmes abordés, tels que les genres (Houel, sujet de l'examen en 1992, de mémoire, "si c'était à refaire, quel sexe choisiriez-vous ?), la rumeur (Jidouard), l'amour et le don (Sagne), la chrono- biologie (Memery), la culture psychanalytique (Biodjekian), lire Lacan (Brevière). Il y avait aussi ce curieux atelier d'élaboration du processus de formation, dit AEPF (Caillot-Arthaud) qui avait le pouvoir de désorienter (i.e. angoisser) les étudiants sortant du lycée et dont je me suis inspiré, en 2003, pour proposer aux futurs psychologues du "DESS interculturel", à l'invitation de Michel, une journée intervention intitulée : "l'interculturel, une boussole qui désoriente". Outre la transversalité, deuxième spécificité de la psychologie (sociale ?) de cette époque, des *amphis* et des *TD* proposés en soirée et le week-end pour les "étudiants travailleurs" (i.e. salariés), soit une opportunité, pas complètement satisfaisante toutefois (voir MC, *La Trans-formation permanente*), de (re)concilier vie professionnelle (j'étais surveillant à cette époque au Lycée Lalande, cher à Michel également) et vie étudiante. À ce sujet, autre moment pédagogique, un TD, *in progress*, le samedi matin, dédié à la déontologie du psychologue (Bondaz).

"Pourquoi nous travaillons" (MC) et également pour quoi nous étudions… J'oublie de nommer de nombreux autres cours, et surtout d'autres personnalités, qui ont nourri mon plaisir d'étudier. Je ne sais pas, de plus, si les particularités décrites sont toujours d'actualité et si elles étaient, d'ailleurs, spécifiques à la psychologie sociale (il me semble pourtant) et dans quelle mesure Michel a imprimé sa marque sur cette façon de faire. Au souvenir de tous ces instants pourtant, je me demande encore, depuis aussi mon profil sociologique, disons, de dissident de classe, où a bien pu passer, au cours de ces années, le plaisir/bonheur de lire, d'écouter, de voir, d'échanger, de se rencontrer, dont il est fait si peu mention aujourd'hui en lien avec l'université. Cornaton alias Brancati-Sciascia et l'art de la conversation ne sont pas si loin (voir infra).

Je termine par trois arrêts sur image en reprenant trois citations clefs dont Michel se servait pour illustrer le voisinage cousinage fructueux des sciences humaines avec la poésie et la littérature : 1. Freud : "Les poètes et les romanciers sont de précieux alliés… Ils sont, dans la connaissance de l'âme, nos maîtres à tous, hommes vulgaires, car ils s'abreuvent à des sources que nous n'avons pas encore

rendues accessibles à la science". 2. Winnicott : "Si ce que je dis comprend une parcelle de vérité, les poètes en auront déjà traité ; pourtant les éclairs d'intuition qui traversent la poésie ne peuvent nous dispenser de cette tâche pénible qui est la nôtre : s'éloigner pas à pas de l'ignorance sans qu'un but nous oriente". 3. La citation de Mauss précise encore mieux la dimension de l'inconnu : "Quand une science naturelle fait des progrès, elle ne les fait jamais que dans le sens du concret, et toujours dans le sens de l'inconnu. Or, l'inconnu se trouve aux frontières des sciences, là où les professeurs 'se mangent entre eux' comme dit Goethe (je dis 'mange', mais Goethe n'est pas si poli). C'est généralement dans ces domaines mal partagés que gisent les problèmes urgents".

Secrétaire de rédaction : lire en mode main négative

- "Le couple est au départ"
(MC ; instance proche du "soi", précède, dans l'ordre, "le groupe", "l'institution" et "l'organisation" ; marque l'entrée dans la spirale de l'existence et introduit à une arithmétique "difficultueuse" : 1+1= ? Voir à ce sujet l'article "Petite arithmétique amoureuse", n°30-31)
- "Difficultueux, se"
(MC ; vocabulaire soutenu mais employé de façon relâchée ; dit de façon performative, combien ce qui est difficile - "diffi" - est aussi labyrinthique et méandreux - "cultueux" -, adjectif aptonymique)
- "Le temps court (de l'action) et le temps long (de la pensée)"
(MC, emprunté à Braudel et détourné ; qualifie une rythmique propre à la préparation/sortie d'un numéro du Croquant *: le temps long de la pensée, des prises de contact et de la conversation en contraste avec le temps court, monomaniaque et exclusif, de l'action - du bouclage ; lors du temps court de l'action, indisponible, "tous vos amis s'en vont", concentré, "vous êtes mauvais goût", Rimbaud)*
- "Conversation"
(MC, emprunté à Sciascia/Brancati ; 1. ambition pour une revue ; 2. moment incontournable de la vie d'une revue fait de rencontres, de débats, de détours, de voyages - en voiture - par exemple en République tchèque)
- "Garde rapprochée"
(MC ; 1. ironique, groupe de collaborateurs proches dans une revue, précède le niveau institutionnel et organisationnel, vient après le couple fondateur, fondement et fondation ; 2. toujours ironique, sorte de cri de ralliement)

Jeanne Moreau, dans un reportage dont je ne saurais retrouver la trace, dit en substance et je déforme sans doute, la chose suivante : je n'ai vu aucun de mes films, j'ai joué dedans. De façon analogue, je pourrais dire qu'à compter du numéro 26 ou 27, après avoir mis en place la fonction de secrétaire de rédaction

dans la revue, je n'ai plus lu *Le Croquant* comme un lecteur du dehors mais comme un lecteur du dedans, mettant en forme et relisant ses articles. Michel, de son côté, avait à cœur de demeurer un "directeur de publication" qui est aussi un lecteur du dehors-dedans : le lendemain de la sortie d'un numéro, il prenait le temps de se remettre dans la peau d'un lecteur abonné ou adhérent et s'efforçait de réagir comme un de ces derniers.

N'étant plus lecteur du dehors et ne prenant pas soin, comme Michel, de me faire lecteur du dedans-dehors, je définirais le dedans spécifique du (re)lecteur secrétaire de rédaction en m'inspirant de la manière dont Dariusz Nowacki se présente dans son livre *Zawód : czytelnik* (trad. *Occupation : lecteur*). Dariusz Nowacki, avec lequel j'ai travaillé sur le numéro Pologne (*Le Croquant* n°37), se montre en effet, dans cet ouvrage, comme un lecteur du dedans qui est avant tout un lecteur critique (accent sur la lecture) et non un critique littéraire (accent sur la littérature), détenteur et gardien de ce que serait LA littérature. Par analogie encore, et en fonction cette fois de ce que j'ai pu apprendre sur le tas avec *Le Croquant*, je dirais donc que le secrétaire de rédaction est un lecteur critique du dedans qui travaille, de façon privilégiée, en mode "main négative" plutôt qu'en mode main "positive", comme l'on distingue, dans l'art rupestre, les empreintes de mains sur les parois des grottes. En d'autres termes, si le correcteur, tout comme le professeur d'école, et un certain type de critique littéraire, marque de son emprunte… rouge, un texte (mode "main positive"), le secrétaire de rédaction s'efforce quant à lui de faire apparaître au mieux la main (la griffe) d'un auteur (mode "main négative"). Dès lors que lire consiste en premier lieu à ne pas avoir l'impression de lire, il veille en conséquence, à partir de cette forme de négativité (Laplantine) particulière, à ce que rien ne vienne détourner ou briser le cours de la lecture. Bref, il fait en sorte que la lecture soit un cheminement, une compréhension par immersion et imprégnation susceptible de transformer un futur lecteur, ou encore qu'elle ne soit pas interrompue par des 'coquilles' involontaires et bien par des 'incises' délibérées d'un auteur.

Je retourne à la lecture du dehors, mais qui suppose aussi, bien évidemment, une intériorité. Dans le numéro 14 (1995) du *Croquant*, un éditorial évoque les 7 ans de la revue au travers, notamment, d'un échange Sciascia/Porzio reprenant des propos de Brancati : "C'est la fin des revues, parce qu'il n'y a plus de conversation, de débats ; et donc on ne se rencontre plus". Cette citation (est-elle d'ailleurs exactement de Brancati ?) qui sera reprise dans les numéros 22 puis 24, et qu'il suffit de retourner, me paraît constituer la charte interne du *Croquant* et préciser son ambition : être une revue faite de conversations et de débats, condition de la rencontre. La rencontre précède donc la publication de

Main négative
Grotte de Cosquer

la revue, laquelle ne se veut pas une collection de contributions, mais articule "au plus près parole et écriture, écoute et lecture" (MC, *Le Croquant* n°22). J'ajoute que si ce numéro 14 est marqué par un premier regard sur le temps écoulé depuis la création de la revue, c'est peut-être aussi avec ce numéro que *Le Croquant* va commencer, paradoxalement, de disap-paraître : ne pas cesser d'exister de nouveau, entre pulsion de vie et pulsion de mort, cette dernière que Michel aimait tout particulièrement à prendre pour objet d'attention/méditation et rappeler aux psychothérapeutes qui avaient trop tendance, selon lui, à l'escamoter.

Encore plus tôt. Si 1987/88, au moment de la création de la revue, est l'année de la question Heidegger, 1989/90 est l'année de l'affaire Rushdie faisant suite à la publication des *Versets sataniques* chez Christian Bourgois. Fabienne Cornaton écrit à ce sujet dans le numéro 6 : "Est-ce à dire qu'il fallait proscrire en France les *Verset sataniques* ? Certainement pas. Ce livre est une pure réussite. Drôle, intelligent, luxuriant, païen, voltairien, superbe. De quoi rappeler, à qui l'oublierait ce que savoir écrire veut dire. Mais outre la qualité littéraire de l'ouvrage, il convenait d'apprécier le contexte social de sa publication et plutôt que d'agir au nom d'idéaux qui écrasent la réalité, évaluer concrètement la situation". Je reprends cette citation dès lors qu'elle expose, "en creux" (MC), tout comme Jacques Berque le fait dans ce même numéro 6 et un dossier intitulé "l'islam et

la France", les termes d'une tension qui va de plus en plus s'actualiser (faire actualité) au fil des années, entre deux perspectives concurrentes à la recherche non pas d'un consensus, mais d'une complémentarité (im)possible, au travers d'une confrontation au tragique allant crescendo. Cette tension/attention sera encore au cœur des discussions sur "le voile et la laïcité à l'épreuve" (*Le Croquant* n°41-42), Michel terminant son article en distinguant trois dimensions confondues, le religieux, le sentiment religieux et la spiritualité : "Où trouver l'alternative religieuse en dehors de la religion ? Est-ce à cette limite où mystique et poésie se rejoignent ?" (MC). Raymonde Morizot, "voltairienne", dans le courrier des lecteurs du numéro suivant (43), lui répondra sèchement.

La transe (formation)

- "L'accent mis sur les relations interculturelles sert à camoufler les rapports de domination et de classe"
(MC suspicieux face à un engouement ou à un emballement, souvent trop facile, qui glisse sur les problèmes de fond ; plaidoyer implicite pour un interculturel qui ne soit pas un interculturel de colonie… de vacances)
- "Il y a la prise de tête et il y a aussi la prise de terre"
(MC ; les "deux bouts de la chaîne"… de l'esprit ; l'une ne va pas sans l'autre : sans prise de terre, que fait la tête ? Voir aussi réciter et incarner, moment de vérité)
- "Ventre plein"
(MC ; ne prédispose pas forcément à une pensée juste ; si avoir le ventre "creux", au sens propre, n'est pas une expérience de vie indispensable, l'avoir traversée, permet une certaine retenue et une certaine humilité)
- "Rapports de pouvoir, relations d'autorité"
(MC ; deux modes à distinguer clairement, permet de mieux comprendre les mécanismes de domination de toutes sortes ; pouvoir et autorité gagnent en puissance à être associés à la… puissance de l'imaginaire : 1+1=3)
- "Réel, imaginaire, symbolique"
(MC en référence à Lacan ; le P_ouvoir dans le R_éel incidemment devenu la réalité, l'A_utorité dans le S_ymbolique, et la P_uissance dans l'I_maginaire ; il s'agit plus d'une homologie à visée heuristique qu'un parallélisme théorique : P est à A est à P ce que R est à S est à I)
- "La loi Le Chapelier sur la suppression des corporations"
(MC ; catastrophe historique nationale, à changer radicalement le visage du travail en France)
- "Division du travail"
(MC ; organisation du travail propre au monde industriel, qui déresponsabilise. A rendu en partie possibles les camps de concentration. La division du travail est aussi présente à l'université sous la forme de l'hyperspécialisation)

- "Tenir les deux bouts de la chaîne"
(MC ; évoque le travail de l'esprit aussi. Voir "prise de terre, prise de tête")
- "Formation conformation et formation transformation"
(MC ; 2 types de formation, les préfixes parlent d'eux-mêmes)

Je suis à Roanne en 2003 et 2004. Je travaille comme conseiller bilan de compétences. De nombreuses femmes ayant travaillé jusqu'alors dans le textile sont sans emploi (i.e. sans emploi salarié, c'est-à-dire autre que l'emploi non-rémunéré et peu reconnu qui consiste à maintenir une maison et une famille à flot émotionnel, matériel, organisationnel, etc.) La plupart souhaite se reconvertir (travailler) dans les métiers de l'aide à domicile. Je lis la thèse de Michel qui présente une formation destinée aux aide-ménagères. La formation d'aide à domicile proposée à ce moment-là à Roanne me semble la copie presque conforme de la formation d'aide-ménagère initiée par Michel et son équipe, au début des années 1970 (voir ce numéro *supra*), qui m'apparaît alors comme d'avant-garde.

Note personnelle : si je garde un excellent souvenir de la Maison de l'information sur la Formation et l'Emploi, la *MIFE du Roannais*, j'ai un sentiment mitigé vis-à-vis du bilan de compétences financé par l'ANPE : l'impression de tromper son monde. Pas vraiment la "prise de tête" adaptée à la "prise de terre" roannaise. Le psychologue agent de "conformation" plutôt que de "transformation" ?

Origine et racines : la voix de l'un

- "L'homme n'est pas un arbre"
(MC, emprunté à Habermas, mais je n'en suis plus sûr ; l'attachement à une terre, poétique, à habiter, devient parfois douteux quand il est politisé… à l'extrême ; voir infra dans ce numéro)
- "Lorsque quelqu'un frappe à la porte, il y a ceux qui ouvrent et ceux qui n'ouvrent pas"
(MC, emprunté à Germaine Tillion et en résonance aussi avec Jean-Pierre Vernant, il me semble ; décrit l'hospitalité comme un devoir d'humanité presque ; à relier à fraternité/sororité)
- "Sentiment de la dette"
(MC, toujours en pensant à Germaine Tillion, voir ci-dessus ; modalité du lien social plus fondamentale encore que don et contre-don, ce qui relie - religare - les humains entre eux, à travers l'espace et le temps)

Dans la rubrique "courrier des lecteurs" du *Croquant* n°13, Régis Chmielewski, "cheminot", conclut sa description de la vie à Quarante-Planes, un village de Tarentaise, par ces mots : "Je me montre peu habile pour décrire la vie de ce

village. Je veux seulement que ces quelques mots soient la petite réserve à votre analyse que, par ailleurs, je partage ». Ce courrier est écrit en réponse à un article de Michel paru dans le n°8 « où il est écrit que le paysan n'existe plus, qu'il est remplacé par l'exploitant agricole".

Au sujet toujours de la ruralité, en deuxième de couverture du n°3, la charte du *Croquant* définit le "régionalisme" en ces termes : "Celui qui ne convertit pas en objets de musée les traditions. Promouvoir les écrivains du cru sans se fermer à l'hexagone, accueillir la littérature étrangère, prêter écoute aux penseurs de notre temps, c'est l'autre manière de concevoir le régionalisme".

Pour information. Rugby. Pro D2. Le 21 janvier 2022, en déplacement à Montauban : US Montalbanaise (27) - US Bressane (27). A venir, le 28 janvier 2022 : US Bressane - Aurillac.

De Michel Cornaton au Capucin indigne : repères bibliographiques

- "S'y coller"
(MC ; s'oppose à se "défiler" qui contraste avec "refiler" ; accomplir une tâche ingrate, sans éclat, qui ne trouve pas mains preneuses, par exemple, préparer les enveloppes pour les envois d'une revue ; voir "la prise de terre")

- "Se défiler"
(MC, voir "s'y coller")
- "L'écume des jours"
(MC ; ce qui fait mousse, attire l'attention un instant et disparaît aussitôt, à distinguer de l'actuel, au sens de Camus, des jours, soit les faits "têtus" - 'actual' en anglais)
- "Paris"
(MC ; synonyme d'entre-soi, s'oppose, en "France douce amère", à Lyon, "claire obscure" toutefois)

Ci-après la liste des publications de Michel parues dans *Le Croquant*. Cette bibliographie des articles et contributions omet certains éditoriaux signés parfois des simples initiales "MC", "Le Croquant" (sous-entendu "le croquant de service") ou restés anonymes. Elle n'est pas exhaustive non plus car elle laisse de côté les nombreuses notes de lecture que Michel signait aussi de différents pseudonymes (notamment Jeanne Loisy et, je crois, La lyre populaire). Le compte rendu de lecture est un exercice qu'il avait appris lors de son passage à *Économie & humanisme*. Un exercice formateur qui faisait partie du job ("s'y coller") d'un directeur de revue : savoir lire ce qu'on n'a peut-être pas vraiment envie de lire. C'était la nécessaire "prise de terre", pendant indispensable de la "la prise de

tête" (voir ces termes), l'ombre d'une rubrique annexe plutôt que la lumière de la contribution pleine page, le terrain plutôt que le labo… Michel a également utilisé d'autres pseudonymes hétéronymes, dont je n'ai pas connaissance, ce qui me rappelle Christian Moncel, inspiré par Pessoa, et sa *Petite revue de l'indiscipline* que *Le Croquant* avait croisé. En signant ou ne signant pas ou en signant autrement, il s'agissait de trouver un équilibre entre apparaître ou non : tenir son rôle de "directeur de publication", en responsabilité, sur certaines questions jugées importantes sans se camoufler (ne pas "se défiler", ni "refiler le bébé") et, parfois, demeurer moins visible (moins lisible). Il s'agissait de pratiquer aussi la discrétion qui est une autre forme de présence. Hormis la rubrique qui, avec le temps, a fini par s'appeler "Faits Tendances Opinions" et qui permettait à certains adhérents d'exprimer des vues n'engageant pas entièrement *Le Croquant*, il ne serait pas venu à l'idée de Michel de placer à titre d'avertissement, en tête d'un numéro, tel qu'il est presque de règle actuellement et notamment dans les revues scientifiques académiques, "les articles publiés n'engagent que la responsabilité de leurs auteurs". L'attitude était différente et Voltaire (apocryphe), plutôt, était convoqué : "Je ne suis pas d'accord avec ce que vous dites, mais…".

Michel transmettait également un savoir-être, plus qu'un savoir-faire, lié à la publication de contributions qui si elles n'étaient pas entièrement satisfaisantes, l'étaient au titre de l'amitié, du soutien, du clin d'œil (sans doute ici la prise de cœur, à placer aux côtés des prises de terre et de tête). Il ne s'agissait pourtant pas de copinage qu'il dénonçait avec virulence par ailleurs, en relation, par exemple, avec les revues parisiennes. Ses articles (scientifiques et critiques littéraires, signées de son nom) et contributions (chroniques signées "Le capucin indigne", et autres documents identifiés par ses initiales ou anonymes) se distribuent autour de différentes thématiques : l'Algérie (Le Liban et l'Afrique en général). La littérature (notamment Camus et *les régionaux de l'étape* qui n'étaient pas régionalistes folklorisants - Vailland, Aymé entre autres). La psychologie sociale et ce qu'il préférait appeler la psychopathologie sociale : les sociétés peuvent aussi être malades à des degrés divers. Religion, sentiment religieux et spiritualité/mystique (à distinguer donc). Être directeur d'une revue (la chronique des recherches de financements et la chronique d'une certaine souffrance aussi, récitée pour la cause parfois, le plus souvent incarnée, un balancement de nouveau entre pulsion de vie et pulsion de mort). L'amour et ses différents degrés : en suivant l'échelle proposée par Jean-Yves Leloup (*Qui aime quand je t'aime*, avec Catherine Bensaid) : de l'amour Pornéia consommateur (se servir) à l'amour Agape désintéressé (servir), en passant par Pothos, Mania/Pathe, Eros, Philia, Storge, Harmonia, Eunois, et Charis. Positionnement politique : plutôt LE politique même si Michel aimait LA politique aussi avec ses polémiques et ses

(en)jeux de pouvoir. Positionnement philosophique - "Lettres et les temps" (*Le Croquant* n°16, n°18) - en relation avec l'actuel (Camus) de l'actualité et non pas "l'écume des jours", aimait-il à préciser : ce qui fait mousse dans l'actualité et est aussitôt oublié, me semble-t-il. Il reste à mentionner l'humour ("signé Furax" ; "les oiseaux nous chient dessus") et ses modulations : cynisme, ironie, raillerie, moquerie, sarcasme, sardonie, jamais aux dépens d'autrui toutefois : Michel avait le souci d'inclure quoi qu'il en coûte, tolérant "au risque de l'histoire" et des histoires (d'où la recette clin d'œil des œufs brouillés, voir supra), sans jamais exclure, au contraire notamment du surréalisme (l'imagination au pouvoir ?)

1 (1987)	*Enquête sur la poésie et la littérature*
2 (1987)	*Roger Vailland dans ses terres*
3 (1987)	*Heidegger. Le poids de la pensée*
6 (1989/90)	*Éros*
6 (1989/90)	*Le roman africain*
7 (1990)	*D'amours blessés (autour de Rabah Belamri et Jean Sénac)*
8 (1990)	*Religion et religieux*
11 (1992)	*Les trois étendards*
12 (1992)	*Les sept plaies de l'Université*
12 (1992)	*Algérie 1962-1992 ou l'oubli*
13 (1993)	*Du préjugé au racisme*
13 (1993)	*L'affaire Céline.*
14 (1995)	*Le Croquant a sept ans (éditorial)*
14 (1995)	*Du Roi-Soleil au Prince Président*
15 (1995)	*Lyon claire obscure (signé MC.)*
15 (1995)	*Le RMI ou le social revisité*
16 (1994)	*Lettres et les temps.*
16 (1994)	*La poésie quand même... Jean Sénac*
16 (1994)	*C'est la faute à Voltaire*
17 (1995)	*Pouvoir et Autorité*
17 (1995)	*Roger Vailland. L'homme nu.*
18 (1995)	*Apparitions. La Gospa (vierge) de Medjugorje*
19 (1996)	*De la discrimination à l'exclusion*
19 (1996)	*La haine de la musique*
20 (1996)	*Si calme prend fin le jour d'or*
21 (1997)	*La dernière séance (signé Michel Rotannoc)*
22 (1997)	*Maurice Papon: le rictus de la France*
23 (1998)	*L'identité au risque de l'interculturel*
24 (1998)	*Un automne invincible*
24 (1998)	*Pierre Bourdieu. Le procès de la liberté*
25 (1999)	*Lettre à une étudiante en deuil*
25 (1999)	*Marcel Aymé. Les contes du chat perché*
26 (1999)	*Loi du silence et silence de la loi*
27 (2000)	*De retour au Liban (1)*
28 (2000)	*Du local à l'universel. À la recherche de nouvelles identités politiques*
28 (2000)	*Un savoir universel dans les universités 'africaines'*

30/31 (2001)	*Petite arithmétique amoureuse*
34 (2002)	*France douce amère*
34 (2002)	*De retour au Liban (2)*
37 (2003)	*Chronique d'une guerre annoncée*
38/39 (2003)	*Le jeu de l'amour*
38/39 (2003)	*Escapade à Menton avec Sollers (signé Le capucin indigne)*
41/42 (2004)	*La laïcité et le voile. upplique aux laïcistes*
41/42 (2004)	*1964-2004: de l'actualité de Roger Vailland. Militant toujours, frondeur jamais (signé Le capucin indigne)*
43 (2004)	*1954. Une année particulière*
43 (2004)	*Haïti 1804. L'abolition de l'esclavage*
44/45 (2004/2005)	*Les trois guerres*
47/48 (2005)	*L'amour ou la mort*
47/48 (2005)	*Grandeur et décadence des revues*
49/50 (2006)	*Maronite, Sunnite, Chiite... avant tout Libanais*
53/54 (2007)	*Arménie... Sans mémoire... sans pitié.*
53/54 (2007)	*Je défendrai ma mère avant la justice ou l'exil en abyme*
53/54 (2007)	*Jean-Pierre Vernant, l'ami grec (signé MC)*
55/56 (2007)	*Jean-William Lapierre*
57/58 (2008)	*Le Croquant d'hier à demain*
57/58 (2008)	*De la mort à la vie*
59/60 (2008)	*L'Afrique merdier du monde*
59/60 (2008)	*Pie XII, le synthome*
61/62 (2009)	*Fragments de vie de Germaine Tillion*
61/62 (2009)	*Pierre Bourdieu. Une vie dédoublée*
63/64 (2009)	*Littérature francophone ou littérature mondiale : où est la trahison des clercs ?*
63/64 (2009)	*Jeanne, Gabriel, Rodrigo à Meillonnas*
63/64 (2009)	*Pas de panthéon pour Albert Camus ! (signé Le Croquant)*
63/64 (2009)	*Les oiseaux sont des cons (Signé MC, 'avec' Chaval)*
63/64 (2009)	*Terre de femmes (signé Le capucin indigne)*
63/64 (2009)	*La Loi en situation interculturelle (avec Tom Storrie)*
65/66 (2010)	*Défi poétique défi politique (éditorial non-signé)*
65/66 (2010)	*De Claudine Bohi à John Keats*

Dessein politique, destin poétique

- "En creux".

(MC ; sert à qualifier ou bien ce que l'on nous refile en douce comme si de rien n'était, d'où une attention 'veillante' - voir Tocqueville ci-dessous - ou bien ce qui reste silencieux ou implicite dans les mots ou les paroles d'un auteur)

- "Refiler"

(MC ; variante de "se défiler", voir supra)

Les quatre citations épigraphes suivantes ont été les plus utilisées ou sollicitées pour caractériser la teneur d'une livraison du *Croquant*, au fil des ans.

"Là où croît le péril, croît aussi ce qui sauve".
Hölderlin, 19 numéros (n°21 à 28 ; 30 à 32 ; 38 à 42)

"Ayons donc de l'avenir cette crainte salutaire qui fait veiller et combattre, et non cette sorte de terreur molle et oisive qui abat les cœurs et les énerve".
Tocqueville, 13 numéros (n°15 à 20 ; 46 à 52)

"Plein de mérite, c'est pourtant poétiquement que l'homme demeure sur cette terre".
Hölderlin (citation vraisemblablement apocryphe), 12 numéros (n°1 à 11)

"Un œil sur le monde, le monde dans un regard"
Frédérique Lignon, 8 numéros (n°33 à 37 ; 43 à 45)

Le Croquant est né sous le signe, apocryphe vraisemblablement, de Hölderlin (Heidegger) : "Plein de mérite, c'est pourtant poétiquement que l'homme demeure sur cette terre". Les citations épigraphes placées en deuxième de couverture attestent d'un balancement constant entre dessein (destin, défi) poétique et dessein (destin, défi) politique. Quand le numéro 1 de la revue propose un dossier intitulé "Destin poétique", le dernier numéro double est intitulé "Défi poétique. Défi politique" (n°65/66). Une autre citation épigraphe d'Hölderlin, et cette fois bien de ce poète, suggère particulièrement ce balancement entre politique, c'est-à-dire l'actuel du politique couplé à l'actualité de la politique, et le poétique, entendu comme potentiel toujours présent, toujours s'actualisant (Lupasco, *Qu'est-ce qu'une structure ?*) : "Là où croît le péril, croît aussi ce qui sauve".

Michel écrit dans *Le lien social* que la philosophie a un projet quand les sciences humaines ou sociales ont des objets. La complémentarité qu'il essaye de mettre en œuvre, au propre et au figuré, n'oublie pas l'histoire qu'il juge essentielle mais ne considère pas comme faisant partie des sciences sociales à proprement parler. Il lui accorde, tout comme à la philosophie, un statut particulier, cela pour mieux la réserver (au sens culinaire aussi) et maintenir toute sa force d'explication. Ces distinctions attestent de la vision d'une certaine transversalité articulée qui se méfie du fourre-tout, lequel permet surtout de dire n'importe quoi. D'où le nécessaire retour aux faits eux-mêmes qu'il ne suffit pas de cueillir en se baissant ou en se courbant (voir *Le lien social*), mais qui sont à établir ou à construire (à ne pas confondre avec inventer).

Aux citations épigraphes apparues en deuxième de couverture du *Croquant*, j'ajoute la dédicace du n°32. C'est une citation de Jacques Berque, lequel fait le vœu d'une complémentarité d'abord humaine (le destinal au sens de Demorgon). Tout comme la place laissée libre du poète (Bonnefoy), le sens n'est pas ce que l'on détient ou qu'une approche particulière détient, mais ce vers quoi les actions tendent et qui nous attend peut-être de surcroît : "Qu'ainsi les horizons confluent avec la mémoire en un frémissement d'avenir. Amies et amis, compagnons, camarades, unissons-nous encore un moment dans l'attente du sens que nos approches diverses auront toutes de quelque manière effleuré".

Il existe une discussion autour du terme de fraternité qui camoufle, "une fois de plus" (MC), le féminin, les femmes et donc la sororité. Michel pensait que cette fraternité/sororité/solidarité était la valeur de la devise française que l'on oubliait de manière presque délibérée car elle exigeait finalement plus, à côté, d'une part, de la liberté bien souvent revendiquée mais, "en creux" (MC), permettant d'imposer ("de refiler") son point de vue à l'autre ; et, d'autre part, de l'égalité confondue avec le nivellement "par le bas" et "généralisé" (MC). A ce sujet, Michel aimait endosser le rôle du veilleur passeur éclairé guidé par la lumière de ceux qu'il décrivait comme des "phares" : Jacques Berque est un de ceux-là et Jean Tardieu, "le lumineux" (MC), en est un autre tout comme Simone Weil et Hannah Arendt. En cela, la citation épigraphe de Tocqueville (veiller), pleine de sensorialité (cœur énervé, mou), est particulièrement significative. Elle peut servir de rappel en relation à la situation virale que nous traversons actuellement, collectivement, tant au niveau local que global, de "l'Atlantique au Pacifique par les glaces de l'Arctique" (Amundsen).

Autres citations épigraphes, utilisation ponctuelle :

"Tu n'avais eu longtemps pour distraction que la douceur des couchers de soleil"
Saint Exupéry, in Le petit prince *(n°29)*

"Le vrai courage, c'est, au-dedans de soi, de ne pas céder, ne pas plier, ne pas renoncer. Être le grain de sable que les plus lourds engins, écrasant tout sur leur passage, ne réussissent pas à briser".
Jean-Pierre Vernant (n° 53-54)

"Toute métamorphose paraît impossible avant qu'elle ne survienne"
Edgar Morin (n°55-56)

"Seule la poésie tient les bras de l'humanité et en justifie l'existence précaire".
Pierre Legendre (n°57-58)

"La mélancolie des plus belles statues grecques, c'est le pressentiment que le Logos qui les anime va se briser en fragments"
Gilles Deleuze (n°59-60)

"Entre les rives du même et de l'autre, l'homme est un pont".
Jean-Pierre Vernant (n°61-62)

"Qui cherche la vérité doit être prêt à l'inattendu, car elle est difficile à trouver et, quand on la rencontre, déconcertante"
Héraclite (n°63-64)

"Vivre de mort mourir de vie".
Héraclite (n°65-66)

Retournement natal

- "N'entre pas dans mon âme avec tes chaussures"
(Paola Pigani ; antiphrase, invitation à la délicatesse, vaut aussi pour les gros sabots, pas forcément des croquants)
- "Brioche aux pralines"
(Gaël Masset ; traduction de "mana" en lyonnais, signifiant gustatif flottant)
- Le Croquant
(Revue ; quasi anagramme de [Mich]eL Cornaton)

Gabriel Le Gal, in *Le Croquant* n°2 (1987), "Poésie et terre natale"

"Cherchant
L'élégance
Du simple

L'abrupt
De l'énigme

L'ovation
Du nu

Émerveillante d'acquiescer
Le désir le plus nu
Le plus innocent
(La rose la plus juste)

Et dans le jour de son regard
Ces animaux paisibles
Ces jardins"

Fabienne Cornaton, in *Le Croquant* n°2 (1987), “Le retournement natal chez Hölderlin” :

> “Celui qui, après le voyage (la tentation du chaotique ou du gouffre) rentre au pays natal, y devient étranger parce que l’errance l’a changé”.

Jean Tardieu, in *Le Croquant* n°5 (1989), Jean-Yves Debreuille, “Un Je sans personne” :

> Au fond tout au fond
> il y a l’absence
> il y a
> la paix.

Autrement dit :

> Au fond tout au fond
> il y a le Soi -
> de la présence. ■

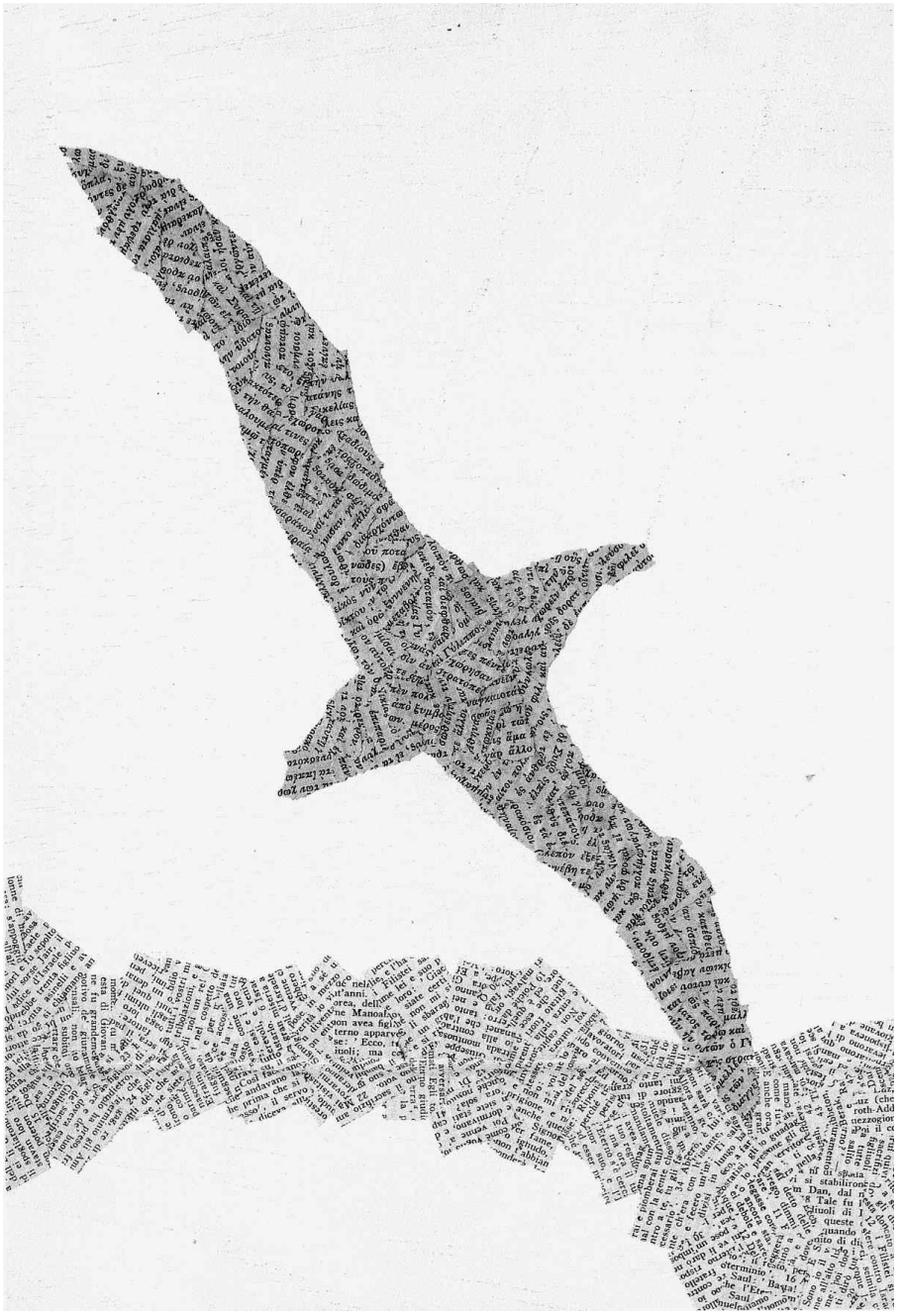

Jiri Kolar - collage - *L'un des commencements*

Hommage du GROUPE *SIGNES* à Claude CHALAGUIER

Voix publiques de femmes au Lavoir Acte 2
Theâtre des Asphodèles
du 28 au 30 Janvier 2022

Dans la moiteur du lavoir, les femmes se confient leur quotidien, leurs joies mais aussi leurs illusions perdues de femmes, de jeunes mariées, d'amantes et de mères. Courbées sur la planche, épuisées par le labeur, les mains rougies à force de frotter le linge des riches, elles s'évadent et se rêvent dans un corps libéré des courbatures et des oripeaux du travail.

Créé au Lavoir Public en 2017, le Groupe Signes reprend le spectacle et le revisite dans le nouvel espace du théâtre des Asphodèles.

Les acteurs du Groupe Signes de Lyon, abordent frontalement les spectateurs. De façon singulière, ils sondent à notre insu nos émotions les plus intimes, et dans le détour de l'imaginaire, ils nous offrent un spectacle jubilatoire

Exposition Peinture
Winfried Veit

Ven 28 à 20h
Sam 29 à 20h
Dim 30 à 16h

Desseins noirs en temps de paix

Dessins inspirés du film d'Eric Ferrier à partir de la pièce de théâtre « Sourire vide en temps de guerre », mis en scène par Claude Chalaguier

Tarif 14€- Tarif réduit 12€ - réservation en ligne https://asphodeles.com/events/

RUBRIQUE ASSOCIATIVE

Les hommes ne sont pas des arbres...

L'association des Amis de la Poésie - Le Croquant a fêté ses 10 ans à Bourg-en-Bresse, dans une ville et un département où elle a son siège, encore plus, ses racines. Non pas des chaînes, mais des attaches, comme on dirait un port d'attache. Les hommes ne sont pas des arbres, que je sache. Dès lors, on ne peut parler de racines qu'au sens de rhizomes, traversant notre monde de part en part, grâce auxquels est rendu possible le voyage, celui des corps, mais surtout celui du coeur et de l'esprit.

Parce que nous sommes, sur cette terre, des voyageurs, c'est bien en poètes qu'il nous faut habiter ce monde. Toujours prêts à le quitter comme à y accueillir celui qui, de retour sur ses pas après une longue errance, nous demande l'hospitalité.

10 Ans du *Croquant* à Bourg-en-Bresse
Fête des Arts, 21 et 22 juin 1997

La journée du 21 a été consacrée à la musique et à la littérature. Aux orchestres et ensembles musicaux de Bourg-en-Bresse était venu se joindre un groupe de quinze élèves ingénieurs de l'INSA de Lyon, sympathisants du *Croquant*. Vanessa Dequidt et Claude Colomb animèrent aussi la ville en disant poèmes et textes littéraires. De nombreux Bressans apprécièrent de trouver refuge chez Jeanine, où Jean-Marie Auzias animait le premier café littéraire réuni à Bourg-en-Bresse ; une expérience pleine de promesses à refaire sans aucun doute.

Le lendemain, l'Assemblée Générale a été suivie d'un récital musical et poétique qui, d'après les échos recueillis, a beaucoup plu au nombreux public. La partie poétique, animée par Gabriel Le Gal, Christine Fusarelli et Paul Greffet, était consacrée à deux amis du *Croquant*, aujourd'hui disparus : Jean Tardieu et Marin Sorescu. L'Ensemble Maurice Calvet a joué Daniel Lesur et André Jolivet. 700 ballons, avec, attachée à chacun une carte sur laquelle un enfant avait écrit un poème, furent ensuite lâchés dans le ciel redevenu clément.

Nous reproduisons ici l'éditorial tel qu'il a paru dans la revuette créée à cette occasion, *La Croquette*

J'ai toujours rêvé que l'architecture devienne littéraire
Roland Castro

Pour ses 10 ans, la revue littéraire et poétique *Le Croquant* ne pouvait rêver d'un anniversaire plus harmonieux et convivial. Tout y est ... ou presque. Pour commencer, l'hyménée jubilatoire de la musique et de la poésie, grâce à la concertation active de l'Ensemble Maurice Calvet et de la Société des Amis de la Poésie - *Le Croquant*. A l'initiative de l'Office Culturel Inter-Associatif de Bourg-en-Bresse, *Sculpt'à Bourg*, *Peindre à Bourg* et le *C.R.I.L.J*, ont bien voulu apporter leurs fleurs au bouquet d'anniversaire. Plus inattendue, dans cet univers culturel, l'initiative de la *Jeune Chambre économique* de Bourg-en-Bresse, qui a eu l'idée d'organiser un concours de nouvelles et de poèmes sur le thème de « la ville du futur », auprès d'enfants âgés de 10 à 11 ans, c'est-à-dire l'âge du *Croquant*.

Paraissent dans ce recueil, baptisé *La Croquette*, les oeuvres sélectionnées par le Conseil Municipal d'Enfants. A leur lecture, l'O.C.I.A.B. a décidé de décerner son prix à Emmanuelle Debize et Bénédicte Blancsube, pour « La ville du futur », *Le Croquant* à Aurélie Bonhomme et Caroline Lao, pour « Une nouvelle ville », l'Ensemble Maurice Calvet à Benjamin Perret, pour « Une ville parfaite » et le C.R.I.L.J. à Xavier Besse, pour « Nuit noire ».

Bien loin de « la ville des fous » de Michel Bataille, c'est une ville très sage que nous décrivent les enfants : en 2050, à l'âge de leur retraite, ils vivront dans une ville propre, lumineuse, odoriférante et sans histoires. Souhaitons-leur de conserver et de développer l'esprit poétique qui les habite, afin que les villes du futur qu'ils imaginent aujourd'hui soient réellement habitées, au sens fort du terme. Nous savons en effet, depuis Platon, que la forme de la Cité reflète celle de l'âme. Espérons alors pour eux de nouvelles Sienne, de nouvelles Florence ou Syracuse, et de nouveaux Pérouges.

Michel Cornaton
Président fondateur de
La Société des Amis de la Poésie

Hélène Rosinach
Présidente de l'O.C.I.A.B.
Présidente Ensemble Maurice Calvet

Ailleurs - Franck Girard

le croquant

Vivre seul et libre comme un arbre et fraternellement
comme une forêt. Cette nostalgie est la nôtre.
Nazim Hikmet (écrivain turc 1902-1963)

Face à la marchandisation du monde et à son nivellement culturel la question est de savoir quel type de société et quelle sorte de lien social entre ses membres nous voulons. Si le désert de l'insignifiance croît, il n'y a aucun déterminisme à cela. À nous de rechercher les raisons à ne pas désespérer et à réagir. Nous sommes de plus en plus nombreux, en France comme à travers le monde, à édifier des nids, des poches et même des fronts de résistance au conditionnement, au conformisme généralisé, à la mondialisation heureuse des ventres pleins et des esprits vides.

À l'horizon de la pensée et de l'action, il nous importe de porter autant de considération au petit qu'au grand, au banal qu'à l'exceptionnel, aux menues appartenances qu'aux grandioses. À la sortie d'un siècle de luttes haineuses entre systèmes totalitaires, il ne peut être question d'accepter, au nom de l'universalisme, la domination d'un système globalisant. Dans ce but, il nous faut œuvrer à la montée et à la remontée des bases, comme cela s'est déjà fait au cours de l'histoire humaine, en renouant avec une démarche dialectique aussi attentive au commun qu'au sublime, aux instants fugaces qu'aux moments d'illumination.

Pour diffuser sa pensée-action, l'association des Amis de la poésie-*Le Croquant* dispose de plusieurs supports : revue, colloques et rencontres, débats, récitals et concours littéraires, publications diverses de ses adhérents. La revue représente l'outil privilégié d'expression et de diffusion de l'association. Attentive à l'évolution du monde contemporain, elle cherche à situer les faits de société à partir d'une perspective historique et une philosophie politique, utilisant pour ce faire les sciences humaines en tant que moyen d'instance critique et de transversalité. Dans notre refus de dissocier le style et les idées, l'exercice de la pensée de sa mise en forme, nous continuons sur le chemin de crête qui relie l'art, la poésie et les sciences de l'homme. Plus seulement distraction mais trace et témoignage, la littérature se retrouve alors en première ligne de ce fraternel combat pour la liberté, créatrice.

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREFECTURE L'AIN

Sous-Préfecture de Belley
Greffe des associations
24 rue des Barons - BP 149
01306 BELLEY CEDEX
Tél. : 0479810109
Mel : sp-belley-associations@ain.gouv.fr

Le numéro W012004541 est à rappeler dans toute correspondance

Récépissé de Déclaration de DISSOLUTION

de l'association n° W012004541

Ancienne référence de l'association 0012006960

Vu la loi du 1er Juillet 1901 relative au contrat d'association ;
Vu le décret du 16 Août 1901 portant règlement d'administration publique pour l'exécution de la loi précitée ;

Le Sous-Préfet de Belley

donne récépissé à **Monsieur le Président**
d'une déclaration en date du : **16 mars 2021**
faisant connaître la dissolution d'une association ayant pour titre :

SOCIETE DES AMIS DE LA POESIE-LE CROQUANT

dont le siège social est situé : Maison de la vie associative
2 boulevard Irène Joliot Curie
01000 Bourg-en-Bresse

Décision prise le : **18 février 2021**

Pièces fournies : Procès-verbal

Belley, le 16 mars 2021

Pour le sous-préfet
Le Secrétaire Général,

Françoise SOLDANI

n°1 * - 1987
Poésie et ruralité

n°2 * - 1987
Roger Vailland, inédits

n°3 * - 1988
Marcel Aymé, inédits
Heidegger : le véritable enjeu

n°4 * - 1988
Littérature et politique

n°5 * - 1989
Littérature et psychanalyse

n°6 * - 1989
Eros divin, Eros charnel
Littératures d'Afrique noire

n°7 * - 1990
Ecrits de Roumanie
Pour la musique

n°8 * - 1990
Religion et modernité
La littérature maghrébine

n°9 * - 1991
L'âme baroque

n°10 * - 1991
Régions, peuples, nations
Jean Tardieu

n°11 * - 1992
La création

n°12 * - 1992
L'enseignement
Jacques Berque

n°13 * - 1993
L'insoutenable légèreté de la danse
Identité et Altérité ; penser le racisme

n°14 * - 1993
Race et racisme

n°15 * - 1994
L'antisémitisme

n°16 * - 1994
Voltaire 94

n°17 - 1995
La politique au crépuscule

n°18 * - 1995
Fin du millénaire
La littérature slovaque

n°19 - 1996
Discrimination et Exclusion

n°20 * - 1996
La littérature tchèque contemporaine

n°21 - 1997
Le Croquant 10 ans

n°22 * - 1997
Discrimination dans les prisons
La littérature lituanienne contemporaine

n°23 * - 1998
Etre français aujourd'hui

n°24 * - 1998
Pierre Bourdieu / Jacques Lacan

n°25 * - 1999
Mal-être et suicide des étudiants

n°26 - 1999
Marcel Conche, Charles Juliet, Laurent Terzieff

n°27 - 2000
La francophonie
Drogue et violence

n°28 *- 2000
France Québec : poésie des deux rives

n°29 - 2001
Rodrigo de Zayas
Prix Vol de Nuit

n°30/31 - 2001
Le sentiment amoureux

n°32 - 2001
Résistances plurielles

n°33 - 2002
Le 11 septembre 2001

n°34 - 2002
Orient si proche

n°35/36 - 2002
De nouveaux ados

n°37 - 2003
La Pologne

n°38/39 - 2003
Comprendre la violence

n°40 - 2003
Philosopher aujourd'hui

n°41/42 - 2004
La laïcité à l'épreuve du voile
Désinsulariser le théâtre

n°43 - 2004
Gérald Bloncourt - Jean Reverzy

n°44/45 * - 2004-2005
Algérie, soleil noir 1954-2004

n°46 - 2005
Oui ou non ? Quelle Europe ?

n°47/48 - 2005
Penser la mort
Penser la vie avec Edgar Morin

n°49/50 - 2006
Soldats et droits de l'homme
Le Liban aujourd'hui

n°51/52 - 2006
En quête d'asile

n°53/54 * - 2007
Le génocide arménien
Exils… Albert Camus

n°55/56 * - 2007
Notre modernité entre technique et esthétique

n°57/58 * - 2008
Le Croquant 22 ans… et après ?!

n°59/60 - 2008
Homo detritus
Du rejet au projet

n°61/62 - 2009
Interculturalité Mondialité
L'Algérie en partage

n°63/64 - 2010
Pouvoirs de la langue et langues du pouvoir
Terre d'hommes
La loi les lois

n°65/66 - 2010
Défi poétique, défi politique
Mystique et poésie

n°67/68 - 2022 (hors série)
Hommage à M. Cornaton
Algérie : les camps de regroupement

* numéros épuisés

ISBN 978-2-9199581-4-6